COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

ÉNÉE
LE TACTICIEN
POLIORCÉTIQUE

TEXTE ÉTABLI
par
ALPHONSE DAIN
Membre de l'Institut

TRADUIT ET ANNOTÉ
par
ANNE-MARIE BON
Ancienne élève de l'École Normale Supérieure
Agrégée des Lettres



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
1967

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. J.-A. de Foucault d'en faire la revision et d'en surveiller la correction en collaboration avec Mme A.-M. Bon.

© Société d'édition « Les Belles Lettres », Paris, 1967.

INTRODUCTION

I

L'HOMME ET L'ŒUVRE

Énée le Tacticien. Non seulement la vie d'Énée le Tacticien nous est totalement inconnue, mais sa personne même s'enveloppe d'obscurité. Deux autres anciens en parlent comme d'un écrivain militaire, sans mentionner ni sa patrie, ni son époque, ni ses titres : Polybe, X, 44, et Élien le Tacticien, *Tactica Theoria*, I, 2, et III, 4. Le *de Magistratibus*, I, 47, de Jean Lydus (VIe siècle ap. J.-C.) et le *Lexique* dit de Suidas (Xe siècle ap. J.-C.) citent par ailleurs Énée, mais ne nous renseignent pas davantage [1].

Xénophon, d'un autre côté, nous fait connaître deux Énée de Stymphale, personnages ayant tous deux embrassé la carrière militaire : l'un, capitaine d'un λόχος dans la fameuse armée des Dix Mille, qui mourut en 400 pendant la retraite [2], l'autre qui était stratège de la Ligue arcadienne en 366 av. J.-C. [3]. Ce dernier semble avoir dirigé, cette année-là du moins, la politique de cette ligue, sans qu'on sache ni quelles étaicnt ses relations avec Lycomédès de Mantinée, à qui la Ligue arcadienne devait l'accroissement de son prestige et qui la conduisit, peu après 366, à s'allier avec Athènes, ni ce qu'il devint par la suite. En tout cas, Xénophon nous le montre chassant de Sicyone le tyran Euphron, par qui les Arcadiens avaient laissé bannir sans décret les oligarques quelque temps au-

1. Tous ces textes se trouvent réunis au début de notre édition. Voir p. LXI-LXIII.
2. *Anabase*, IV, 7, 13.
3. *Helléniques*, VII, 3, 1.

paravant, sous couleur d'établir un régime démocratique, et faisant rentrer les exilés. A la suite de quoi Euphron avait livré à Sparte le port de Sicyone où il s'était réfugié, mais ce port fut repris presque aussitôt par les oligarques appuyés par les Arcadiens. Comme Euphron lui-même devait périr assassiné à Thèbes peu après s'être rétabli à Sicyone (365) et que Lycomédès fut assassiné également vers la même date, il n'est pas interdit de penser qu'Énée de Stymphale avait disparu de la même façon, et peut-être le premier [1]. Mais il se peut aussi qu'il ait été, en 366, à la fin de sa carrière active et qu'il se soit retiré après cette date à cause de son âge ou de tout autre raison. Xénophon ne dit pas que l'un ou l'autre de ces deux Énée ait écrit quoi que ce soit.

Devant cette pénurie de renseignements, il ne reste que le recours au texte. Il a fourni d'abord une donnée importante : la date de l'œuvre. On a observé que les exemples historiques donnés par Énée sont, pour plus de la moitié, localisés entre 400 et 360 av. J.-C. et surtout autour de 360. D'autre part, il n'est fait mention de façon certaine d'aucun événement militaire postérieur à cette date [2]. Énée ne parle pas de Philippe de Macédoine, pas davantage de la guerre sacrée, pourtant fertile en enseignements dès l'importante levée de mercenaires opérée en 356 par Philomèlos, dès avant l'intervention de Philippe. De subtiles observations qu'A. Von Gutschmid fut le premier à faire [3] sur le message secret qu'Énée donne en exemple au chapitre XXXI vont dans le même sens que les remarques précédentes; nous avons nous-même interprété ce message d'une manière un peu différente [4], mais sans écarter la possibilité qu'il se rapportât à la guerre entre Denys II de Syracuse et Dion. La concordance de tous ces indices amène à fixer la rédaction de ce livre entre 360 et 356.

1. Tous ces renseignements sont à chercher dans Xénophon, *Helléniques*, VII, passim.

2. Énée mentionne nommément la prise d'Ilion par Charidémos d'Oréos, que l'on date de cette année.

3. Dans *Liter. Zentralblatt*, 1880, p. 589 (= *Kleine Schriften*, IV, p. 218-221).

4. Cf. la note 1 à la page 75.

E. Delebecque, dans la récente étude qu'il a consacrée à Xénophon, adopte, à la suite de comparaisons entre l'*Hipparque*, les *Helléniques* et la *Poliorcétique*, la date, déjà proposée par des éditeurs antérieurs d'Énée, de 358/357[1]. Pour notre part, nous pencherions plutôt vers la date la plus récente, 357/356 ou même 356/355, qui non seulement faciliterait l'interprétation du message secret que nous venons de citer, mais encore permettrait de voir dans les événements de Chalcis et dans ceux de Chios respectivement rappelés dans la *Poliorcétique* en IV, 1 et en XI, 3 des exemples contemporains, datables l'un et l'autre de l'été 357[2].

Une autre remarque s'impose également au lecteur d'Énée : c'est que ce dernier n'est pas un homme de lettres. Il n'a cherché — cela saute aux yeux — ni la nouveauté de la composition, ni le piquant de l'expression, ni l'originalité de l'introduction ou des transitions, bref, rien de ce qu'enseignaient les rhéteurs à tous ceux qu'enfiévrait le désir de la gloire littéraire. Bien plus, il n'a pas un tempérament d'écrivain : il relate platement les épisodes cruels, sans humour ceux qui prêtent à rire; jamais il ne lui échappe un de ces mots d'auteur qui trahissent ceux qui se défendent le plus de l'être, comme il s'en trouve jusque dans les traités techniques de Xénophon[3]. Si son œuvre a passé à travers les siècles qui l'ont suivie, tantôt estimée tantôt discutée, mais démarquée par tous les spécialistes, si elle a survécu, ce n'est pas à sa forme qu'elle le doit, mais à son fond, car une seconde vérité apparaît, corrélative de la première : Énée est plein de son sujet; il sait ce qu'il dit quand il rapporte un exemple ancien, et mieux encore lorsqu'il raconte une anecdote contemporaine. Son œuvre dénote l'officier de carrière et le soldat chevronné, dont la forma-

1. E. Delebecque, *Essai sur la vie de Xénophon*, Paris, 1957, p. 444 : « il (= le livre d'Énée) est postérieur, de peu, à 358. » — Pour une discussion plus détaillée voir Oldfather, Intr. p. 5-6 et H. H., Intr. p. XI-XII.

2. Voir la n. 1 à la p. 8 et la n. 2 à la p. 21.

3. Cf. par exemple la condamnation du cheval indocile : ἵππος δὲ ἀπειθής... ὅσαπερ προδότης διαπράττεται (*De l'art équestre*, III, 6).

tion a été entièrement militaire et qui a vu beaucoup de choses au cours de nombreuses campagnes, l'officier aussi qui s'adresse exclusivement à d'autres militaires, désireux de transmettre à de jeunes collègues le bénéfice de ses expériences pour la plus grande gloire d'un métier qu'il aime [1].

Cet officier supérieur, dont la plus grande activité se situe sans doute entre 370 et 357, si l'on admet que la *Poliorcétique* se range parmi ses derniers ouvrages — il y renvoie, en tous cas, à d'autres livres précédemment publiés — est-il l'Énée de Stymphale de la ligue arcadienne? Le premier éditeur, Casaubon, a déjà émis cette hypothèse au début du xviie siècle [2]. Elle a été depuis adoptée par certains [3] et repoussée par d'autres. La discussion, reprise partout, n'a pas fait de progrès sensible depuis les dernières éditions [4].

L'identification d'Énée le Tacticien avec Énée de Stymphale est tentante. La date très probable de la *Poliorcétique* ne contredit pas ce que nous savons d'Énée de Stymphale — à moins, naturellement, qu'il ne soit mort en 366/365 comme nous en avons, plus haut, suggéré la possibilité. De plus, le texte laisse entrevoir la patrie de son auteur. Tout d'abord, il n'était pas Athénien. Ce dernier point semble prouvé suffisamment par la pauvreté des références à Athènes : Énée ne donne qu'un exemple emprunté directement à cette ville, encore remonte-t-il à plus d'un siècle auparavant, « au temps où Pisistrate était général » (IV, 8). On imagine mal un stratège athénien écrivant vers 358 qui n'eût fait aucune allusion, par exemple, aux excellents généraux de la seconde Confédération athénienne, Timothée ou Chabrias, et qui n'eût pas eu constamment

1. La preuve en est la régularité avec laquelle revient, toujours formulée dans des termes à peu près semblables, l'invitation à ne jamais perdre de vue ses conseils et à examiner toutes les éventualités possibles dans une circonstance donnée.

2. Dans l'édition princeps d'Énée, qu'il a donnée à la fin de son édition de Polybe, Paris, 1609.

3. Notamment par A. Hug, *Aeneas von Stymphalos*, Zurich, 1877.

4. On trouvera la bibliographie relative à cette question dans D. Barends, *Lexicon Aeneium*, Diss. Utrecht, Assen, 1955.

sous la plume le nom du plus grand d'entre eux, Iphicrate. Or, Énée ne cite ce dernier qu'une fois, en passant, le donnant comme inventeur du double mot de passe (XXIV, 16). Ceci nous paraît une preuve suffisante, que viennent encore renforcer la maigreur des références aux champs de bataille béotiens [1] et l'évidence philologique; car, si sa langue est bien l'ionien-attique, il arrive à Énée de s'écarter sans scrupule des usages et du vocabulaire athéniens.

A cette indication négative, d'autres, plus constructives, s'ajoutent, qui ressortent du texte. Les événements cités par le Tacticien, surtout ceux qu'il paraît connaître de première main, prouvent qu'il a fréquenté presque exclusivement les champs de bataille du Péloponnèse ou de la côte ouest de l'Asie Mineure, ainsi que ceux des îles avoisinantes. Il a donc très probablement été l'un des nombreux chefs de ces mercenaires qui, par milliers, se louèrent depuis le début du siècle à destination de ces mêmes lieux de combat, et qui étaient en majorité Péloponnésiens, et souvent Arcadiens. Il serait facile de multiplier les exemples à l'appui de ces dires. Nous nous bornerons à rappeler l'*Anabase*, où le contingent arcadien joue un rôle important. Originaires de la seule ville de Stymphale, Xénophon nomme, parmi les officiers supérieurs, Énée le lochage, Sophénétos le général, qui raconta lui aussi la fameuse retraite dans un ouvrage dont il ne reste que des fragments insignifiants, Agasias, qui devint son ami et le soutint jusqu'au bout [2]. Enfin, même en laissant de côté les preuves philologiques, on ne peut pas ne pas noter que, parlant des paniques, notre auteur prend la peine de signaler que le mot est « du Péloponnèse, et spécialement d'Arcadie », comme si la chose le touchait de près; que, d'autre part, exhortant les cités maritimes à faire vérifier avec le plus grand soin les cargaisons de tous les navires, il leur conseille, de façon assez inattendue, de se rappeler que « pour avoir négligé ces précautions, les Sicyoniens, eux

1. Énée parle deux fois de la prise de la Cadmée, en XXIV, 18 et en XXXI, 34; encore s'agit-il du même épisode.

2. Onze autres officiers sont des Arcadiens, et l'on connaît la phrase souvent rappelée qu'en réalité « Arcadiens et Achéens formaient plus de la moitié de l'armée » (*Anab.*, VI, 2, 10).

aussi, subirent de grands dommages» (XXIX, 12)[1]. Énée le Tacticien peut donc parfaitement ne faire qu'un seul personnage avec le stratège de la Ligue arcadienne, Énée de Stymphale. S'il y avait, en outre, une parenté quelconque entre ce dernier et l'Énée de Stymphale qui mourut en 400, on pourrait même admettre l'existence à Stymphale d'une famille où le métier des armes aurait été de tradition.

Il y a plus : la carrière aventureuse du Stymphalien telle que les *Helléniques* permettent de l'imaginer illustre par avance la politique de bascule et la diplomatie retorse sur lesquelles le Tacticien conseillera d'appuyer les opérations militaires, de sorte que les deux hommes paraissent avoir eu une vie analogue. Mais il n'existe, ni dans les écrits du Tacticien, ni dans ceux de leurs commentateurs, aucune preuve formelle de cette identification plausible.

L'œuvre du Tacticien.

L'œuvre d'Énée est très mal connue. Le titre même du traité publié ici ne peut être donné de façon sûre. L'ouvrage n'a jamais été cité en tant que tel par les Anciens. Le titre fourni par le prototype de la tradition, le *Laurentianus* LV-4, est manifestement erroné. Par suite d'une bévue singulière, le scribe du manuscrit, qui venait de copier le texte de la *Tactica Theoria* d'Élien, écrivit en tête de l'ouvrage d'Énée, au lieu du titre attendu, celui du traité qu'il venait d'achever : Αἰλιανοῦ τακτικὸν ὑπόμνημα, ajoutant à cela la mention περὶ τοῦ πῶς χρὴ πολιορκουμένους ἀντέχειν, qui n'est en fait que la première « manchette » de l'ouvrage. Les éditeurs et les philologues ayant retenu le mot ὑπόμνημα, on désigne communément notre traité sous le titre de *Commentarius Poliorceticus* [2]. Seule la dernière édition, celle de Hunter-Handford (1927), a usé du terme

1. L'édition H. H. va jusqu'à supposer qu'Énée aurait d'abord destiné ses écrits aux Sicyoniens (Intr. p. xxv-xxvi).

2. Les éditions d'Orelli (1818) et de Schoene (1911) ajoutent l'expression « *de obsidione toleranda* », ce qui crée une équivoque fâcheuse, vu qu'il existe un traité anonyme portant ce titre. Voir plus loin, p. xliii.

Πολιορκητικά. Le titre est en fait celui de l'*explicit* du traité : Αἰνείου πολιορκητικά. On usera ici du titre *Poliorcétique*. S'il avait eu à parler de son œuvre, Énée se fût sans doute servi du terme Πολιορκητικὴ βίβλος, comme pour ses autres traités.

Quels étaient ceux-ci? nouveau problème. Énée renvoie lui-même dans le présent livre, le seul qui soit conservé, à d'autres parties de son œuvre. On a pensé qu'il y en avait cinq, dont trois portent des titres formés de la même façon :

Παρασκευαστικὴ βίβλος, *Sur les préparatifs de guerre* (VII, 4; VIII, 5; XXI, 1; XL, 8)[1].
Ποριστικὴ βίβλος, *Sur l'intendance* (XIV, 2)
Στρατοπεδευτικὴ βίβλος, *Sur la castramétation* (XXI, 2).

Une quatrième référence mentionne un livre dont le nom a été omis ou a sauté (XI, 2). Quant à la cinquième référence, elle fait mention d'une appellation insolite. Il s'agirait d'un écrit nommé Ἀκούσματα (XXXVIII, 5), titre dont le sens a été diversement interprété [2].

Pour épuiser les renseignements que l'auteur donne sur son travail, rappelons que le manuscrit prototype, incomplet, s'achève sur la promesse d'explications περὶ ναυτικῆς τάξεως (XL, 8), « concernant l'organisation de la marine ».

Par ailleurs, Polybe, dans le passage déjà utilisé plus haut [3], précise le nom d'Énée, qu'il vient de citer, par les mots : ὁ τὰ περὶ τῶν στρατηγικῶν ὑπομνήματα συντεταγμένος et entame à son sujet une longue discussion sur les signaux à feu. Élien [4], employant des termes tout aussi vagues et d'ailleurs voisins, rappelle que notre auteur a écrit sur la tactique διὰ πλειόνων, et il ajoute : ὁ καὶ στρατηγικὰ βιβλία ἱκανὰ συνταξάμενος. Enfin Jean Lydus cite Énée pêle-mêle avec d'autres écrivains militaires des deux premiers siècles de notre ère pour l'enseignement

1. Pour XXXI, 1, voir la n. 2 à la p. 42.
2. Cette dernière référence sera discutée plus bas, p. XVI-XVII.
3. Polybe X, 44. Cf. p. VII.
4. *Tactica Theoria*, I, 2. Cf. p. VII.

contenu dans leurs œuvres, ἐν τοῖς πολιορκητικοῖς [1]. On peut négliger les détails donnés par le pseudo Suidas, où nous proposons de voir, avec W. A. Oldfather [2], de simples allusions au passage précité de Polybe.

Des sources aussi maigres ouvrent le champ aux hypothèses, et il serait oiseux de faire ici la liste de toutes celles que les éditeurs d'Énée ont émises. Comme pour la personne du Tacticien, nous nous contenterons, pour son œuvre, de faire le point. Spécialiste s'adressant à des spécialistes, Énée avait écrit des « notes d'art militaire », comme le dit Polybe, qui désigne sans doute par là les « nombreux traités » sur les sujets entrant dans ce cadre dont parle Élien. Chacun de ces traités était normalement désigné par son contenu : *Traité des préparatifs de guerre*, etc; l'ensemble constituait une collection complète de manuels de préparation militaire en quelque sorte, mais de manuels s'adressant au haut commandement [3]. Le travail d'Énée est le plus ancien que nous possédions dans ce genre : il a donné naissance à une longue lignée d'œuvres similaires dont certaines l'ont cité, reproduit, démarqué, modifié de toutes les manières, comme on le dira dans la seconde partie de cette introduction. Nous nous bornerons ici à renvoyer aux travaux philologiques de A. Dain et de ses continuateurs, qui ont discuté et établi les rapports de parenté entre les ouvrages d'Énée et ceux qui en sont issus à quelque degré. Nous ne chercherons pas à résumer leurs conclusions qui, étant la suite logique de toute une série de déductions, perdraient de leur valeur si on les citait seules. Nous nous sommes seulement efforcé de nous référer, dans les notes explicatives de la présente édition, à des textes très variés et très éloignés les uns des autres par leurs dates. Ne pouvant les énumérer tous, nous avons cru que les passages ainsi choisis illustreraient clairement ce fait que, d'un siècle à l'autre et jusqu'à la

1. *De Magistr.*, I, 47. Cf. p. VII.
2. Oldfather, p. 204, n. 2.
3. Ch. Graux, *Rev. de Philol.*, t. III, 1879, p. 98, parle de l'« encyclopédie militaire d'Énée le Tacticien ».

fin du Moyen âge [1], il circula une quantité de recettes faisant obligatoirement partie d'un traité sur l'art de la guerre. Elles indiquaient le moyen de rendre muets chevaux et chiens pendant une sortie secrète, aussi bien que celui d'empoisonner les vivres, d'envoyer des messages chiffrés, d'incendier les machines de guerre, de tromper l'ennemi sur l'effectif d'une troupe ou d'une flotte, etc. Mal comprises, ou tronquées, d'un auteur à l'autre, sans d'ailleurs être jamais vérifiées, ces recettes finissaient souvent par être incompréhensibles, mais elles se transmettaient cependant, revêtues d'un caractère semi-magique. Remarquons d'ailleurs une fois pour toutes que les sujets traités par les écrivains militaires demeurèrent pratiquement les mêmes, en raison de la lenteur des progrès techniques, jusqu'à la révolution qu'apporta l'emploi de la poudre. En conséquence, en dehors des emprunts nombrcux que ces auteurs faisaient à leurs devanciers, parce que ccux-ci représentaient à leurs yeux la vénérable tradition, cette idcntité du fond entraîna fatalement dcs ressemblances visibles entre Énée et les autres tacticiens, même alors qu'on ne saurait parler d'influence. La simple lecture de la table des matières de la *Sylloge Tacticorum*, par exemple, est sur ce point significative [2].

Nous ignorons si Énée, ce pionnier, a eu lui-même des modèles. Peut-être faut-il l'inférer de formules comme οἱ δὲ οὐκ ἐπαινοῦσι τοῦτο (XXVI, 6) ou encore ἐπαγγελλομένων ⟨τόδε⟩ τινῶν καὶ κελευόντων (XXVI, 12), qui ne sont pas rares dans la *Poliorcétique* et peuvent fort bien renvoyer à des auteurs de traités analogues. Probablement existait-il, dès le ive siècle, au moins des monographies : le Περὶ Ἱππικῆς, indirectement militaire, et l'Ἱππαρχικός de Xénophon en seraient les témoins. On

1. Au xviie sièele eneore, on a pu supposer que J. Boivin s'était abstenu par patriotisme de traduire le chapitre de Jules Afrieain sur la façon d'empoisonner les puits et les armes. Voir J.-R. Vieillefond, *Fragments des Cestes*, Paris, Les Belles-Lettres, 1932, p. xxvii, n. 2.

2. A. Dain, *Sylloge Tacticorum*, Paris, Les Belles-Lettres, 1938.

peut discuter, il est vrai, sur la date de ces deux opuscules [1] mais, en tout état de cause, il ne peuvent guère être postérieurs à la *Poliorcétique:* de plus, Xénophon indique, dans le premier, l'existence d'un ouvrage antérieur au sien et sur le même sujet dû à Simon d'Athènes *(De l'art équestre*, I, 1) [2].

D'un autre côté, on peut inférer de certains passages des *Mémorables* (premiers chapitres du L. III) ou encore du *Lachès* (182 *a-d*) que la tactique, la stratégie et les autres parties de l'art militaire entraient dans le cadre des leçons données par les sophistes, et rien n'empêche de supposer qu'Énée ait pu, de façon ou d'autre, en avoir connaissance. Mais cet enseignement ne devait guère, en tous cas, répondre à la tournure de son propre esprit, peu porté à remonter aux causes lointaines ou à considérer dans l'art militaire autre chose que le côté pragmatique et technique.

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur le nombre de livres écrits par Énée, ni sur le contenu de ceux qui nous manquent : la prudence est donc de rigueur en ces matières. On a conjecturé un *Livre des Complots*, Ἐπιβουλῶν βίβλος, pour compléter la référence donnée dans la *Poliorcétique* XI, 2. Remarquons simplement que Στρατηγημάτων βίβλος conviendrait aussi bien, et surtout — car le titre n'est qu'un détail — qu'il peut s'agir d'un autre des traités explicitement nommés. La mise en garde des autorités responsables d'une cité contre les roueries que mettent en œuvre les factions pour triompher l'une de l'autre ou pour livrer la ville à l'étranger qui les soutient ne paraîtrait pas déplacée, par exemple, sous le titre Παρασκευαστικὴ βίβλος.

Le problème posé par le renvoi ἐν τοῖς ἀκούσμασι (XXXVIII, 5) trouve une solution simple, si l'on considère que ce renvoi s'explique suffisamment par rapport au cha-

1. E. Delebecque propose pour *l'Art équestre* une date voisine de 380, mais suppose que le chapitre XII serait de beaucoup postérieur au reste (après 357?) Cf. *op. cit.*, p. 242 et 431. Il place en 357 l'*Hipparque* (*ibid.*, p. 430).

2. Il est vrai que Simon d'Athènes semble avoir parlé des chevaux en vétérinaire, plutôt qu'en officier, à en juger du moins par le peu que nous connaissons de ses ouvrages.

pitre XXVI, 8, 9, 10 de notre ouvrage. Rien ne prouve qu'Énée ait jamais voulu désigner un autre livre, d'autant plus qu'on ne voit pas bien quels développements plus détaillés il aurait pu donner à une idée qu'il exprime sans obscurité dans ce chapitre. C'est pourquoi nous avons traduit par « en parlant d'instructions orales », puisque c'est évidemment d'encouragements et d'admonestations qu'il s'agit dans ce passage.

Quant aux explications « concernant l'organisation de la marine » dont nous n'avons que la première ligne, à la fin du présent ouvrage, on peut disserter sur elles à volonté. Elles avaient déjà disparu au xe siècle, et même beaucoup plus tôt, s'il faut voir dans le manuscrit la copie directe d'un exemplaire d'époque ancienne [1]; nous n'avons donc aucun moyen d'en déterminer la longueur. Nous pensons cependant, avec A. Dain, que la phrase en suspens n'appartient pas à l'introduction d'un traité distinct sur la marine, mais qu'elle commence un développement final sur la défense d'une place au moyen d'une flotte répartie en deux escadres ou de deux genres de flottes [2]. Nous étayons cette opinion sur la remarque que, dans leurs ouvrages à caractère militaire, les Anciens n'avaient pas coutume de séparer les opérations navales des autres. On trouve par exemple dans l'*Hipparque*, V, 12 : Οἷς δὲ θάλαττα πρόσεστιν, ἀπατητικὸν καὶ τὸ πλοῖα παρασκευαζόμενον πεζῇ τι πρᾶξαι, καὶ τὸ πεζῇ προσποιούμενον ἐπιβουλεύειν κατὰ θάλατταν ἐπιχειρῆσαι.

Énée lui-même, parlant des contre-offensives et des renforts, recommande l'emploi de navires aux cités qui qui en possèdent, de même qu'il préconise l'utilisation des chariots lorsqu'on dispose de chevaux et de routes carrossables (XVI, 13, 21, 22). Et dans les opérations de contrôle des importations, il ordonne de visiter la cargaison des vaisseaux aussi bien que le chargement des charrettes (XXIX, 12).

1. Voir plus bas, p. xxxiii et suivantes.

2. La mutilation du texte ne permet pas de choisir avec certitude entre les deux traductions. D. Barends, *Lexicon Aeneium*, s.v. στόλος, en propose une troisième : « façon d'utiliser... pour des fins militaires ».

Il resterait donc, à notre avis, trois traités seulement attestés : Παρασκευαστικὴ βίβλος, Ποριστικὴ βίβλος, Πολιορκητικὴ βίβλος (ou Πολιορκητικά). D'autre part, l'auteur avait des notes prêtes pour la rédaction d'un quatrième : Στρατοπεδευτικὴ βίβλος, dont nous ne savons pas s'il a été finalcment écrit.

Le fait que les tacticiens postérieurs ont le plus souvent négligé d'indiquer leurs sources empêche, en ce qui concerne l'œuvre d'Énée, d'espérer, sauf dans le cas d'une découverte heureuse, atteindre à des probabilités plus grandes.

La « Poliorcétique » d'Énée.

Que représente exactement cette *Poliorcétique*, seul témoin subsistant des travaux de son auteur? Le lecteur est frappé tout d'abord par les défauts du plan; prolixe en certaines parties, le développement est exagérément bref en d'autres. Il semble même parfois interrompu *ex abrupto*, et des lacunes évidentes renforcent l'impression d'inachèvement que donne le livre. C'est pourquoi A. Dain, dans sa recension des manuscrits d'Énée [1], avait supposé qu'il s'agissait d'un abrégé, vraisemblablement de cet épitomé, que, d'après Élien, Cinéas, l'ami de Pyrrhus d'Épire, avait fait de l'œuvre d'Énée, sans doute au début du IIIe siècle av. J.-C. [2].

L'hypothèse était séduisante, en ce qu'elle expliquait non seulement quelques particularités du développement, mais encore certains aspects de la langue, qui font déjà pressentir la κοινή, par exemple l'abondance des doubles préverbes à sens affaibli : tout cela pouvait être le fait d'un abréviateur plus récent désireux de moderniser son texte. Elle rendait compte aussi, dans une certaine mesure, d'une autre anomalie : l'absence complète de référence à tout acte religieux en tant que tel. Énée ne fait jamais allusion au moindre sacrifice, pas plus qu'à des présages ou à des actions de grâce. Les noms mêmes des divinités sont

1. *Les Manuscrits d'Énée le Tacticien*, *Rev. des Ét. Grecques*, t. XLVIII, 1935, pp. 1-32. A. Dain a été amené depuis à reviser cette opinion. Cf. p. XXXIV, n. 1 et p. XLII, n. 3.

2. Voir ce texte ci-dessous, *Testimonia*, I, p. LXI.

absents de ses écrits, sauf accidentellement, en tant que mots de passe. Il est vrai qu'un livre technique peut s'en passer, et que des instructions sur la manière de parer les coups de l'ennemi n'ont pas à faire mention du surnaturel. Cependant, à une époque où aucun général n'eût engagé une action sans consulter les dieux, il semble étrange qu'un spécialiste ait aussi constamment omis de signaler toute pratique pieuse. Toutefois, l'hypothèse de l'épitomé apparaissant aujourd'hui comme peu solide, on doit considérer le présent manuel comme étant l'œuvre originale, et dans ce cas Énée devait être un esprit fort, ce que fait également ressortir la désinvolture avec laquelle il conseille de recourir à de faux ex-voto pour transmettre des messages secrets (XXXI, 15 et 16). Il était assurément intelligent, la psychologie dont il fait preuve en toute occasion : préparation morale des troupes, intimidation, démoralisation de l'adversaire, suffirait à le prouver; il ne manquait pas davangage de culture, puisqu'il connaissait apparemment Hérodote et Xénophon et avait, au moins, pratiqué Thucydide [1], mais, comme cet historien, il s'en est résolument tenu aux enseignements de la raison sans jamais recourir aux explications théologiques. Comme Thucydide encore, cet esprit positif — on a envie d'écrire positiviste — a ignoré résolument l'intervention des dieux dans les affaires de ce monde et ne s'est occupé que des causes humaines, contrôlées par l'expérience, pour en découvrir les effets, eux-mêmes constatés dans la pratique.

On ne cherchera pas ici à élucider toutes les difficultés du texte, même celles qui ne comportent pas d'explications. Il nous apparaît cependant que, depuis l'*editio princeps* de 1609, on a beaucoup trop étudié ces notes poliorcétiques, sans doute à cause de leur caractère didactique, comme si elles étaient modernes. En réalité, les conditions dans lesquelles Énée se trouvait placé étaient entièrement différentes de ce qu'on pouvait appeler le « temps de guerre » au

1. Voir dans les notes les rapprochements avec ces auteurs suggérés par le texte d'Énée et spécialement, pour Thucydide, la n. 1 à la p. 86.

XVII[e] siècle, *a fortiori* de ce que nous désignons aujourd'hui par ce terme. L'adversaire, bien souvent, n'est pas une troupe étrangère, mais une formation de compatriotes d'une autre opinion politique. Son hostilité est donc latente bien longtemps avant qu'elle ne se déclare, et la meilleure des tactiques consiste à la rendre inoffensive avant qu'elle ne puisse passer aux actes, en empêchant les mécontents de se joindre ou de s'organiser. De plus, un chef avisé doit toujours se dire qu'un parti politique n'est pas éternel, et qu'il est bon de se ménager une possibilité de changer de camp au cas où les circonstances l'exigeraient. Même lorsque les ennemis sont des Grecs d'une autre ville (souvent voisine d'ailleurs), la mobilisation a d'autres buts qu'aux temps modernes. On met d'abord sur le pied de guerre la capitale, qui est parfois la seule ville de tout le territoire, peuplé par ailleurs d'infimes bourgades; elle doit alors servir de citadelle et de quartier général en même temps que de place de sûreté pour ses habitants et pour les campagnards repliés. A ce moment seulement on pense au reste, et notamment aux moyens éventuels d'arrêter l'invasion sur les frontières ou même d'empêcher le conflit (IX).

Enfin, l'armée est à créer au moment de la guerre, car les mercenaires coûtent cher, et d'ailleurs beaucoup d'États s'en méfient. C'est une milice, comprenant tout ce qu'on a pu trouver d'hommes valides, les villes n'étant pas fort peuplées en Grèce. Ces hommes ont de légitimes exigences, comme celle de rester en contact avec leur famille, s'ils sont de la ville, d'aller vaquer aux travaux des champs et assurer la sécurité de leur bétail et de leurs récoltes, si ce sont des villageois (III, 6; VII, 1 et 2). Le haut commandement doit s'arranger pour concilier ces réclamations avec les besoins du service, de même qu'il lui faut faire marcher de pair, dans toute l'étendue de la ville, la continuation de la vie quotidienne et les impératifs de la défense passive. Or, l'esprit grec est aussi peu administratif que possible : quels que soient le bien-fondé d'une interdiction ou l'évidente utilité d'une disposition, on prévoit toujours des exceptions, et des exceptions nombreuses : même après le couvre-feu, on peut circuler avec une lanterne en cas de besoin (X, 15); les civils doivent être consignés chez eux

pendant la nuit, mais une course indispensable peut amener quelqu'un à sortir (XXII, 23); les rondes se feront sans lumière, sauf s'il fait vraiment trop mauvais ou trop sombre (XXVI, 3). Il serait facile de multiplier les exemples : ils montrent que trouver un juste équilibre entre des nécessités légitimes et parfois contradictoires aurait dû requérir des chefs de génie, ou du moins d'une habileté consommée : en réalité, il faut, là encore, se contenter de ce qu'on a, c'est-à-dire des citoyens les plus intelligents, les plus loyaux et les plus fortunés, pour que leur rang inspire aux autres le respect et à eux-mêmes le désir de le conserver. S'il avait fallu en outre exiger d'eux l'expérience militaire, qui nous semble, à nous, indispensable, on n'en aurait jamais rencontré assez! Il convient donc de ne pas perdre de vue que, dans la *Poliorcétique*, le terme οἱ ἄρχοντες signifie — ce qui est normal — les autorités, civiles ou militaires, et souvent les deux à la fois, comme en XIII, 3; que l'ἄρχων de XVIII, 21 désigne probablement, comme ailleurs, par exemple en XXXI, 9-9 bis, la même autorité que le στρατηγός de XVIII, 5; enfin que le πολίταρχος de XXVI, 12 semble bien être un magistrat civil investi en cas de siège de fonctions militaires, De même, pour une fonction moins élevée, le πυλωρός (V, 1; XVIII, passim; XXIV, 8; XXVIII, 2; XXIX, 2; XXXI, 35) est probablement le portier habituel, devenu en temps de guerre l'homme de garde aux portes. En conséquence de cet état de choses, la guerre, telle que la peint Énée, est moins une épreuve de force qu'une épreuve de ruse : on ne cherche pas, en général, les tueries qui exterminent ni les lenteurs d'une guerre d'usure, mais on s'efforce de triompher aux moindres frais; si l'on peut intimider l'ennemi par des « fuites » judicieusement organisées, c'est encore mieux (IX); en tous cas, on fait confiance à chaque combattant pour tirer spontanément, au moment voulu, le meilleur parti de la situation.

A côté de cet aspect semi-civil des troupes, le caractère de milice qui les distinguait présentait d'autres inconvénients, dont les moindres n'étaient pas le manque d'esprit de corps et l'absence totale d'entraînement. En cas d'attaque, chacun songe d'abord à sauver ses propres biens (XVI, 2), à moins qu'on ne perde la tête à l'annonce subite du danger

(ibidem) et les ordres s'exécutent si lentement dans les cas les plus urgents qu'en cas d'alerte, et malgré leur effroi, les défenseurs arrivent par un ou par deux (IV, 3-4). Lorsqu'on exécute un coup de main, il faut en charger une troupe d'élite, ou des mercenaires, quand on en a (XXIV, 8); même dans ce cas, et si l'on commande une armée déjà importante, le nombre des traînards est si grand, en cas d'expédition, qu'il faut baliser la route pour les empêcher de se perdre (XV, 6). C'est pourquoi le souci du moral des hommes et la nécessité de le maintenir ou de le remonter à tout prix jouent un si grand rôle dans la *Poliorcétique*, pourquoi, d'autre part, notre traité ne paraît plus aussi déconcertant quand on recrée l'état d'esprit dans lequel il a été écrit.

On a également été choqué de l'adjectif πολιορκητικά qui, aux yeux de plus d'un, n'a pas paru convenir au contenu du livre. Oldfather encore voit dans l'introduction de notre manuel une simple transition entre lui-même et un autre, qui aurait antérieurement traité de l'attaque des places fortes. Il conclut que la *Poliorcétique* pouvait être en deux parties, dont nous n'aurions que la dernière [1]. Mais, dans cette introduction, Énée remarque seulement que la position des envahisseurs est beaucoup moins critique, en cas d'échec, que celle des envahis, qui, une fois vaincus, ont tout perdu. On peut donc supposer un tout autre sous-entendu, à savoir que l'auteur va seulement s'occuper de la défense, parce qu'elle lui apparaît comme bien plus importante que l'attaque. Aussi bien l'art des sièges, comme celui des fortifications, était-il encore rudimentaire à son époque. Peut-être aussi Énée avait-il l'intention d'exposer dans sa *Castramétation* les mesures d'investissement courantes et les principaux tracés de circumvallation, comme aussi les moyens de construire les machines de guerre. Il semble, en tous cas, que les anciens tacticiens aient toujours conçu l'attaque et la défense d'une place comme intimement mêlées; ils passent continuellement de l'une à l'autre, ainsi qu'on peut l'observer dans Énée lui-même (voir

1. Voir Oldfather, Introduction, p. 8-9.

les références p. xxiv, n. 2) et, pour ne donner qu'un autre exemple, dans Philon de Byzance.

Quant au sens de πολιορκητικά, il nous paraît difficile d'en tirer argument. Les Grecs ne mettaient pas la même rigueur que nous à délimiter l'acception d'un terme; il n'y a pour s'en convaincre qu'à se rappeler les variations de sens d'un mot comme τάξις dans notre seul texte [1] ou encore la définition si élastique de la tactique attribuée par Élien [2] à notre auteur: ἐπιστήμην πολεμικῶν κινήσεων. Ce manque de précision aboutira d'ailleurs à l'usage tardif qui permettra, par exemple, à Jean Lydus d'employer πολιορκητικά d'une façon à peine moins large que s'il eût dit πολεμικά. Dans ces conditions, ne peut-on concevoir que le mot, chez Énée, signifie quelque chose comme « notes sur le siège des villes », expression assez vague pour convenir au présent traité?

Plan de l'ouvrage. Vu sous cet angle, son plan ne laisse pas de ressortir avec une certaine netteté :

Introduction Importance de la défense; sa complexité.

1re *Partie* Mise sur le pied de guerre de la ville (I-VII) :

formation de la milice (I), choix des emplacements à faire garder et répartition des hommes, sur le plan normal (II) et sur le plan accéléré (III). Comment reconnaître les siens et leur transmettre les indications nécessaires (IV-VII).

2e *Partie* Mise sur le pied de guerre du territoire (VIII-XVII) :

mesures préventives pour tenter d'éviter la guerre, mesures diverses pour organiser le pays en vue de la guerre, réglementation des mercenaires (VIII-X). Explications sur quelques-uns des points qui viennent d'être énumérés : les conspirations, comment les déjouer et les prévenir en évitant le mécontentement (XI et XIV); conduite à tenir envers les alliés et les mercenaires (XII-XIII); les rassemblements qui peuvent devenir dangereux (XVII); la contre-offensive et l'organisation des expéditions de secours (XV-XVI).

1. Cf. Barends, *Lexicon Aeneium*, s.v. τάξις.
2. *Tactica Theoria*, III, 4.

3e *Partie* Organisation de la résistance dans une ville mise sur le pied de guerre (XVIII-XXXI) :

fermeture des portes (XVIII-XX); postes de garde, gardes de nuit, tours de garde, relèves, etc. (XXI-XXII); sorties secrètes contre l'ennemi pendant la nuit (XXIII); mots de passe, contre-signes, rondes et signaux qui les remplacent (XXIV-XXVI); paniques, dispositif pour la garde des portes lorsque l'on craint une panique, méfiance spéciale à l'égard des ruses possibles pour les faire ouvrir (XXVII-XXVIII); autres ruses pour le trafic des armes (XXIX-XXX); toutes les espèces de messages secrets (XXXI).

4e *Partie* L'assaut (XXXII-XL) :

mesures de protection, destruction des machines de guerre; l'incendie, comment le provoquer ou s'en défendre; comment repousser les échelles; contre-mines et mines (XXXII-XXXVII); défense en cas d'assaut régulier ou d'incursions d'ennemis par petits groupes (poursuites individuelles) (XXXVIII-XXXIX); comment pallier l'insuffisance numérique des défenseurs (XL).

Venaient ensuite plusieurs paragraphes sur le rôle de la marine dans la défense d'une ville et, sans doute, une assez brève conclusion.

A l'intérieur de ces quatre parties, les chapitres [1] nous paraissent quelquefois distribués un peu au hasard. Énée n'a pas de grandes qualités littéraires, et le souci de la clarté n'a pas su l'empêcher de se mettre de temps en temps à la place du traître ou de l'assaillant, alors que son point de vue est normalement celui du défenseur [2]. Ces volte-face de l'auteur sont déconcertantes; du moins nous semblent-elles renforcer l'hypothèse qu'il n'a jamais écrit de traité sur l'attaque des villes.

1. La division en chapitres, comme il sera dit plus loin, p. XXXII-XXXIII, ne remonte pas à l'auteur.

2. Par exemple : XVIII, 22, précautions à prendre en ouvrant traîtreusement une porte de ville; XIX, façon de scier une barre; XXIII, sortie secrète pour introduire l'ennemi auquel on livre la ville; XXVII, façon de créer les paniques; XXXI, messages secrets; XXXIII et XXXV, moyens d'incendier les machines et formule de feu artificiel; XXXVII, travaux de sape.

Lorsqu'un sujet doit être examiné sous plusieurs angles, Énée ne se soucie pas davantage de s'y placer successivement, en suivant un ordre logique, selon les règles de la bonne composition littéraire. Plus simplement, il reprend le sujet chaque fois qu'il a l'occasion d'y ajouter de nouvelles considérations. Ainsi, au chapitre V, il délimite les catégories de citoyens dans lesquelles il faut chercher les gardiens des portes, parce qu'il traite du recrutement de l'armée; aux chapitres XVIII et XIX, il revient longuement sur l'importance de leur rôle, dans le cadre des précautions à prendre pour assurer efficacement la garde de la ville; au chapitre XXVIII, il revient encore une fois sur la surveillance des portes à propos des paniques. De même, il consacre aux mercenaires un paragraphe du chapitre XII (leur proportion par rapport aux citoyens) et le chapitre XIII (comment assurer leur entretien et leur logement), mais on trouve dès le chapitre X, qui traite de l'organisation du pays en vue de la guerre, le règlement d'un camp de mercenaires, et dans le chapitre XXII (points de garde et sentinelles) la punition à infliger à ceux d'entre eux qui abandonnent leur poste. Théoriquement, cette dispersion est fautive, mais il n'est pas prouvé que, du point de vue pratique, le seul qui intéresse Énée, elle soit regrettable. Elle souligne en effet l'interdépendance de questions qui, traitées séparément, risqueraient de paraître moins liées qu'elles ne le sont en réalité. Ce décousu dans la composition nous paraît aller de pair avec les répétitions qui alourdissent le style. Notre tacticien enfonce littéralement dans la tête de son lecteur les notions qui lui paraissent capitales, par exemple celles de rapidité et d'action secrète, d'ailleurs intimement liées (XVI, 11; XVIII, 19; XXII, 6 et 19; XXIII, 11; XXVIII, 5; XXXVII, 6), de même qu'il répète inlassablement ses exhortations à la méfiance et à la prévoyance en toutes circonstances.

Il est en revanche difficile d'expliquer d'après quelles règles notre auteur place ses transitions, qui ne nous paraissent pas coïncider avec les grandes articulations du texte. L'une est indiquée en XXI, entre un renvoi aux *Préparatifs de guerre* (dépôts et approvisionnements) et la

mise en place des sentinelles; une autre en XXVIII, entre les ruses pour obtenir l'ouverture des portes et celles qui permettent l'importation clandestine des armes; une troisième, enfin, en XL, entre un nouveau renvoi aux *Préparatifs de guerre* (pénurie de blé et d'eau) et les explications annoncées sur l'organisation de la marine. C'est là, sans doute, simple insouciance de la part d'un écrivain dont le but, encore une fois, n'était pas littéraire. Il convient aussi de remarquer que plusieurs de ces anomalies, cette dispersion d'un sujct au hasard de divers chapitres, ce passage du point de vue de la défense à celui de l'attaque, auxquelles on peut ajouter l'emploi dc chapitres-tables des matières pour résumer un livre antérieur (en VIII et XL, par exemplc) ou en annoncer un futur (comme en XXI, 2), se retrouvent chez les tacticiens des époques postérieures. Fait plus surprenant encore : on peut en dire autant de bizarreries de pure forme, choquantes pour le goût littéraire, telles que ces tournures maladroites qui donnent une recette générale en partant d'un souvenir précis de l'auteur, si bien qu'une phrase commencée à l'aoriste ou à l'imparfait par référence à un cas réel dans le passé s'achève à l'infinitif (XVIII, 3) ou à l'impératif (XXXIX, 6-7). Il y a là sans doute un désir de garantir l'efficacité de la recette en l'appuyant sur un exemple authentique, de même que les particularités du plan s'expliquent par le souci d'être exhaustif et de donner des conseils faciles à suivre et à retenir. Et ce désir devait s'imposer impérieusement aux spécialistes de l'art militaire, puisque le compilateur qu'on désigne par le nom d'Héron de Byzance insère dans le προοίμιον de sa *Poliorcétique* un éloge de ces mêmes défauts, éloge circonstancié et placé sous le patronage des plus grands noms [1]. Il y affirme la nécessité absoluc, en de tels traités, des redites, des explications complémentaires données sur un sujet à propos d'un autre, du mélange intime de conseils pour l'établissement des sièges et pour l'organisation de la résistance, car, déclare-t-il, ces deux contraires forment une

1. Voir Héron de Byzance, d'après Athénée le Mécanicien, Philon de Byzance et d'autres, cités dans le texte (Wescher, p. 200-204). Le passage entier est à relire à propos d'Énée.

science unique : οἱ τὰ πρὸς πολιορκίαν καθόλου ἐπιστάμενοι ὀρθῶς καὶ τὰ ἀντικείμενα ἴσασι, τῶν δὲ ἀντικειμένων μιά ἐστιν ἐπιστήμη.

En rapprochant du texte d'Énée cette curieuse préface, il apparaît qu'elle consacre toute une tradition, et que ce que les éditeurs modernes ont considéré comme des travers ou des taches découle en réalité des lois d'un genre qui se veut expressément distinct d'un genre littéraire, et soumis à d'autres règles que celles de la rhétorique [1].

Intérêt de l'œuvre.

Beaucoup de problèmes se posent donc autour de cette œuvre d'Énée, mais son intérêt nous paraît hors de discussion. Ce n'est pas le lieu de poser ici les questions de langue et de grammaire qui ont été soulevées, non sans raison, maintes fois auparavant. Qu'il nous suffise de signaler leur existence [2]. Mais on peut dire qu'Énée retient l'attention autant par ce qu'il suggère que par ce qu'il dit et par l'image qu'il donne, involontairement, de lui-même et des armées grecques.

Certes, notre auteur ne se trahit guère. On aimerait saisir, dans les exemples historiques qu'il prodigue, au moins un reflet de ses opinions politiques, mais jamais il ne manifeste de préférence, ni pour « le peuple » ni pour « les riches »; il sait, en effet, que, l'adhésion à un parti n'étant pas toujours totale ni définitive, il convient de se méfier de ses amis, qui ne le sont peut-être qu'en apparence ou pour un temps [3]. Il ne brille pas non plus par la sensibilité ni par son aptitude à saisir l'aspect humain d'un événement; il raconte le massacre des Argiens aussi froidement qu'une cérémonie se déroulant selon un programme

1. La présente traduction s'est efforcée, en conséquence, de garder fidèlement l'allure relâchée, à la fois lourde et cahotante, du style. Énée s'est forgé une langue technique, qui doit être acceptée comme telle.

2. Voir l'étude la plus récente, celle de B. A. van Groningen, *Le vocabulaire d'Énée le Tacticien*, dans *Mnémosyne*, 3e série, t. VI, 1938, p. 329-334, et, pour une bibliographie sur ce sujet, le *Lexicon Aeneium* de Barends.

3. Voir I, 7 et la note 1, p. 3.

prévu, concluant, qu'« il ne faut pas manquer de prévoir de tels complots » (XVII, 4), et le danger que peut courir une sentinelle avancée tombant aux mains des ennemis l'incite seulement à recommander de ne pas lui donner le même mot d'ordre qu'à ses camarades de garde dans la ville, pour qu'en cas de torture elle ne puisse rien révéler (VI, 7). Mais cette impassibilité de technicien suffit à évoquer le personnage qu'il fut sans doute, assez fruste, sans scrupule, mais non sans habileté ni sans une connaissance des hommes acquise en bien des régions et sur maints théâtres d'opérations. A la différence de ses successeurs, il ne fut ni un architecte, ni un philosophe, mais un officier suffisamment psychologue pour prévoir toutes les défaillances, depuis celles du père dont les enfants sont les otages qu'on abandonne finalement à la vengeance de l'ennemi jusqu'à celles du gardien des portes qui trahit pour de l'argent. Son devoir était de les prévenir; il semble l'avoir accompli sans faiblesse, mais sans brutalité particulière; lorsque l'intérêt supérieur des armes le permet, il fait même preuve d'indulgence envers chacun, fût-ce l'humble sentinelle qui s'endort à son poste, sauf peut-être envers ce chef qu'il dut être, puisque ses instructions en tracent un portrait si complet, ce chef conscient exclusivement de ses responsabilités, vigilant jusqu'à la méfiance, dur à la peine, audacieux quand les circonstances l'exigeaient, rompu, d'autre part, aux difficultés du métier et plus près, entre les différents types de stratèges, de Charès, qu'il cite, que de Timothée, que d'ailleurs il ne cite pas.

Les troupes qu'Énée manie ne sortent pas moins vivantes des pages de ce traité si sec d'apparence. Mélange de citoyens à peine militarisés et de mercenaires tenus en suspicion, elles ne connaissent guère, en fait, la discipline, si rigoureuse soit-elle en théorie, et le premier mouvement de chacun en cas d'alarme — nous l'avons déjà dit — est de se précipiter vers ses biens, ou même, s'il s'agit d'une alerte nocturne, de courir n'importe où, dans une parfaite confusion que les cris des hommes et les aboiements des chiens rendent assourdissante. Mais ce soldat qui va prendre la relève avec ses couvertures sous le bras et ses provisions

dans un panier, cette armée dont les dépôts sont si insuffisants que les frondeurs doivent secrètement, de nuit, récupérer les projectiles qu'ils ont lancés de jour, est capable, à l'heure H, d'une trouvaille ou d'un coup d'audace qui rétablira la situation. Cette astuce, cette énergie, inconsciemment voilées, dans les circonstances normales, sous la bonhomie des apparences, c'est l'éternel miracle grec, c'est ce qui, éternellement, manquera aux « barbares ».

D'autres aperçus nous sont donnés, au hasard d'une prescription relative à la surveillance des étrangers, au trafic des armes ou à la discipline des mercenaires, sur la vie quotidienne au temps du Tacticien. Aperçus trop brefs, malheureusement, pour être vraiment révélateurs; mais nous sommes trop pauvres en documents d'histoire économique pour pouvoir les négliger, quelque incomplets qu'ils soient.

L'intérêt stratégique de notre traité est à peu près exclusivement historique, ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'il s'agit des premiers essais connus en ces matières. Tantôt, les solutions proposées par Énée sont fort simples et presque grossières, par exemple répandre des essaims de guêpes ou d'abeilles dans les ouvrages de mine de l'ennemi pour faire fuir les sapeurs, ou remplacer les voyelles par un nombre convenu de points dans les messages chiffrés. Tantôt, elles sont exagérément compliquées et témoignent de la subtilité grecque, qui multipliait les difficultés comme elle se délectait dans les intrigues; le meilleur exemple en est le système de signalisation contre lequel Polybe se déchaîne non sans raison, en X, 44. Mais, dans les deux cas, elles sont fort éloignées de ce qu'enseignent les manuels militaires d'aujourd'hui. Il ne faut pas s'en étonner, répétons-le : on doit bien plutôt admirer que, l'art de la guerre étant, au fond, un de ceux dont les buts sont les plus immuables, les procédés énumérés dans la *Poliorcétique* se soient conservés presque sans changement jusqu'à l'invention de l'artillerie[1] et se retrouvent encore, après avoir subi les modifications nécessaires, jusque dans les systèmes

1. Voir par exemple, C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, 2e édit., 2e partie, t. 2, Paris 1932, p. 470 et suiv.

de défense couramment employés de nos jours. La surveillance des hôtels, les passeports, la surveillance des étrangers et, le cas échéant, leur expulsion, le *black out* avant certaines manœuvres et le couvre-feu ordinaire, l'interdiction des rassemblements, toutes ces mesures concernant la population civile sont déjà indiquées par notre Tacticien. On y trouve aussi les premiers dispositifs d'où sont sortis les moratoires, l'importation dirigée, le contrôle des armes, tous les systèmes de signalisation et de messages chiffrés, la censure, les commandos, les transports rapides de petits contingents par avions ou camions, et des trouvailles aussi diverses que l'utilisation des chiens policiers, la guerre microbienne et le repérage par le son. De toutes ces pratiques annexes de la science militaire, Énée le Tacticien n'a fourni que les linéaments, c'est vrai, mais il lui en revient la part de l'inventeur, ou à tout le moins du premier assembleur. L'atomisme de Leucippe et de Démocrite n'est pas non plus celui de nos savants modernes, mais il le contenait en germe.

A.-M. B.

II

LA TRANSMISSION DU TEXTE

Le texte de la *Poliorcétique* d'Énée le Tacticien n'est connu que par un seul prototype du xe siècle, auquel il faut joindre ses quatre apographes, du xvie siècle[1]. Mais le traité, dans la basse antiquité, avait été utilisé assez largement, avec d'autres sources, dans une compilation aujourd'hui perdue. Par cette voie, des morceaux adaptés d'Énée sont entrés dans des compilations ultérieures. Passés de main en main, au prix de vicissitudes qu'on peut sup-

1. A. Dain, *Les Manuscrits d'Énée le Tacticien*, dans *Rev. des Ét. Grecques*, t. XLVIII, 1935, p. 1-32. J'ai complété et retouché cette étude dans plusieurs travaux ultérieurs, qui seront signalés.

poser, ces développements ont prolongé le souvenir d'Énée jusqu'aux dernières décennies du xe siècle. On trouvera, à la suite de notre édition, ce qui a pu survivre du plus important de ces textes.

1. LE LAURENTIANUS LV-4, M.

Le manuscrit. Connu de longuc date[1], le manuscrit de la Laurentienne LV-4, coté M dans les éditions d'Énée, est le plus précieux de nos recueils de stratégistes. C'est un témoin insigne de la production manuscrite grecque. Je l'ai examiné longuement à deux reprises, en octobre 1931 et en mai 1935. Depuis cette date, j'ai acquis les photographies d'une bonnc part des textes contenus dans le recueil. J'ai rédigé sur ce volume, en plusieurs chapitres, une notice dactylographiée qui n'a pas été publiée.

Le volume contient, encadrée par des opuscules de Constantin VII Porphyrogénète, la copie de trois corpus distincts de traités de stratégistes : un corpus de tacticiens d'époque byzantine, un corpus de tacticiens anciens — c'est celui qui nous intéressc —, un corpus d'œuvres militaires de l'empereur Léon VI le Sagc[2].

1. La première étude imprimée consacrée à notre manuscrit a plus de deux cents ans : A.-M. Bandini, *Epistola de celeberrimo codice Tacticorum Bibliothecae Laurentianae*, Florentiae, 1761. Cette étude a été reprise par Bandini dans son *Catalogus codicum manuscriptorum graecorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, Florentiae, t. II, 1768, col. 218-238.

2. Quoiqu'il ait été écrit avec une étonnante unitć, lc *Laurentianus* LV-4 résulte d'une conception qui s'est développée successivement. Ces accroissements successifs du plan sont faciles à déceler dans le cas du deuxième corpus. Bien mieux, la matière militaire paraissant ćpuisée avec ce deuxième corpus, on avait joint aux traités de tactique ancienne deux courts morceaux erratiques : paraphrase dc l'*Enchiridion* d'Épictète et *Introduction* à l'*Enchiridion* christianisé (j'ai publié cette *Introduction* dans les *Mélanges Diès*, Paris, Vrin, 1956, p. 61-68). La copie du troisième corpus, consacré aux œuvres militaires de Léon VI, n'a été entreprise qu'alors que le volume semblait avoir trouvé sa fin.

L'ouvrage a été écrit tout entier par un seul copiste, calligraphe de métier à la plume distinguée. Ayant eu à parler à maintes reprises du *Laurentianus* LV-4, je suis arrivé à cette conclusion que « notre volume était certainement postérieur à l'avènement de Constantin VII, et sans doute antérieur à sa mort. Ceci nous mène aux environs de 950 ». J'ai d'autre part émis l'hypothèse « que le volume avait été écrit dans l'entourage même de l'empereur, voire sur son ordre »[1]. De ce qui n'était qu'une hypothèse, J. Irigoin a naguère donné une brillante démonstration, rattachant le *Laurentianus* LV-4 « à un groupe de manuscrits du scriptorium impérial »[2] que l'empereur Constantin VII Porphyrogénète avait établi dans le palais même.

Le corpus de tactique ancienne placé en position centrale dans le *Laurentianus* LV-4 comprend d'abord les cinq traités d'Asclépiodote, d'Élien, d'Énée, d'Arrien, d'Onésandros[3], puis la *Rhetorica militaris*, enfin les fragments du livre VII des *Cestes* de Jules Africain. La *Poliorcétique* d'Énée, qui nous intéresse ici, occupe les folios 159^{v}-181^{v}. Elle fait suite au traité d'Élien, la *Tactica Theoria*. Par suite d'une bévue insigne, on a mis en tête de la *Poliorcétique* d'Énée un titre qui rappelle le nom et l'œuvre d'Élien : Αἰλιανοῦ τακτικὸν ὑπόμνημα. Au contraire, à la fin de l'ouvrage, en manière de colophon, on lit le vrai titre de l'œuvre d'Énée : Αἰνείου πολιορκητικά, auquel on a ajouté cependant la mention de l'erreur du début : ἢ Αἰλιανοῦ, καθὼς ἡ ἀρχή. On explique mal cette confusion.

Les titres ou sous-titres de chapitres qu'on lit dans la tradition — et qui ne sont pas toujours parfaitement placés — ne remontent pas à l'antiquité. Ce sont, au point de

1. En dernier lieu, *Histoire du texte d'Élien le Tacticien*, Paris, 1946, p. 185, j'ai écrit : « je ne serais pas éloigné de croire que la confection du *Laurentianus* est due à une entreprise de caractère officiel, à laquelle l'empereur ou son entourage ont pu prendre part ».

2. J. Irigoin, *Pour une étude des centres de copie byzantins*, II, dans *Scriptorium*, t. XIII, 1959 ; v. p. 177-181.

3. L'état de conservation de ces textes varie considérablement d'un traité à l'autre.

départ, des sortes de manchettes de lecture, placées sans doute en marge. On les retrouve dans la plupart des traités techniques, et notamment chez tous nos tacticiens.

Conditions de copie.

Il est probable qu'au moment où il lui confiait le soin de copier les cinq auteurs du corpus de tactique ancienne, l'empereur Constantin VII donna au scribe qu'il employait une suite de traités qu'il avait recueillis au cours de recherches méthodiques, traités encore écrits dans l'ancienne écriture de librairie. Il y eut translittération directe de vieux modèles dans la nouvelle écriture, la minuscule. L'affaire, en tous cas, ne saurait être contestée pour la *Poliorcétique* d'Énée.

Si soigneux que fût le scribe, en effet, il est difficile d'imaginer copie faite dans de plus mauvaises conditions, cela en raison du mauvais état de conservation du modèle. Cet exemplaire ancien retrouvé, écrit dans une onciale négligée souvent proche d'un tracé cursif, était gravement altéré : des trous multiples avaient fait perdre de petits morceaux de texte, la ponctuation était médiocre, l'accentuation gravement déficiente, sinon totalement absente. Quant au texte lui-même, il s'était altéré de copie en copie, dans des conditions qu'on précisera plus loin, et n'avait jamais été l'objet d'aucune revision.

Le copiste du *Laurentianus* s'acquitta de sa tâche avec scrupule, copiant servilement son modèle, ainsi qu'on le lui avait demandé. Il surmonte d'un signe particulier (une sorte de petit sigma à trois branches) les formes multiples qu'il ne sait reconnaître. Sur les termes qui lui paraissent douteux, il se garde de porter l'accentuation. Il laisse des blancs correspondant aux lacunes visibles sur son modèle. Nous avons une sorte de figuration en minuscule de l'ancien exemplaire en onciale. Est-ce à dire que notre scribe n'ajouta pas lui-même de nouvelles erreurs? Plusieurs de celles qui lui incombent personnellement sont assez faciles à déceler.

Mais on ne comprendra bien ce cas, presque unique dans l'histoire des textes, de dommages profonds et progressifs,

que si l'on essaie, tant bien que mal, de dissocier les différentes couches d'altérations.

État antérieur du texte. Sorti de la plume d'Énée vers le milieu du IVe siècle avant J.-C.[1], le plus ancien à tout prendre des traités d'art militaire n'eut pas la notoriété que sa qualité eût dû lui conférer. Nos traités techniques furent peu copiés dans l'antiquité. On observera qu'on n'a retrouvé aucun reste de papyrus d'aucun des stratégistes grecs. Encore est-il que toute l'œuvre d'Énée, en dehors de la *Poliorcétique*, a disparu complètement; et notre traité lui-même est mutilé du dernier chapitre, consacré aux affaires maritimes.

Pour Élien et pour Arrien, Énée n'est plus qu'un nom. Seul Polybe semble avoir eu connaissance d'au moins quelques morceaux de notre auteur[2].

Pour la période ancienne, qui a duré plusieurs siècles, le texte d'Énée a dû connaître quelques altérations primaires, dont quelques-unes peuvent encore se déceler. Par exemple, la confusion de ΛΛ avec M (ἀλλά pour ἅμα) remonte évidemment à un type très ancien d'écriture (XXII, 17)[3].

Le siècle des Antonins marque le retour aux études de technologie, comme du reste à toute la philologie. C'est dans la seconde partie du IIe siècle que nous pourrions situer un papyrus d'Énée dont certaines structures se laissent entre-

1. Je serais beaucoup plus réservé qu'autrefois sur l'hypothèse selon laquelle notre *Poliorcétique* ne serait qu'une adaptation d'Énée faite par Cinéas. Voir plus haut, p. XVIII-XIX et plus bas, p. XLII, n. 3.

2. Voir ces *Testimonia*, p. LXI-LXIII de notre édition.

3. Certaines fautes peuvent remonter à des états très anciens, maintenus en dépit des usages nouveaux. Ainsi ἰσχυραὶ σκευασίαι (XXXIV, 1) dans M, au lieu de ἰσχυρᾷ σκευασίᾳ peut refléter un état ancien où l'iota muet, qui devait disparaître rapidement de l'écriture des papyrus, était encore adscrit au datif (ΙϹΧΥΡΑΙ ϹΚΕΥΑϹΙΑΙ). De même ῥᾴιως (XXXIV, 1) paraît reposer sur ΡΑΙ⟨ΔΙ⟩ΩϹ.

voir. Un *volumen* de la *Poliorcétique* présentait des lignes de 10 à 12 lettres, pour des colonnes de texte de 20 à 25 lignes. L'altération aux extrémités de certaines colonnes de texte, du fait de l'humidité ou pour toute autre raison, avec retour périodique de ces accidents rapprochés, indique un type d'édition qui s'est développé vers cette époque. Aucun effort ne paraît avoir été fait pour réparer ces altérations.

Plus nette est la forme que semble avoir revêtu un autre papyrus, issu du précédent, exemplaire qu'on pourrait situer de façon très approximative vers l'an 400. Cette fois les lignes sont beaucoup plus longues et atteignent chacune une vingtaine de lettres. Il semble que ce nouveau document ait déjà pris la forme de *codex*, substituée à celle de *volumen*.

On constate, par exemple, aux paragraphes 17/18 du chapitre XXXI, une chute gratuite de vingt lettres : στοιχεῖα· διαμνημόνευε. Le texte est restitué d'après le passage parallèle de l'*Apparatus Bellicus*. Aucun philologue, sans cet apport latéral, n'aurait été capable de mesurer l'importance de l'accident atteignant la fin d'une phrase et le début d'une autre, et encore moins de combler la lacune. On doit admettre que l'état lacuneux de notre texte repose sur l'erreur d'un copiste ultérieur, omettant, sans qu'aucune raison philologique intervînt, une ligne entière de l'exemplaire que je m'efforce de décrire.

La périodicité de certains accidents nous permet — à la suite d'un raisonnement sans doute subtil — de supputer l'étendue d'une page de ce papyrus. Un bon exemple peut être tiré des paragraphes 24 et 26 du même chapitre XXXI. Deux accidents semblent se répondre l'un à l'autre, ayant entraîné chacun la perte de quelques lettres. On a : § 24, περὶ Ἴλιον ⟨...⟩ ἄνθρωποι et § 26, ἐμφάνισαι ⟨ἐτεχν⟩ά-ζετο [1]. Il semble qu'il s'agisse d'un même accident attei-

1. Le dernier mot a été reconstitué par conjecture, mais un petit espace blanc laissé dans M avant -άζετο montre dans la copie du xe siècle la trace manifeste de l'accident matériel. Au contraire, la chute de ὧδε, deux mots après ἐτεχνάζετο, répond, elle, à un accident classique de copie.

gnant, l'un le recto, l'autre le verso d'un feuillet du papyrus — et c'est ce qui induit à penser qu'il s'agit d'un *codex* et non d'un *volumen*. Si l'on mesure la distance des deux accidents, on conclut — avec toutes les réserves d'usage — que le papyrus perdu ici reconstitué présentait à la page 21 ou 22 lignes d'une vingtaine de lettres chacune [1].

Un nouvel état du texte nous est fourni par un nouveau témoin, issu à son tour du précédent, et offrant un type plus évolué de la technique du livre ancien, avec une mesure d'environ 25 lettres à la ligne. Ce type de document à la ligne un peu plus longue s'est développé à partir du ve siècle. Aux paragraphes 7-8 du chapitre XVIII, on a deux lignes successives affectées de lacunes comparables : ἀνοιχθῇ ⟨ἡ πύλη⟩ et ἐν πόλει ⟨·····⟩. Peut-être s'agit-il d'un accident survenu à un coin de page [2].

C'est cet exemplaire qui, à mes yeux, s'est conservé jusqu'au xe siècle et a été fourni comme modèle au scribe employé par Constantin Porphyrogénète. Qu'il s'agisse encore d'un document sur papyrus et non sur parchemin, je l'infère du nombre considérable d'accidents légers, perte de quelques lettres par exemple. Ce genre d'accidents, normal dans le cas d'un vieux papyrus, s'explique mal s'il s'agit d'un texte sur parchemin.

État du texte dans le manuscrit M.

Le texte de la *Poliorcétique* recueilli dans le manuscrit M est un des plus corrompus qu'on puisse imaginer. Cela tient aux conditions spéciales de transmission qui ont été décrites.

Recueilli d'une suite de papyrus dont on a essayé de situer et de dater les trois derniers exemplaires, le texte de la *Poliorcétique* n'a été l'objet d'aucune de ces recensions qui assurent périodiquement aux ouvrages de lecture

1. Au chapitre XVIII, la chute d'un mot après στυράκιον ἢ... § 10, et celle d'un autre mot après συμβάλλεται... § 13, offrent un retour d'accidents correspondant à une page de 22 lignes d'une vingtaine de lettres.

2. La distance d'une lacune à l'autre est de 24 lettres.

courante — au prix de corrections plus d'une fois discutables — un caractère de lisibilité certain. Les fautes se sont accumulées les unes après les autres, sans qu'on ait pris soin de faire les corrections les plus élémentaires. Que le copiste du manuscrit M se soit contenté de marquer par des blancs les lacunes apparentes du modèle et d'indiquer par des signes les mots qui lui paraissaient corrompus marque bien l'état d'altération du texte recueilli.

Ce qu'il y a de singulier dans le cas de la *Poliorcétique*, c'est que la très grande majorité des fautes relevées en est restée à l'état primaire, sans évolution ni tentative de correction. Cela va de la simple chute de lettres, ἅπα πάντας[1] pour ἅπα⟨ξά⟩παντας (XXII, 9) à la confusion de prononciation, ἑταίρους pour ἑτέρους (XVII, 1), en passant par le saut du même au même εισπουσιν [2] au lieu de εἰσπ⟨ίπτ⟩ουσιν (XXXII, 3).

Par leur nature, ces fautes primaires sont toutes de type très classique : chute de petits mots (article, particule, conjonction, négation[3]), erreur d'accord au participe, confusion des finales -ον et -ων, faute de prononciation, comme στιππύων au lieu de στυπεῖον (XXXIII, 1). La faute la plus ordinaire est la confusion des mots : κρηναίους au lieu de Κυρηναίους (XVI, 14), ἑτέροις au lieu de ἑκατέροις (XVI, 20), κλίνην au lieu de κρήνην (XVIII, 20), ψῆφον au lieu de ψόφον (XXV, 2), ἐγέγραπτο au lieu de ἐνέρραπτο (XXXI, 32), ποιητέον au lieu de πονητέον (XXXI, 35), ἀλήθειαν au lieu de ἀήθειαν (XXXVIII, 3), etc. Les pures contrepéteries ne manquent pas : πολῖται pour ὁπλῖται (XV, 5), συνελθόντες pour συνεθέλοντες (XXIII, 8), προσοδίας pour προδοσίας (XXXI, 8).

Quelques cas sont plus complexes, combinant la confusion des lettres avec la confusion des sons, pour arriver à une erreur de mots : on écrit πώματος pour στόματος

1. Le copiste de M a laissé un blanc entre les deux tronçons de mot.

2. Le scribe, ne reconnaissant pas le mot, s'est gardé de l'accentuer.

3. On en rencontre cinq exemples dans les douze dernières lignes du chapitre XXII.

(XXXI, 11), ἐν ἀγγείοις devient ἐναντίως (XXXV, 1)[1]. On arrive à la faute presque évoluée : σπανιώτατα au lieu de ἐπάνω ταῦτα (XXXVII, 9). Dans le cas de ὥτῦς αωσ (*sic*) pour ὡσαύτως (XXXI, 14), il y a eu confusion totale de l'ordre des lettres, dont certaines, dans le modèle, devaient être écrites au-dessus de la ligne.

Toutes ces fautes, pour nombreuses qu'elles soient, sont en principe passibles d'un nettoyage facile par un homme de métier. Casaubon s'y est appliqué le premier, avec la maîtrise qu'on pouvait attendre de sa part.

Mais il y a dans notre texte un type de faute moins facilement réparable. Il s'agit de toutes ces lacunes de moyenne longueur, dues parfois aux négligences du copiste, mais nées le plus souvent de l'état d'altération des papyrus successifs, victimes des injures du temps. Les premières de ces lacunes sont dues le plus souvent au saut classique du même au même. Si nous n'avions pas eu le texte parallèle d'Hérodote, suivi ici par Énée, nous n'aurions jamais imaginé qu'il faut écrire ἀποστῆναι après σημῆναι, au paragraphe 28 du chapitre XXXI. Mais les lacunes dues à des accidents matériels sont encore plus difficiles à combler, et même à déceler : nous n'avons ici ni le soutien que procure le mètre ou un rythme de prose savante, ni celui qui peut venir de textes parallèles[2]. Que de fois n'est-on pas contraint à faire un aveu d'impuissance!

Quelle part revient, dans toutes ces altérations, au copiste même du manuscrit M? Il est, dans bien des cas, difficile de le déterminer. La leçon μήθ' au lieu de μὴ ὁ peut être imputable à notre scribe, mais aussi reposer sur une confusion très ancienne de l'ο et du θ (XXIII, 1). S'il est des fautes qui incombent au copiste employé par Constantin

1. Dans beaucoup de cas, on entrevoit le mécanisme de la faute. Dans l'exemple de στόματος, lu πώματος, il y a eu mélecture de l'initiale στ interprétée π, combinée fatalement avec la confusion de ο et de ω. Dans le cas de ἐν ἀγγείοις passé à ἐναντίως, il y a au point de départ la méleeture de Γ pour un Τ ; les autres confusions ont été concomitantes et ont abouti à un mot banal.

2. Ce sceours existe évidemment dans le cas où le texte d'Énée a été adapté par des compilateurs postérieurs. Voir plus loin, p. XLIII et XLVI.

Porphyrogénète, ce sont celles qui font penser à l'homme d'Église qu'était nécessairement un scribe du x[e] siècle : καθολικὴν au lieu de καθολκὴν (X, 12), ἀκολούθοις au lieu de καλάθοις (X, 26), etc.[1].

Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que les multiples fautes d'accent et les mécoupures avec mauvaise accentuation remontent à notre homme. D'un modèle en écriture ancienne, très sommairement accentué, le copiste de M tire trop souvent des leçons qu'il accentue de travers. Il écrira couramment ἣ au lieu de ᾗ (XXXII, 12, etc.), ὃν au lieu de ὄν (XXXI, 30). On lui imputera, par exemple, πόλει μιᾷ pour πολεμίᾳ (XVI, 4), ἐζομένη pour ἔξω μένῃ (XVIII, 3), κρύψαι ὡς pour κρυφαίως (XXIII, 11), εἰς ἀγρὸν pour εἰσάγων (XXIV, 4), τῶν δεδεμένων pour τῶν δὲ δεόμενον (XXXVIII, 4), δίσσας pour δ' ἴσας (XXXVIII, 8), πολυφερομένη pour πύλη φερομένη (XXXIX, 4), etc. Comme on le voit, la mauvaise coupure des mots lus dans l'original écrit normalement en *scriptio continua* s'accompagne d'ordinaire d'une corruption secondaire. Mais souvent aussi notre copiste se contentera de reproduire ce qu'il lit, sans accentuer[2] et en accompagnant souvent la leçon du signe de la corruption : ainsi απεωωενα (avec signe d'altération sur le second ω) au lieu de ἀπεωσμένα (XXIX, 7). On pourrait multiplier les exemples[3].

Au total, qu'elles remontent à la série de nos papyrus anciens, ou qu'elles soient dues au copiste de M, les altérations de la tradition manuscrite sont multiples, parfois incurables. On aurait tort de parer à ces difficultés comme ont fait certains, en recherchant partout dans notre texte des traces d'interpolation, souvent assez longues. Hercher notamment céda à ce travers, qui était à la mode de son

1. Si l'on ne craignait de forcer la note, on dirait que θεσσαλονικόν au lieu de θεσσαλόν (XXXI, 32) suggère l'idée d'un scribe ayant affaire avec Thessalonique.

2. Dans σμηλη (XVIII, 5), le copiste n'a pas reconnu la forme σμίλῃ.

3. La leçon ὅπου στῆναι (XXII, 7), au lieu de ὀπόστην est peut-être un arrangement instinctif de notre copiste, à qui ce terme pouvait ne pas être familier.

temps. Cela répond assez mal à l'idée que nous nous sommes faite sur les conditions de la transmission du texte.

Quant à l'idée exprimée par Lange [1], comme quoi le texte d'Énée, dans notre manuscrit, aurait été dicté à haute voix, — autre attitude de certains philologues — le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle nous paraît étrange. S'il est un texte dont on peut dire qu'il repose sur la transcription visuelle directe du texte du modèle, c'est bien celui de la *Poliorcétique* dans notre *Laurentianus*.

Histoire du manuscrit M. Quoique intéressant peu le problème proprement dit de l'édition du texte d'Énée, l'histoire du *Laurentianus* LV-4 mérite d'être retracée en quelques mots, vu l'importance exceptionnelle de notre documentation codicologique [2].

Le manuscrit, avons-nous dit, sort du *scriptorium* établi à Constantinople par Constantin VII Porphyrogénète. Le volume dut rester pendant longtemps dans la bibliothèque du Grand Palais, pour être transféré, après de longues années, dans la nouvelle bibliothèque impériale, à la Magnaure. Nous retrouvons le manuscrit en 1407 à Thessalonique, aux mains de Démétrios Lascaris Leontarès, d'une famille byzantine assez connue. Aux folios 253^v, 11^v et 12^r, ce personnage écrivit, à dater du 21 novembre 1407, une sorte de « livre de raison » de sa famille. Moins d'un mois après avoir écrit sa première notice, Démétrios Lascaris, emportant son volume, quitta Thessalonique pour Constantinople. Le journal de notre Grec s'arrête à la date du 16 janvier 1450, peu d'années avant la chute de la capitale de l'Empire.

Une quarantaine d'années après, nous retrouvons notre volume à Phères, en Thessalie. C'est là que Janus Lascaris en fit l'acquisition, sans doute au cours de l'été 1491. Quand Lascaris revint à Florence, il céda le manuscrit à Pierre de Médicis. Après la révolution qui chassa les Médi-

1. *De Aeneae Commentario poliorcetico*, p. 63-64.

2. Cette histoire a été racontée tout au long dans un chapitre du mémoire inédit que j'ai consacré à notre manuscrit.

cis de Florence, en novembre 1494, le manuscrit passa au couvent de Saint-Marc. Il fut racheté, en 1508, par le cardinal Jean de Médicis, le futur Léon X. Il passa au palais romain des Médicis, puis, après la mort de Léon X, en 1521, il fit retour à Florence, au cloître Saint-Laurent.

Depuis cete date, l'histoire du *Laurentianus* est celle de l'utilisation qu'en firent les philologues succcssifs. Ce n'est que vers le milieu du xviie siècle que l'attention des hellénistes s'attacha spécialement à notre volume. Tour à tour, Luc Holste et Emeric Bigot en prirent des copies partielles. En 1673, Jacques Gronov utilisa le *Laurentianus* pour les suppléments et corrcctions qu'il apportait au textc de la *Poliorcétique* que Casaubon avait publiée en 1609 [1]. Montfaucon signale le manuscrit en 1739, dans le tome I de la *Bibliotheca bibliothecarum* [2]. En 1745, Giovanni Lami tire du *Laurentianus* divers traités qu'il édite. Cela nous mène à la date de 1761, à laquelle Bandini publiait la notice imprimée qu'il consacrait au manuscrit de Florence. Depuis cette date, le *Laurentianus* est la mine inépuisable des recherches de divers philologues.

Au total, pour l'ensemble ou par morceaux isolés, le *Laurentianus* LV-4 a donné le jour à vingt-six manuscrits dont quatre intéressent le texte d'Énée. Nous parlerons plus loin de ces quatre témoins.

Le volume lui-même, vers la fin de l'époque byzantine, fut l'objet de graves déprédations, notamment arrachement de feuillets ou de demi-feuillets. Ces accidcnts n'intércssent pas le texte d'Énée. A une époque plus récente, deux folios (169 et 170) ont été troués et une partie du texte a disparu [3]. Heureusement, on peut à ces endroits se servir des apographes du xvie siècle, qui nous ont conservé la copie du texte intégral. Plusieurs endroits du *Laurentianus*, devenus difficilement lisibles, à cause de l'humidité, peuvent ainsi être restitués à l'aide de copies récentes.

1. *Supplementa lacunarum in Aenea Tactico*, Leiden, 1675.
2. Voir p. 334 E.
3. La chutc du développement final du traité d'Énée sur la poliorcétique maritimc est très antérieure au manuscrit M. Elle remonte sans doute à la basse Antiquité.

2. ADAPTATIONS ET PARAPHRASES[1]

Il ne semble pas que la *Poliorcétique* d'Énée ait été beaucoup pratiquée dans l'Antiquité. Nous tenons d'Élien[2] que Cinéas, l'ami de Pyrrhus d'Épire, avait, sans doute au début du IIIe siècle avant J.-C., fait un résumé de l'œuvre d'Énée[3]. Seuls certains passages du livre V de la *Mechaniche Syntaxis* de Philon de Byzance nous rappellent le texte d'Énée.

Le même Philon de Byzance, à en croire le témoignage de la *Mechaniche Syntaxis* (V, 102), avait écrit un traité sur la manière d'expédier secrètement les lettres, Περὶ ἐπιστολῶν τῶν κρυφαίως ἀποστελλομένων, qui devait, en plus d'un endroit, rappeler le long chapitre XXXI de la *Poliorcétique* d'Énée. Ce traité a disparu, mais des passages doivent s'en retrouver dans les *Strategemata* de Polyen.

Il est étonnant de constater que, malgré l'identité du sujet, il ne reste aucun souvenir direct d'Énée dans le traité perdu que j'ai appelé *Antipoliorceticum* (VIe s.?) et dont l'ordonnance peut être rétablie par ses deux adapta-

1. On lira, comme introduction à ce développement, un article fort utile de J.-R. Vieillefond, *Adaptations et paraphrases du Commentaire d'Énée le Tacticien*, dans *Rev. de Philologie*, 3e série, t. VI, 1932, p. 24-36.

2. Élien, *Tactica Theoria*, I, 2. (Voir p. LXI, les *Testimonia*.) En fait, ce renseignement vient de la *Techne* perdue, source commune d'Élien et d'Arrien (voir A. Dain, *Histoire du texte d'Élien le Tacticien*, Paris, les Belles-Lettres, 1946, p. 26-40).

3. Il y a trente ans, dans une étude sur *Les Manuscrits d'Énée le Tacticien*, *Rev. des Ét. Grecques*, t. XLVIII, 1935, p. 1-32, j'inclinais à croire que notre texte actuel de la *Poliorcétique* pouvait être la rédaction de Cinéas d'Épire. Aujourd'hui, après une longue pratique de l'histoire des textes grecs dans l'Antiquité, je ne reconnais dans notre texte aucun des signes qui marquent le résumé ou l'adaptation, et remplacer Énée l'Arcadien par Cinéas l'Épirote ne résout aucun problème. Qui veut connaître les marques du résumé ou de l'adaptation les trouve dans le texte de l'*Apparatus Bellicus* donné en appendice.

tions tardives, l'*Anonymus de obsidione toleranda* [1] et le *Mémorandum sur la défense des places* [2].

Diverses œuvres de la littérature des statégistes d'époque byzantine présentent des passages de la *Poliorcétique* d'Énée, tantôt très résumés et transposés, tantôt, au contraire, suivant d'assez près le texte du modèle. Il arrive qu'on puisse tirer parti de ces compilations pour restituer certains passages altérés du texte d'Énée.

Les Exercitationes.

La comparaison des chapitres XXI à XXXVIII du traité en partie reconstitué que j'ai appelé *Corpus perditum* avec certains développements de l'*Apparatus Bellicus*, textes dont il va être question plus loin, amène à supposer l'existence d'un traité plus ancien, source commune de ces deux adaptations tardives. Il s'agit d'une série de recettes, dix-huit en tout, empruntées à Énée, à Polyen et à Jules Africain [3]. J'ai donné le nom d'*Exercitationes* à cette compilation perdue qui avait retenu de la science militaire surtout des traits curieux. Le compilateur des *Exercitationes* avait fait subir d'assez profonds remaniements au texte qu'il avait retenu d'Énée le Tacticien. L'auteur du *Corpus perditum* semble avoir eu en main, pour sa paraphrase, une rédaction des *Exercitationes* un peu plus complète que celle qui a servi à l'auteur de l'*Apparatus Bellicus*. Il est difficile de donner une date précise à cette compilation perdue, qui semble avoir eu quelque vie avant de passer dans les adaptations ultérieures [4].

1. Éd. Hilda van den Berg, Lugduni Batavorum, Brill, 1947.

2. Éd. A. Dain, dans *Rev. des Ét. Grecques*, t. LIII, 1940, p. 123-136.

3. On trouvera cette démonstration aux pages 50-53 et passim de mon étude sur le *Corpus perditum*, dont il sera question plus loin.

4. La séparation entre le faisceau qui a fourni notre texte actuel de la *Poliorcétique* d'Énée et celui qui a été utilisé par l'auteur des *Exercitationes* pourrait bien être antérieure à l'an 400.

De epistolis secreto mittendis.

Du traité de Philon signalé plus haut, Περὶ ἐπιστολῶν τῶν κρυφαίως ἀποστελλομένων fut tirée une compilation ayant trait à la cryptographie militaire et à la correspondance secrète. On y avait mêlé quelques éléments provenant d'Énée le Tacticien.

Ce court traité *De epistolis secreto mittendis* est perdu, mais on peut en reconstituer le contenu, sinon le texte même, par la paraphrase qu'en a tirée l'autcur du *Corpus perditum.* Ce développement formait le ehapitre 39, où se lisaicnt seize anecdotes relatives à l'envoi secret des lettres. Les chapitres 51, 52 et 53 de l'*Apparatus Bellicus* présentent cinq morceaux de même genre qui, eux, remontent à Énée, mais par l'intermédiaire des *Exercitationes.*

L'Apparatus Bellicus.

De toutes les compilations intéressant la survie du texte de la *Poliorcétique* d'Énée, l'*Apparatus Bellicus* est de beaucoup la plus importante. La première source de cette compilation étant le livre VII des *Cestes* de Jules Africain, la mention initiale τάδε ἔνεστιν ἐν τῷ ⟨ζ'⟩ τῶν Ἀφρικανοῦ Κεστῶν, a fait croire à Thévenot, qui publia cc texte, que toute l'œuvre remontait à Jules Africain [1]. Les trois derniers éditeurs d'Énée, qui ont joint à leurs éditions les textes paraphrasés de la *Poliorcétique,* ne manquent pas de les attribuer à Jules Afrieain. Dans une démonstration magistrale, J.-R. Vieillefond a mis bon ordre à tout cela, et marqué la part qui revenait à chacun [2].

1. Melchisédech Thévenot, *Veterum mathematicorum opera,* Paris, Imprimerie royale, 1693, p. 275-316. En fait, dans cette magnifiquc publication, l'édition du pseudo-Africain n'était pas celle de Thévcnot (mort en 1692), mais celle de son continuateur, l'abbé de la Hirc. Cc dernicr avait simplement reproduit le texte de l'actuel *Parisinus gr.* 2435. C'est ce qu'on appelle publier un texte, non l'éditcr. A la fin du volume, p. 340-359, Jcan Boivin ajouta d'utiles notes avec dcs variantes provenant des *Parisini* 2441 et 2445.

2. J.-R. Vieillefond, *Jules Africain, Fragments des Cestes provenant de la Collection des Tacticiens grecs,* Paris, les Belles-Lettres, 1932.

Gabriel Naudé, dans son *Syntagma de studio militari* [1], avait donné le nom d'*Apparatus Bellicus* à cette collection de 77 chapitres [2] assez hétéroclites dont il avait pris connaissance dans les bibliothèques romaines. Nous avons, J.-R. Vieillefond et moi, repris cette ancienne appellation, pour bien marquer le caractère composite et la diversité des sources de la compilation byzantine.

Une première source de l'*Apparatus Bellicus* (ch. 1-30), correspond aux vingt chapitres qui constituaient le livre VII des *Cestes* de Jules Africain. La tranche suivante — et c'est celle qui nous intéresse puisqu'elle remonte en partie à Énée — est fournie par les *Exercitationes* (ch. 31-59). Viennent ensuite une adaptation du traité *De arcus usu* (ch. 60-62) [3], cinq passages, à peine modifiés, tirés de la seconde partie du *De re strategica* (ch. 63-67) [4], enfin une farcissure d'origine indiscernable de morceaux de basse qualité (ch. 68-77) [5].

Les chapitres remontant, par delà les *Exercitationes*, à la *Poliorcétique* d'Énée, portent, dans l'édition des *Veteres Mathematici*, les n°s 38, 45, 46 et 48-58 (y compris le n° 56 *bis*). C'est de beaucoup le morceau le plus important de la tradition des compilateurs d'Énée.

Quelque trente manuscrits fournissent le texte de l'*Apparatus Bellicus*. Trois prototypes sont à la base de cette tradition, tous trois très voisins. Ils dérivent d'un exemplaire perdu, déjà écrit en minuscule, que j'ai appelé *Mazoneus* [6]. Nos prototypes, tous trois d'une bonne époque

1. Rome, 1637. Livre II, chapitre IV, § 8, p. 520-521.
2. En réalité, il y a 79 titres. Les chapitres 56 bis et 72 bis portent un astérisque dans l'édition des *Veteres Mathematici*.
3. Éd. A. Köchly-W. Rüstow, *Griechische Kriegschriftsteller*, Leipzig, 1855, II, II, p. 198-209. Ce morceau semble antérieur au VIe s.
4. Même édition (*Des Byzantiner Anonymus Kriegswissenschaft*, p. 1-209; remarques, p. 311-335.)
5. Dans son état actuel, surtout si on tient compte des morceaux de la fin, l'*Apparatus Bellicus* ne peut guère remonter plus haut que la première moitié ou le milieu du Xe siècle.
6. Voir les chapitres XI et XII de mon étude sur l'*Histoire du texte d'Élien le Tacticien*, p. 203-240. Ces chapitres, après des

du XI[e] siècle, sont : *Scorialensis* Y-III-11, *Vaticanus gr.* 1164, *Barberinianus gr.* 276 (*olim* II, 97). L'*Apparatus Bellicus* fournit çà et là d'heureuses corrections au texte d'Énée[1].

Le Corpus perditum. Placé dans le temps de façon assez indécise, vers le début du X[e] siècle, sinon avant, le *Corpus perditum* est un ouvrage presque totalement perdu, mais dont on connaît les cinq sources et dont on possède deux paraphrases, l'une dans la seconde partie de la *Sylloge Tacticorum*, l'autre dans la troisième partie de la *Tactique* de Nicéphore Ouranos. Ces circonstances m'ont permis de reconstituer la suite des 87 chapitres que contenait le traité[2]. Ce dernier existait encore, au moins en partie, vers la fin du Moyen âge. Mais cinq courts chapitres (26, 28, 29, 31, 38) en ont été trouvés dans la marge du *Laurentianus* LXXV-6.

Deux courts morceaux de cette compilation remontent en dernier ressort à la *Poliorcétique* d'Énée. L'un est précisément le chapitre 31, πῶς δυνάμεθα σϐέσθαι πῦρ, dont le texte a été retrouvé, passé dans le *Corpus perditum* par l'intermédiaire des *Exercitationes* perdues[3]. Il s'agit de la manière d'« ignifuger », les parties qu'on veut défendre en les aspergeant au préalable de vinaigre. Le chapitre 38 du *Corpus perditum*, retrouvé au moins en partie, a traité de la préparation de feux à combustion spontanée. En dernier ressort, c'est un souvenir du paragraphe 1 du chapitre XXXIII d'Énée, mais plus éloigné de la source que le

variations antérieures, représentent le dernier état de mes recherches sur ce problème assez complexe.

1. Ainsi, la leçon προσπλάσσεσθαι au lieu de προπελάσσεσθαι (XXII, 25).

2. A. Dain, *Le « Corpus perditum »*, Paris, 1939, 77 pages, 1 pl. dépliante. Travail de pure ascèse philologique.

3. Ce morceau se lit encore dans Énée (XXXIV), dans l'*Apparatus Bellicus* (38), dans le *Corpus perditum* (31), en partie dans la *Sylloge Tacticorum* (70), dans la *Tactique* de Nicéphore Ouranos (104). Ce quintuple état d'un même texte est un fait assez rare, qui mérite d'être signalé. On trouvera les quatre paraphrases dans les *Excerpta*, à la fin du volume.

morceau précédent [1]. Le chapitre 39 de notre compilation, ὡς πέμπειν κρυφὰ τὰ γράμματα, est perdu. Par l'intermédiaire du traité *De secretis epistolis*, il pourrait présenter quelque écho du chapitre XXXI de la *Poliorcétique*.

La Sylloge Tacticorum. J'ai publié en 1938 le texte de la *Sylloge Tacticorum* [2], que d'aucuns continuent d'appeler la *Tactique inédite de Léon*. L'œuvre ne saurait être de Léon VI, mais elle pourrait avoir été composée à l'époque où vécut cet empereur. L'ouvrage comporte 102 chapitres. La seconde partie (ch. 55 à 102) est une paraphrase du *Corpus perditum* et par là une adaptation au second degré des *Exercitationes*.

Les traces qu'on y retrouve des restes de la *Poliorcétique* d'Énée y sont minimes. La description des procédés pour « ignifuger » le matériel y fournit le chapitre 68. Mais, par suite d'un accident [3], ce document ne se retrouve plus dans l'unique manuscrit de la *Sylloge Tacticorum*. Par suite du même accident, le développement du chapitre 74 de notre paraphrase sur les feux à combustion spontanée [4] se trouve réduit à sa seconde partie [5].

1. La comparaison du texte d'Énée (XXXIII, 1) avec celui de l'*Apparatus Bellicus* (45), du *Corpus perditum* (38) et des compilations ultérieures, montre les libertés prises par rapport au texte d'Énée par l'auteur des *Exercitationes*, source commune perdue de toutes les adaptations.

2. A. Dain, *Sylloge Tacticorum*, Paris, Les Belles-Lettres, 1938.

3. Perte du chapitre 68 jusqu'au milieu du chapitre 74.

4. Le titre du chapitre, connu par la table initiale, était : πῶς ἂν τὸ ὑγρὸν καλούμενον σβεσθείη πῦρ καὶ πῶς ἐμβληθὲν ξύλοις ἢ τοίχοις τούτων οὐχ ἅψαιτο. Comme on le voit, le feu de l'adversaire est désigné par l'expression ὑγρὸν πῦρ, qui est une des appellations du « feu grégeois ».

5. Au chapitre 76 de la *Sylloge Tacticorum*, πῶς ἂν κρύφα πεμφθεῖεν γράμματα, nous lisons un passage qui rappelle Énée, XXXI, 4, sur l'envoi secret des lettres : usage d'une lamelle d'étain insérée dans la semelle de la chaussure d'un messager. Le stratagème est ici attribué à Harpale. Ces recettes, passées de compilation en compilation, se sont transformées et agrémentées de souvenirs historiques plus ou moins authentiques.

La « Tactique » de Nicéphore Ouranos.

La dernière grande compilation d'époque byzantine, restée en grande partie inédite, est la *Tactique* de Nicéphore Ouranos [1], dont la composition doit se situer dans les vingt dernières années du xe siècle. L'ouvrage, très étendu, comprend 178 chapitres. Nous y retrouvons trois développements tirés de la *Poliorcétique* d'Énée : moyens de se protéger contre les feux allumés par l'adversaire (ch. 104), défense contre les mines (ch. 172), barrage des portes par des tranchées (ch. 173). Les deux derniers ont été empruntés à l'*Apparatus Bellicus* [2]. Plus de treize siècles séparent notre Tacticien de son ultime héritier.

3. LES APOGRAPHES DU LAURENTIANUS

Il existe quatre copies de la *Poliorcétique* d'Énée, issues directement ou indirectement du *Laurentianus* LV-4. Ce sont les manuscrits suivants :

B *Parisinus gr.* 2522, vers 1510-1520.
A *Parisinus gr.* 2435, vers 1525-1545.
S *Scorialensis* Φ-III-2, par Ange Vergèce, avant 1549.
C *Parisinus gr.* 2443, par Ange Vergèce, 1549.

J'ai consacré, il y a quelque trente ans, une étude à ces divers manuscrits [3]. Il suffira d'en résumer les conclusions.

1. Voir A. Dain, *La « Tactique » de Nicéphore Ouranos*, Paris, Les Belles Lettres, 1937. On y trouvera, avec des morceaux nouvellement édités, la liste des chapitres de l'ouvrage déjà publiés, faussement attribués du reste soit à Constantin VII Porphyrogénète, soit à Constantin VIII, fils de Romain. La tradition manuscrite offre d'autres attributions.
2. On trouvera ces textes dans les *Excerpta*, à la fin du volume.
3. A. Dain, *Les Manuscrits d'Énée le Tacticien*, dans *Rev. des Ét. Grecques*, t. XLVIII, 1935, p. 1-32. Les conclusions de cet article doivent être rectifiées, touchant le rapport des deux derniers manuscrits, par ce que j'ai écrit dans une étude ultérieure, *Une minute d'atelier, le Scorialensis* Φ-III-2, dans *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat*, t. II, Paris, 1949, p. 329-349. Dans cet article, la démonstration porte avant tout sur le texte d'Élien.

Le *Parisinus gr.* 2522, copié en Italie, est un recueil d'opuscules de stratégie et de poliorcétique, tous issus du modèle florentin, le manuscrit M. Mais le manuscrit de Paris ne présente qu'un choix de ce modèle, et cela sur un plan nouveau dont on ne s'explique qu'imparfaitement l'ordonnance. Le traité d'Énée, placé en tête, occupe les folios 1 à 49. Le manuscrit fit partie de la bibliothèque de Colbert, avant d'entrer dans celle du Roi, en 1732. Mais l'histoire ancienne du volume ne nous est pas connue. Ange Vergèce l'eut en main, à Paris [1].

Le *Parisinus gr.* 2435 a, lui aussi, été copié en Italie. Il se rattache à un ensemble que j'ai appelé « *Collection florentine des Tacticiens grecs* ». Vers les années 1525-1545, un philologue florentin eut l'idée, reprise ensuite plusieurs fois sur des bases moins vastes, de réunir, dans un grand ensemble, le texte de tout ce qu'il connaissait des stratégistes grecs et byzantins. Quatre volumes anciens servirent de modèle, et en premier lieu notre *Laurentianus* LV-4. J'ai montré le sort imprévu qui fut celui de toutes ces copies. Après l'exécution du travail, les liasses copiées restèrent provisoirement sans reliure. Quand on se décida à les relier, on avait perdu le plan primitif, et on procéda au hasard, si bien qu'il faut chercher aujourd'hui dans cinq volumes dispersés la matière totale de la collection primitive [2].

La section du *Parisinus gr.* 2435 qui est issue du *Laurentianus* LV-4 ne comprend que deux textes, la *Tactica Techne* d'Asclépiodote et la *Poliorcétique* d'Énée, ce dernier traité aux folios 86-109. Le volume appartint à Hurault de Boistaillé, et nous le trouvons dans un inventaire de cette bibliothèque fait vers 1562. Il aboutit en 1622 dans les collections royales.

Le *Scorialensis* Φ-III-2, manuscrit de l'Escurial où j'ai reconnu la main d'Ange Vergèce, est ce que j'ai appelé une « minute d'atelier ». Voulant reproduire ultérieure-

1. A. Dain, *Le Parisinus gr.* 2522, dans *Rev. de Philologie*, 3e série, t. XXV, 1941, p. 21-28.

2. J'ai décrit cette histoire singulière dans un petit livre, *La collection florentine des Tacticiens grecs*, Paris, 1940.

ment, sans doute à la requête du Roi, un exemplaire de luxe des trois tacticiens grecs anciens alors connus à Paris, notre scribe, qui est en même temps quelque peu philologue, prépare un projet d'édition destiné à rester dans son atelier [1]. Le manuscrit de l'Escurial présente, en deux séries de cahiers distincts, le texte d'Élien et celui d'Énée, qui devaient servir de modèle à son exemplaire de luxe. La minute du texte d'Onésandros, qui devait accompagner les deux autres traités, ou bien a été perdue, ou bien n'a pas été identifiée par moi dans les divers manuscrits d'Onésandros dus à la plume diligente de notre Crétois [2].

Le texte de la *Poliorcétique* d'Énée, dans l'exemplaire de l'Escurial, figure aux folios 43 à 75. Le modèle qui a servi à notre scribe est le manuscrit devenu dans la suite le *Parisinus gr.* 2522. Vergèce avait d'ailleurs retouché de sa main ledit exemplaire [3]. Le travail a été exécuté à Paris ou dans la région parisienne antérieurement à 1549, date à laquelle Vergèce reproduisit l'exemplaire de luxe, pour lequel il avait procédé à ces travaux préparatoires d'atelier.

Le *Parisinus gr.* 2443 est un fort beau volume, calligraphié avec soin par Ange Vergèce, à Paris, en 1549, probablement pour le compte de Henri II. La reliure est aux chiffres du Roi et de Diane de Poitiers. Le traité d'Énée figure aux folios 56-85ᵛ, faisant suite à ceux d'Élien et d'Onésandros. Il a été copié, dans les conditions qu'on a décrites, pour ce qui est des traités d'Élien et d'Énée sur la minute d'atelier passée aujourd'hui à la bibliothèque de l'Escurial. Le *Parisinus gr.* 2443 n'est pas seulement une œuvre d'art, c'est aussi un travail critique. A dire vrai, le

1. Voir les articles cités plus haut (p. XLVIII, n. 3 et p. XLIX, n. 1).

2. Le texte du *Strategicus* d'Onésandros, dans l'exemplaire royal, est issu du même *Parisinus gr.*, 2522, dont Vergèce tira sa minute d'atelier pour le traité d'Énée. Aujourd'hui, je serais porté à croire que la minute d'atelier pour le traité d'Onésandros pourrait être le *Taurinensis* B-III-19. Il faudrait reprendre cette hypothèse.

3. La méthode philologique de Vergèce est ainsi définie par lui : πρῶτον ἐπανορθοῦν, ἔπειτα γράφειν.

zèle philologique de Vergèce se ralentit vers la fin du traité.

Les *Parisini gr.* 2435 et 2522 ont été envoyés à Berlin au début du siècle : R. Schoene put les examiner à loisir en vue de son travail d'édition [1]. Le manuscrit de l'Escurial, minute de Vergèce, n'a jamais été utilisé jusqu'ici. En fait, le texte en est passé dans le *Parisinus gr.* 2443. Les leçons propres à ce manuscrit devraient être signées du nom de Vergèce.

4. LES ÉDITIONS DE LA POLIORCÉTIQUE

Is. Casaubonus, Αἰνείου τακτικόν τε καὶ πολιορκητικὸν ὑπόμνημα περὶ τοῦ πῶς χρὴ πολιορκούμενον ἀντέχειν, Paris, 1609. — L'*editio princeps* d'Énée procurée par Casaubon, accompagnée d'une traduction latine et de notes, figure en appendice à son édition de Polybe. Elle a été reproduite dans les éditions de Polybe dues à J. Gronov (Amsterdam, 1670) et à J. A. Ernesti (Vienne et Leipzig, 1763-1764). Gronov, qui avait pu examiner l'original florentin, publia à Leyde, en 1675, ses *Supplementa lacunarum in Aenea Tactico.*

L'édition de Casaubon repose sur le *Parisinus gr.* 2443, manuscrit copié par Ange Vergèce en 1549, devenu la « vulgate » de notre texte. Comme on l'a indiqué plus haut, une bonne part des leçons propres au *Parisinus gr.* 2443 reposent sur des corrections ou des conjectures de Vergèce et devraient être signées du nom de notre Crétois. J'ai porté d'abord un jugement sévère sur l'édition de Casaubon, assez éloignée dans plus d'un cas du texte du *Laurentianus* et rédigée, comme il arrivait alors, un peu rapidement [2]. Je dois revenir sur ce jugement. On n'apprécie à sa juste valeur un travail d'éditeur que si on refait soi-même l'édi-

1. En fait, R. Schoene n'utilisa pas le *Parisinus gr.* 2522, dans lequel il avait reconnu une copie directe du *Laurentianus* LV-4.

2. Voir l'article cité, *Les manuscrits d'Énée le Tacticien*, p. 32.

tion. Le grand mérite de Casaubon fut d'avoir nettoyé le texte de la *Poliorcétique* de plusieurs centaines de fautes primaires qui déparaient le manuscrit de Florence. La plupart de ces corrections ont été conservées par les éditeurs ultérieurs. Casaubon avait l'avantage de savoir le grec.

Jo. Conradus ORELLIUS, *Aeneae Tactici Commentarius de toleranda obsidione*, Leipzig, 1818. — L'édition fait suite à celle de Polybe, procurée par Schweighaüser, et maintient le couple Polybe-Énée, vieux de deux siècles. L'édition reproduit la traduction latine de Casaubon et s'agrémente des notes de Casaubon, Gronov, Koes, Gaspar Orelli, auxquelles Jean Conrad Orelli ajouta les siennes propres. C'est une sorte d'*editio variorum*, dans laquelle on trouvera quelques bonnes corrections nouvelles.

H. KÖCHLY et W. RÜSTOW, Αἰνείου τακτικὸν ὑπόμνημα περὶ τοῦ πῶς δεῖ πολιορκούμενον ἀντέχειν, dans *Griechische Kriegsschriftsteller*, t. I, 1853 (p. 1-183), avec introduction, traduction en allemand et notes. Dans le tome II, 2, 1855 (p. 336-351), Köchly ajoute des éclaircissements sur le *Parisinus gr.* 2522, le volume ayant été communiqué par la Bibliothèque impériale à nos savants de Zurich, les *Turicenses*, comme on dit encore aujourd'hui. Ces derniers peuvent nous paraître avoir manqué de vraie méthode critique. Mais leur connaissance approfondie des stratégistes anciens et paléo-byzantins leur donnait de précieux avantages. Leur édition prolonge le type de la vulgate, mais nos Zurichois ont achevé le nettoyage des fautes entrepris par Casaubon et leur nom figure avec avantage dans tous les apparats critiques. Pourtant, ils n'ont pas surmonté les vraies difficultés que présente une édition d'Énée.

R. HERCHER, *Aeneae Commentarius poliorceticus*, Berlin, 1870. Une *editio minor*, publiée à Berlin la même année, corrige certaines erreurs de l'*editio maior*. Le grand mérite d'Hercher est d'avoir eu pour la première fois recours au *Laurentianus* LV-4, débarrassant ainsi le texte de tous les apports de la vulgate. Mais l'éditeur, cédant au goût qui se développait alors, fonda toute sa critique sur la recherche

des interpolations dont le texte de la *Poliorcétique* aurait été envahi. C'était bien mal connaître les conditions de son histoire [1].

A. Hug, *Aeneae Commentarius poliorceticus*, Leipzig, 1874. Texte et notes critiques. Cette édition n'a pas beaucoup marqué.

R. Schoene, *Aeneae Tactici de obsidione toleranda commentarius*, Leipzig, 1911. Reposant sur un examen extrêmement minutieux du *Laurentianus* et des deux *Parisini* qui avaient été communiqués à Berlin [2], relevant en détail, avec explications pertinentes, toutes les leçons des philologues antérieurs, cette édition critique peut passer pour un chef-d'œuvre d'information. On y a joint pour la première fois le texte des *Testimonia* et celui de la plus importante des adaptations d'Énée [3]. R. Schoene a fait montre d'un vrai sens critique. Mais l'édition elle-même repose sur un étonnant compromis : tantôt le texte imprimé admet certaines corrections, tantôt au contraire il reproduit simplement les graphies du manuscrit M, précédées d'une croix. Quelque cent cinquante croix jalonnent ainsi les *loci desperati* du texte [4], ce qui n'empêche pas l'éditeur de proposer dans l'apparat critique des corrections souvent fort valables. R. Schoene a eu le mérite de déceler de nombreuses lacunes du texte.

Alors qu'il rédigeait son édition et en corrigeait les épreuves, R. Schoene reçut l'aide de son fils Hermann. Ce dernier, plus encore que son père, était doué d'une singulière pénétration d'esprit : *nec imbellem feroces progenerant aquilae columbam.* Tout, sans doute, n'est pas à retenir dans ces remarques et conjectures proposées par Hermann Schoene. Mais il est rare qu'on n'y trouve pas matière à réflexion.

1. Toutes ces prétendues interpolations ont été retirées du texte et figurent à l'étage de l'apparat critique.

2. *Parisini gr.* 2435 et 2522.

3. Il s'agit de l'*Apparatus Bellicus*, donné sous le nom des *Cestes* de Jules Africain.

4. Il y a quatre lignes consécutives de texte précédées chacune d'une croix en XVII, 2; cinq lignes en XXXII, 1.

W. A. Oldftaher (and others), *Aeneas Tacticus, Asclepiodotus, Onasander*, Collcction Loeb, London-New-York, 1923, réimpression en 1948. L'édition, avec traduction en anglais, est due à la collaboration, commencée en 1917, des membres du Faculty Greek Club de l'Université d'Illinois. La part prise par W. A. Oldfather semble avoir été prépondérante, les jeunes disciples du maître ayant avant tout participé à la traduction. L'édition de la *Poliorcétique* d'Énée occupe les pages 1-225. Les *Testimonia* et les fragments du prétendu Jules Africain y figurent et sont traduits en anglais.

Utilisant avec sagesse les travaux antérieurs, l'éditeur fait un choix raisonnable entre les leçons de la tradition et les corrections de ses précédesseurs [1]. Il n'y a que très peu de conjectures nouvelles. L'apparat critique est très clair. La présente édition doit beaucoup à cette publication [2].

L. W. Hunter — S. A. Handford, Αἰνείου Πολιορκητικά. *Aeneas: On Siegecraft*, Oxford, Clarendon Press, 1927. Aprcs une introduction de 74 pages, le texte grec est donné, avec apparat critique, en regard d'une traduction en anglais. L'édition est accompagnée des morceaux du pseudo-Julcs Africain, d'un commentaire, d'appendices (avec schémas) et d'un index.

Cette édition repose sur un projet, remontant à 1908, formé par deux jeunes scholars anglais, L. W. Hunter et G. E. Fawcus, d'éditer le texte de la *Poliorcétique* sur de meilleures bases [3]. Les deux travailleurs ne connaissaient pas

1. A-t-on toujours raison de ramener les leçons du texte d'Énée à des formules rappelant les usages attiques? A-t-on raison, par exemple, de corriger πόσον (XXII, 29) en ⟨ὅ⟩ποσον?

2. Toutefois, l'absence de lemme proprement dit dans l'apparat, qui renvoie au texte par des ehiffres d'appel, impose souvent le reeours à une cdition antérieure permcttant de reconnaître l'étendue exacte de l'élément critique.

3. Hunter s'intéressait au style et à la languc d'Énée, où il voyait un intermédiaire entre l'attique elassique et la *Koine*. Faweus était surtout attiré par les problèmes militaires et historiques.

les recherches alors en cours de R. Schoene. Le travail presque achevé, Fawcus l'abandonna pour se livrer à d'autres études [1]. Hunter reprit alors l'introduction en la développant, ajouta des notes et des appendices. Pourtant il ne put faire paraître son édition : il fut tué sur le front de France, le 13 août 1916. — Plus tard, la reprise du manuscrit fut confiée à Handford. Ce dernier revisa le texte à la lumière de l'édition de R. Schoene, parue entre temps. On lui doit beaucoup de changements dans l'introduction, le texte, la traduction, les commentaires et les appendices. Il est difficile de faire le départ entre les deux collaborateurs. On sait cependant que Handford refit l'apparat critique, la plus grande partie du commentaire sur le chapitre XVIII (sur les ruses de guerre), l'appendice II (sur la stichométrie [2]). Il ajouta un index à l'introduction et au commentaire.

L'édition elle-même repose sur un parti pris singulier, qui est le contrepied des publications antérieures. Renonçant à la fois à l'idée d'admettre des interpolations ou des lacunes dans le texte de la *Poliorcétique*, les deux éditeurs (ou Handford seul?) prirent le parti de trouver ou de donner un sens, de gré ou de forcc, au texte de M, au mépris de certaines évidences. Quelquefois, cependant, l'édition présente d'heureuses conjectures. Nous en avons retenu plusieurs.

On signalera ici l'ouvrage de D. Barends, *Lexicon Aeneium*, Assen 1955, qui intéresse au premier chef le travail d'édition. Aux 160 pages de l'index s'ajoutent des appendices accompagnés de diagrammes, relatifs notamment au problème de la fermeture des portes de la cité. Il y a en outre une bibliographie très à jour.

A la mention des traductions en latin de Casaubon, en allemand de Köchly-Rüstow, en anglais d'Oldfather et de

1. Fawcus écrivit lui-même la préface de l'édition, qui est datée de 1924, alors que le volume ne vit le jour qu'en 1927.
2. Reprise de l'article de Hunter paru dans le *Classical Quarterly* de 1913.

Hunter-Handford, on ajoutera celle de deux traductions en français présentées sans le texte grec; l'annotation du présent ouvrage leur est redevable en plus d'un point.

Beausobre [M. le Comte de], *Commentaire sur la défense des places d'Aeneas le Tacticien, avec quelques notes*, 2 vol., Amsterdam, 1754.

A. de Rochas d'Aiglun, *Traité de fortification, d'attaque et de défense des places par Philon de Byzance*, Paris, 1872 (*Mém. de la Société d'Emulation du Doubs*, 1870-1871) contient, aux pages 117-141, la traduction des chapitres suivants de la *Poliorcétique* d'Énée : 8, 16, 21, 22, 24-26, 31-35, 37, 39-40.

A. D.

⁂

La préparation de ce livre a été l'un des derniers travaux de A. Dain. C'était l'aboutissement de recherches commencées plus de trente ans auparavant, mais que les circonstances l'avaient obligé à interrompre pendant de longues années. C'était, pour moi aussi, la reprise d'une étude de jeunesse, et M. Dain m'avait fait l'honneur d'accepter ma collaboration comme il m'avait autrefois fait celui de diriger mon inexpérience avec l'inlassable générosité qu'ont connue tous ses élèves. Hélas! sa disparition, survenue de façon brutale le 10 juillet 1964, est venue terrasser tout espoir de réaliser d'autres projets et ne lui a même pas permis de voir paraître cette édition.

Les regrets unanimes qu'il a laissés au cœur de ses collaborateurs et de ses élèves, quel que soit actuellement leur âge, m'ont fait trouver auprès de chacun une aide spontanée autant que discrète, sans laquelle je n'aurais pu mener à bien la tâche commencée. Qu'ils soient tous remerciés ici; et puisse cette édition, pour laquelle il a tant fait, ne pas être indigne du maître enlevé trop tôt, et dont la mémoire demeure vivante au monde de la philologie.

Je ne saurais toutefois passer sous silence les noms de M. J. Irigoin et de M. J.-A. de Foucault, reviseur de cet ouvrage, qui ont si courtoisement accepté les longues séances d'un travail minutieux, rendues nécessaires par les

conditions spéciales dans lesquelles ce manuscrit leur parvenait. J'ai profité, en plus d'une manière, de leurs bons avis. D'un autre côté, M. P. Vidal-Naquet, que ses études personnelles ont conduit également vers Énée, m'a ouvert sans compter le trésor de son érudition, tant pour la correction de quelques points précis de traduction que pour certaines additions à l'introduction ou aux notes. C'est un devoir bien agréable pour moi de leur exprimer ici ma reconnaissance.

A.-M. B.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

I. Auteurs.

H. H. = L. W. Hunter-S. A. Handford (édition d'Énée; voir *supra*, p. LIV-LV).

Oldfather = W. A. Oldfather (édition d'Énée; voir *supra*, p. LIV).

K. R. = H. Köchly-W. Rüstow, *Griechische Kriegsschriftsteller*, Leipzig, t. I, 1853; tome II, 1 et 2, 1855.

Rochas = A. de Rochas d'Aiglun, *Traité de fortification, d'attaque et de défense des places* (voir *supra*, p. LVI).

Thév. = M. Thévenot, *Veterum mathematicorum opera*, Paris, 1693 (voir *supra*, p. XLIV, n. 1).

Wescher = C. Wescher, *Poliorcétique des Grecs. Traités théoriques. — Récits historiques*, Paris, Imprimerie Impériale 1867, in 4°, 388 p.

Berg = H. van den Berg (voir *infra*, *De obsidione*).

Vieillefond = J. R. Vieillefond, *Jules Africain Fragments des Cestes*, Paris, 1930 (voir *supra*, p. XLIV, n. 2).

Philon = Philon le Mécanicien, dit de Byzance, *Mechanice Syntaxis* (éd. Thév., avec concordance dans D.S.).

D. S. = H. Diels-E. Schramm, *Excerpte aus Philons Mechanik* (Bücher VII und VIII, uulgo fünftes Buch), Abhandl. der Preuss. Akad. der Wissenschaften, philos.-hist. Kl., 1919, n° 12.

Héron = Héron de Byzance, *Poliorcétique* (éd. Wescher).

Apollodore de Damas = Apollodore de Damas, *Poliorcétique* (fragments publiés par Schneider).

Apollodore de Damas d'après Héron de Byzance (voir Héron).

Schneider = R. Schneider, *Griechische Poliorketiker*, I, Appollodoros, Πολιορκητικά, Abhandl. der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, phil.-hist. Kl., N.F. X, n° 1, 1908.

II. Anonymes.

Stratégiques = Anonyme de Byzance, *Stratégiques* (éd. K.R., t. II, 2).

De obsidione = *Anonymus de obsidione toleranda* (éd. Thév., avec concordance dans H. van den Berg [Dissertationes inaugurales Batavae ad res antiquas pertinentes, IV, Leiden, 1947]. Voir aussi *supra*, p. XLIII).

Sylloge = A. Dain, *Sylloge Tacticorum*, Paris, 1938.

Corpus perditum = A. Dain, *Le « Corpus perditum »*, Paris, 1939.

Mémorandum = A. Dain, *Mémorandum inédit sur la défense des places*, Rev. des Ét. Grecques, t. LIII, 1940, p. 123-136.

TESTIMONIA

I

Aelianus, *Tact.*, I, 2. Καὶ περὶ τῆς καθ' Ὅμηρον τακτικῆς ἐνετύχομεν συγγραφεῦσι Στρατοκλεῖ καὶ Ἑρμείᾳ καὶ Φρόντωνι τῷ καθ' ἡμᾶς ἀνδρὶ ὑπατικῷ. Ἐξειργάσαντο δὲ τὴν θεωρίαν Αἰνείας τε διὰ πλειόνων ὃ καὶ στρατηγικὰ βιβλία ἱκανὰ συνταξάμενος, ὧν ἐπιτομὴν ὁ Θετταλὸς Κινέας ἐποίησε, Πύρρος τε ὁ Ἠπειρώτης τακτικὰ συνέταξε καὶ Ἀλέξανδρος ὁ τούτου υἱὸς καὶ Κλέαρχος.

II

Aelianus, *Tact.*, III, 4. Ὅρον δὲ αὐτῆς (*sc.* τῆς τακτικῆς) ἔθεντο Αἰνείας μὲν ἐπιστήμην εἶναι πολεμικῶν κινήσεων, Πολύβιος δέ, ἐάν τις πλῆθος ἄτακτον παραλαβὼν τοῦτο συγκρίνῃ καὶ καταλοχίσας συλλοχίσῃ παιδεύσῃ τε χρησίμως τὰ πρὸς τὸν πόλεμον.

III

Polybius, X, 44. Αἰνείας δὲ βουληθεὶς διορθώσασθαι τὴν τοιαύτην ἀπορίαν, ὁ τὰ περὶ τῶν στρατηγικῶν ὑπομνήματα συντεταγμένος, βραχὺ μέν τι προεβίβασε, τοῦ γε μὴν δέοντος ἀκμὴν πάμπολυ τὸ κατὰ τὴν ἐπίνοιαν ἀπελείφθη. Γνοίη δ' ἄν τις ἐκ τούτων. Φησὶ γὰρ δεῖν τοὺς μέλλοντας ἀλλήλοις διὰ τῶν πυρσῶν δηλοῦν τὸ κατεπεῖγον ἀγγεῖα κατασκευάσαι κεραμεᾶ κατά τε τὸ πλάτος καὶ κατὰ τὸ

βάθος ἰσομεγέθη πρὸς ἀκρίβειαν. Εἶναι δὲ μάλιστα τὸ μὲν βάθος τριῶν πηχῶν, τὸ δὲ πλάτος πήχεος. Εἶτα παρασκευάσαι φελλοὺς βραχὺ κατὰ πλάτος ἐνδεεῖς τῶν στομάτων, ἐν δὲ τούτοις μέσοις ἐμπεπηγέναι ⟨βακτηρίας διῃρημένας εἰς⟩ ἴσα μέρη τριδάκτυλα, καθ᾽ ἕκαστον δὲ μέρος εἶναι περιγραφὴν εὔσημον. Ἐν ἑκάστῳ δὲ μέρει γεγράφθαι τὰ προφανέστατα καὶ καθολικώτατα τῶν ἐν τοῖς πολεμικοῖς συμβαινόντων, οἷον εὐθέως ἐν τῷ πρώτῳ διότι· « Πάρεισιν ἱππεῖς εἰς τὴν χώραν »· ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ διότι· « Πεζοὶ βαρεῖς », ἐν δὲ τῷ τρίτῳ· « Ψιλοί », τούτων δ᾽ ἑξῆς· « Πεζοὶ μεθ᾽ ἱππέων », εἶτα « Πλοῖα », μετὰ δὲ ταῦτα· « Σῖτος » ⟨καὶ⟩ κατὰ τὸ συνεχὲς οὕτω, μέχρις ἂν ἐν πάσαις γραφῇ ταῖς χώραις τὰ μάλιστ᾽ ἂν ἐκ τῶν εὐλόγων προνοίας τυγχάνοντα καὶ συμβαίνοντα κατὰ τοὺς ἐνεστῶτας καιροὺς ἐκ τῶν πολεμικῶν. Τούτων δὲ γενομένων ἀμφότερα κελεύει τρῆσαι τὰ ἀγγεῖα πρὸς ἀκρίβειαν, ὥστε τοὺς αὐλίσκους ἴσους εἶναι καὶ κατ᾽ ἴσον ἀπορρεῖν. Εἶτα πληρώσαντας ὕδατος ἐπιθεῖναι τοὺς φελλοὺς ἔχοντας τὰς βακτηρίας, κἄπειτα τοὺς αὐλίσκους ἀφεῖναι ῥεῖν ἅμα. Τούτου δὲ συμβαίνοντος, δῆλον ὡς ἀνάγκη, πάντων ἴσων καὶ ὁμοίων ὄντων, καθ᾽ ὅσον ἂν ἀπορρέῃ τὸ ὑγρόν, κατὰ τοσοῦτον τοὺς φελλοὺς καταβαίνειν καὶ τὰς βακτηρίας κρύπτεσθαι κατὰ τῶν ἀγγείων. Ὅταν δὲ τὰ προειρημένα γένηται κατὰ τὸν χειρισμὸν ἰσοταχῆ καὶ σύμφωνα, τότε κομίσαντας ἐπὶ τοὺς τόπους ἐν οἷς ἑκάτεροι μέλλουσιν συντηρεῖν τὰς πυρσείας, ἑκάτερον θεῖναι τῶν ἀγγείων. Εἶτ᾽ ἐπὰν ἐμπέσῃ τι τῶν ἐν τῇ βακτηρίᾳ γεγραμμένων, πυρσὸν ἆραι κελεύει, καὶ μένειν ἕως ἂν ἀνταίρωσιν οἱ συντεταγμένοι. Γενομένων δὲ φανερῶν ἀμφοτέρων ἅμα τῶν πυρσῶν καθελεῖν, εἶτ᾽ εὐθέως ἀφεῖναι τοὺς αὐλίσκους ῥεῖν. Ὅταν δὲ καταβαίνοντος τοῦ φελλοῦ καὶ τῆς βακτηρίας ἔλθῃ τῶν γεγραμμένων ὃ βούλει δηλοῦν κατὰ τὸ χεῖλος τοῦ τεύχους, ἆραι κελεύει τὸν πυρσόν. Τοὺς δ᾽ ἑτέρους ἐπιλαβεῖν εὐθέως τὸν αὐλίσκον, καὶ σκοπεῖν τί κατὰ τὸ χεῖλός ἐστι τῶν ἐν τῇ βακτηρίᾳ

γεγραμμένων. Ἔσται δὲ τοῦτο τὸ δηλούμενον, πάντων ἰσοταχῶς παρ᾽ ἀμφοτέροις κινουμένων.

IV

Pseudo-Suidas, s. v. Αἰνείας : Οὗτος ἔγραψε περὶ πυρσῶν, ὥς φησι Πολύβιος, καὶ περὶ στρατηγημάτων ὑπόμνημα.

V

Johannes Lydus, Περὶ ἀρχῶν τῆς Ῥωμαίων πολιτείας I, 47, dum describit ἀδωράτορες et βετερανοί uocabula, et plures Romanos auctores laudat et sic pergit : Ἑλλήνων δὲ Αἰλιανὸς καὶ Ἀρριανός, Αἰνείας, Ὀνήσανδρος, Πάτρων, Ἀπολλόδωρος ἐν τοῖς πολιορκητικοῖς, κτλ.

SIGLA

M Laurentianus LV-4, c. 950.

Raro memorantur:

Parisinus gr. 2435.
Parisinus gr. 2443.
Parisinus gr. 2522.

Barberinianus gr. 276.
Scorialensis Y-III-11.

Laudantur in apparatu critico hi uiri docti: Behr(endt), Birt, Boivin, [in adnotationibus ad *Veterum mathematicorum opera*, in fine], Capps, Cas(aubon), Coraes, Diels, L(udwig) Dind(orf), W(ilhelm) Dind(orf), Eberhard, Fischer, Gron(ov), Haase, Haupt, Hercher, Hertl(ein), Hug, Hunt(er)-Handf(ord), Kirch(hoff), Lange, Lincke, Mahsltedt, Meier, Mein(eke), Mommsen, Oldf(ather), Orelli, Reiske, Rouse, Sauppe, Schenkl, M(oritz) Schmidt, H(ermann) Schoene, (Richard) Schoene, Tur(icenses) [i.e. H. Köchly-W. Rüstow], Valckenaer, Wesseling, (T. Hudson) Williams, Wuensch.

POLIORCÉTIQUE

ÉNÉE LE TACTICIEN
POLIORCÉTIQUE

Commentaire tactique sur la façon dont doivent se défendre des assiégés

1 Lorsque des hommes qui ont quitté leur pays pour faire la guerre rencontrent au delà de leurs frontières des combats et des dangers, il reste aux survivants, après un échec sur terre ou sur mer, leur propre territoire, leur ville et leur patrie, de sorte qu'ils ne sauraient être détruits tout entiers. **2** Mais lorsqu'on doit affronter les périls pour défendre les biens les plus précieux : sanctuaires, patrie, parents, enfants et tout ce qu'on possède, les conditions du combat ne sont plus identiques ni même semblables. A-t-on écarté la menace et victorieusement repoussé l'ennemi, on deviendra redoutable aux yeux des adversaires, et plus difficile à attaquer dans l'avenir. S'est-on au contraire mal comporté en face du danger, il ne reste aucun espoir de salut. **3** Cela étant, ceux qui ont à combattre pour tant de si grands objets ne doivent rien exclure de leurs préparatifs ni de leur zèle; il leur faut plutôt s'occuper par avance de travaux nombreux et variés, pour qu'on ne les voie jamais échouer par leur faute. **4** Alors, s'il arrive un malheur, du moins ceux qui restent pourront-ils un jour rétablir leur situation, à l'exemple de certains Grecs qui, après en avoir été réduits à la dernière extrémité, se sont redressés.

⟨ΑΙΝΕΙΟΥ
ΠΟΛΙΟΡΚΗΤΙΚΑ⟩

[Τακτικὸν ὑπόμνημα περὶ τοῦ πῶς χρὴ πολιορκουμένους ἀντέχειν].

1 Ὅσοις τῶν ἀνθρώπων ἐκ τῆς αὑτῶν ὁρμωμένοις χώρας ὑπερόριοί τε ἀγῶνες καὶ κίνδυνοι συμβαίνουσιν, ἄν τι σφάλμα γένηται κατὰ γῆν ἢ κατὰ θάλασσαν, ὑπολείπεται τοῖς περιγιγνομένοις αὐτῶν οἰκεία τε χώρα καὶ πόλις καὶ πατρίς, ὥστε οὐκ ἂν ἄρδην πάντες ἀναιρεθείησαν. **2** Τοῖς δὲ ὑπὲρ τῶν μεγίστων μέλλουσι κινδυνεύειν, ἱερῶν καὶ πατρίδος καὶ γονέων καὶ τέκνων καὶ τῶν ἄλλων, οὐκ ἴσος οὐδὲ ὅμοιος ἀγών ἐστιν, ἀλλὰ σωθεῖσι μὲν καὶ καλῶς ἀμυναμένοις τοὺς πολεμίους φοβεροὺς τοῖς ἐναντίοις καὶ δυσεπιθέτους εἰς τὸν λοιπὸν χρόνον εἶναι, κακῶς δὲ προσενεχθεῖσι πρὸς τοὺς κινδύνους οὐδεμία ἐλπὶς σωτηρίας ὑπάρξει. **3** Τοὺς οὖν ὑπὲρ τοσούτων καὶ τοιούτων μέλλοντας ἀγωνίζεσθαι οὐδεμιᾶς παρασκευῆς καὶ προθυμίας ἐλλιπεῖς εἶναι δεῖ, ἀλλὰ πολλῶν καὶ παντοίων ἔργων πρόνοιαν ἑκτέον, ὅπως διά γε αὑτοὺς μηδὲν φανῶσι σφαλέντες· **4** ἂν δὲ ἄρα τι σύμπτωμα γένηται, ἀλλ' οἵ γε λοιποὶ τὰ ὑπάρχοντα εἰς ταὐτό ποτε καταστήσαιεν ⟨ἄν⟩, καθάπερ τινὲς τῶν Ἑλλήνων εἰς τὸ ἔσχατον ἀφικόμενοι πάλιν ἀνέλαβον ἑαυτούς.

Tit. Αἰνείου πολιορκητικά nos (e cod. M subscriptione) : Αἰλιανοῦ τακτικὸν ὑπόμνημα περὶ τοῦ πῶς χρὴ πολιορκουμένους ἀντέχειν M (titulus sane spurius, de quo vide ad introductionem, p. xii et xxxii).

1 αὑτῶν Hertl. : αυτῶν M ‖ **3** αὑτοὺς Tur. : αὐτοὺς M ‖ **4** ἂν add. Hertl.

CHAPITRE I

1 Après avoir étudié la disposition des troupes par rapport à la grandeur de la ville et à sa disposition topographique, à l'établissement de sentinelles, aux rondes et à tous les autres services qui requièrent des hommes dans l'étendue de la dite ville, c'est par rapport à tout cela qu'il faut faire leur répartition.

2 En effet, dans le cas d'une expédition, l'ordonnance des troupes est en fonction du déroulement de l'itinéraire, selon qu'il passe à des points dangereux, endroits fortifiés naturellement, défilés, terrains plats, hauteurs sur la droite [1], lieux propres aux embuscades, en fonction aussi de la traversée des cours d'eau, et des formations de combat qui résultent de toutes ces difficultés. 3 Mais quand les forces armées sont enfermées dans les murs [2], et que leur objectif est la sûreté des citoyens [3], les dispositions à prendre ne sont plus en rapport avec rien de tel, mais avec les emplacements de la ville et avec le danger qu'elle court.

4 Il faut d'abord mettre à part les gens les plus sensés et qui ont la plus grande expérience des choses de la guerre, pour les placer à côté des magistrats. 5 Il reste ensuite à choisir les hommes qui pourront le mieux résister à la fatigue, et à les diviser en compagnies, afin de les avoir sous la main en première place et aptes à être utilisés pour les sorties, les rondes à travers la ville, l'envoi de renfort aux forces en péril ou toute autre occasion du même genre. 6 Il faut qu'ils soient loyaux et satisfaits de l'ordre établi; un tel groupement, en effet, est d'un grand poids en face des complots des adversaires : il sert de citadelle, car il

I

1 Τὴν οὖν τῶν σωμάτων σύνταξιν σκεψαμένους πρὸς τὸ μέγεθος τῆς πόλεως καὶ τὴν διάθεσιν τοῦ ἄστεος καὶ τῶν φυλάκων τὰς καταστάσεις καὶ περιοδίας, καὶ ὅσα ἄλλα σώμασι κατὰ τὴν πόλιν χρηστέον, πρὸς ταῦτα τοὺς μερισμοὺς ποιητέον.

2 Τοὺς μὲν γὰρ ἐκπορευομένους δεῖ συντετάχθαι πρὸς τοὺς ἐν τῇ πορείᾳ τόπους, ὡς χρὴ πορεύεσθαι παρά τε τὰ ἐπικίνδυνα χωρία καὶ ἐρυμνὰ καὶ στενόπορα καὶ πεδινὰ καὶ ὑπερδέξια καὶ ἐνεδρευτικά, καὶ τὰς τῶν ποταμῶν διαβάσεις καὶ τὰς ἐκ τῶν τοιούτων παρατάξεις. 3 Τὰ δὲ τειχήρη καὶ πολιτοφυλακήσοντα πρὸς μὲν τὰ τοιαῦτα οὐδὲν δεῖ συντετάχθαι, πρὸς δὲ τοὺς ἐν τῇ πόλει τόπους καὶ τὸν παρόντα κίνδυνον.

4 Πρῶτον μὲν οὖν αὐτῶν ἀπονεῖμαι δεῖ τοὺς φρονιμωτάτους τε καὶ ἐμπείρους μάλιστα πολέμου, οἳ περὶ τοὺς ἄρχοντας ἔσονται. 5 Ἔπειτα λοιπὸν ἀπολέγειν σώματα ⟨τὰ⟩ δυνησόμενα μάλιστα πονεῖν, καὶ μερίσαντα λοχίσαι, ἵνα εἴς τε τὰς ἐξόδους καὶ τὰς κατὰ πόλιν περιοδίας καὶ τὰς τῶν πονουμένων βοηθείας ἢ εἴς τινα ἄλλην ὁμότροπον ταύταις λειτουργίαν ὑπάρχωσιν οὗτοι προτεταγμένοι τε καὶ δυνατοὶ ὄντες ὑπηρετεῖν. 6 Εἶναι δὲ αὐτοὺς εὔνους τε καὶ τοῖς καθεστηκόσι πράγμασιν ἀρεσκομένους· μέγα γὰρ πρὸς τὰς τῶν ἄλλων ἐπιβουλὰς τοιοῦτο ἀθρόον

I. 2 ποταμῶν L. Dind. : πολεμίων M ‖ 3 πολιτοφυλακήσοντα Meier : πολιτοφυλακῆς ὄντα M ‖ 4 αὐτῶν Cas. : αὐτὸν M ‖ 5 τὰ add. Tur. ‖ μερίσαντα Cas. : μετρίσαντα M ‖ 6 τοιοῦτο Hertl. (τοιοῦτον) : τοῦτο M.

devient aisément la terreur des citoyens du parti opposé. 7 Que le chef et responsable de ces compagnies soit non seulement un citoyen plein de sens et de vigueur, mais surtout celui qu'un changement de régime mettrait le plus en danger[1]. 8 Quant au reste, choisir les plus robustes du fait qu'ils sont dans la force de l'âge, en pleine jeunesse, et les affecter à la garde des postes et des remparts; distribuer les autres en piquets de factionnaires proportionnels à la longueur des nuits et au nombre des veilleurs. 9 Placer enfin les plus ordinaires les uns sur l'agora, d'autres au théâtre, les autres sur toutes les places publiques, pour qu'aucun point de la ville, dans la mesure du possible, ne soit laissé dégarni.

1. Énée considère toujours les hommes politiques du parti au pouvoir (et qui organise donc la défense de la ville) comme susceptibles de passer au parti adverse. Ce n'était, évidemment, pas rare, mais on peut aussi supposer que c'est là une déformation professionnelle de chef de mercenaires, amené un jour à faire triompher « les riches » sur « le peuple » et à faire l'inverse dans l'occasion suivante.

ὑπάρχον ἀντ' ἀκροπόλεως· φόβος γὰρ ἂν εἴη τοῖς ἐναντία θέλουσιν ἐν τῇ πόλει. 7 Ἡγεμὼν δὲ καὶ ἐπιμελητὴς αὐτῶν ἔστω τά τε ἄλλα φρόνιμος καὶ εὔρωστος, καὶ ᾧ ἂν πλεῖστοι κίνδυνοι εἶεν μεταβολῆς γενομένης. 8 Τῶν δὲ λοιπῶν τοὺς ῥωμαλεωτάτους ἡλικίᾳ καὶ νεότητι ἐκλέξαντα ἐπὶ τὰς φυλακὰς καθιστάναι καὶ τὰ τείχη, τὸ δὲ περιὸν πλῆθος μερίσαντα πρὸς τὸ μῆκος τῶν νυκτῶν καὶ τῶν φυλάκων τὸ πλῆθος κατανεῖμαι, 9 τῶν δὲ ὄχλων τοὺς μὲν εἰς τὴν ἀγοράν, τοὺς δὲ εἰς τὸ θέατρον, τοὺς δὲ ἄλλους εἰς τὰς οὔσας ἐν τῇ πόλει εὐρυχωρίας, ἵνα μηδὲν ἔρημον ᾖ εἰς δύναμιν τῆς πόλεως.

7 ὁ ante ἐπιμελητὴς habet M del. Hertl. ‖ 8 φυλακῶν uol. Cas. et alii ‖ 9 ουσιας M sed ι aut euanuit aut deletum est (οὔσας Par. gr. 2435).

CHAPITRE II

1 Le mieux est de condamner, dans la ville, les places publiques dont on ne se sert pas, pour ne pas avoir besoin d'hommes pour les garder, en y creusant des fossés[1] et en les rendant le plus possible impraticables à ceux qui veulent tenter une révolution et se rendre maîtres de ces positions tout d'abord.

2 Sparte ayant été attaquée par Thèbes[2], ses habitants démolirent les maisons les plus proches et remplirent, les uns à un endroit, les autres à un autre, des couffins de terre et de cailloux tirés de là, ainsi que des clôtures en pierres sèches et des murs dc séparation. Ils employèrent aussi, dit-on, les trépieds de bronze des sanctuaires, paree qu'il y en avait une quantité de grande taille, et, ayant, dès le début, obstrué les passages, les rues et les places avee tout cela, ils repoussèrent les tentatives faites pour entrer dans la cité même.

3 Les Platéens[3], après s'être aperçus une nuit que les Thébains avaient pénétré chez eux, remarquant qu'ils étaient peu nombreux et ne prenaient pas l'initiative des mesures indispensables, mais que néanmoins ils eroyaient bien tenir la ville, jugèrent devoir l'emporter facilement s'ils les attaquaient. Ils imaginèrent donc aussitôt ce plan : 4
tandis que certains de leurs magistrats faisaient un arrangement avec les Thébains à l'agora, les autres ordonnèrent secrètement au reste des citoyens de ne pas sortir de chez eux séparément, mais de se rassembler les uns ehez les autres, un par un ou deux par deux, en perçant sans bruit les murs mitoyens. 5 Lorsqu'un grand nombre d'individus en état de combattre furent ainsi préparés, ils barrèrent les passages et les rucs à l'aide de chariots dételés, et, s'étant réunis à un signal donné, ils se portèrent contre les Thé-

II

1 Ἄριστον δὲ τὰς ἀχρείους οὔσας εὐρυχωρίας ἐν τῇ πόλει, ἵνα μὴ σωμάτων εἰς αὐτὰς δέῃ, τυφλοῦν ταφρεύοντα καὶ ὡς μάλιστα ἀβάτους ποιοῦντα τοῖς νεωτερίζειν βουλομένοις καὶ προκαταλαμβάνειν αὐτάς.

2 Λακεδαιμόνιοι δή, Θηβαίων ἐμβαλόντων, ἔκ τε τῶν ἐγγυτάτω οἰκιῶν διαλύοντες καὶ ἐκ τῶν αἱμασιῶν καὶ τειχίων ἄλλοι κατ' ἄλλους τόπους φορμοὺς γῆς καὶ λίθων πληροῦντες, φασὶν δὲ καὶ τοῖς ἐκ τῶν ἱερῶν χαλκοῖς τρίποσιν, ὄντων πολλῶν καὶ μεγάλων, χρησάμενοι καὶ τούτοις προαποπληρώσαντες τάς τε εἰσβολὰς καὶ τὰς διόδους καὶ τὰ εὐρύχωρα τοῦ πολίσματος ἐκώλυσαν τοὺς εἰσβάλλειν ἐπιχειροῦντας εἰς αὐτὸ τὸ πόλισμα.

3 Πλαταιεῖς δὲ ἐπεὶ ᾔσθοντο νυκτὸς ἐν τῇ πόλει Θηβαίους ὄντας, κατανοήσαντες οὐ πολλοὺς αὐτοὺς ὄντας οὐδὲ ἔργων τῶν προσηκόντων ἁπτομένους, οἰομένους γε μέντοι κατέχειν τὴν πόλιν, ἐνόμισαν ἐπιθέμενοι ῥᾳδίως κρατήσειν. Τεχνάζουσιν οὖν εὐθέως τοιόνδε. 4 Τῶν ἀρχόντων οἱ μὲν ὁμολογίας ἐποιοῦντο τοῖς Θηβαίοις ἐν τῇ ἀγορᾷ, οἱ δὲ παρήγγελλον κρύφα τοῖς ἄλλοις πολίταις σποράδην μὲν ἐκ τῶν οἰκιῶν μὴ ἐξιέναι, καθ' ἕνα δὲ καὶ δύο τοὺς κοινοὺς τοίχους διορύττοντας λαθραίως παρ' ἀλλήλους ἀθροίζεσθαι. 5 Ἑτοιμασθέντος δὲ πλήθους ἀξιομάχου τὰς μὲν διόδους καὶ τὰς ῥύμας ἐτύφλωσαν ἁμάξαις ἄνευ ὑποζυγίων, ἀπὸ δὲ σημείου ἀθροισθέντες

II 1 Ἄριστον Orelli : ἄχρηστον M; an εὔχρηστον? Schoene ‖ 2 δὴ Sauppe : δὲ M ‖ τειχίων Mein. : τειχῶν M ‖ 5 τὰς μὲν corr. Par. gr. 2443 m. rec. (inde Cas.) : τοὺς μὲν M ‖ ἀπὸ Hertl. : ὑπὸ M.

bains. 6 En même temps femmes et serviteurs [1] étaient sur les toits, de sorte que, lorsque les Thébains voulurent passer à l'action et se défendre dans l'obscurité, les chariots ne leur causèrent pas moins de dommages que les hommes lancés à leur poursuite. Ils fuyaient en effet sans savoir de quel côté trouver le salut, à cause des barricades faites avec les voitures; les autres au contraire, qui les harcelaient en connaissance de cause, eurent vite fait d'en tuer beaucoup.

7 D'autre part, il convient de signaler aussi ce qui va à l'encontre de ces exemples : quand il n'existe qu'une grande place, cela représente un danger pour les gens de la ville, dans le cas où les révolutionnaires s'en empareraient avant eux, car alors, étant donné qu'un tel endroit, accessible à tous, serait de plus unique, l'affaire serait acquise à ses premiers occupants. Quand ces places sont au nombre de deux ou trois, voici les avantages qu'on peut y trouver : 8 si les assaillants en prennent une ou deux, le parti adverse demeurera en possession du reste; s'ils les prennent toutes, s'étant séparés et divisés, ils seront en état d'infériorité par rapport à leurs adversaires qui sont tous ensemble, à moins que chacun de leurs détachements ne l'emporte numériquement sur la totalité des citoyens.

A l'égard de toutes les autres décisions, il faut, de la même façon, imaginer les contre-indications inhérentes aux conseils donnés plus haut, pour ne pas choisir inconsidérément entre les deux solutions.

1. Ces serviteurs sont naturellement des esclaves domestiques.

ἐφέροντο ἐπὶ τοὺς Θηβαίους. 6 Ἅμα δὲ τούτοις τὰ γύναια καὶ οἱ οἰκέται ἦσαν ἐπὶ τοῖς κεράμοις, ὥστε, βουλομένων τῶν Θηβαίων πράσσειν καὶ ἀμύνεσθαι ἐν σκότει, οὐκ ἐλάττω ὑπὸ τῶν ἁμαξῶν βλάβην ἢ ὑπὸ τῶν προσκειμένων αὐτοῖς ἀνθρώπων γενέσθαι. Οἱ μὲν γὰρ ⟨ἔφευγον⟩ ἄπειροι ὄντες ᾗ χρὴ σωθῆναι διὰ τὰς φράξεις τῶν ἁμαξῶν, οἱ δὲ ἐμπείρως διώκοντες ταχὺ πολλοὺς ἔφθειραν.

7 Ἐξοιστέον δὲ καὶ τὰ ὑπεναντία τούτοις, ὡς μιᾶς μὲν οὔσης εὐρυχωρίας κίνδυνον εἶναι τοῖς ἐν τῇ πόλει, ἂν προκαταλαμβάνωσιν οἱ ἐπιβουλεύοντες· κοινοῦ γὰρ καὶ ἑνὸς ὄντος τόπου τοιούτου τῶν φθασάντων ἂν εἴη τὸ ἔργον. Δύο δὲ ἢ τριῶν ὄντων τοιῶνδε τόπων, τάδε ἂν εἴη τὰ ἀγαθά. 8 Εἰ μὲν ἕνα ἢ δύο καταλαμβάνοιεν τόπους, τὸν λοιπὸν ἂν τοῖς ἐναντίοις ὑπάρχειν· εἰ δὲ πάντας, χωρισθέντες ἂν καὶ μερισθέντες ἀσθενεστέρως διακέοιντο πρὸς τοὺς ὑπεναντίους ἀθρόους ὄντας, εἰ μὴ ἑκάστῳ μέρει ὑπερέχοιεν τῶν ἐν τῇ πόλει.

Ὡς δὲ αὕτως καὶ κατὰ τῶν ἄλλων πάντων θελημάτων χρὴ τὰ ἐνόντα ὑπεναντία τοῖς προγεγραμμένοις ὑπονοεῖν, ἵνα μὴ ἀπερισκέπτως τι ἕτερον αἱρῇ.

6 ἔφευγον ex Thuc. (II, 4) post Kirch. add. Hertl. ‖ 8 αἱρῇ Schoene: αἱρῆσαι M.

CHAPITRE III

Autre dispositif pour faire garder la ville.

1 En cas d'alarme survenant soudain dans une ville qui n'est pas sur le pied de guerre, le moyen le plus rapide de l'y mettre et d'organiser sa défense est d'attribuer par tirage au sort à chaque tribu une portion de rempart où se rendront immédiatement ses membres pour monter la garde. Que la longueur de muraille à surveiller soit proportionnelle à l'importance numérique de la tribu. **2** Après cela, il faut, de la même façon, choisir dans chaque tribu les hommes qui ont le plus de résistance physique pour les mettre à l'agora, et pour les rondes et tous autres cas qui demandent de tels hommes. **3** Pareillement encore, si l'un des postes est confié à des alliés, que l'on donne une section de rempart à garder à chacun d'eux [1]. Si les citoyens de la ville se soupçonnent mutuellement, on doit poster, en bas de chaque montée [2] menant sur le rempart, des soldats sûrs qui empêcheront de l'emprunter quiconque tenterait de le faire.

4 En temps de paix aussi, voici comment, d'autre part, organiser les citoyens. Tout d'abord, désigner comme chef de chaque îlot l'homme le mieux doué et le plus intelligent, chez qui auront lieu les rassemblements s'il survient la nuit une alerte inattendue. **5** Les chefs d'îlots devront conduire les hommes des îlots les plus voisins de l'agora à l'agora, ceux des îlots voisins du théâtre au théâtre, et se rassembler de même sur les autres places publiques accompagnés de

1. C'est là, en effet, une disposition ordinaire, mais les alliés s'acquittaient plus ou moins bien de ce devoir. Lors de la reconstruction de la flotte péloponnésienne, après la bataille de Cyzique, les gens d'Antandros accordèrent le titre de bienfaiteurs, avec le droit de cité, aux Syracusains, en récompense de leur zèle à assurer les gardes à eux confiées. Xénophon, *Hell.*, I, 1, 26.

2. Ces montées étaient, tantôt des escaliers, tantôt des rampes, comme le montre l'évidence archéologique.

III [Ἄλλη πολιτοφυλάκων σύνταξις]

1 Ἐκ προσφάτου δὲ ἐγγιγνομένου φόβου ἀσυντάκτῳ πόλει, τάχιστα ἄν τις εἰς σύνταξιν καὶ φυλακὴν τῆς πόλεως τοὺς πολίτας καταστήσαι, εἰ ἑκάστῃ φυλῇ μέρος τι τοῦ τείχους κλήρῳ ἀποδείξειεν, ἐφ᾽ ᾧ ἐλθοῦσαι εὐθὺς αἱ φυλαὶ φυλάξουσιν. Κατὰ πολυπλήθειαν δὲ φυλῆς ἑκάστης τὸ μέγεθος τοῦ τείχους φυλαττόντων. 2 Ἔπειτα οὕτως ⟨ἀφ᾽⟩ ἑκάστης φυλῆς τοὺς δυναμένους τοῖς σώμασι πονέσαι ἀπολέγειν εἴς τε τὴν ἀγορὰν καὶ τὰς περιοδίας, καὶ εἴ τι ἄλλο δεῖ χρῆσθαι τοῖς τοιούτοις ἀνθρώποις. 3 Ὁμοτρόπως δὲ καὶ φρουρίου ὑπὸ συμμάχων φρουρουμένου μέρος τι τοῦ τείχους τῶν συμμάχων ἑκάστοις ἀποδιδόσθω φυλάττειν. Ἐὰν δὲ πολῖται ἐν ὑποψίᾳ πρὸς ἀλλήλους ὦσιν, κατὰ ἀνάβασιν ἑκάστην τοῦ τείχους δεῖ ἐπιστῆσαι ἄνδρας πιστούς, οἳ κωλυταὶ ἔσονται, ἄν τις ἐπιχειρῇ ἄλλος ἀναβαίνειν.

4 Ἐν εἰρήνῃ δὲ καὶ ὧδε χρὴ συντετάχθαι τοὺς πολίτας. Πρῶτον μὲν ῥύμης ἑκάστης ἀποδεῖξαι ῥυμάρχην ἄνδρα τὸν ἐπιεικέστατόν τε καὶ φρονιμώτατον, πρὸς ὅν, ἐάν τι ἀπροσδοκήτως νυκτὸς γένηται, συναθροισθήσονται. 5 Χρὴ δὲ τὰς ἐγγυτάτας ῥύμας τῆς ἀγορᾶς εἰς τὴν ἀγορὰν ἄγειν τοὺς ῥυμάρχας, τοῦ δὲ θεάτρου τὰς ἐγγυτάτω ῥύμας εἰς τὸ θέατρον, εἴς τε τὰς ἄλλας ἕκαστον ἐγγύτατα

III De titulo, uide ad introd., p. xxxii-xxxiii, quid sentiendum sit; et sic semper infra ‖ 1 καταστήσαι Tur. : καταστήσοι M ‖ καταπολυπληθίαν M ‖ 2 ἀφ᾽ Reiske : ἐφ᾽ M ‖ ἀνθρώποις Cas. : -πος M ‖ 3 ἀλλήλους Cas. : ἄλλους M ‖ 5 ἐγγυτάτας post Χρὴ δέ M : ἐγγύτατα uol. Schoene, ἐγγυτάτω Hercher.

ceux qui sont venus les rejoindre en armes, chacun sur celle dont il est le plus près. 6 De cette manière, en effet, chacun pourra arriver aux endroits convenables dans le minimum de temps et rester le plus près possible de sa propre demeure; chacun pourra envoyer ses directives la concernant à ceux qui y sont restés, femme et enfants, puisqu'il ne sera pas loin d'eux. Il faut aussi tirer au sort à l'avance à quel point de rassemblement se rendra tel ou tel des commandants pour y prendre les hommes qui y sont et les répartir sur les créneaux. Et pour tout le reste, il y aura des dirigeants qui y pourvoiront, si du moins ils exercent leurs fonctions tout de suite comme je vais le dire[1].

1. « Comme je vais le dire » est à entendre de façon très générale; l'auteur veut dire : « en prenant toutes les précautions nécessaires », précautions qu'il énumère dans les chapitres qui suivent.

εὐρυχωρίας ἀθροίζεσθαι τοὺς ῥυμάρχας μετὰ τῶν ἐξενεγκαμένων παρ᾽ αὐτοὺς τὰ ὅπλα. 6 Οὕτω γὰρ ἂν τάχιστα ἔς τε τοὺς προσήκοντας ἕκαστοι τόπους ἀφίκοιντο καὶ ἐγγυτάτω τῶν σφετέρων οἴκων εἶεν, διαπέμποιέν τε ἂν οἰκονομοῦντες πρὸς τοὺς κατ᾽ οἶκον, τέκνα καὶ γυναῖκας, οὐ πρόσω αὐτῶν διατελοῦντες. Τῶν τε ἀρχόντων δεῖ προκεκληρῶσθαι εἰς ὃν ἕκαστοι τόπον ἐλθόντες τῶν συλλεγέντων ἐπὶ τὰ χείλη ἀποστελοῦσι. Καὶ τῶν λοιπῶν ἕνεκα ἐπιμελείας ἡγεμόνες ἔσονται, ἄνπερ εὐθὺς ἡγεμονεύσωσιν ὧδε.

CHAPITRE IV

Sur les signaux convenus.

1 En tout premier lieu, ils doivent être convenus de signaux grâce auxquels ils reconnaîtront ceux qui s'approchent. Voici en effet ce qui s'est une fois produit : Chalcis [1], sur l'Euripe, a été prise par un exilé parti d'Érétrie, l'un de ses habitants ayant machiné ce qui suit. **2** Il renouvela sans cesse un pot à feu dans le coin le plus désert de la ville contre une porte jamais ouverte. En l'y conservant jour et nuit, il arriva une nuit, à l'insu de tous, à brûler entièrement la barre et à faire entrer des soldats par cette porte. **3** Deux mille hommes environ s'étaient rassemblés sur l'agora quand l'alarme fut donnée en hâte, et beaucoup de Chalcidiens furent tués faute d'avoir reconnu les leurs. Tout effrayés, en effet, ils se rangeaient en armes auprès des ennemis, les prenant pour des amis, chacun pensant qu'il arrivait en retard. **4** C'est ainsi que, un ou deux à la fois, ils périrent pour la plupart; on ne comprit ce qui arrivait qu'après un certain temps, et la ville était déjà occupée.

5 En temps de guerre donc, et quand les ennemis sont tout près, il faut premièrement donner aux troupes que l'on fait partir de la ville, par terre ou par mer, pour quelque expédition, des signaux convenus avec ceux qui restent, diurnes et nocturnes, afin qu'à l'apparition des ennemis ils ne se demandent pas si ce sont des amis ou des ennemis; **6** ensuite, quand une expédition est partie, il faut encore envoyer des éclaireurs pour la reconnaître à son retour,

1. On ne sait à quelle date se rapporte cet épisode. La guerre lélantine (fin VIIe-début VIe s. av. J.-C.) suggérée par Oldfather est bien ancienne pour qu'Énée en tire un récit aussi détaillé. Au contraire, les troubles qui, dans l'été de 357 av. J.-C., amenèrent en Eubée les interventions successives de Thèbes et d'Athènes, auxquels pensent Hunter-Handford, paraissent bien récents pour qu'Énée ait pu en avoir connaissance, si l'on n'admet pas pour son livre la date que nous avons proposée dans l'introduction. Il semble d'ailleurs s'agir d'une lutte

IV [Περὶ συσσήμων]

1 Εὐθύτατα δεῖ αὐτοῖς πεποιῆσθαι σύσσημα, ἀφ' ὧν μὴ ἀγνοήσουσι τοὺς προσιόντας αὐτοῖς· ἤδη γὰρ τοιόνδε συνέβη. Χαλκὶς ἡ ἐν Εὐρίπῳ κατελήφθη ὑπὸ φυγάδος ὁρμωμένου ἐξ Ἐρετρίας, τῶν ἐν τῇ πόλει τινὸς τεχνασαμένου τοιόνδε. 2 Κατὰ τὸ ἐρημμότατον τῆς πόλεως καὶ πύλας οὐκ ἀνοιγομένας ἔχων ἔφερεν πυργάστρην, ἣν φυλάσσων τὰς ἡμέρας καὶ τὰς νύκτας ἔλαθεν νυκτὸς τὸν μοχλὸν διαπρήσας καὶ δεξάμενος ταύτῃ στρατιώτας. 3 Ἀθροισθέντων δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ ὡς δισχιλίων ἀνδρῶν ἐσημάνθη τὸ πολεμικὸν σπουδῇ. Πολλοὶ δὲ τῶν Χαλκιδέων δι' ἄγνοιαν ἀπόλλυνται· οἱ γὰρ ἐκφοβηθέντες ἐτίθεντο φέροντες τὰ ὅπλα πρὸς τοὺς πολεμίους ὡς πρὸς φιλίους, αὐτὸς ἕκαστος δοκῶν ὕστερος παραγίγνεσθαι. 4 Οὕτως οὖν καθ' ἕνα καὶ δύο οἱ πλεῖστοι ἀπώλλυντο, μέχρι χρόνῳ ὕστερον ἔγνωσαν τὸ συμβαῖνον, τῆς πόλεως ἤδη κατεχομένης.

5 Πολεμοῦντα οὖν χρὴ καὶ ἐγγὺς ὄντων τῶν πολεμίων, πρῶτον μὲν τὰ ἀποστελλόμενα ἐκ τῆς πόλεως κατὰ γῆν ἢ κατὰ θάλατταν ἐπί τινα πρᾶξιν πρὸς τοὺς ὑπομένοντας μετὰ συσσήμων ἀποστέλλεσθαι καὶ ἡμερινῶν καὶ νυκτερινῶν, ἵνα μὴ ἀγνοῶσι, πολεμίων αὐτοῖς ἐπιφαινομένων, ⟨εἰ⟩ φίλιοι ἢ πολέμιοί εἰσιν· 6 ἐπὶ δὲ πρᾶξιν πορευθέντων καὶ πέμπειν τινὰς γνωσομένους, ἵνα καὶ τὰ τοιαῦτα ὡς

IV συσσ** ων duabus litteris euanidis M ‖ 1 δεῖ Sauppe : δὲ M ‖ 2 ἔχων : ἔχον uol. Cas. ex Par. gr. 2443 ‖ πυργάστρην ἣν Behr. : πυργαστρήνην (signis punctis simillimis supra l. additis) M ‖ ταύτῃ Cas. : ταῦτα ἢ M ‖ 3 φιλίους Hercher : φίλους M ‖ 4 ἀπώλλυντο Cas. : ἀπώλλοιντο (ω ex ο corr. m. pr.) M ‖ 5 εἰ add. Cas.

afin que les hommes restés dans la ville obtiennent de tels signaux des absents du plus loin possible; car il est d'un grand poids pour l'avenir d'être prêt, longtemps à l'avance, à toute éventualité.

7 On verra par des événements réels ce qui arrive quand on n'agit pas ainsi [1]. Je les citerai en passant, à titre d'exemples et de témoignages évidents. **8** Au temps où Pisistrate [2] était général à Athènes, on lui annonça que des Mégariens arrivés par bateaux tenteraient d'attaquer, de nuit, les femmes athéniennes qui célébraient les Thesmophories à Éleusis. Ce qu'entendant, Pisistrate leur dressa le premier une embuscade. **9** Quand les Mégariens, croyant que personne n'était au courant, eurent débarqué et quitté le voisinage de la mer, Pisistrate, se levant de l'embuscade où il avait attiré leurs hommes, les vainquit, en détruisit le plus grand nombre, et se rendit maître des navires sur lesquels ils étaient venus. **10** Les ayant, immédiatement, remplis de ses propres soldats, il prit avec lui les femmes les plus propres à accompagner cette expédition navale et arriva sur le tard dans le port de Mégare, mais à quelque distance de la ville. **11** Lorsqu'ils aperçurent les bateaux faisant voile vers eux, beaucoup de Mégariens se portèrent à leur rencontre, les autorités comme les autres citoyens, voyant là, comme c'était naturel, une arrivée de captives en très grand nombre. ⟨Alors Pisistrate ordonna à ses hommes...⟩ et, après avoir débarqué avec des poignards, d'en abattre une partie, mais d'enlever sur leurs navires autant de notables qu'ils pourraient. Ainsi fut fait.

12 Il est par conséquent manifeste qu'il faut faire les rassemblements et les envois de troupes à l'aide de signaux convenus, et non pas sans s'être fait reconnaître mutuellement.

intestine, où une faction précédemment abattue reprend le pouvoir par des moyens sanglants. Cette histoire de pot à feu provoquant une combustion lente est elle-même obscure, et les diverses corrections qui ont été proposées ne l'éclaircissent guère. On peut la rapprocher du procédé d'Héron pour calciner les murailles au moyen de κύθρινοι ὀστράκινοι (*Poliorc.*, VI, Wescher, p. 219, d'après Apollodore de Damas, Wescher, p. 152).

ἐκ πλείστου τῶν ἀπόντων οἱ ὑπομένοντες ἰδῶσιν· μέγα γὰρ ἂν φέροι πρὸς τὸ μέλλον ἐκ πλείονος παρασκευάζεσθαι.

7 Τοῖς δὲ μὴ οὕτω πράττουσιν ἃ συμβέβηκεν ἐμφανισθήσεται ⟨ἐκ⟩ τῶν ἤδη γενομένων, ἃ ἐπὶ παραδείγματος καὶ μαρτυρίου καθαροῦ παραλέγηται. 8 Πεισιστράτῳ γὰρ Ἀθηναίων στρατηγοῦντι ἐξηγγέλθη ὅτι οἱ ἐκ Μεγάρων [οἳ] ἐπιχειροῖεν ἀφικόμενοι πλοίοις ἐπιθέσθαι νυκτὸς ταῖς τῶν Ἀθηναίων γυναιξὶν θεσμοφόρια ἀγούσαις ἐν Ἐλευσῖνι· ὁ δὲ Πεισίστρατος ἀκούσας προενήδρευσεν. 9 Ἐπεὶ δὲ οἱ ἐκ τῶν Μεγάρων ὡς λεληθότες ἀπέβησαν καὶ ἀπὸ τῆς θαλάττης ἐγένοντο, ἐξαναστὰς ὁ Πεισίστρατος τῶν ἐνεδρευθέντων τε ἀνδρῶν ἐκράτησεν καὶ διέφθειρεν τοὺς πλείστους, καὶ τῶν πλοίων οἷς ἀφίκοντο ἐγκρατὴς ἐγένετο. 10 Ἔπειτα παραχρῆμα τοῖς ἑαυτοῦ στρατιώταις πληρώσας τὰ πλοῖα ἔλαβε τῶν γυναικῶν τὰς ἐπιτηδειοτάτας συμπλεῦσαι, καὶ κατήγετο εἰς τὰ Μέγαρα ὀψὲ ἀπωτέρω τῆς πόλεως. 11 Κατιδόντες οὖν τὰ πλοῖα προσπλέοντα ἀπήντων πολλοὶ τῶν Μεγαρέων, αἵ τε συναρχίαι καὶ οἱ ἄλλοι, θεώμενοι ὡς εἰκὸς αἰχμαλώτους ἀγομένας ὡς πλείστας ⟨...⟩ καὶ μετ' ἐγχειριδίων ἀποβάντες τοὺς μὲν καταβαλεῖν, ὅσους δὲ ἂν δύναιντο τῶν ἐπιφανεστάτων συναρπάζειν εἰς τὰ πλοῖα. Καὶ οὕτως ἐπράχθη.

12 Δῆλον οὖν ὅτι μετὰ συσσήμων καὶ μὴ ἀγνοουμένων πρὸς ἀλλήλους, τὰς ἀθροίσεις καὶ τὰς πέμψεις δεῖ ποιεῖσθαι.

6 ἰδῶσιν : εἰδῶσιν uol. Reiske et alii ‖ 7 ἐκ add. Cas. ‖ ἃ Oldf. : ἵνα M; lacunam ante ἵνα supp. Schoene ‖ 8 οἳ secl. Reiske ‖ προενήδρευσεν Cas. : προσεν- M ‖ 9 ἐνεδρευθέντων Mein. : ἐνεδρευόντων M ‖ 11 post πλείστας lacunam ind. Cas.

CHAPITRE V

Sur les gardiens des portes.

1 Il ne faut pas non plus prendre n'importe qui pour garder les portes, mais au contraire des gens à l'esprit réfléchi et vif, et nullement incapables d'être toujours en alerte à l'égard de tout ce qu'on introduit; des gens, d'autre part, aisés et ayant des gages dans la ville (je veux dire femmes et enfants), et non pas tels qu'ils soient, à cause de leur dénuement, ou d'une obligation pressante, ou de quelque autre difficulté, susceptibles d'être corrompus par d'autres ou de faire eux-mêmes de la propagande révolutionnaire [1]. **2** Leucon [2], tyran du Bosphore, donnait même leur congé à ceux de ses gardes du corps qui avaient des dettes, par la faute du jeu de dés ou de n'importe quel excès.

1. Tout ce raisonnement est d'un homme qui a une connaissance pratique approfondie de la nature humaine. On retrouvera les mêmes recommandations, plus développées, dans l'Anonyme de Byzance, *Stratégiques*, ch. VII, 1, K. R. t. II, 2, p. 60. Les Grecs liaient d'ailleurs volontiers les qualités militaires à l'état de chef de famille. Cf. Onésandros, Στρατηγικός, I, 1, et encore, au xe siècle de notre ère, Nicéphore Ouranos, au premier chapitre de sa *Tactique* : καλὸν δέ ἐστιν ἵνα καὶ παῖδας ἔχῃ ὁ στρατηγός. Voir l'étude de A. Aymard, *Paternité et valeur militaire*, *Rev. des Ét. Latines*, XXXIII, 1955, p. 42-43.

2. Leucon régna sur le Bosphore Cimmérien, probablement de 393 à 348 av. J.-C., Diodore, XIV, 93, 1. Il appartenait à la dynastie des Spartokides, d'origine grecque, et fut l'objet de décrets honorifiques de la part de plusieurs États grecs, qui récompensaient ainsi ses bons offices. Citons parmi ces États Athènes (Démosthène, *Contre Lept.*, § 30-33) et la Confédération arcadienne (Dittenberger, *Syll.*^{3}, 209). Il n'est pas impossible qu'Énée l'ait personnellement connu.

V [Περὶ πυλωρῶν]

1 Ἔπειτα πυλωροὺς καθεστάναι μὴ τοὺς τυχόντας ἀλλὰ φρονίμους καὶ ἀγχίνους, καὶ μὴ ὑπονοεῖν μὴ δυναμένους ἀεί τι τῶν εἰσκομιζομένων, ἔτι δὲ καὶ εὐπόρους καὶ οἷς ἐνέχυρα ἐν τῇ πόλει ὑπάρχει, τέκνα καὶ γυναῖκα λέγω, ἀλλὰ μὴ οἵτινες δι' ἔνδειαν ἢ συναλλαγμάτων ἀνάγκην ἢ δι' ἄλλην τινὰ ἀπορίαν πεισθεῖεν ὑπό τινων ἢ αὐτοὶ παρακελεύσαιεν ἄν τινας ἐπὶ νεωτερισμῷ. **2** Λεύκων δὲ ὁ Βοσπόρου τύραννος καὶ τῶν φρουρῶν τοὺς χρεωφειλέτας διὰ κυβείαν ἢ δι' ἄλλας ἀκολασίας ἀπομίσθους ἐποίει.

V **1** τινας: τιν fortasse cum compendio syllabae ας euanido ‖ **2** κυβίαν M.

CHAPITRE VI

Garde de jour.

1 Il faut poster les hommes qui sont de garde en avant de la ville pendant le jour à un endroit élevé et visible du plus loin possible. Ils doivent être trois au moins à chaque poste, non pas pris au hasard, mais ayant l'expérience de la guerre [1], de peur qu'un veilleur, s'imaginant des choses dans son ignorance, ne les transmette en ville par un signal ou par un messager, et n'inquiète inutilement les gens. **2** C'est ce qui arrive à ceux qui ne sont pas familiarisés avec les différentes formations de troupes ni avec la guerre, car ils ne savent pas si les activités et les mouvements des ennemis sont prémédités ou dus au hasard, **3** tandis qu'un homme expérimenté, reconnaissant ce qu'ils préparent, leur nombre, leurs marches, et tous les autres mouvements de leur armée, annoncera pour cette raison l'exacte vérité.

4 S'il n'existe pas d'emplacement situé de façon que les signaux qu'on y fait soient visibles de la ville, qu'il y ait sur d'autres points des postes transmetteurs qui feront passer jusqu'à la ville les signaux à mesure qu'on les brandira. **5** Les hommes de la garde de jour doivent aussi être bons coureurs : pour tout ce qu'il n'est pas possible d'exprimer par la signalisation et qu'il faut donc nécessairement faire connaître par l'un d'entre eux, ils pourront rapidement arriver en ville et en apporter la nouvelle, étant même partis de très loin.

6 Le mieux, quand on a des chevaux et que le terrain se prête à leur emploi, est d'avoir des relais de cavaliers, pour assurer grâce à eux une prompte transmission [2]. Envoyer les veilleurs de jour hors de la ville à l'aube, ou avant la fin de la nuit, pour éviter qu'en faisant le trajet en plein jour

1. Un bon général, par exemple, tirait de l'observation de l'armée ennemie les renseignements les plus précis. C'est ainsi que, d'après Thucydide, Brasidas, sur le point de tenter une

VI [Ἡμεροσκοπία]

1 Χρὴ δὲ καὶ ἡμεροσκόπους πρὸ τῆς πόλεως καθιστάναι ἐπὶ τόπῳ ὑψηλῷ καὶ ὡς ἐκ πλείστου φαινομένῳ· ἡμεροσκοπεῖν δὲ ἐφ' ἑκάστῳ χωρίῳ τρεῖς τοὐλάχιστον, μὴ τοὺς τυχόντας, ἀλλ' ἐμπείρους πολέμου, ὅπως μὴ δι' ἄγνοιαν δοξάζων τι ὁ σκοπὸς σημάνῃ ἢ διαγγείλῃ εἰς τὴν πόλιν καὶ ματαίως ὀχλῇ τοῖς ἀνθρώποις. 2 Πάσχουσι δὲ ταῦτα οἱ ἄπειροι τάξεων καὶ πολέμου, ἀγνοοῦντες τὰς τῶν πολεμίων ἐργασίας καὶ πράξεις, εἴτε ἐκ παρασκευῆς πράσσεται, εἴτε καὶ παρὰ ταὐτομάτου. 3 Ὁ δὲ ἔμπειρος, γνοὺς τὴν τῶν πολεμίων παρασκευὴν καὶ πλῆθος καὶ πορείας καὶ τὴν ἄλλην κίνησιν τοῦ στρατεύματος, οὕτω τὴν ἀλήθειαν ἐμφανιεῖ.

4 Ἐὰν δὲ μὴ ὑπάρχωσιν τοιοίδε τόποι, ὥστε καὶ εἰς τὴν πόλιν ἀπ' αὐτῶν φαίνεσθαι τὰ σημεῖα, ἄλλους ἐπ' ἄλλοις τόποις διαδεκτῆρας εἶναι τῶν ἀειρομένων σημείων, οἳ σημανοῦσιν εἰς τὴν πόλιν. 5 Εἶναι δὲ τοὺς ἡμεροσκόπους καὶ ποδώκεις, οἳ ὅσα μὴ οἷά τε ⟨διὰ⟩ τῶν σημείων δηλοῦν, ἀλλ' αὐτῶν τινα δέῃ ἐξ ἀνάγκης ἀγγέλλειν, δύνωνται ταχὺ ἀφικνεῖσθαι, καὶ ὡς ἐκ πλείστου ἀγγέλλωσιν.

6 Ἄριστον δὲ ἱππασίμων ὄντων τόπων καὶ ὑπαρχόντων ἵππων ἱππέας συνείρειν, ἵνα διὰ τῶνδε θᾶσσον ἀγγέλληται. Πέμπειν δὲ ἐκ τῆς πόλεως τοὺς ἡμεροσκόπους ὄρθρου ἢ ἔτι νυκτός, ἵνα τοῖς τῶν πολεμίων σκοποῖς μὴ κατάδηλοι

VI 1 δοξάζων Cas. : -ζον M ‖ ὀχλῇ (ὀχλῇ) M : ἐνοχλῇ uol. Schoene ‖ 4 τοιοῖδε M ‖ ἀπ' αὐτῶν Schoene : ἀπαντῶν M ‖ σημανοῦσιν Tur. : σημαίνουσιν M ‖ 5 διὰ add. m. rec. in Par. gr. 2522 (inde recepit Cas.) ‖ δύνωνται M : δυνήσονται uol. Schoene ‖ καὶ ὡς M : κἂν ὡς uol. Hercher (in add. ad ed. min.) ‖ 6 ἵππων Par. gr. 2443 : ἱππέων M ‖ συνείρειν Cas. : συνιμείρειν M.

jusqu'à leurs postes ils ne soient découverts par les guetteurs ennemis. 7 Leur donner un seul et même mot d'ordre, ⟨ mais différent de celui de la ville ⟩, pour que, s'ils sont faits prisonniers, ils ne puissent révéler, ni de gré ni de force, le mot d'ordre valable dans la ville [1]. Ordonner aux veilleurs de jour de brandir de temps en temps leurs signaux [2], de même que les hommes des signaux à feu lèvent de temps à autre leurs torches.

sortie pour dégager Amphipolis assiégée par Cléon (oct. 422 av. J.-C.), reconnut de loin, à la façon dont ils remuaient leurs lances et leurs têtes, τῶν τε δοράτων τῇ κινήσει καὶ τῶν κεφαλῶν, que ses ennemis allaient battre en retraite. Il précipita son attaque en conséquence. Thucydide, V, 10, 5.

ὦσιν ἡμέρας πορευόμενοι ἐπὶ τὰ ἡμεροσκοπεῖα. 7 Σύνθημα δὲ ἔχειν αὐτοὺς ἓν καὶ τὸ αὐτὸ . . ., ὅπως μήτε ἑκόντες μήτε ἄκοντες, ἐὰν συλληφθῶσιν ὑπὸ τῶν πολεμίων, εἰπεῖν ἔχωσι τὸ τῶν ἐν τῇ πόλει σύνθημα. Παραγγέλλεσθαι δὲ τοῖς ἡμεροσκόποις αἴρειν τὰ σύσσημα ἐνίοτε, καθάπερ οἱ πυρσευταὶ τοὺς πυρσούς.

6 ἐπὶ τὰ Par. gr. 2522 in mg. : ἔπειτα M ‖ ἡμεροσκοπεῖα Cas. : ἡμεροσκοπία M ‖ 7 μὴ ante ἔχειν addere uol. Tur. ‖ post αὐτὸ spatium quinque litt. uacuum in M ‖ σύσσιμα M.

CHAPITRE VII

1 Lorsque le pays est en pleine production et que les ennemis ne sont pas loin, il est normal que beaucoup de ceux qui sont dans la ville passent leurs journées dans la campagne avoisinante, voulant leurs récoltes à tout prix. **2** Ces gens, voici donc comment il faut les rassembler en ville : d'abord, donner à ceux qui sont hors des murs, dès que le soleil se couche, le signal de rentrer; s'ils sont dispersés plus largement dans la campagne, leur faire donner ce signal par les postes de transmission, pour que tous, ou du moins la grande majorité, rejoignent la cité [1]. **3** Après les signaux de retour pour ceux qui sont dehors, faire de même, pour ceux qui sont dans les murs, d'autres signaux pour le dîner. En troisième lieu, donner le signal du départ et de l'installation des veilleurs. **4** Comment doivent se faire ces derniers signaux, et comment brandir les torches, je l'ai dit plus en détails dans mon livre *Sur les préparatifs de guerre* [2]. C'est là qu'il faut chercher ces connaissances, pour que je n'aie pas à traiter deux fois le même sujet.

1. En calculant bien, on doit pouvoir obtenir, grâce à ces signaux, que tout le monde rentre en ville, à peu près à l'heure prévue. On évite ainsi les trahisons, comme celle qui permit, en 379 av. J.-C., aux bannis de Thèbes de rentrer dans la ville. Leur chef Mélon et avec lui six hommes décidés s'étaient introduits dans Thèbes en se faisant passer pour des cultivateurs attardés, sortis le jour même pour travailler aux champs. Xénophon, *Hell.*, V, 4, 3.

2. C'est donc probablement à ce livre que renvoie Polybe, X, 44 (*supra*, p. LXI, III). L'emploi des signaux à feu semble avoir été courant dès l'époque des guerres Médiques. Voir dans Stéphane de Byz. s. v. Πάρος d'après Éphore, frag. 63, *F. gr. Hist.* Jacoby II, A, p. 59 et dans Corn. Népos, *Miltiade*, 7, 3 (incendie fortuit pris pour un signal), une mention se rapportant à la première de ces guerres (expédition de Paros). Dans Hérodote, VII, 183, une autre mention se rapporte à la seconde (signaux faits aux Grecs stationnés à l'Artémision).

VII

1 Ὅταν δὲ ἡ χώρα ἐγκάρπως διακέηται, μὴ πόρρω ὄντων πολεμίων, εἰκὸς πολλοὺς τῶν ἐν τῇ πόλει περὶ τοὺς ἐγγὺς χώρους διατελεῖν, γλιχομένους τοῦ καρποῦ. 2 Τούτους δ' οὖν εἰς τὴν πόλιν ἀθροίζειν ὧδε χρή. Πρῶτον μὲν τοῖς ἔξω ἅμα ἡλίῳ δύνοντι σημαίνειν ἀπιέναι εἰς τὴν πόλιν· ἐὰν δὲ καὶ ἐπὶ πλέον τῆς χώρας ἐσκεδασμένοι ὦσιν, ὑπὸ διαδεκτήρων σημαίνεσθαι, ὅπως πάντες ἢ οἱ πλεῖστοι παραγίγνωνται εἰς πόλιν. 3 Ἐπειδὰν δὲ τούτοις σημανθῇ ἀπιέναι, οὕτως τοῖς ἐν τῇ πόλει δειπνοποιεῖσθαι· τὸ δὲ τρίτον σημαίνειν εἰς φυλακὴν ἰέναι καὶ καθιστάναι. 4 Ὡς δὲ δεῖ τοῦτο γίγνεσθαι καὶ ὡς αἴρειν τοὺς φρυκτούς, ἐν τῇ Παρασκευαστικῇ βίβλῳ πλειόνως εἴρηται. Ὅθεν δεῖ τὴν μάθησιν λαμβάνειν, ἵνα μὴ δὶς περὶ τῶν αὐτῶν γράφειν συμβῇ.

VII 1 ἐγκάρπως Reiske : ἔγκαρπος M ‖ διακέηται W. Dind. : διάκειται M ‖ 4 τοῦτο Cas. : τούτους M ‖ μὴ δὶς Cas. : μηδεὶς M.

CHAPITRE VIII

1 Après avoir pris ces mesures, lorsqu'on attend dans un pays une armée ennemie plus nombreuse et plus forte que la sienne, il faut d'abord organiser le pays de telle façon que l'attaquant rencontre des difficultés pour y pénétrer, pour y camper et pour s'y ravitailler, rendre les courants d'eau difficiles à traverser et les multiplier [1].

2 En cas de débarquement des ennemis tant sur côte sablonneuse que sur sol ferme, toutes les sortes d'embûches qu'on doit leur tendre, de quelles barrières il faut équiper les ports de la ville et de son territoire pour empêcher les navires des envahisseurs d'y entrer, ou d'en sortir une fois entrés; 3 d'autre part comment rendre inutilisables ou faire disparaître sans les détruire les matériaux qu'on a laissés exprès dans le pays, mais qui peuvent servir aux besoins des adversaires, par exemple à la construction des murs, au montage des tentes ou à l'exécution de n'importe quoi d'autre, 4 comment on doit⟨...⟩ tout ce qui est mangeable ou buvable, les récoltes sur pied dans les champs et tout le reste, d'un bout à l'autre du territoire; enfin, comment il faut rendre les points d'eau impropres à l'usage, et impraticables à la cavalerie les terrains faits pour elle, 5 ces questions, je ne dis pas ici maintenant comment il faut résoudre chacune d'elles, afin de ne pas, à cette place, redonner de trop nombreuses explications. Mais je les ai traitées à fond dans mon livre *Sur les préparatifs de guerre* [2].

1. Il s'agit probablement de fossés et de canaux de dérivation, remplis par une manœuvre analogue à celle qui tenta d'arrêter Cléarque au début de sa retraite, *Anab.*, II, 3, 10 à 14. Ce pourrait être aussi des rivières grossies (en donnant à πλείους ce sens attesté) par la destruction de digues ou de barrages. D'une façon comme d'une autre, Énée donne ici un précepte très général, inapplicable en beaucoup de points du Péloponnèse, en raison du petit nombre de cours d'eau d'importance suffisante.

VIII

1 Μετὰ δὲ ταῦτα, εἰς τὴν χώραν προσδεχόμενον πλείω καὶ μείζω δύναμιν πολεμίων, πρῶτον μὲν τὴν χώραν δυσεπίβολον εἶναι τοῖς πολεμίοις καὶ δυσστρατοπέδευτον καὶ δυσπροσπόριστον κατασκευάζειν καὶ τοὺς ποταμοὺς δυσδιαβάτους καὶ πλείους.

2 Πρός τε τὰς ἀποβάσεις τῶν πολεμίων εἰς τὰ ψαμμώδη καὶ στερεὰ ὅσα καὶ οἷα χρὴ κατασκευάζεσθαι δολώματα τοῖς ἀποβαίνουσι, τοῖς τε ἐν τῇ χώρᾳ καὶ τῇ πόλει λιμέσιν οἷα εἰς τούτους δεῖ φράγματα παρασκευάζεσθαι πρὸς τὸ μὴ εἰσπλεῖν ἢ τὰ εἰσπλεύσαντα μὴ δύνασθαι ἐκπλεῦσαι, 3 τά τε καταλιμπανόμενα ἐν τῇ χώρᾳ ἑκουσίως, εἰς χρείαν δὲ φέροντα τοῖς ἐναντίοις, οἷον πρὸς [τε] τειχοποιίαν ἢ σκηνοποιίαν ἢ ἄλλην τινὰ πρᾶξιν ὡς δὴ ἀχρεῖα ποιεῖν 4 ἢ ⟨μὴ⟩ φθείροντα ἀφανίζειν, τά τε βρωτὰ καὶ ποτὰ καὶ τὰ κατ' ἀγροὺς ἔγκαρπα καὶ τὰ ἄλλα κατὰ τὴν χώραν ὡς δεῖ ⟨····⟩ καὶ τὰ στάσιμα ὕδατα ὡς ἄποτα δεῖ ποιεῖν, τά τε ἱππάσιμα τῆς χώρας ὡς δεῖ ἄνιππα ποιεῖν, 5 περὶ μὲν οὖν τούτων πάντων ὧδε μὲν νῦν παραλείπεται, ὡς δεῖ ἕκαστον τούτων γίγνεσθαι, ἵνα μὴ καὶ ταύτῃ, λίαν πολλά, δηλῶται· γέγραπται δὲ τελέως περὶ αὐτῶν ἐν τῇ Παρασκευαστικῇ βίβλῳ.

VIII 1 πλείους : ἁπλοίους prop. Mein., alii alia ‖ 3 πρός τε M; τε del. Hertl. ‖ δὴ Cas. : δεῖ M ‖ 4 μὴ add. Haase (cf. XXI, 1) ‖ βροτὰ M ‖ ὡς δεῖ Cas. : ὡς δὴ M ‖ Post ὡς δεῖ lacunam statui praeeunte Schoene ‖ 5 δηλῶται Orelli : δηλοῦται M.

CHAPITRE IX

1 Si les assaillants tentent contre vous un coup d'audace, voici ce qu'il faut faire. En premier lieu, occuper quelques points de votre propre territoire à l'aidc de corps de troupe; puis, convoquant à une assemblée vos soldats ou vos concitoyens, leur faire ccrtaines recommandations, en prévision d'unc action qu'ils auraient à mener contre les ennemis, et en particulier celle-ci : lorsque, de nuit, retentira une sonnerie de trompette, que les hommes mobilisables se tiennent prêts à suivre leur chef, après s'être armés et rassemblés à un endroit donné. **2** Par la transmission de ces nouvclles jusqu'au camp ou jusqu'à la capitale des ennemis, vous pourrez les détourner de leur entreprise; **3** si vous avcz agi de la sorte, d'autre part, vous inspirerez de la confiance à vos amis, parce que vous vous montrerez entreprenant et non pas craintif, et vous sèmerez la frayeur chez l'ennemi, si bien qu'il restera en paix dans ses foyers.

IX

1 Ἂν δὲ θρασύνεσθαί τι ἐπιχειρῶσιν οἱ ἐπιόντες πρὸς σέ, τάδε ποιητέον. Πρῶτον μὲν χρὴ σώμασι τόπους τινὰς τῆς οἰκείας χώρας καταλαβεῖν, ἔπειτα ἐκκλησιάσαντα τοὺς αὑτοῦ στρατιώτας ἢ πολίτας ἄλλα τε προειπεῖν αὐτοῖς, ὡς ὑπαρχούσης τινὸς αὐτοῖς πράξεως εἰς τοὺς πολεμίους, καὶ ὅταν νυκτὸς σημάνῃ τῇ σάλπιγγι, ἑτοίμους εἶναι τοὺς ἐν τῇ ἡλικίᾳ, ἀναλαβόντας τὰ ὅπλα καὶ ἀθροισθέντας εἰς χωρίον ῥητὸν ἕπεσθαι τῷ ἡγουμένῳ. **2** Διαγγελθέντων οὖν τούτων εἰς τὸ στρατόπεδον τῶν πολεμίων ἢ τὴν πόλιν, δύνασαι ἀποτρέψαι ὧν ἐπιχειρῶσι πράσσειν. **3** Τούτων δὲ οὕτω πραχθέντων, τοῖς μὲν φιλίοις θάρσος ἐμποιήσεις ἐπιχειρῶν τι ἀλλ᾽ οὐ δεδιώς, τοῖς δὲ πολεμίοις φόβον ἐμπαρασκευάσεις, ⟨ὥστε⟩ ἐπὶ τῆς αὑτῶν ἠρεμεῖν.

IX **1** αὑτοῦ Cas. : αὐτοῦ M ‖ **2** δύνασαι Cas. : δύνανται M ‖ **3** ἐμποιήσεις Meier : ἐμποιησείας M ‖ ἐπιχειρῶν τι ἀλλ᾽ οὐ Cas. : ἐπιχειρῶντι ἄλλου M ‖ ὥστε add. Cas. ‖ αὑτῶν Hertl. : αὐτῶν M.

CHAPITRE X

1 Il convient aussi d'avoir ordonné aux citoyens qui possèdent des bêtes de somme ou des esclaves de les faire passer en lieu sûr [1], chez des voisins, étant donné qu'ils ne pourront pas les faire entrer en ville. **2** S'il en est qui soient sans relations avec des familles où les mettre, les magistrats, agissant au nom de l'État, confieront les biens de ces citoyens à des voisins, en prenant des mesures pour sauvegarder ces dépôts.

Proclamations.

3 Il faut ensuite, à intervalles réguliers, faire des proclamations pour effrayer les révolutionnaires et prévenir leurs menées. En voici des exemples :

Ordre est donné de transporter dans la ville les hommes libres et les récoltes; si quelqu'un n'obéit pas, qu'il soit permis à qui le désire de piller tout ce qu'il a à la campagne sans tomber sous le coup de la loi.

4 Ordre est donné de célébrer les fêtes dans les limites de la cité; de ne faire nulle part aucun rassemblement de caractère privé, ni de jour, ni de nuit; ceux qui sont indispensables auront lieu au prytanée, au sénat ou dans un autre endroit public. Qu'aucun devin ne célèbre un sacrifice à titre privé sans la présence du magistrat [2]; **5** qu'on ne puisse plus faire de repas par groupes [3], mais que chacun dîne chez soi, sauf en cas de mariage ou de repas funèbre, et encore après déclaration préalable au magistrat.

S'il y a des bannis, il faut faire annoncer par héraut la peine qui frappera chaque individu, citoyen, étranger ou esclave, qui tentera de quitter la ville. **6** Si quelqu'un entretient des rapports avec des bannis ou avec leurs messagers, leur envoie des lettres ou en reçoit d'eux, qu'il y ait pour lui un risque ou une sanction. Il faut des censeurs

X

1 Δεῖ δὲ καὶ τάδε παρηγγέλθαι τῶν πολιτῶν τοῖς κεκτημένοις ζεύγη ἢ ἀνδράποδα ὑπεκτίθεσθαι εἰς τοὺς προσοίκους, ὡς οὐκ εἰσαξόντων εἰς τὴν πόλιν. 2 Οἷς δ' ἂν μὴ ὑπάρξῃ ξενία παρ' οὓς θήσονται, [πρὸς] τοὺς ἄρχοντας δημοσίᾳ παρατίθεσθαι τοῖς προσοίκοις, παρασκευάζοντας δι' ὧν σωθήσεται τὰ ὑπεκτιθέμενα.

[Κηρύγματα]

3 Ἔπειτα κηρύγματα ποιεῖσθαι τοιάδε διά τινος χρόνου, φόβου καὶ ἀποτροπῆς τῶν ἐπιβουλευόντων ἕνεκεν.

Κατακομίζειν τὰ ἐλεύθερα σώματα καὶ τοὺς καρποὺς ἐν τῇ πόλει, τοῦ δὲ ἀνηκουστοῦντος ἐξουσίαν εἶναι τῷ βουλομένῳ ἀζήμια ἄγειν καὶ φέρειν τὰ ἐκ τῆς χώρας.

4 Τάς τε ἑορτὰς κατὰ πόλιν ἄγειν, συλλόγους τε ἰδίους μηδαμοῦ μήτε ἡμέρας μήτε νυκτὸς γίγνεσθαι, τοὺς δὲ ἀναγκαίους ἢ ἐν πρυτανείῳ ἢ ἐν βουλῇ ἢ ἐν ἄλλῳ φανερῷ τόπῳ. Μηδὲ θύεσθαι μάντιν ἰδίᾳ ἄνευ τοῦ ἄρχοντος. 5 Μηδὲ δειπνεῖν κατὰ συσσιτίαν ἀλλ' ἐν ταῖς αὑτῶν οἰκίαις ἑκάστους, ἔξω γάμου καὶ περιδείπνου, καὶ ταῦτα προαπαγγείλαντας τοῖς ἄρχουσιν.

Ἐὰν δὲ ὦσιν φυγάδες, ἐπικηρύσσειν, ὃς ἂν ἀστῶν ἢ ξένων ἢ δούλων ἀποκινῇ, ἃ ἑκάστῳ τούτων ἔσται. 6 Καὶ ἐάν τίς τινι τῶν φυγάδων συγγένηται ἢ παρ' ἐκείνων τισὶν ἢ ἐπιστολὰς πέμψῃ ἢ δέξηται, εἶναί τινα κίνδυνον ἢ ἐπιτίμιον αὐτῷ. Τῶν δὲ ἐκπεμπομένων καὶ εἰσαγομένων

X 1 εἰσαξόντων Cas. : εἰσαξιόντων M ‖ 2 πρός secl. Hertl. ‖ 4 πρυτανείῳ Cas. : πυρσανείω M ‖ 5 αὑτῶν Tur. : αὐτῶν M.

pour la correspondance qui part ou qui arrive; c'est à eux d'abord qu'elle sera portée.

7 Les armes doivent être inscrites sur un registre quand on a plus d'un équipement. Absolument aucune ne doit sortir de la ville, ni être acceptée comme garantie. Qu'on n'engage pas de soldats et qu'eux-mêmes ne s'engagent pas hors de la présence des magistrats.

8 Que personne, citoyen ou métèque, ne mette à la voile sans passeport. Et qu'à l'avance les navires aient reçu l'ordre de mouiller auprès des portes qui auront été désignées dans la suite [1]. **9** Les étrangers qui arrivent porteront leurs armes bien visibles et faciles à atteindre; on les leur enlèvera aussitôt. Ils ne seront reçus par personne, pas même par les aubergistes, sans l'autorisation des magistrats; ces derniers inscriront aussi chez qui sont descendus des étrangers, toutes les fois que ce sera le cas. **10** Et la nuit les auberges seront fermées extérieurement par les magistrats. A intervalles réguliers, on invitera par la voix du héraut les vagabonds à quitter la ville; les gens des pays voisins qui sont venus aux fins d'enseignement [2] ou pour une autre raison d'utilité, seront inscrits sur une liste. **11** A l'égard des députations officielles envoyées par des cités, des tyrans ou des armées [3], il ne faut pas qu'on puisse à volonté s'entretenir avec elles sans témoin; au contraire, il y aura des citoyens tout à fait dignes de confiance, qui resteront auprès des députés pendant toute la durée de leur séjour.

12 A tout importateur de denrées dont la ville manque, blé, huile ou autre, seront proposées des primes [4] proportionnelles à l'importance des importations; une couronne honorifique lui sera donnée, et, s'il s'agit d'un armateur, le remorquage gratuit de son navire à la sortie comme à l'entrée du port [5].

13 On fera de fréquentes prises d'armes, à l'occasion desquelles les étrangers résidants seront conduits à un endroit

1. Il faut probablement comprendre « dans la suite de la proclamation. » Cf. *infra*, XXVIII, 4, où Énée se borne à recommander de ne pas permettre le mouillage aux abords de la seule porte que l'on doive maintenir ouverte.

ἐπιστολῶν εἶναι ἐπισκόπησιν, πρὸς οὓς οἰσθήσεται πρότερον.

7 Ὅπλα οἷς ἐστιν ἑνὸς πλείω ἀπογράφεσθαι, καὶ ἐξάγειν μηδένα μηδὲν ὅπλον, μηδὲ ἐνέχυρον δέχεσθαι. Στρατιώτας μὴ μισθοῦσθαι μηδὲ ἑαυτὸν μισθοῦν ἄνευ τῶν ἀρχόντων. 8 Ἐκπλεῖν μηδένα ἀστῶν μηδὲ μέτοικον ἄνευ συμβόλου, τά τε πλοῖα προπαρηγγέλθαι ὁρμίζεσθαι καθ' ἃς πύλας ἐν τοῖς ἐχομένοις ῥηθήσεται. 9 Ξένους τοὺς ἀφικνουμένους τὰ ὅπλα ἐμφανῆ καὶ πρόχειρα φέρειν, καὶ εὐθὺς αὐτῶν παραιρεῖσθαι, καὶ αὐτοὺς μηδένα ὑποδέχεσθαι, μηδὲ τοὺς πανδοκέας, ἄνευ τῶν ἀρχόντων, τοὺς δὲ ἄρχοντας ἀπογράφεσθαι καὶ παρ' ᾧ τίνες, ὅταν κατάγωνται. 10 Τὰς δὲ νύκτας ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τὰ πανδοκεῖα ἔξωθεν κλείεσθαι. Διὰ χρόνου δέ τινος, ὅσοι ἂν ταλαπείριοι αὐτῶν ὦσιν, ἐκκηρύττεσθαι· ὁμόρους δὲ ἢ κατὰ παίδευσιν ἢ κατ' ἄλλην τινὰ χρεῖαν ἐπιδημοῦντας ἀπογράφεσθαι. 11 Ταῖς δὲ δημοσίαις ἀφικνουμέναις πρεσβείαις ἀπὸ πόλεων ἢ τυράννων ἢ στρατοπέδων οὐ χρὴ ἐν αὑτοῖς τὸν ἐθέλοντα διαλέγεσθαι, ἀλλ' εἶναί τινας τῶν πολιτῶν τοὺς πιστοτάτους, οἳ μετ' αὐτῶν συνδιατελοῦσιν μέχρις ἂν ἐνδημῶσιν οἱ πρέσβεις.

12 Καὶ ὧν ἂν σπανίζῃ ἡ πόλις, σίτου ἢ ἐλαίου ἢ ἄλλου τινός, τῷ εἰσάγοντι κατὰ πλῆθος τῶν εἰσαγομένων τόκους προκεῖσθαι καὶ στέφανον δίδοσθαι εἰς τιμήν, τῷ δὲ ναυκλήρῳ ἀνολκὴν καὶ καθολκήν.

13 Ἐξοπλισίας τε πυκνὰς ποιεῖσθαι, καὶ ξένους τοὺς ἐνδήμους τὸν καιρὸν τοῦτον μεθίστασθαι εἰς χωρίον ῥητὸν

6 πρὸς οὓς Cas. : πρόους οὓς M ‖ 8 προπαρηγγέλθαι Hertl. : προσηγγέλθαι M; πρ οσπαρηγγέλθαι uol. Schoene ‖ 9 εὐθὺς Hercher : εὐθὺ M ‖ παραιρεῖσθαι Reiske : παρῆσθαι M ‖ πανδοχέας M ‖ ᾧ τινες H. Schoene : ὧτινες M ‖ 10 πανδοκεῖα Hertl. : πανδοχεῖα M ‖ ὦσιν Par. gr. 2522 in mg. (inde Cas.) : ὡσεὶ M ‖ 11 αὑτοῖς H. Schoene : αὐτοῖς M ‖ ἀλλ' εἶ⟨ναι⟩ Hertl. : ἀλλ' ἀεὶ M; ἀλλ' ἀεὶ παρεῖναι prop. Schoene ‖ συνδιατελοῦσιν Reiske : συντελοῦσιν M ‖ 12 καθολκήν Cas. : καθολικήν M.

convenu ou resteront dans leurs maisons. S'ils se montrent quelque part ailleurs, une amende leur sera infligée, en tant que coupables d'une faute. **14** Lorsque le signal aura été donné, les entrepôts et les marchés leur seront fermés, et leurs lampes devront être éteintes; on n'y laissera plus non plus entrer aucun des autres habitants. **15** En cas d'absolue nécessité, on circulera avec une lanterne jusqu'à nouvel ordre [1].

A quiconque dénoncera un membre d'un complot contre l'État ou un contrevenant à l'un des règlements cités plus haut, on promettra une somme d'argent qui sera exposée publiquement à l'agora, ou sur un autel, ou dans un temple, afin d'encourager davantage les révélations touchant les réglements ci-dessus mentionnés.

16 Contre un chef unique, civil ou militaire, ou encore en exil, il faut faire les proclamations suivantes [2]: ⟨...⟩ S'il arrive malheur aussi au meurtrier, la prime annoncée sera remise à ses enfants, ou, s'il n'en a pas, à son parent le plus proche; **17** et si un membre de l'entourage de cet exilé, de ce chef civil ou de ce chef militaire réussit quelque chose, on lui remettra ⟨une partie⟩ de la prime, et on lui permettra de rentrer dans sa patrie. Ces mesures faciliteront de telles tentatives.

18 Dans un camp de mercenaires, le héraut, après avoir demandé le silence, annoncera ceci quand tout le monde écoutera: **19** quiconque veut s'en aller parce qu'il est mécontent de sa situation peut partir; mais par la suite ⟨à telle ou telle condition⟩ il sera vendu comme esclave. Pour les fautes moindres, ce sera la prison ou l'amende, conformément au réglement en vigueur. Si quelqu'un, manifestement, porte un tort quelconque à l'armée ou sème la dissension dans le camp, qu'on applique la peine de mort [3].

1. Ce texte obscur montre du moins qu'en ce qui concerne le couvre-feu deux régimes sont prévus, l'un pour les étrangers, l'autre pour les citoyens. Il est à rapprocher de XXII, 23, où l'on retrouve l'interdiction de circuler après une certaine heure, avec la même exception.

ᾗ κατ' οἶκον διατελεῖν· ᾗ δὲ ἂν ἄλλῃ φαίνηται, ζημίαν προκεῖσθαι ὡς ἀδικοῦντι. **14** Ὅταν τε σημήνῃ, τούτοις τὰ ἐμπόρια καὶ πρατήρια κλείεσθαι, καὶ τὰ λύχνα κατασβέννυσθαι, καὶ τῶν ἄλλων μηδένα ἔτι παριέναι· **15** ὅταν δέ τινι ἀναγκαῖόν τι συμβῇ, μετὰ λαμπτῆρος βαδίζειν, ἕως ἂν παραγγελθῇ.

Καὶ ὃς ἂν καταμηνύσῃ τινὰ ἐπιβουλεύοντα τῇ πόλει, ἢ ὅ τι ἂν τῶν προγεγραμμένων τις πραττόμενον ἐξαγγείλῃ, ἀνηγγέλθαι τε αὐτῷ ἀργύριον καὶ τὸ ἀγγελθὲν ἐμφανῶς προκεῖσθαι ἐν ἀγορᾷ ἢ ἐπὶ βωμοῦ ἢ ἐν ἱερῷ, ἵνα προχειρότερόν τις τολμήσῃ μηνύειν τι τῶν προγεγραμμένων.

16 Ἐπὶ δὲ μονάρχῳ ἢ στρατηγῷ ἢ φυγάδι δυναστεύοντι χρὴ καὶ τάδε προκηρύττεσθαι⟨.....⟩ Ἐὰν δέ τι καὶ αὐτὸς πάθῃ ὁ ἀποκτείνας, τοῖς τέκνοις αὐτοῦ ἀποδίδοσθαι τὸ ἀγγελθὲν ἀργύριον· ἐὰν δὲ μὴ ᾖ τέκνα, τῷ ἐγγυτάτω γενομένῳ. **17** Καὶ ἐάν τις τῶν συνόντων τῷ φυγάδι ἢ μονάρχῳ ἢ στρατηγῷ πράξῃ τι, ⟨....⟩ τῶν προκειμένων ἀποδίδοσθαι καὶ κάθοδον αὐτῷ εἶναι· διὰ γὰρ ταῦτα προχειροτέρως ἂν ἐγχειροῖεν.

18 Ἐν δὲ ξενικῷ στρατοπέδῳ τοιάδ', ἀναγγείλαντα σιγήν, πάντων ἀκουόντων κηρῦξαι. **19** Εἴ τις βούλεται ἀπιέναι, μὴ ἀρεσκόμενοι τοῖς παροῦσιν, ἐξεῖναι ἀπαλλάττεσθαι· ἀλλ' ὕστερον ⟨...⟩ πεπωλήσεται· τὰ δ' ἐλάσσω τούτων ἀδικήματα, κατὰ τὸν νόμον τὸν προκείμενον δεσμὸς ἢ ζημία. Ἐὰν δέ τις φαίνηται βλάπτων τι τὸ στράτευμα, διαλύων τὸ στρατόπεδον, θάνατος ἔστω ἡ ζημία.

13 ᾗ δὲ ἂν ἄλλῃ Cas., Behr. : ἧι δε, αν ἄλλη M ‖ **14** τούτοις τὰ Mein. : τὰ τούτοις M ‖ παριέναι Mein. : παρεῖναι M ‖ **15** ἀντιπαραγγελθῇ uol. Schoene ‖ **16** post προκηρύττεσθαι lacunam ind. Tur. ‖ Pro γενομένῳ uol. γένει Reiske, alii alia. ‖ **17** Post πράξῃ τι lacunam ind. Hercher; τι, ⟨τὸ ἥμισυ⟩ τῶν πρ. prop. Schoene ‖ **18** Ἐν Orelli : ἐὰν M ‖ ἀναγγείλαντα Meier : - λαντι M ‖ **19** ἀρεσκόμενος uol. Cas. ‖ Post ὕστερον lacunam ind. Schoene; ὑστερῶν πεπ. prop. Wuensch apud Behr., p. 79 adn. ‖ alt. ἡ ζημία codd. recc. : ἢ ζημία M.

20 Il faut ensuite s'occuper des autres troupes[1], et observer d'abord si la concorde politique règne entre les concitoyens, en se disant que c'est chose capitale en temps de siège. Si ce n'est pas le cas, parmi ceux qui forment l'opposition au gouvernement existant, ⟨les hommes de telle ou telle catégorie⟩, et surtout quand ils sont devenus les dirigeants et les responsables d'un mouvement dans la ville, il faut les écarter sans en avoir l'air, en les envoyant ailleurs sous un prétexte honorifique, comme une ambassade ou toute autre mission officielle. **21** C'est ainsi que Denys[2] agit envers Leptine son frère, qui était sympathique aux masses populaires de Syracuse, et qui était influent, il le voyait, à beaucoup d'égards. Il en vint à le soupçonner, et, voulant le déplacer, il n'essaya pas de le chasser ouvertement, car il savait qu'il serait entouré d'appuis dévoués, et qu'il y aurait peut-être un mouvement révolutionnaire. Voici donc ce qu'il imagina : **22** il l'envoya, conduisant quelques mercenaires, dans une ville nommée Himère, avec ordre de ramener avec lui la garnison qui s'y trouvait et d'en laisser une nouvelle. Quant Leptine fut arrivé là, il lui ordonna par courrier d'y rester jusqu'à ce que lui-même le rappelât.

23 Quand une ville donne des otages et qu'il se fait une expédition contre elle, il convient d'éloigner de cette ville les pères et mères des otages et leurs proches parents jusqu'à la fin du siège, pour qu'ils n'aient pas, lors des assauts de l'ennemi, le spectacle de leurs propres enfants poussés en avant avec lui et subissant le pire destin[3], car, s'ils étaient dans la ville, il se pourrait même qu'ils agissent contre elle. **24** Par conséquent, s'il est difficile de les éloigner sous les prétextes déjà cités, ils partageront la vie commune, en participant au plus petit nombre possible de réalisations et d'affaires publiques, et ne sauront à l'avance ni où ils seront ni ce qu'ils feront[4]; d'autre part, ils seront

1. C'est-à-dire des milices formées de citoyens.

2. Il s'agit de Denys 1er de Syracuse, et la décision relatée ici dut être prise entre 397 av. J.-C., année où Himère est citée parmi les alliées de Syracuse contre Carthage (Diodore, XIV, 47, 6) et 386, où Leptine fut, cette fois, exilé à Thourioi (Diodore

20 Μετὰ δὲ ταῦτα τῶν ἄλλων τάξεων ἐπιμέλειαν ποιητέον. Καὶ πρῶτον ἐπισκεπτέον εἰ ὁμονοοῦσιν οἱ πολῖται, ὡς ἂν ὄντος μεγίστου τούτου ἀγαθοῦ ἐν πολιορκίᾳ. Εἰ δὲ μή, τῶν τὰ ἐναντία φρονούντων τοῖς παροῦσι πράγμασι <...> καὶ μάλιστα ἡγεμόνας τε καὶ αἰτίους γενομένους ἐν τῇ πόλει πράξεώς τινος, μεθιστάναι αὐτοὺς ἀνυπόπτως μετὰ προφάσεως εὐλόγου ἐκπέμποντα ἄλλῃ ὡς πρέσβεις τε καὶ ἐπ' ἄλλας δημοσίας ἐργασίας. 21 Οἷον καὶ Διονύσιος ἔπραξεν Λεπτίνην τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, ἔχοντα Συρακοσίων τῷ πλήθει οἰκείως καὶ ὁρῶν κατὰ πολλὰ ἰσχυρὸν αὐτὸν ὄντα· γενόμενος αὐτῷ <ἐν> ὑποψίᾳ τινί, καὶ θέλων αὐτὸν μεταστήσασθαι, φανερῶς μὲν οὐκ ἐπεχείρει ἐκβάλλειν αὐτόν, γνοὺς ὅτι περὶ αὐτὸν πολλὴ μετ' εὐνοίας ἰσχὺς ἔσοιτο καὶ νεώτερον ἄν τι γένοιτο· τεχνάζει δὲ τοιόνδε. 22 Πέμπει αὐτὸν μετὰ ξένων ὀλίγων εἰς πόλιν ὄνομα Ἱμέραν, κελεύων φρουρὰν τὴν μὲν ἐξαγαγεῖν, τὴν δὲ καταστῆσαι. Γενομένου δὲ αὐτοῦ ἐν τῇ Ἱμέρᾳ, πέμψας ἐκέλευσεν αὐτὸν περιμένειν, μέχρις ἂν αὐτὸς μεταπέμψηται.

23 Πόλεως δ' ὁμηρευομένης, ὅταν ἐπ' αὐτὴν στρατεία γίγνηται, τοὺς γονεῖς τῶν ὁμηρευόντων καὶ τοὺς ἐγγὺς τὰ γένη μεθίστασθαι ἐκ τῆς πόλεως, ἄχρις ἂν ἡ πολιορκία παρέλθῃ, ἵνα μὴ ἐφορῶσιν ἐν ταῖς προσαγωγαῖς τῶν πολεμίων τοὺς αὑτῶν παῖδας συμπροσαγομένους καὶ τὰ ἔσχατα πάσχοντας· ἐγχωρεῖ γὰρ αὐτοὺς ἔνδον ὄντας καὶ ὑπεναντίον τι πρᾶξαι. 24 Ἐὰν δὲ ἄρα δυσχερὲς <ᾖ> μετὰ τῶνδε τῶν προφάσεων ἐκπέμπειν, συνδιάγειν αὐτοὺς ὡς ἐλαχίστων μετέχοντας ἔργων καὶ πράξεων καὶ μήτε ὅπου ἔσονται μήτε ὅ τι πράξουσιν προειδέναι, καὶ ὡς ἥκιστα

20 Post πράγμασι lacunam ind. Tur. τοὺς δυνατωτάτους supplere uol. H. Schoene ἄλλους τε suppleuerim ‖ μάλιστα M μάλιστ' ἂν uol. Hercher ‖ 21 Συρακοσίων Mein. : Συρακουσίων M ‖ ἐν add. Cas. ‖ 23 στρατεία Hertl. : στρατιᾷ M ‖ Pro ἐγγὺς τὰ γένη uol. ἐγγύτατα γένει Kirch. ‖ αὑτῶν Tur. : αὐτῶν M ‖ 24 δυσχερὲς Cas. : -ρης M ‖ ᾖ add. Tur.

le moins possible livrés à eux-mcmes, de jour et de nuit : qu'à la faveur d'affaires et de fonctions multiples, sans exciter de soupçon, se succède auprès deux une foule de gens, au milicu desqucls ils seront tenus en observation plutôt qu'ils n'observcront eux-mêmes. **25** En outre, on lcs répartira † chez trois personncs environ † ear, mis dans cette situation, ils n'auront guère de possibilités pour tenter une révolution.

De plus, on interdira de prendre des lanternes pour aller se coucher, ni aucun autre moyen d'éclairage nocturne. Il s'est déjà trouvé, en effet, dcs gens qui, empêchés de toutes parts dc mener une activité révolutionnaire ou de faire quoi que cc soit cn faveur des ennemis comme ils le voulaient, ont cu l'idée suivante : **26** ils emportèrent, en se rendant au corps de garde, cn même temps que leurs paniers et leurs couvcrturcs, les uns des torches, les autres des lanternes, afin d'avoir de la lumière pour se coucher; puis ils firent des signaux avec ces feux. C'est pourquoi il faut se méfier en toutcs ces matières.

XV, 7, 3 et 4), d'où Denys le rappela, d'ailleurs, pour lui donner ensuite en mariage sa propre fillc. Hunter-Handford (Commentaire, pp. 133-134 s. v. οἷον καὶ Διονύσιος ἔπραξεν) rapproehent de cette histoire la eonduite que Hiéron de Syracuse avait tenue à l'égard de son frère Polyzèlos (Diodore, XI, 48, 3 sqq.).

ἐπὶ σφῶν αὐτῶν διατηροῦντας καὶ νύκτα καὶ ἡμέραν. Καὶ ἄλλας ἐπ' ἄλλαις πράξεις καὶ λειτουργίας αὐτοῖς τὸ πλῆθος ἐπιρρεῖν ἀνυπόπτως, μεθ' ὧν ὄντες ἐν φυλακῇ μᾶλλον ἔσονται ἢ φυλάξουσί τι. **25** Ἔστωσαν δὲ διειλημμένοι † ὡσεὶ παρὰ τρισίν †· οὕτως γὰρ ἂν διακείμενοι ἥκιστα ἂν δύναιντο νεωτερίσαι.

Ἔτι τοίνυν μηδὲ εἰς τὰς κοίτας λαμπτῆρας φέρεσθαι μηδὲ ἄλλο νυκτερινὸν φέγγος· ἤδη γάρ τινες, ἐπεὶ πάντη ἐξείργονται μηδὲν νεωτερίσαι, θέλοντες, μηδὲ πρὸς τοὺς πολεμίους τι πρᾶξαι, τοιόνδε τεχνάζουσι. **26** Σὺν γὰρ τοῖς καλάθοις καὶ στρώμασι φερόμενοι εἰς τὰς φυλακὰς λύχνα, οἱ δὲ δᾷδας, οἱ δὲ λαμπτῆρας, ἵνα δή πρός τι κοιτασθῶσιν, ⟨διὰ⟩ τούτων τῶν φεγγέων σύσσημον ἐποιήσαντο· διὸ δεῖ πάντα τὰ τοιαῦτα ὑποπτεύειν.

24 ἐπ' ἄλλαις Reiske : ἐπἄλλας M ‖ **25** ὡσεὶ παρὰ τρισίν locus desperatus ὡς εἰς παρατήρησιν uol. Tur. ‖ ἐπεὶ πάντη Cas. : ἐπὶ πάντη M ‖ μηδὲν Cas. : μηδὲ M ‖ **26** καλάθοις Orelli : ἀκολούθοις M ‖ φερόμενοι Haase : - μένοις M ‖ δὴ Cas. : δὲ M ‖ διὰ add. Hercher ‖ τούτων τῶν Hercher φεγγέων Behr. (φεγγῶν Hercher) : τοῦτον τὸν φεγγαῖον M.

CHAPITRE XI

Conspirations.

1 Il faut également faire très attention à ceux des citoyens qui sont dans l'opposition et ne jamais leur accorder immédiatement créance en rien, pour les motifs qui suivent. **2** Je vais raconter l'une après l'autre, en citant mon propre livre [1], et à titre d'exemples, les diverses conspirations ourdies contre des États par des magistrats ou par des particuliers, et comment parmi elles quelques-unes ont été réprimées et ont échoué.

3 Au moment de la trahison qui allait livrer Chios, [2] l'un des magistrats, qui faisait partie des traîtres et qui trompait ses collègues, les amena à son avis en disant que, puisqu'on était en temps de paix, il fallait mettre à sécher sur la terre ferme la chaîne du port qu'on aurait d'abord tirée de l'eau, puis la passer au goudron, vendre les vieux agrès des navires, remettre en état les parties délabrées [3] des hangars à bateaux, le dépôt attenant et la tour, où résidaient les magistrats, attenante au dépôt, afin d'avoir un prétexte pour procurer, en plus du reste, des échelles aux soldats qui devraient occuper les hangars, le dépôt et la tour. **4** Il conseilla même, encore, de licencier la majorité des hommes de la garnison, afin qu'à partir de ce moment la dépense soit réduite au minimum pour la ville. **5** Par d'autres remarques de même nature, il amena ses collègues aux mesures qui, précisément, devaient aider les traîtres et les assaillants à prendre la place. On voit par là qu'on doit toujours porter son attention sur les gens qui tiennent à

1. Cf. la discussion dans l'introduction, p. XVI.

2. Il est impossible de savoir à laquelle des révolutions de Chios Énée fait allusion. Néanmoins, le luxe des détails permet de supposer avec vraisemblance qu'il pense à un événement récent, auquel il a peut-être prêté la main. La révolte de Chios contre la 2e Confédération athénienne nous ramènerait à la date de 357 av. J.-C., déjà discutée p. 8, n. au chap. IV, § 1.

XI ['Επιβουλαί]

1 Ἔτι δὲ καὶ τῶν πολιτῶν δεῖ τοῖς ἀντιπροθυμουμένοις προσέχειν τὸν νοῦν καὶ μηδὲν εὐθέως ἀποδέχεσθαι διὰ τάδε. 2 Ῥηθήσονται δὲ ἑξῆς αἱ ἐπιβουλαὶ ἐκ τῆς βίβλου παραδείγματος ἕνεκεν, ὅσαι κατὰ πόλιν ἐξ ἀρχόντων ἢ ἰδιωτῶν γεγόνασιν καὶ ὡς ἔνιαι αὐτῶν κωλυθεῖσαι διελύθησαν.

3 Χίου γὰρ μελλούσης προδίδοσθαι, τῶν ἀρχόντων τις, συμπροδιδοὺς καὶ ἀπατῶν τοὺς ⟨συν⟩άρχοντας ἔπεισε λέγων, ὡς, ἐπειδὴ εἰρήνη εἴη, τοῦ τε λιμένος τὸ κλεῖθρον εἰς γῆν ἀνασπάσαντας ξηρᾶναι δεῖ καὶ πισσαλοιφῆσαι καὶ τὰ παλαιὰ τῶν νεῶν ἄρμενα ἀποδόσθαι, τῶν τε νεωρίων ἐπεσκευάσθαι τὰ στάζοντα καὶ τὴν ἐχομένην αὐτῶν στοὰν καὶ τὸν πύργον, ἐν ᾧ διῃτῶντο οἱ ἄρχοντες, ἐχόμενον τῆς στοᾶς, ἵνα ἐκ προφάσεως κλίμακες προσποριcθῶσιν τοῖς μέλλουσι καταλαμβάνειν τὰ νεώρια καὶ τὴν στοὰν καὶ τὸν πύργον. 4 Ἔτι δὲ συνεβούλευε καὶ τὸ πλῆθος τῶν τὴν πόλιν φυλασσόντων ἀπόμισθον ποιῆσαι, ἵν' ὡς ἐλάχιστον δῆθεν ἀνάλωμα τῇ πόλει ᾖ. 5 Καὶ ἄλλα τούτοις ὁμότροπα λέγων ἔπεισε τοὺς συνάρχοντας ἅπερ ἔμελλεν τοῖς προδιδοῦσι καὶ ἐπιτιθεμένοις συνοίσειν πρὸς τὴν κατάληψιν· ὥστε ἀεὶ δεῖ προσέχειν τοῖς τὰ τοιαῦτα τελειοῦν σπουδά-

XI 1 δεῖ τοῖς Schoene : τοῖς δεῖ signo transpositionis addito M ‖ εὐθέως : εὐήθως prop. H. Schoene (cf. XXVIII, 7). ‖ 2 τῆς ⟨ποριστικῆς⟩ βίβλου uol. Hercher, alii alia; uide adnotationem ad gallicam translationem ‖ 3 συνάρχοντας Cas. : ἄρχοντας M ‖ προποριcθῶσιν uol. Schoene ‖ 4 ᾖ Cas. : ἢ M ‖ 5 ἔμελλεν Mein. : ἔμελλον M ‖ ἐπιτιθεμένοις Tur. : ἐπιθεμένοις M ‖ τελειοῦν Par. gr. 2522 m.alt. et Par. gr. 2443, inde Cas. : λειοῦν M.

réaliser des suggestions de ce genre. **6** En même temps, il fit suspendre des filets, qui servaient pour la chasse au cerf ou au sanglier, attachés en haut des murs, comme s'il voulait les faire sécher, et à un autre endroit des voiles de bateau garnies de leurs cordages, pendant à l'extérieur. C'est grâce à tout cela que les soldats, la nuit, montèrent à l'escalade.

7 Voici ce qui s'est fait à Argos contre des adversaires politiques. Au moment où les riches allaient essayer leur seconde tentative contre le peuple[1] et où ils introduisaient des mercenaires dans la ville, le chef du parti populaire, devinant ce qui allait arriver, s'étant secrètement concilié l'amitié de deux hommes du parti opposé juste avant le déclenchement de son attaque, les présentait comme ses ennemis, et, devant tous, les traitait durement; mais en dessous il apprenait par eux les décisions des adversaires. **8** Quand l'introduction des mercenaires fut bien engagée par les riches, qu'en même temps une partie des gens de la ville fut prête, et que le coup de main fut fixé à la nuit suivante, le chef du parti populaire décida de convoquer de toute urgence les citoyens à une assemblée, mais sans leur révéler ce qui se passerait, pour ne pas affoler la ville entière. Il leur dit surtout qu'il serait utile la nuit d'après que tous les Argiens soient présents sous les armes, chacun dans sa propre tribu; **9** que si quelqu'un disposait autrement de ses armes, ou paraissait lui-même tout armé à un autre endroit, il serait puni comme traître et ennemi du peuple. **10** Ceci évidemment pour que les riches ne puissent pas, après s'être rassemblés en un même lieu, passer à l'attaque avec les mercenaires, et qu'au contraire ils se trouvent, dans la formation par tribus, éparpillés par petits groupes au milieu des membres de chacune. Il semble que ce plan ait bien paré au danger futur, intelligemment et en toute sécurité.

1. Il y a lieu de voir dans cette « seconde tentative » des riches, autrement dit des oligarques, celle de 370 av. J.-C., qui se solda par le terrible massacre (σκυταλισμός) de ces mêmes riches (Diodore, XV, 57 et 58). Pour la première tentative, voir aux notes complémentaires la n. 2 à la p. 34.

ζουσιν. 6 Ἅμα δὲ τοῦ τείχους ἐκδήσας κατεκρέμασε δίκτυα ἐλάφεια καὶ σύεια, ὡσεὶ ξηρᾶναι θέλων, καὶ ἄλλη ἱστία ἔξω τοὺς κάλους ἔχοντα· καθ' ἅπερ ἐν νυκτὶ ἀνέβησαν στρατιῶται.

7 Πρὸς δὲ ἀντιστασιώτας τοιόνδε ἐπράχθη ἐν Ἄργει. Μελλόντων γὰρ τῶν πλουσίων τὴν δευτέραν ἐπίθεσιν ἐπιτίθεσθαι τῷ δήμῳ καὶ ξένους ἐπαγομένων, ὁ τοῦ δήμου προστάτης, προαισθόμενος τὸ μέλλον, τῶν ἐπιθησομένων τινὰς τῶν ὑπεναντίων ὄντων τῷ δήμῳ ἄνδρας δύο προσποιησάμενος φίλους εἶναι ἀπορρήτους, πολεμίους αὐτῷ καθίστησιν αὐτοὺς καὶ ἐποίει κακῶς ἐν τῷ φανερῷ, σιγῇ δὲ τὰ ἐκ τῶν ἐναντίων βουλεύματα ἤκουεν παρ' αὐτῶν. 8 Ἐπεὶ δ' ἐν τῷ εἰσάγεσθαι τοὺς ξένους ἦσαν οἱ πλούσιοι, ἅμα δὲ καὶ τῶν ἐν τῇ πόλει τινὲς ἦσαν ἕτοιμοι, καὶ εἰς τὴν ἐπιοῦσαν νύκτα ἔμελλεν τὸ ἔργον ἔσεσθαι, ἔδοξε τῷ τοῦ δήμου προστάτῃ ⟨τὴν⟩ ταχίστην ἐκκλησίαν συναγαγεῖν καὶ τὸ μέλλον μὴ προειπεῖν, ἵνα μὴ πᾶσα ἡ πόλις ταραχθῇ, εἰπόντα δὲ ἄλλα τε καὶ ὅτι συμφέρον εἴη ἐν τῇ ἐπιούσῃ νυκτὶ σὺν τοῖς ὅπλοις πάντας Ἀργείους παρεῖναι ἐν τῇ αὑτοῦ φυλῇ ὄντας ἕκαστον. 9 Ἐὰν δέ τις ἄλλως ἐκθῆται τὰ ὅπλα ἢ ἄλλῃ ἐξενεγκάμενος φανῇ, ὡς προδότης καὶ ἐπιβουλεύων τῷ δήμῳ πασχέτω τι. 10 Τοῦτο δὴ αὐτὸ ἵνα κατὰ τὰς φυλὰς ὄντες οἱ πλούσιοι μὴ δύνωνται εἰς ταὐτὸ ἀθροισθέντες μετὰ τῶν ξένων ἐπιθέσθαι, ἀλλ' ἐν ταῖς φυλαῖς ὄντες διακεχωρισμένοι ὦσιν ἐν πολλοῖς ὀλίγοι φυλέταις. Καλῶς δὲ δοκεῖ καὶ ἀγχινόως μετ' ἀσφαλείας διαλῦσαι τὸ μέλλον.

6 ἐκδήσας Haupt : ἐπιδήσας M ‖ ἱστία Orelli : σύεια M ‖ 7 αὐτῷ Orelli : αὐτῶ M ‖ τὰ ἐκ τῶν Cas. : τὸ ἐκ τ. M ‖ 8 τὴν add. Schenkl; cod. lectionem defendit Mein. ‖ τὸ ⟨μὲν⟩ μέλλον uol. Mein. ‖ εἰπόντα M : εἰπεῖν uol. Tur., εἶπεν H. Schoene ‖ Ἀργείους Schoene : hodie in M difficillime legitur; ἄγει οὓς legit cod. Par. gr. 2435 scriptor, ἔχει οὓς Par. gr. 2522 ‖ αὑτοῦ Tur. : ἀυτοῦ M ‖ ἕκαστον Meier : ἑκατὸν M ‖ 9 ἄλλως M; ἄλλοσε propos. Reiske.

10 *bis* Un cas similaire se présenta à Héraclée du Pont quand, sous la démocratie, les riches conspirèrent contre le peuple et furent prêts à l'attaquer. Les chefs du parti populaire, prévoyant ce qui allait se passer, persuadèrent la masse, alors qu'il existait trois tribus et quatre centuries [1], de créer soixante centuries dans le cadre desquelles les riches viendraient régulièrement accomplir leur tour de garde et les autres services publics [2]. **11** Là aussi, il arriva que les riches furent disséminés et que, dans les centuries, ils se trouvèrent chaque fois peu nombreux au milieu d'un grand nombre de leurs compatriotes.

12 On dit que quelque chose d'analogue aussi s'est produit dans l'ancien temps à Sparte [3]. Une dénonciation, en effet, avait fait savoir aux magistrats que l'attaque se déclencherait au moment où l'on brandit son bonnet; ils firent donc avorter la tentative en ordonnant par une proclamation à ceux qui devaient lever en l'air leurs bonnets de n'en rien faire.

13 A Corcyre [4], les riches et les oligarques voulant faire un soulèvement contre le peuple, (à l'époque, l'Athénien Charès, qui justement était favorable à ce soulèvement, tenait garnison à Corcyre), usèrent de ce stratagème : **14** quelques officiers de cette garnison s'étant posé des ventouses et fait des coupures sur le corps accoururent en sang à l'agora, comme s'ils avaient été blessés. En même temps leurs soldats, tenus à l'avance prêts pour l'action, et ceux des Corcyréens qui étaient du complot, prirent immédiatement les armes. **15** Comme tous les autres, ignorant l'affaire, avaient été appelés à une assemblée, les chefs du parti populaire furent arrêtés, comme si le soulèvement était leur fait, et les conspirateurs arrangèrent tout dans le sens de leurs intérêts.

1. Il faut sans doute comprendre trois tribus (ce sont les vieilles tribus doriennes) de quatre centuries chacune, soit douze centuries. Même ainsi, les nouvelles dispositions indiquées ici en quintuplaient le nombre, ce qui implique un remaniement total du système de division du peuple. On voit aussi que le mot « centurie » devait avoir perdu son sens numérique.

10 *bis* Παραπλησίως δὲ ἐν Ἡρακλείᾳ τῇ ἐν τῷ Πόντῳ, οὔσης δημοκρατίας καὶ ἐπιβουλευόντων τῶν πλουσίων τῷ δήμῳ καὶ μελλόντων ἐπιτίθεσθαι, προγνόντες οἱ προστάται τοῦ δήμου τὸ μέλλον, οὐσῶν αὐτοῖς τριῶν φυλῶν καὶ τεσσάρων ἑκατοστύων, ἔπεισαν τὸ πλῆθος ἑξήκοντα εἶναι ἑκατοστύας, ἵνα ἐν ταύταις καὶ εἰς τὰς φυλακὰς καὶ εἰς τὰς ἄλλας λειτουργίας φοιτῶσιν οἱ πλούσιοι. **11** Συνέβαινεν καὶ ἐνταῦθα διεσκεδασμένους εἶναι τοὺς πλουσίους καὶ ἐν ταῖς ἑκατοστύσιν ὀλίγους ἑκάστοθι παραγίγνεσθαι ἐν πολλοῖς δημόταις.

12 Ὁμότροπον δέ τι τούτῳ καὶ πάλαι ἐν Λακεδαίμονι γενέσθαι. Μηνυθείσης γὰρ ἐπιβουλῆς τοῖς ἄρχουσιν ὅτι ὅταν ὁ πῖλος ἀρθῇ ἐπιθήσονται, ἔπαυσαν τοὺς ἐγχειροῦντας ἐπιθέσθαι, κήρυγμα ἀναγγείλαντες τοὺς τὸν πῖλον μέλλοντας ἆραι μὴ ἆραι.

13 Ἐν Κορκύρᾳ δὲ ἐπανάστασιν δέον γενέσθαι ἐκ τῶν πλουσίων καὶ ὀλιγαρχικῶν τῷ δήμῳ (ἐπεδήμει δὲ καὶ Χάρης Ἀθηναῖος φρουρὰν ἔχων, ὅσπερ συνήθελεν τῇ ἐπαναστάσει) ἐτεχνάσθη τοιόνδε. **14** Τῶν τῆς φρουρᾶς τινες ἄρχοντες σικύας προσβαλόμενοι καὶ τομὰς ἐν τῷ σώματι ποιησάμενοι καὶ αἱματωθέντες ἐξέδραμον εἰς τὴν ἀγορὰν ὡς πληγὰς ἔχοντες, ἅμα δ' αὐτοῖς εὐθὺς προπαρεσκευασμένοι οἵ τε ἄλλοι στρατιῶται τὰ ὅπλα ἐξηνέγκαντο καὶ τῶν Κορκυραίων οἱ ἐπιβουλεύοντες. **15** Τῶν ⟨δ'⟩ ἄλλων ἀγνοούντων τὸ πρᾶγμα καὶ εἰς ἐκκλησίαν παρακληθέντων συνελαμβάνοντο οἱ προστάται τοῦ δήμου, ὡς ἐπαναστάσεως γενομένης ἐξ αὐτῶν, καὶ τὰ ἄλλα μεθίστασαν πρὸς τὸ συμφέρον αὑτοῖς.

11 ὀλίγους Cas. : ὀλίγοις M ‖ **12** πάλαι Tur. : παλαιὸν M ‖ γενέσθαι Par. gr. 2443, inde Cas. : γίνεσθαι M ‖ πῖλος Cas. : πηλός M ‖ πῖλον Cas. : πηλὸν M ‖ **13** ἐπεδήμει Cas. : ἐπιδημεῖ M ‖ ὅσπερ Cas. : ὥσπερ M ‖ **14** προσβαλόμενοι Cas. : προβαλ. M ‖ **15** δ' add. Cas. ‖ γενομένης Mein. : γιν. M ‖ αὑτοῖς Hercher : αὐτοῖς M.

CHAPITRE XII

Précautions à prendre à l'égard des alliés.

1 Lorsque des alliés ⟨sont introduits⟩ dans une ville, il ne faut jamais les laisser ensemble, mais bien les disséminer, comme il a été dit plus haut et pour les mêmes raisons. **2** De même, quand une opération doit être réalisée avec l'aide de mercenaires qu'on a loués, il faut toujours que les citoyens qui les engagent soient supérieurs aux mercenaires en nombre et en force : sinon, ils tombent au pouvoir de ces derniers, eux et leur ville.

3 Ainsi, pour les Chalcédoniens [1], pendant un siège, leurs alliés présents, ⟨les Cyzicènes, créèrent un danger⟩. Ces alliés leur avaient envoyé un corps expéditionnaire; tandis que les citoyens élaboraient les mesures qui leur seraient utiles, ces troupes déclarèrent qu'elles ne leur permettraient rien de ce qui ne paraîtrait pas utile en même temps à Cyzique, de sorte que les forces en garnison dans ses murs étaient bien plus redoutables pour Chalcédoine que les ennemis devant ses portes. **4** Il convient donc de ne jamais recevoir dans sa propre cité une armée étrangère supérieure à l'armée nationale; et, quand une ville utilise des mercenaires, le nombre des citoyens doit toujours être bien plus considérable que l'effectif de ces mercenaires. Il n'est pas sans danger en effet de se laisser dominer par les troupes étrangères et de tomber au pouvoir de mercenaires.

5 C'est ce qui arriva à Héraclée du Pont. Les dirigeants ayant appelé plus de mercenaires qu'il ne convenait détruisirent bien, d'abord, leurs adversaires politiques, mais ensuite ils se perdirent eux-mêmes avec leur patrie, sous la tyrannie de l'homme qui conduisait les mercenaires [2].

1. Rien n'indique de quel siège de Chalcédoine il s'agit. Hunter-Handford le placent par conjecture entre 363 et 360 av. J.-C., dans la série d'opérations confuses où étaient alors engagées Athènes, les cités confédérées, et celles qui se révoltaient.

XII [Περὶ συμμάχων ἃ δεῖ προνοεῖν]

1 Χρὴ δὲ καὶ συμμάχων εἰς τὴν πόλιν ⟨....⟩ μήποτε ἅμα διατελεῖν τοὺς συμμάχους, ἀλλὰ διεσκεδάσθαι ὁμοτρόπως τῶν αὐτῶν ἕνεκεν τοῖς προειρημένοις. 2 Τὸ δὲ αὐτὸ καὶ μετὰ ξένων μισθοφόρων μέλλοντάς τι πράσσειν ἀεὶ χρὴ ὑπερέχειν πλήθει καὶ δυνάμει τοὺς ἐπαγομένους πολίτας τῶν ξένων· εἰ δὲ μή, ἐπ' ἐκείνοις γίγνονται αὐτοί τε καὶ ἡ πόλις.

3 Οἷον Χαλκηδονίοις πολιορκουμένοις παρόντες σύμμαχοι ⟨....⟩ ἔπεμψαν φρουρὰν αὐτοῖς [οἱ τῶν Χαλκηδονίων σύμμαχοι]. Βουλευομένων τὰ αὐτοῖς συμφέροντα οὐκ ἔφασαν οἱ φρουροὶ ἐπιτρέψειν, ἐὰν μὴ καὶ Κυζικηνοῖς δοκῇ εἶναι συμφέροντα, ὥστε τοῖς Χαλκηδονίοις τὴν φρουρὰν ἔσω οὖσαν πολὺ φοβερωτέραν εἶναι τῶν προκαθημένων πολεμίων. 4 Δεῖ οὖν μήποτε εἰς πόλιν οἰκείαν μείζω δύναμιν ἐπακτὸν δέχεσθαι τῆς ὑπαρχούσης τοῖς πολίταις, ξένοις τε χρωμένην ἀεὶ δεῖ τὴν πόλιν πολλῷ ὑπερέχειν τῆς τῶν ξένων δυνάμεως· οὐ γὰρ ἀσφαλὲς ξενοκρατεῖσθαι καὶ ἐπὶ μισθοφόροις γίγνεσθαι.

5 Οἷον καὶ Ἡρακλεώταις τοῖς ἐν τῷ Πόντῳ συνέβη. Ἐπαγόμενοι γὰρ ξένους πλείονας τοῦ προσήκοντος, πρῶτον μὲν τοὺς ἀντιστασιώτας ἀνεῖλον, ἔπειτα αὑτοὺς καὶ τὴν πόλιν ἀπώλεσαν, τυραννευθέντες ὑπὸ τοῦ εἰσάγοντος τοὺς ξένους.

XII 1 Lacunam ind. Cas.; ⟨ἐπηγμένων⟩ prop. Reiske, ⟨δεδεγμένων⟩ Hercher ‖ 3 Post σύμμαχοι lacunam ind. Sauppe (Cyzicenes mentio desideratur) ‖ οἱ τῶν Χ. συμμάχοι glossema uidetur; non certe ‖ Χαλχιδονίων M ‖ αὐτοῖς Tur. : ἀυτοῖς M ‖ ἔφασαν Cas. : ἔφησαν M ‖ δοκῇ Cas. : δοκεῖ M ‖ Χαλχιδονίοις M ‖ ἔσω οὖσαν Cas. : ἔσω ὁρᾶν M; ἐφέδραν uol. Hercher ‖ 4 ἐπακτὸν Cas. : ἐπ' ἀυτὸν M ‖ χρωμένην Tur. : -μενον M ‖ ἐπὶ Cas. : ἐτὶ M ‖ 5 αὑτοὺς Schoene : ἀυτοὺς M.

CHAPITRE XIII

Entretien des mercenaires.

1 Si l'on a besoin d'entretenir des mercenaires, voici la façon de s'y prendre avec le plus de sécurité : c'est d'enjoindre aux citoyens les plus riches de la ville de fournir des mercenaires, chacun selon ses propres moyens, les uns trois, les autres deux, certains un seul. Après en avoir réuni autant qu'il le faut, les répartir en compagnies, en plaçant à la tête de chacune, comme capitaines, les citoyens les plus sûrs. **2** Que les mercenaires reçoivent leur solde et leur nourriture de ceux qui les ont loués, une partie étant donnée par ceux-ci, l'autre ajoutée par la ville. **3** Qu'ils soient cantonnés respectivement chez ceux qui les ont loués, mais que, rassemblés par leurs capitaines, ils soient à leur disposition pour les divers services, les veilles et les autres devoirs imposés par les autorités. **4** Que l'avance faite pour entretenir les mercenaires soit remboursée avec le temps, chacun la déduisant des contributions qu'il verse à la ville [1]. C'est ainsi que l'entretien des mercenaires sera assuré le plus rapidement, avec le plus de sécurité, et au meilleur marché.

XIII [Ξενοτροφία]

1 Ἂν δὲ δέῃ ξενοτροφεῖν, ὧδε ἂν ἀσφαλέστατα γίγνοιτο. Χρὴ τοῖς ἐν τῇ πόλει εὐπορωτάτοις προστάξαι κατὰ δύναμιν ἑκάστῳ παρασχεῖν ξένους ἕκαστον, τοὺς μὲν τρεῖς, τοὺς δὲ δύο, τινὰς δὲ ἕνα· ἀθροισθένθων δὲ ὅσων ⟨ἂν⟩ δέοιο, διελεῖν αὐτοὺς εἰς λόχους, καταστήσαντας ἐπ᾽ αὐτοὺς τῶν πολιτῶν τοὺς πιστοτάτους λοχαγούς. 2 Τὸν δὲ μισθὸν καὶ τὴν τροφὴν οἱ ξένοι παρὰ τῶν μισθωσαμένων λαμβανόντων, τὸ μέν τι παρ᾽ αὐτῶν, τὸ δὲ καὶ τῆς πόλεως συμβαλλομένης. 3 Καὶ διαιτάσθωσαν ἕκαστοι ἐν ταῖς τῶν μισθωσαμένων οἰκίαις, οἱ δὲ τὰς λειτουργίας καὶ τὰς ἐκκοιτίας καὶ τὰ ἄλλα ἐπιτάγματα ἐκ τῶν ἀρχόντων ἀθροιζόμενοι ὑπὸ τῶν λοχαγῶν ὑπηρετούντων. 4 Κομιδὴ δ τοῖς προαναλίσκουσιν εἰς τοὺς ξένους χρόνῳ τινὶ γενέσθω ὑπολογιζομένοις ἀπὸ τῶν εἰς τὴν πόλιν εἰσφερομένων παρὰ ἑκάστου τελῶν· οὕτω γὰρ ἂν τάχιστά τε καὶ ἀσφαλέστατα καὶ εὐτελέστατα ξενοτροφηθείη.

XIII Titulus in M, exeunte prima sententia, post γίγνοιτο legitur ‖ **1** ἀσφαλέστατα Hercher : -τατοι M ‖ ἂν δέοιο Schoene : δέοιτο M ‖ αὐτοὺς Par. gr. 2443 (ut uidetur) et Cas. : ἑαυτοὺσ M ‖ **4** ἀπὸ post Orelli Hunt.-Handf. : ὑπὸ M.

CHAPITRE XIV

Avis touchant la concorde[1].

1 A l'égard de ceux qui, dans une cité, sont opposés à l'état de choses existant, on doit donc se comporter comme je l'ai dit plus haut.

Jusqu'au moment critique, il faut pousser la foule des citoyens le plus possible à la concorde, les y amenant peu à peu par diverses mesures, et surtout en soulageant les débiteurs par la modicité des intérêts ou par leur totale suppression; mais, quand les circonstances sont trop périlleuses, supprimer même une partie des dettes, ou leur totalité s'il le faut, car des hommes ainsi endettés sont de beaucoup les plus dangereux à avoir auprès de soi. Il faut aussi donner des ressources à ceux qui manquent du nécessaire. **2** Comment on fera pour que ces mesures soient équitables envers les riches et bien acceptées par eux, sur quels fonds on en paiera les frais, sur tout cela aussi je me suis expliqué clairement dans mon livre *Sur l'intendance*[2].

1. Tout ce chapitre montre bien ce que l'auteur entend par « défendre une place » : il faut, avant tout, éviter que soit rompu l'équilibre social, car la classe au détriment de laquelle se produirait cette rupture serait fatalement jetée par là dans le parti des ennemis, faisant figure de libérateurs.

2. Ce traité *Sur l'intendance* devait renfermer des indications bien précieuses pour l'histoire économique. Comme pour l'entretien des mercenaires (cf. XIII, 2), Énée proposait sans doute que l'État prenne à sa charge une partie des frais de ces opérations en faveur des débiteurs. On peut également supposer qu'il comptait sur les bénéfices de guerre, par exemple sur ceux qui naissaient de la hausse des denrées alimentaires, pour indemniser les créanciers. Cf. *De obsidione* (Thév. p. 318 = Berg p. 48-49, § 19-21).

XIV [Ὑπόδειξις εἰς ὁμόνοιαν]

1 Τοῖς μὲν οὖν ἐν τῇ πόλει ὑπεναντία θέλουσιν τοῖς καθεστηκόσι προσφέρεσθαι ὡς προγέγραπται.

Τὸ δὲ πλῆθος τῶν πολιτῶν εἰς ὁμόνοιαν τέως μάλιστα χρὴ προάγειν, ἄλλοις τε ὑπαγόμενον αὐτοὺς καὶ τοὺς χρεωφειλέτας κουφίζοντα τόκων βραχύτητι ἢ ὅλως ἀφαιροῦντα, ἐν δὲ τοῖς λίαν ἐπικινδύνοις καὶ τῶν ὀφειλημάτων τι μέρος, καὶ πάντα ὅταν δέῃ, ὡς πολύ γε φοβερώτατοι ἔφεδροί εἰσιν οἱ τοιοίδε ἄνθρωποι, τούς τε ἐν ἀπορίᾳ ὄντας τῶν ἀναγκαίων εἰς εὐπορίαν καθιστάναι. 2 Καὶ ὅπως ἴσως καὶ ἀλύπως τοῖς πλουσίοις ταῦτ' ἂν γιγνόμενα πράττοιτο καὶ ἐξ οἵων πόρων πορίζοιτο, καὶ περὶ τούτων ἐν τῇ Ποριστικῇ βίβλῳ δηλωτικῶς γέγραπται.

XIV Titulus in M, exeunte prima sententia, post προγέγραπται: legitur ‖ 1 χρεωφειλέτας Cas. : χρεοφ- M ‖ δέῃ Haase : δὲ M ‖ 2 ταῦτ' ἂν Hertl. : ταῦτα M ‖ πόρων Cas. : πόνων M.

CHAPITRE XV

1 Ces dispositions une fois prises, en cas de demande de secours par message ou par signal de feu, il faut envoyer une expédition sur le point attaqué du territoire. 2 Que les généraux rallient immédiatement les hommes présents, pour qu'ils n'aillent pas, sortant dispersés et en petits groupes pour défendre chacun son propre bien, se perdre faute de coordination et par un effort prématuré, attirés dans des embuscades, et mis à mal par l'ennemi. 3 Il faut au contraire rassembler aux portes tous ceux qui se présentent à l'appel jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain chiffre, disons une compagnie simple ou double [1]; c'est seulement après les avoir groupés et leur avoir donné un chef à l'esprit réfléchi qu'on peut les faire partir et presser le mouvement, tout en marchant le plus possible en rangs. 4 Envoyer ensuite contingent sur contingent, avec les mêmes précautions et rapidement, jusqu'à ce que l'expédition de secours paraisse suffisamment nombreuse : ceci afin que, dans le parcours, les détachements se suivent de très près, et que, si l'un doit prêter main-forte à l'autre ou s'ils doivent opérer tous ensemble, il leur soit facile de se joindre mutuellement au lieu d'arriver de loin en courant. 5 Et, avant eux, il faut envoyer les cavaliers et les troupes légères que l'on a sous la main — ces forces-là non plus ne manqueront pas d'être en bon ordre —; ils reconnaîtront préalablement et occuperont d'abord les hauteurs, pour que les hoplites sachent le plus longtemps possible à l'avance les dispositions de l'ennemi et qu'aucune attaque ne tombe sur eux à l'improviste. 6 Aux tournants, à la base des collines, aux bifurcations des routes, c'est-

1. Dans la traduction de ce passage, le mot « compagnie » est pris dans un sens général, sans acception numérique, car il est difficile de supputer l'effectif auquel pense Énée.

XV

1 Κατασκευασθέντων δὲ τούτων, ἄν τι ἀγγελθῇ ἢ πυρσευθῇ βοηθείας δεόμενον, ἐξιέναι ἐπὶ τὰ κακούμενα τῆς χώρας. **2** Τοὺς δὲ στρατηγοὺς ⟨τοὺς⟩ παρόντας εὐθὺς συντάττειν, ἵνα μὴ σποράδην καὶ κατ᾽ ὀλίγους ἐξιόντες ἐπὶ τὰ αὑτῶν ἀπολλύωνται δι᾽ ἀταξίαν καὶ κόπον ἄκαιρον, ἐνεδρευόμενοί τε ὑπὸ τῶν πολεμίων καὶ κακὰ πάσχοντες. **3** Ἀλλὰ χρὴ τούς τε παραγιγνομένους ἐπὶ τὰς πύλας ἀθροίζεσθαι μέχρι τινὸς πλήθους, ὡς λόχου ἢ διλοχίας, εἶτα συνταχθέντας καὶ ἡγεμόνος αὐτοῖς φρονίμου δοθέντος, οὕτως ἐκπέμπεσθαι καὶ σπεύδειν ἰόντας ἐν τάξει ὡς μάλιστα. **4** Ἔπειτα ἄλλο καὶ ἄλλο πλῆθος οὕτως ἐκπέμπειν καὶ ἐν τάχει μέχρις οὗ ἱκανοὶ δοκῶσιν ἐκβεβοηθηκέναι, ἵνα καὶ ἐν τῇ πορείᾳ ἐχόμενα ᾖ τὰ μέρη, καὶ ἐάν τε μέρει μέρος δέῃ βοηθῆσαι ἐάν τε ἅμα πάντα δέῃ, ῥᾳδίως ὑπάρχῃ συμμίσγειν ἀλλήλοις καὶ μὴ δρόμῳ πόρρωθεν παραγίγνωνται. **5** Πρὸ δὲ αὐτῶν δεῖ πρώτους τοὺς ὑπάρχοντας ἱππέας καὶ κούφους ἐξιέναι, μηδὲ τούτους ⟨ἀτάκτους⟩, προεξερευνῶντάς τε καὶ προκαταλαμβάνοντας τὰ ὑψηλὰ τῶν χωρίων, ἵν᾽ ὡς ἐκ πλείστου προειδῶσιν οἱ ὁπλῖται τὰ τῶν πολεμίων καὶ μηδὲν ἐξαίφνης αὐτοῖς προσπέσῃ. **6** Περί τε τὰς καμπὰς τῶν χωρίων καὶ τὰς βάσεις τῶν ἀκρολοφιῶν καὶ

XV 2 τοὺς add. Hercher ‖ συντάττειν Cas. : -τάττει M ‖ αὑτῶν Hertl. : ἀυτῶν M ‖ ἀπολλύωνται Cas. : -ονται M ‖ 3 λόχου Cas. : λόχω M ‖ ἰόντας Reiske : ὄντας M ‖ 4 καὶ ἄλλο Mein. : καὶ κατὰ ἄλλο M ‖ πλῆθος Cas. : πάθος M ‖ ἐάν τε Cas. : ἐὰν τὰ M ‖ μέρει Reiske : μέρη M ‖ ὑπάρχῃ Cas. : ὑπάρχειν M ‖ παραγίγνωνται Cas. : -γνονται M ‖ 5 ἀτάκτους supplere prop. Schoene ‖ προείδοσιν M ‖ ὁπλῖται Tur. : πολῖται M ‖ προσπέσῃ Reiske : -πέσοι M.

à-dire à tout ce qui fait carrefour, qu'on mette des indications, afin qu'à ces endroits les traînards ne se séparent pas les uns des autres faute de connaître le chemin. 7 Et quand on revient vers la ville, il faut effectuer le trajet de retour avec précautions, pour bien des raisons, et spécialement par crainte d'une embuscade ennemie[1]. Voici un exemple de ce qui est déjà arrivé à une armée de secours qui ne se gardait pas.

8 Les Triballes ayant envahi le territoire d'Abdère[2], les Abdéritains, marchant contre eux et leur livrant une bataille rangée, réalisèrent une très belle performance, car dans cette rencontre ils en renversèrent beaucoup et vainquirent cette horde nombreuse et belliqueuse. 9 Mais les Triballes, furieux de ce qui était arrivé, se retirèrent et se ressaisirent, puis, ayant pénétré de nouveau chez les Abdéritains et préparé des embuscades, ils ravagèrent le territoire non loin de la ville. Les citoyens, pleins de mépris pour cet ennemi en raison du précédent engagement, se précipitèrent en hâte à la rescousse, avec toutes leurs forces et d'un seul élan, et les Triballes les attirèrent dans les embuscades. 10 C'est dans cette occasion, dit-on, que périrent, dans le moins de temps, le plus grand nombre de représentants d'une seule cité, au moins d'une cité de cet ordre de grandeur. En effet, n'ayant pas appris la perte des premiers d'entre eux sortis contre l'ennemi, les autres ne suspendirent pas l'envoi des renforts, mais au contraire, s'exhortant l'un l'autre, ils se hâtèrent de venir en aide aux premiers combattants, jusqu'à ce que la ville fût vidée de ses hommes.

1. Énée revient sur la nécessité de l'ordre et de la discipline aussi souvent que sur la prévoyance et la méfiance indispensables à un chef à l'égard de tous, amis comme ennemis. Ses conseils sur le balisage des routes semblent bien indiquer qu'il a principalement en vue, dans ce passage, une armée mercenaire appelée à servir en pays étranger. Des indications analogues peuvent se tirer de Xénophon, *Hipp.*, IV, 5, 6, qui recommande de bien connaître à l'avance les chemins, et, au besoin, d'attendre aux points douteux ceux qui viennent derrière.

τὰς ἐκτροπὰς τῶν ὁδῶν, ὅπου ἂν τρίοδοι ὦσιν, εἶναι σημεῖα, ἵνα μὴ περὶ ταῦτα σχίζωνται ἀπ' ἀλλήλων οἱ ὑπολελειμμένοι δι' ἄγνοιαν τῆς ὁδοῦ. **7** Ἀπιόντα τε εἰς τὴν πόλιν πεφυλαγμένως ἀναχωρεῖν πολλῶν ἕνεκεν καὶ μάλιστα ἐνέδρας φοβούμενον πολεμίων· ἤδη γὰρ περὶ βοήθειαν ἀφύλακτον τοιόνδε συνέβη. **8** Τριβαλλῶν ἐμβαλλόντων εἰς τὴν Ἀβδηριτῶν χώραν, ἐπεξελθόντες Ἀβδηρῖται καὶ παράταξιν ποιησάμενοι κάλλιστον ἔργον εἰργάσαντο· συμβαλόντες γὰρ κατέβαλον πολλοὺς καὶ ἐνίκων πλῆθος πολὺ καὶ μάχιμον. **9** Οἱ δὲ Τριβαλλοί, ἀγανακτήσαντες τῷ συμβάντι, ἀπαλλαγέντες καὶ ἀναλαβόντες αὑτούς, πάλιν ἀφικόμενοι εἰς τὴν χώραν καὶ ἐνέδρας προκαθίσαντες ἔκειρον τὴν χώραν τὴν Ἀβδηριτῶν οὐ πόρρω τῆς πόλεως, οἱ δὲ Ἀβδηρῖται ὑπερφρονήσαντες αὐτῶν διὰ τὸ προειργασμένον ἔργον ἐπεβοήθουν πανσυδίῃ πάσῃ ῥώμῃ καὶ προθυμίᾳ· οἱ δὲ ὑπῆγον αὐτοὺς εἰς τὰς ἐνέδρας. **10** Ὅπου δὴ λέγεται ἐκ μιᾶς πόλεως, τοσαύτης γε τὸ μέγεθος, πλείστους ἐν ἐλαχίστῳ χρόνῳ ἀπολέσθαι. Οὐδὲ γὰρ ἀκούσαντες τὸν ὄλεθρον τῶν πρώτων ἐπεξελθόντων οἱ ἄλλοι ἐπέσχον τῆς βοηθείας, ἀλλ' ἄλλος ἄλλον παρακαλῶν ἔσπευδεν βοηθεῖν τοῖς ἐπεξελθοῦσι, μέχρι ἠρημώθη ἡ πόλις ἀνδρῶν.

7 Ἀπιόντα Hertl. : ἀπιόντας M ‖ 9 αὑτοὺς Hercher : αυτοὺς M ‖ **10** δὴ Cas. : δὲ M.

CHAPITRE XVI

Autre forme d'expéditions de secours.

1 Voici maintenant une autre façon, peut-être meilleure, d'organiser des secours contre des envahisseurs. **2** De nuit, d'abord, on ne doit pas envoyer immédiatement des renforts : on sait que les hommes seraient probablement, avant l'aurore, impossibles à discipliner et pris au dépourvu, certains étant pressés de mettre à l'abri au plus vite ce qu'ils possèdent à la campagne, d'autres ayant peur d'affronter le danger (c'est naturel quand on vient d'en recevoir la nouvelle), d'autres encore n'y étant absolument pas préparés. **3** Il faut donc bien former le corps expéditionnaire, en le rassemblant le plus vite possible, et tout ensemble en ôtant à ceux-ci leur frayeur, en inspirant à ceux-là la hardiesse et en armant les autres[1]. **4** Vous devez le savoir en effet : des ennemis qui entrent en guerre avec intelligence et méthode font, dès le début, avancer en bon ordre leurs meilleures troupes, parce qu'ils s'attendent à ce qu'on marche contre eux, et sont prêts à se défendre; des détachements se dispersent à travers le pays et le ravagent, mais d'autres peuvent se mettre en embuscade, guettant les vôtres si vous les envoyez sans discipline à la rescousse. **5** Dans ces conditions, vous ne devez pas, poursuivant immédiatement les ennemis, contrarier leurs mouvements, mais bien les laisser auparavant s'enhardir et se lancer à la conquête du butin et de profits parce qu'ils vous méprisent. En même temps, s'ils se gorgent de nourriture et de boisson et s'ils s'enivrent, ils deviendront peut-être négligents et n'obéiront plus à leurs chefs. **6** Cela leur rendra naturelle-

1. Cette dernière indication montre que l'auteur pense à la mobilisation qui suit la première invasion ennemie. On notera l'importance qu'il attache à la préparation psychologique. Le discours du chef à ses troupes avant un combat était d'ailleurs un rite auquel Alexandre lui-même ne se dérobera pas.

XVI [Ἄλλη βοήθεια]

1 Ὅδ' οὖν ἄλλος τρόπος βοηθείας βελτίων ἂν εἴη ἐπὶ τοὺς ἐμβεβληκότας. 2 Πρῶτον μὲν οὖν ⟨νυκτὸς⟩ οὐ χρὴ εὐθὺς βοηθεῖν, εἰδότα ὅτι ἀτακτότατοι ἂν καὶ ἀπαράσκευοι πρὸ τῆς ἕω εἶεν οἱ ἄνθρωποι, τῶν μὲν ἐπειγομένων τὰ οἰκεῖα σῴζειν ὡς τάχιστα ἐκ τῶν ἀγρῶν, ἑτέρων δὲ πεφοβημένων εἰς τοὺς κινδύνους προϊέναι, οἷα εἰκὸς προσφάτως ἀγγελμένων, ἄλλων δὲ πάμπαν ἀπαρασκεύων ὄντων. 3 Χρὴ οὖν τὴν μὲν βοήθειαν εὐτρεπίζειν ἀθροίζοντα ὅτι τάχος, ἅμα τῶν μὲν τὸ δεῖμα ἀφαιροῦντα, τοῖς δὲ θάρσος ἐμποιοῦντα, τοὺς δὲ ὁπλίζοντα. 4 Δεῖ γάρ σε εἰδέναι ὅτι τῶν πολεμίων οἱ μετὰ ξυνέσεως καὶ ἐπιστήμης γιγνόμενοι ἐν πολεμίᾳ, κατ' ἀρχὰς μὲν τὸ ἰσχυρότατον αὑτῶν ἐν τάξει ἄγουσι προσδεχόμενοί τινας ἐφ' ἑαυτοὺς ⟨ἰέναι⟩ καὶ ἑτοίμως ἔχοντες ἀμύνεσθαι· τινὲς δὲ διασπαρέντες αὑτῶν κατὰ τὴν χώραν ἀδικοῦσιν, ἄλλοι δ' ἂν ἐνεδρεύοιεν προσδεχόμενοί τινας βοηθοῦντας ὑμῶν ἄτακτον βοήθησιν. 5 Δεῖ οὖν μὴ εὐθὺς αὐτοὺς προσκείμενον ἐνοχλεῖν, ἀλλ' ἐᾶσαι τούτους πρότερον θαρσῆσαι καὶ καταφρονήσαντάς σου ἐπὶ λεηλάτησιν καὶ πλεονεξίαν ὁρμῆσαι· ἅμα δ' ἂν οὗτοι σιτίων καὶ πόσεως πληρούμενοι καὶ οἰνωθέντες ἀμελεῖς καὶ ἀπειθεῖς τοῖς ἄρχουσι γίγνοιντο. 6 Ἐκ δὲ τούτων εἰκὸς

XVI 1 Ὅδ' Hug : ὁδ' (i.e. ὁ δ') M ‖ 2 νυκτός add. Schoene ‖ εὐθὺς Hercher : εὐθὺ M ἕωθεν prop. Hunt.-Handf. ‖ πρὸ τῆς ἕω M : προθέσεως prop. Wuensch quem alii secuti sunt ‖ οἷα Cas. : οἱ δ' M ‖ ἠγγελμένων uol. Cas. ‖ 3 ἐμποιοῦντα Cas. : -οῦντας M ‖ ὁπλίζοντα Cas. : -οντας M ‖ 4 πολεμίᾳ Cas. : πόλει μιᾷ M ‖ αὑτῶν Hercher : αὐτῶν M ‖ ἰέναι supplere prop. Schoene ‖ 5 ἀμελεῖς Cas. : ἀμελλεῖς M.

ment les combats et la retraite pénibles, si du moins vous les attaquez au bon moment; **7** car c'est lorsque l'armée de secours se tient prête à l'endroit prescrit et que les ennemis se sont déjà dispersés pour le pillage qu'il faut les harceler, en leur faisant par avance couper toute retraite par votre cavalerie, en leur tendant des embuscades avec des soldats d'élite, tandis que vous-même apparaissez soudainement devant eux avec le reste de l'infanterie légère, et en faisant avancer vos hoplites en formation serrée, non loin des détachements envoyés avant eux [1].

Attaquez les ennemis dans des conditions telles que vous ne soyez pas forcés de combattre, mais que, si vous combattez, vous n'ayez pas le dessous [2]. **8** Par conséquent, pour les raisons précédemment citées, il est expédient, parfois, de les laisser faire et de leur permettre de dévaster la plus grande partie du pays, pour que vous puissiez les punir facilement quand ils seront en plein pillage et gorgés de butin. En effet, tout ce qu'ils avaient enlevé sera sauvé alors, et les coupables recevront un juste châtiment. **9** D'un autre côté, si vous hâtiez votre expédition de secours, vous seriez en danger pour vos propres troupes, non préparées et non rangées; les ennemis, sans doute, n'auraient que le temps de faire peu de dégâts, mais, étant encore en bon ordre, ils s'en retourneraient impunément. **10** Il vaut donc bien mieux, comme je l'ai écrit [3], les attaquer après leur avoir cédé, quand ils ne se gardent plus.

11 Si, d'autre part, le butin fait sur votre territoire échappe à vos recherches, ou part trop vite pour elles, il convient de ne pas vous lancer à sa poursuite par les mêmes chemins et les mêmes endroits que l'ennemi, mais bien qu'une petite troupe se montre de ces côtés-là, et, tout en le poursuivant, s'arrange volontairement, sans que cela se voie, pour ne pas l'attaquer. Il faut par ailleurs qu'un autre contingent, constituant une force suffisante, se hâte par d'autres chemins, à marches précipitées, et que, devançant les pillards dans

1. La formation serrée est déjà une formation de combat; Énée la recommande ici pour la marche parce qu'il s'agit d'escarmoucher, non de livrer une bataille rangée. La distance qui doit séparer les hoplites des détachements envoyés avant eux

μοχθηροὺς αὐτῶν τοὺς ἀγῶνας καὶ τὴν ἀποχώρησιν συμβαίνειν, ἐάνπερ γε σὺ αὐτοῖς εὐκαίρως ἐπιθῇ. 7 Ἡτοιμασμένης γάρ σοι τῆς βοηθείας εἰς τὸν παρηγγελμένον τόπον καὶ ἐσπαρμένων ἤδη τῶν πολεμίων πρὸς ἁρπαγήν, οὕτω χρὴ αὐτοῖς προσκεῖσθαι τοῖς μὲν ἱππεῦσιν προκαταλαμβάνοντα τὰς ἀποχωρήσεις, τοῖς δ' ἐπιλέκτοις ἐνέδρας ποιούμενον, τοῖς δ' ἄλλοις κούφοις ἐπιφαινόμενον αὐτοῖς, τοὺς δ' ὁπλίτας ἀθρόους ἐν τάξει ἄγοντα, μὴ πόρρω δὲ τῶν προφθάντων μερῶν.

Ἐπιτίθεσο δὲ τοῖς πολεμίοις ἐν οἷς ἄκων μὲν ⟨μὴ⟩ μαχήσῃ, μαχόμενος δὲ μὴ ἔλασσον ἕξεις τῶν πολεμίων. 8 Διὰ οὖν τὰ πρότερα εἰρημένα λυσιτελεῖ ποτε ἐφεῖναι καὶ ἐᾶσαι τοὺς πολεμίους ὡς πλείστην κατασῦραι τῆς χώρας, ἵνα δὴ λεηλατοῦντες καὶ διαπεπληρωμένοι λαφύρων ῥᾳδίως σοι τὴν δίκην δώσουσιν· τά τε γὰρ ληφθέντα πάντ' ἂν σῴζοιτο, οἵ τ' ἀδικήσαντες κατ' ἀξίαν λάβοιεν τὰ ἐπιτίμια. 9 Ὀξέως δ' ἂν βοηθήσας τοῖς μὲν σαυτοῦ ἀπαρασκεύοις τε καὶ ⟨οὐ⟩ τεταγμένοις κιδυνεύοις, οἵ τε πολέμιοι μικρὰ μὲν ἂν φθάσαιεν κακουργήσαντες, ἐν τάξει δ' ἂν ἔτι ὄντες ἀτιμώρητοι ἂν ἀπέλθοιεν. 10 Πολὺ δὲ κρεῖσσον, ὡς γέγραπται, ἐνδόντα ἀφυλάκτως διακειμένοις αὐτοῖς ἐπιθέσθαι.

11 Ἐὰν δέ σε λάθῃ ἢ φθάσῃ τὰ ἐκ τῆς χώρας λεηλατηθέντα, οὐ χρὴ τὴν δίωξιν αὐτῶν ποιεῖσθαι τὰς αὐτὰς ὁδοὺς καὶ τοὺς αὐτοὺς χώρους, ἀλλὰ τῇδε μὲν ὀλίγους ἐπιφαίνεσθαι καὶ διώκοντας μὴ ἐπικαταλαμβάνειν ἑκουσίως καὶ ἀνυπόπτως, ἄλλο δὲ πλῆθος μετὰ ἀξιοχρέου δυνάμεως σπεύδειν κατ' ἄλλας ὁδοὺς ὅτι τάχιστα πορευόμενον, καὶ

6 ἐπιθῇ Haase : ἐπιθήσηι M ‖ 7 κουφοῖς Cas. : κουφῶς M ‖ ἄγοντα Cas. : ἄγοντας M ‖ προφθάντων A.M. Bon : προοφθέντων M προπεμφθέντων uol. Cas. et plerique ‖ μὴ add. Cas. ‖ 8 πρότερα M; πρότερον uol. Cas. ‖ δὴ Reiske : ἢ M ‖ πάντ' ἂν Hertl. : πάντα M ‖ σῴζοιτο Orelli : σώζοιντο M ‖ 9 οὐ add. Cas. ‖ 11 τῇδε Cas. : τῆσδε M.

leur pays, il leur tende une embuscade près des frontières **12** — (il est normal que votre contingent les devance et qu'il arrive le premier dans leur pays, puisque, emmenant du butin, eux marchent plus lentement) —. Ce coup de main, vous devez le faire au moment du dîner[1], car des gens rentrant d'une razzia, revenus chez eux et se trouvant en sécurité, sont volontiers portés à une moindre vigilance, parce qu'ils se laissent aller à l'insouciance. **13** Le mieux, pour avoir des troupes fraîches, quand vous avez des bateaux, est de poursuivre les attaquants par mer; en effet, cela vous procurera, au bon moment, et l'avantage d'arriver avant eux et aussi tous les autres, si vous n'êtes pas aperçus par eux au cours de la navigation.

14 On rapporte que Cyrène et Barcè, et certaines autres villes, envoyaient des expéditions de secours par de longues routes carrossables au moyen de chars à deux et à quatre chevaux[2]. Quand les chars étaient arrivés à l'endroit convenable, et s'étaient rangés en files, les hoplites qui en descendaient et se mettaient en ordre de bataille se portaient immédiatement, puisqu'ils étaient tout frais, contre l'ennemi. **15** Ainsi, ceux qui ont des chars en abondance ont là un bel avantage : leurs soldats arrivent vite et sans fatigue au point utile. Les voitures peuvent aussi, tout de suite, servir de rempart pour le camp, et les soldats atteints de blessures ou d'un accident quelconque être, grâce à elles, évacués sur la ville.

16 Si le pays n'est pas facile à envahir, et si, au contraire, ses voies d'accès sont en petit nombre et étroites, on doit, les ayant à l'avance garnies de troupes réparties comme il a été dit plus haut, s'opposer sur ces voies d'accès aux tentatives et aux desseins de marche contre la ville, non sans

est une question d'articulation des forces armées et varie par conséquent en fonction des opérations à effectuer. On sait d'après César que, dans la légion romaine, l'infanterie légère, surtout mêlée à la cavalerie, pouvait évoluer à 24 milles romains du gros de la troupe.

1. Nous retrouvons, une fois encore, un conseil analogue chez Xénophon, *Hipp.*, VII, 12. Les exemples de troupes surprises pendant les repas ou dans leur sommeil sont nombreux dans toute l'histoire grecque.

φθάσαντας ἐν τῇ τῶν ἀγόντων χώρᾳ περὶ τὰ ὅρια ἐνεδρεῦσαι **12** (φθάσαι δέ σε εἰκός ἐστι, πρότερον εἰς τὴν ἐκείνων ἀφικόμενον, διὰ τὸ λεῖαν ἄγοντας αὐτοὺς βραδυτέρως πορεύεσθαι), τὴν δ' ἐπίθεσιν αὐτοῖς ποιεῖσθαι δειπνοποιουμένοις· οἱ γὰρ λεηλατήσαντες, ἔν τε τῇ αὐτῶν ἤδη γεγονότες καὶ ἐν ἀσφαλεῖ ὄντες, πρὸς ῥᾳθυμίαν τρεπόμενοι ἀφυλακτοτέρως ἂν διακέοιντο. **13** Ἄριστον δ', ἵνα νεοκμῆσιν τοῖς στρατιώταις χρήσῃ, ὑπαρχόντων γε πλοίων, κατὰ θάλατταν τὴν δίωξιν ποιεῖσθαι· τό τε γὰρ φθάσαι καὶ τὰ ἄλλα εἰς τὸ δέον σοι συμβήσεται, ἐὰν μὴ κατοφθῇς πλέων ὑπ' αὐτῶν.

14 Κυρηναίους καὶ Βαρκαίους λέγεται καὶ ἄλλας τινὰς πόλεις τὰς ἁμαξηλάτους τε ὁδοὺς καὶ μακρὰς βοηθείας ἐπὶ συνωρίδων καὶ ζευγῶν βοηθεῖν· κομισθέντων δὲ εἰς τὸ προσῆκον καὶ ἑξῆς τῶν ζευγέων παραταχθέντων, ἀποβάντες οἱ ὁπλῖται καὶ ἐν τάξει γενόμενοι εὐθὺς νεοκμῆτες προσεφέροντο τοῖς πολεμίοις. **15** Οἷς οὖν εὐπορία ζευγῶν, καλὸν τὸ πλεονέκτημα, ταχύ τε καὶ νεοκμῆτας τοὺς στρατιώτας εἰς τὸ δέον ἐλθεῖν· εἴησαν δὲ ἂν αἱ ἅμαξαι εὐθὺς καὶ ἔρυμα ταῖς στρατοπεδείαις· οἱ τραυματίαι καὶ εἴ τι ἄλλο γένοιτο σύμπτωμα τοῖς στρατιώταις, ἐπὶ τούτοις ἀπάγοιντ' ἂν εἰς τὴν πόλιν.

16 Καὶ ἐὰν μὲν ᾖ ἡ χώρα μὴ εὐείσβολος, ἀλλ' ὀλίγαι ὦσιν αἱ εἰσβολαὶ καὶ στεναί, προκατασκευάσαντα αὐτάς, ὡς προγέγραπται οὕτω μερισθέντα, ἐπὶ ταῖς εἰσβολαῖς ἐναντιοῦσθαι τοῖς ἐπιχειροῦσι καὶ βουλομένοις πρὸς τὴν

11 φθάσαντας Haase : -σαντος M ‖ **12** λείαν Cas. : λίαν M ‖ αὐτῶν Hercher : αὐτῶν M ‖ ἀφυλακτοτέρως Cas. : ἀφυκτοτέρως M, quod defenderunt Mein., Schoene ‖ **13** γε Cas. : δὲ M ‖ **14** Κυρηναίους Cas. : χρηναίους M ‖ δὲ post Κυρηναίους add. Cas. quem multi secuti sunt ‖ **16** προκατασκευάσαντας uol. Tur. : προκατασκευάσαντα M ‖ αὐτάς Orelli : αὐτὰ M ‖ μερισθέντας uol. Cas. ‖ ταῖς εἰσβολαῖς Tur. : τῆς εἰσβολῆσ M.

avoir disposé en outre des veilleurs en état de connaître, par des signaux à feu, la situation des uns et des autres, afin que les différents détachements s'aident mutuellement si besoin est.

17 D'autre part, si le pays n'est pas difficile à envahir, mais qu'il soit possible à des forces considérables d'y pénétrer par plusieurs côtés, il faut occuper les points stratégiques pour rendre malaisée l'avance ennemie contre la ville. **18** S'il n'y a pas non plus de points stratégiques, occupez, parmi les emplacements qui restent, près de la ville, ceux qui vous aideront à combattre avec avantage et vous rendront le départ facile quand vous voudrez les quitter pour rentrer en ville. Dans ces conditions, si les ennemis, ayant envahi votre territoire, marchent sur la capitale, vous commencerez vous-même la bataille en lançant vos troupes depuis ces emplacements. **19** Il vous faut toujours déclencher les attaques en ayant l'avantage sur l'adversaire, grâce à l'habitude que vous avez du pays, car c'est une grande supériorité pour vous que de connaître d'avance les lieux et de vous diriger vers les endroits conformes à ce que vous voulez[1]. Ils vous sont familiers et vous donnent des facilités pour vous défendre, poursuivre l'attaquant, battre en retraite, rentrer en ville et en secret et ouvertement — en outre, vous savez d'avance où dans le pays vous trouverez des subsistances —, tandis que, pour les ennemis, ces endroits sont inhabituels, inconnus et dépourvus de tous ces avantages. **20** Aussi, parce qu'ils savent que, quand on n'a pas pratiqué un pays, non seulement on ne peut rien faire de ce qu'on veut, mais qu'il est même difficile de s'en tirer sain et sauf, si les habitants veulent attaquer, vos adversaires, se conduisant en toutes circonstances sans hardiesse et avec hésitation, pourraient bien échouer faute de savoir deviner aucun de ces avantages. Entre eux et vous, en effet, la différence est aussi grande que s'ils étaient destinés à combattre de nuit et vous de jour, s'il était possible d'une

1. Cf. Xénophon, *Hipp.*, IV, 6, déjà cité (p. 28, chap. XV, § 7, n. 1).

πόλιν προσιέναι, προδιαταξαμένους καὶ ⟨τοὺς⟩ φρυκτοῖς γνωρίζοντας τὰ ἀλλήλων πάθη, ὅπως τὰ μέρη βοηθῇ, ἄν τι δέωνται ἀλλήλων.

17 Ἂν δὲ μὴ δυσείσβολος ᾖ ἡ χώρα, ᾖ δὲ πολλαχῇ πολλοὺς εἰσβάλλειν, χρησίμους καταλαβεῖν τῆς χώρας τόπους, ὥστε τοῖς πολεμίοις χαλεπὴν εἶναι τὴν πάροδον ἐπὶ τὴν πόλιν. 18 Ἂν δὲ μηδὲ ταῦτα ὑπάρχῃ, τῶν λοιπῶν καταλαβεῖν ἐγγὺς τῆς πόλεως χωρία σύμμαχα πρὸς τὸ μάχεσθαί τε πλεονεκτικῶς καὶ εὐαπαλλάκτως ἔχειν τοῦ χωρίου ὅταν βούλῃ ἀπιέναι πρὸς τὴν πόλιν· κἂν οὕτως ἐμβαλόντες οἱ πολέμιοι εἰς τὴν χώραν πρὸς τὴν πόλιν πορεύωνται, κατάρχειν ὑμᾶς τῆς μάχης ἐκ τῶν χωρίων τούτων ὁρμωμένους. 19 Τὰς δ᾽ ἐπιθέσεις αὐτοῖς ποιεῖσθαι ἀεὶ πλεονεκτοῦντα ἐκ τῆς χώρας τῇ συνηθείᾳ· πολὺ γὰρ προέξεις προειδὼς τὰ χωρία καὶ προάγων εἰς τόπους οἵους ἂν σὺ βούλῃ, σοὶ μὲν γνωστοὺς καὶ ἐπιτηδείους καὶ φυλάξασθαι καὶ διῶξαι καὶ φυγεῖν καὶ ἀπιέναι εἰς τὴν πόλιν λαθραίως καὶ φανερῶς — ἔτι δὲ καὶ τὰ ἐπιτήδεια προειδότα ὅπου ἂν τῆς χώρας ὑπάρχῃ ὑμῖν —, τοῖς δὲ πολεμίοις ἀσυνήθεις καὶ ἀγνῶτας καὶ λελειμμένους πάντων τούτων. 20 Εἰδότες ⟨δὲ⟩ ὅτι ἄπειρον ὄντα τῆς χώρας οὐ μόνον ἀδύνατον πρᾶξαί τι ὧν θέλει, ἀλλὰ καὶ σωθῆναι χαλεπόν, τῶν γε ἐν τῇ χώρᾳ βουλομένων ἐπιχειρεῖν, πρὸς πάντ᾽ ἂν ἀτόλμως καὶ δειλῶς διακείμενοι σφάλλοιντο διὰ τὸ μηδὲν τῶν τοιούτων εἰκάζειν. Διενέγκοι γὰρ ἂν [τοῖς] ἑκατέροις ὅσον εἰ τοῖς

16 προδιαταξαμένους Cas.: προσδ- M ‖ τοὺς add. Hercher ‖ 17 ᾖ δὲ Hertl.: ἤδη M ‖ χρησίμους H. Schoene: χρὴ ὑμᾶς M ‖ 18 τε Cas.: τι M ‖ ἔχειν τοῦ χωρίου H. Schoene: ἔχειν τὸ χωρίον M ‖ βούλῃ Hertlein: βούλει M ‖ κἂν οὕτως H. Schoene: καὶ ο. M ‖ πορεύωνται H. Schoene: -ονται M ‖ κατάρχειν H. Schoene: καὶ ἄρχειν M ‖ 19 προέξεις Reiske: προήξεις M ‖ βούλῃ Hertl.: βούλει M ‖ γνωστοὺς Cas.: γνωτοὺς M ‖ ἀσυνήθεις Cas.: συνήθεις M ‖ 20 δὲ add. Hertl. ‖ πάντ᾽ ἂν Schoene: πάντα· ἢ M ‖ διὰ τὸ Cas.: διοτι M ‖ τοῖς ante ἑκατέροις del. Schoene ‖ ἑκατέροις Hercher: ἑτέροις M Schoene.

manière quelconque que ces deux cas se produisent ensemble [1].

21 Si vous avez une marine, équipez les navires, car les hommes que vous y mettrez ne harcèleront pas moins que vous-même l'ennemi, si votre flotte se trouve naviguer le long des positions qui sont en bordure de mer, et des routes du littoral, de manière qu'il soit assailli par vous et par les soldats de marine effectuant un débarquement derrière son dos [2]. **22** En opérant ainsi, vous attaquerez l'ennemi au moment où il est le moins prêt, et votre coup de main le prendra à l'improviste.

1. Cf. Xénophon, *Hipp.*, VIII, 3. Tout ce chapitre, déjà notable par l'emploi de la 2e personne, qui ne se trouve pas auparavant dans le livre sauf au chapitre IX, ne l'est pas moins par les ressemblances qu'il offre avec l'*Hipparque* (date : 367 av. J.-C.?). Cependant, il n'y a pas là, semble-t-il, de raisons suffisantes pour suspecter l'authenticité du passage.

2. C'est ainsi qu'en 431 av. J.-C. les cent vaisseaux athéniens chargés de ravager les côtes du Péloponnèse, étant sur le chemin du retour, opérèrent leur jonction avec l'armée de terre, commandée par Périclès, qui venait d'envahir la Mégaride. Ces forces jointes dévastèrent la plus grande partie du pays. Thucydide, II, 31.

μὲν νυκτὸς <μάχεσθαι εἰλ>ήχει τοῖς δὲ ἡμέρας, εἰ οἷόν τέ πως ἦν τοῦτο ἅμα γενέσθαι.

21 Ὑπάρχοντος δέ σοι ναυτικοῦ, πεπληρῶσθαι τὰς ναῦς· οὐ γὰρ ἔλάσσω τοὺς πολεμίους ὀχλήσουσιν οἱ ἐν ταῖς ναυσίν, ἐάν γε παραπλέον ὑπάρχῃ πρὸς τὰ ἐπιθαλάσσια χωρία καὶ τὰς παρὰ θάλασσαν ὁδούς, ἵν' ὑπὸ ὑμῶν τε ὀχλῶνται καὶ ὑπὸ τῶν ἐκ <τῶν> νηῶν κατὰ νώτου αὐτοῖς τὴν ἀπόβασιν ποιουμένων. **22** Ταῦτα δὲ οὕτως πράττοντες ἀπαρασκευαστοτάτοις ἂν τοῖς πολεμίοις ἐπιθεῖσθε καὶ παρὰ δόξαν τὰ ἀφ' ὑμῶν αὐτοῖς ἀποβαίη.

20 μάχεσθαι εἰλήχει H. Schoene: ηχ̣η post spatium uacuum fere sex litterarum M ‖ ἦν Hercher: ἢ M ‖ **21** ἐάν γε Tur.: ἐ. τε M ‖ παραπλέον Tur.: παραπλέων M ‖ ὑμῶν Cas.: ἡμῶν M ‖ τῶν add. Schoene ‖ **22** πράττοντες Cas.: πράττων M.

CHAPITRE XVII

1 Dans une ville où la concorde politique ne règne pas et où les citoyens se méfient les uns des autres, il faut avoir la prévoyance de surveiller les occasions où on sort en foule, pour assister à une course aux flambeaux, à une course de chevaux ou à n'importe lequel des autres concours, toutes célébrations religieuses, justement, où le peuple entier est hors de la ville et fait des processions en armes, comme aussi les cérémonies publiques de halage des navires hors de l'eau [1] et les convois mortuaires, car il peut se faire, en de telles occasions aussi, que l'un des partis politiques soit abattu. **2** Je vais donner comme exemple un fait réel.

Les Argiens [2] célébrant une fête publique hors de la ville y envoyaient une procession d'hommes d'âge militaire, tout armés. Un grand nombre de conspirateurs s'étaient eux aussi équipés et joints aux autres pour réclamer des armes pour la procession. **3** Quand on fut arrivé devant le temple et l'autel, la foule, déposant ses armes à quelque distance du temple, s'avança pour les prières vers l'autel. Mais une partie des conspirateurs resta près des armes, et l'autre se rangea pendant les prières à côté des magistrats et des citoyens les plus importants, chacun tout contre son homme et ayant un poignard. **4** Ils abattirent leurs victimes, et un certain nombre d'entre eux se hâtèrent de rentrer en ville en emportant les armes. D'autres complices restés sur place, avec des armes qu'ils avaient rassemblées de leur côté, avaient déjà occupé les points convenables

1. La navigation s'arrêtait chaque année pendant l'hiver, et c'était à ce moment qu'on mettait les navires en cale sèche. Végèce déclare que les mers restaient fermées (*clauduntur*) du 11 novembre au 10 mars et que la réouverture de la navigation se célébrait par de grandes fêtes auxquelles assistaient beaucoup d'étrangers (IV, 39). On voit d'après Énée que sa fermeture donnait lieu également à des festivités publiques.

XVII

1 Ἐν δὲ μὴ ὁμονοούσῃ πόλει καὶ ὑπόπτως πρὸς ἀλλήλους ἐχόντων χρὴ προνοοῦντα εὐλαβεῖσθαι τὰς μετ' ὄχλου ἐξόδους ἐπὶ θεωρίαν λαμπάδος καὶ ἱπποδρομίας καὶ τῶν ἄλλων ἀγώνων ὅσαι γε ἱεροποιίαι πανδημεὶ ἐκτὸς τῆς πόλεως καὶ σὺν ὅπλοις πομπαὶ ἐκπέμπονται, ἔτι καὶ περὶ τὰς πανδήμους νεωλκίας καὶ τὰς συνεκφορὰς τῶν τελευτησάντων· ἔνι γὰρ καὶ ἐν τοιῷδε καιρῷ σφαλῆναι τοὺς ἑτέρους. **2** Παράδειγμα δὲ ἐξοίσω γενόμενον πάθος.

Ἑορτῆς γὰρ πανδήμου ἔξω τῆς πόλεως Ἀργείων γενομένης ἐξῆγον πομπὴν σὺν ὅπλοις τῶν ἐν τῇ ἡλικίᾳ· συχνοὶ δὲ τῶν ἐπιβουλευόντων καὶ αὐτοὶ παρεσκευάζοντο καὶ αὑτοῖς συνῃτοῦντο ὅπλα εἰς τὴν πομπήν. **3** Καὶ ⟨ὡς⟩ ἐγένετο πρὸς τῷ ναῷ τε καὶ τῷ βωμῷ, οἱ μὲν πολλοὶ τὰ ὅπλα θέμενοι ἀπωτέρω τοῦ ναοῦ πρὸς τὰς εὐχάς τε καὶ τὸν βωμὸν ὥρμησαν. Τῶν δὲ ἐπιβουλευόντων οἱ μὲν ἐπὶ τῶν ὅπλων ὑπέμειναν, οἱ δὲ ταῖς ἀρχαῖς τε καὶ τῶν πολιτῶν τοῖς προέχουσι παρέστησαν ἐν ταῖς εὐχαῖς, ἀνὴρ ἀνδρί, ἔχοντες ἐγχειρίδια. **4** Καὶ τοὺς μὲν κατεβεβλήκεσαν, οἱ δὲ αὐτῶν εἰς τὴν πόλιν σὺν τοῖς ὅπλοις ἔσπευσαν. Ἕτεροι δὲ τῶν συνεπιβουλευόντων ὑπομείναντες ἐν τῇ πόλει μετὰ τῶν προσαλισθέντων ὅπλων προκατέλαβον οὓς προσῆκε

XVII **1** Ἐν Cas. : ἐὰν M ‖ τὰς μετ' ὄχλου Cas. : τοὺσ μ. ὀ. M ‖ νεωλκίας Cas. : νεολκίασ M ‖ ἑτέρους Cas. : ἑταίρους M ‖ **2** ἐξῆγον Cas. : ἐξείργων M ‖ παρεσκευάζοντο Meier : - αζον M ‖ αὑτοῖς nos : ἀυτοῖς M ‖ συνῃτοῦντο Hunt.-Handf. : συνηττοῦντο M alii alia (locus ualde controuersus) ‖ **3** ὡς add. Orelli ‖ **4** κατεβεβλήκεσαν Hertl. : -κεισαν M ‖ προαλισθέντων uol. W. Dind. ‖ Pro ὅπλων uoluit ὁπλ⟨ιτ⟩ῶν Mein., quem secuti sunt multi.

de la cité, de manière à n'y laisser rentrer, des citoyens alors hors des murs, que ceux qu'ils voulaient. Aussi ne faut-il jamais manquer, en aucune circonstance, de se garder contre de tels complots.

5 A Chios [1], quand on célèbre les Dionysies et qu'on envoie de magnifiques processions à l'autel de Dionysos, on fait d'abord occuper les rues qui conduisent à l'agora par des garnisons et des forces armées considérables, obstacle non petit, certes, pour les partisans d'un changement de régime. **6** La meilleure solution est que les magistrats s'acquittent d'abord des devoirs religieux en prenant avec eux la force militaire susdite [2], et qu'alors seulement, une fois qu'ils ont été préservés de la foule, le reste du peuple se réunisse.

1. Cette coutume n'est pas connue par ailleurs. J'ai déjà remarqué (p. 21, chap. XI, § 3, n. 2) qu'Énée semble très au courant des affaires de Chios.

2. Le sens de cette précision (προειρημένης) n'apparaît pas clairement. Le mot renvoie sans doute aux garnisons dont il vient d'être question dans le paragraphe précédent; au lieu de leur faire surveiller les rues, Énée estime plus sûr de leur faire garder les magistrats pendant l'accomplissement, relativement rapide, de leurs devoirs religieux.

τόπους τῆς πόλεως, ὥστε δέξασθαι τῶν ἔξω οὓς ἐβούλοντο. Διὸ δεῖ ⟨πρὸς⟩ τὰς τοιαύτας ἐπιβουλὰς ἐν οὐδενὶ καιρῷ ἀφυλάκτως διακεῖσθαι.

5 Χῖοι δὲ ἄγοντες τὰ Διονύσια καὶ πέμποντες πομπὰς λαμπρὰς πρὸς τοῦ Διονύσου τὸν βωμόν, προκαταλαμβάνουσι τὰς εἰς τὴν ἀγορὰν φερούσας ὁδοὺς φυλακαῖς καὶ δυνάμεσι πολλαῖς, κώλυμα γοῦν οὐ μικρὸν τοῖς βουλομένοις νεωτερίζειν. 6 Ἄριστον δὲ τὰς ἀρχὰς πρῶτον μετὰ τῆς προειρημένης δυνάμεως ἱεροποιῆσαι, τούτων δὲ ἐκ τοῦ ὄχλου ἀπαλλαγέντων, οὕτω τοὺς ἄλλους συνιέναι.

4 ἐβούλοντο Cas. : ἐβουλεύοντο M ‖ δεῖ Cas. : δὴ M ‖ πρός add. Cas. (contra Behr. p. 114, adn. 1). ‖ 5 γοῦν Tur. : οὖν M ‖ 6 προειρημένης M : προῃρημένης uol. Meier et alii.

CHAPITRE XVIII

1 Lorsque ceux qui étaient sortis de la ville sont portés présents et que le soir tombe, il faut donner le signal pour le dîner et pour prendre la garde[1]. Pendant que les soldats de garde se préparent, il faut veiller à ce que les portes soient bien fermées. En effet, en ce qui concerne les clenches (balanoi), beaucoup de malheurs arrivent par suite de la négligence des magistrats. 2 Ainsi, lorsque l'un d'eux, s'étant rendu aux portes, ne les ferme pas de sa main, mais remet la clenche au portier en lui ordonnant de fermer, voici des ruses que mettent en œuvre les portiers qui veulent, de nuit, faire entrer les ennemis[2].

3 L'un d'eux versa d'avance, pendant la journée, du sable dans le logement de cette clenche, sur la porte, pour que la clenche restât en dehors et ne s'emboîtât pas dans son trou. On dit aussi que, même emboîtées, des clenches ont été retirées de la manière suivante : 4 tout en introduisant peu à peu du sable dans le logement de la clenche, on la secoua sans bruit, pour que personne ne s'en aperçoive ; elle fut soulevée par le sable qui coulait sous elle, de sorte qu'elle s'enleva facilement.

5 Il est déjà arrivé qu'un portier, ayant reçu du général la clenche à mettre en place, y creusa secrètement une gorge avec un ciseau ou une lime, l'entoura d'un fil de lin et la mit en place, puis la retira peu de temps après grâce à ce fil. 6 Un autre l'enfonça après l'avoir au préalable arrangée dans un filet très fin auquel était attaché un fil, et l'enleva plus tard. On l'ôte aussi en la faisant sortir par des coups frappés en dessous, et également à l'aide de pinces fines. Il faut que l'une des branches de la pince soit

1. Cf. chap. VII, § 2-3.
2. Pour tout ce qui suit, voir l'Appendice I.

XVIII

1 Ὅταν δὲ οἱ ἐκπορευθέντες παραγένωνται καὶ δείλη γίγνηται, σημαίνειν δειπνοποιεῖσθαι καὶ εἰς φυλακὴν ἰέναι. Ἐν ᾧ οἱ φύλακες εὐτρεπίζονται, ἐν τούτῳ περὶ τῶν πυλῶν ἐπιμελητέον ὅπως καλῶς κλείωνται· καὶ γὰρ περὶ τὰς βαλάνους πολλὰ σφάλματα γίγνεται διὰ τὰς τῶν ἀρχόντων μαλακίας. 2 Ὅταν γὰρ ἐπὶ τὰς πύλας τις αὐτῶν ἐλθὼν κλεῖσαι μὴ αὐτουργὸς γίγνηται, ἀλλὰ παραδοὺς τὴν βάλανον τῷ πυλωρῷ κλεῖσαι κελεύῃ, τάδε κακουργεῖται ὑπὸ πυλωρῶν βουλομένων νυκτὸς δέξασθαι τοὺς πολεμίους.

3 Ὁ μέν τις ἡμέρας εἰς τὴν βαλανοδόκην τῶν πυλῶν ἄμμον προενέβαλεν, ὅπως ἡ βάλανος ἔξω μένῃ ⟨καὶ⟩ μὴ ἐμβάλληται εἰς τὸ τρύπημα. Φασὶ δὲ καὶ ἐμβεβλημένας βαλάνους ὧδε ἐξαιρεθῆναι. 4 Ἐμβαλλομένης κατ᾽ ὀλίγον ἄμμον εἰς τὴν βαλανοδόκην σείεσθαι ἀψοφητί, ἵνα μηδεὶς αἴσθηται. Μετέωρος οὖν ἡ βάλανος ἐγίγνετο, προσπιπτούσης τῆς ψάμμου, ὥστε ῥᾳδίως αὐτὴν ἐξαιρεθῆναι.

5 Ἤδη δὲ πυλωρὸς δεξάμενος τὴν βάλανον παρὰ στρατηγοῦ ἐμβαλεῖν, ἐντεμὼν λάθρᾳ σμίλῃ ἢ ῥίνῃ τὴν βάλανον, βρόχον λίνου περιβαλὼν ἐνέβαλεν, εἶτα μετ᾽ ὀλίγον τῷ λίνῳ ἀνέσπασεν. 6 Ἄλλος δὲ προετοιμάσας ἐν γυργάθῳ λεπτῷ ἐνέβαλεν προσημμένου λίνου, καὶ ὕστερον ἀνέσπασεν. Ἐξῃρέθη δὲ καὶ ἀνακρουσθεῖσα ἡ βάλανος. Ἔτι δὲ καὶ θερμαστίῳ λεπτῷ ἐξῃρέθη· χρὴ δὲ τοῦ θερμαστίου τὸ μὲν ἓν

XVIII 1 ἐκπορευθέντες Mein. : εἰσπορ- M ‖ σημαίνειν Cas. : σημαίνει M ‖ κλείωνται· καὶ γὰρ περὶ Oldf. : κλ. spatium uacuum quinque fere litterarum περὶ πέρτασ M (γὰρ Par. gr. 2522 in mg., inde κλ. περὶ γὰρ τὰς Cas.). ‖ 3 ἔξω μένῃ Cas. : ἐζομένη M ‖ καὶ add. Cas. ‖ ἐμβεβλημμένας M ‖ 5 σμίλῃ Cas. : σμηλη M ‖ 6 ἐνέβαλεν Tur. : ἔβαλεν M.

creusée en gouttière, et que l'autre soit plate, de sorte que la partie creuse s'introduise sous la clenche[1] et que l'autre permette de la saisir. **7** Quelqu'un d'autre encore fit tourner sans qu'on le vît la barre au moment de la fermeture, pour que la clenche ne tombât pas dans son logement et que plus tard la porte s'ouvrît d'une poussée.

8 Dans la ville de ⟨...⟩[2] en Achaïe, des personnages qui voulaient faire entrer des mercenaires en secret prirent d'abord les mesures de la clenche de cette façon : **9** pendant la journée, ils introduisirent dans son logement un nœud coulant fait de lin fin, mais solide, dont les bouts ressortaient sans être visibles; quand la clenche eut été mise en place, à la nuit, ils la firent remonter en même temps que le nœud coulant en tirant sur les extrémités du fil. Ils prirent ses mesures et la replacèrent. Ils firent faire ensuite un « tire-clenche » (balanagra) d'après ces mesures[3], de la manière suivante : **10** ils commandèrent chez un forgeron un tube creux et une alène à vannerie. Le tube était fait comme ils le sont d'habitude; quant à l'alène, la partie pointue, la plus longue, était fabriquée comme dans les autres alènes, mais la douille était creuse comme celle d'un bout ferré[4] ou ⟨d'une pointe de lance, à l'endroit où le manche⟩ s'emboîte dans le trou. **11** Ils firent bien mettre un manche chez le forgeron, mais, ayant emporté l'outil, ils l'enlevèrent, de façon que la douille emboîtât la clenche quand celle-ci y était introduite. Cette façon de faire semble avoir été astucieuse pour éviter que le forgeron ne soupçonnât en rien à quoi étaient destinés le tube et l'alène, et pour se procurer néanmoins ces instruments.

12 On a aussi mesuré la circonférence d'une clenche alors qu'elle était dans son logement, en s'y prenant ainsi : on l'entoura de terre à modeler qu'on avait fait pénétrer dans la cavité enveloppée dans une étamine, en la pressant

1. Le clenche s'emboîte dans la gouttière, dont la longueur doit être suffisante pour descendre en dessous de la partie renflée de cette « balanos ».

2. Casaubon a restitué ici Ἡραιέων, nom tiré d'une histoire analogue narrée par Polyen, II, 36. Toutefois la restitution semble peu acceptable, le récit de Polyen se rapportant à la prise

μέρος εἶναι οἷον σωλῆνα, τὸ δὲ ἕτερον πλατύ, ὥστε τῷ μὲν σωληνοειδεῖ ὑπολαμβάνειν τὴν βάλανον, τῷ δὲ ἐπιλαμβάνειν. 7 Ἕτερος δὲ ἔλαθεν τρέψας τὸν μοχλὸν μέλλων ἐμβάλλειν, ἵνα μὴ κατέλθῃ εἰς τὸ τρύπημα ἡ βάλανος καὶ ὕστερον ὠσθεῖσα ἀνοιχθῇ ⟨ἡ πύλη⟩.

8 Περὶ Ἀχαΐαν δὲ ἐν πόλει ⟨....⟩ ἐπιχειροῦντες κρυφαίως δέξασθαι ξένους πρῶτον μὲν τῆς βαλάνου ἔλαβον τὰ μέτρα τρόπῳ τοιῷδε. 9 Προκαθέντες ἐν τῇ ἡμέρᾳ εἰς τὴν βαλανοδόκην λίνου λεπτοῦ καὶ ἰσχυροῦ βρόχον καὶ τὰς ἀρχὰς ἔξω οὔσας ἀφανεῖς, ὡς ἐν τῇ νυκτὶ ἐνεβλήθη ἡ βάλανος, ἀνέσπασαν ταῖς ἀρχαῖς τοῦ λίνου τὸν βρόχον καὶ τὴν βάλανον, λαβόντες δὲ τὰ μέτρα αὐτῆς πάλιν καθῆκαν. Ἔπειτα πρὸς μέτρα οὕτω τῆς βαλάνου βαλανάγραν ἐποιήσαντο τρόπῳ τοιῷδε. 10 Ἐχαλκεύσαντο σίφωνά τε καὶ φορμορραφίδα. Ἦν δὲ ὁ μὲν σίφων ἐργασθεὶς καθάπερ εἴωθε γίγνεσθαι· τῆς δὲ φορμορραφίδος τὸ μὲν ὀξὺ καὶ πολὺ μέρος εἴργαστο καθάπερ ταῖς ἄλλαις φορμορραφίσιν, ἡ δὲ λαβὴ ἦν κοίλη ὥσπερ στυρακίον ἤ.... τῇ στελεᾷ ἐμβάλλεται. 11 Καὶ παρὰ μὲν τῷ χαλκεῖ ἐνεβλήθη στελεόν, ἀπενεχθέντος δὲ ἐξῃρέθη, ὥστε πρὸς τὴν βάλανον προσαχθεῖσαν ἁρμόσαι. Προνοητικῶς δὴ δοκεῖ ποιηθῆναι πρὸς τὸ τὸν χαλκέα μηδὲν ὑποπτεῦσαι ὅ τε σίφων οὗ ἕνεκα ἐργασθεὶς εἴη καὶ ἡ φορμορραφίς, καὶ τὰ ἄρμενα γίγνεσθαι.

12 Ἤδη δέ τινες ἐν τῇ βαλανοδόκῃ οὔσης βαλάνου τὸ περίμετρον ὧδε ἔλαβον. Πηλὸν κεραμικὸν περιελίξαντες ὀθονίῳ λεπτῷ καθῆκαν, ἀρμένῳ πιέζοντες περὶ τὴν βάλανον

7 ὠσθεῖσα Hertl.: ἑωσθεῖσα M ‖ ἡ πύλη add. Tur.; spatium quattuor fere litterarum in M ‖ 8 ἐν πόλει ⟨Ἡραιέων⟩ ex Polyaeno Cas., quem plures secuti sunt; an de Heraca agatur prorsus incertum ‖ 9 ἀνέσπασαν Orelli: - σεν M ‖ ταῖς ἀρχαῖς Lange: τὰς ἀρχὰς M ‖ 10 φορμορραφίδα L. Dind.: φορμοροφίδα (uel -δος) M ‖ τῆς δὲ φορμ- Tur.: τῆς τε φ. M ‖ Post στυρακίον ἤ, reliquus uersus triginta fere litterarum uacuus est ‖ τῇ στελεᾷ nos: στελέα M ‖ 11 πρός τὸ Tur.: πρόστε M; πρὸς τῷ uol. Behr.

bien autour de la clenche à l'aide d'un outil. On fit ensuite ressortir cette glaise et l'on prit l'empreinte de la clenche, d'après laquelle on fit faire un « tire-clenche ».

13 On conjecture ⟨...⟩ Téos[1], grande ville d'Ionie ⟨faillit⟩ tomber aux mains de Téménos de Rhodes, trahie par le gardien de ses portes. Les deux hommes étaient, entre autres choses, convenus d'une nuit sans lune et tout à fait noire, pendant laquelle l'un devait ouvrir, et l'autre entrer avec des mercenaires. **14** Lorsqu'on fut à la veille de l'affaire, il se présenta devant le portier un homme qui, comme il était tard, que les sentinelles prenaient leurs postes sur le rempart et que les portes allaient être fermées puisqu'il faisait déjà sombre, attacha à quelque chose l'extrémité d'un peloton de cordelette retorse, qui ne pouvait pas se rompre facilement, et partit. **15** En déroulant ce peloton, il se rendit à cinq stades de la ville, au point où les assaillants devaient arriver. **16** A Téos, quand le général vint pour fermer les portes, et que, comme d'habitude, il eut donné la clenche au portier pour la mettre en place, celui-ci l'ayant reçue y fit sans bruit, en secret, d'un trait de ciseau ou de lime, une entaille où fixer un fil, dont il entoura la clenche avant de l'enfoncer dans son logement, tenue par ce fil. Cela fait, il secoua la barre, montrant au général que la porte était fermée, et se tint tranquille. **17** Le temps passant, après avoir ôté la clenche, il attacha sur lui l'extrémité de la cordelette, pour être réveillé, s'il arrivait qu'il s'endormît, quand elle lui imprimerait des secousses. **18** Cependant Téménos, une fois ses dispositions prises, était arrivé, avec les troupes qui devaient pénétrer avec lui dans la ville, au point fixé avec le porteur du peloton. Il était convenu, d'autre part, entre le portier et lui que, lorsqu'il serait parvenu à cet endroit, il tirerait sur la cordelette. **19** Le portier, s'il avait pu tout préparer

d'Héraia d'Arcadie par Dioitas, à une date qui se situe entre 239 et 235 av. J.-C.

1. Le texte est corrompu : voir l'apparat critique. L'époque de ce Téménos, et par suite la date de cet incident, sont inconnues.

τὸν πηλόν· ἔπειτα ἀνέσπασαν τὸν πηλὸν καὶ ἔλαβον τὸν τύπον τῆς βαλάνου, πρὸς ὃν τὴν βαλανάγραν ἐποιήσαντο.

13 Συμβάλλεται ⟨....⟩ γενέσθαι Τημένῳ Ῥοδίῳ ἐν Ἰωνίᾳ Τέως πόλις εὐμεγέθης πρόδοτος ὑπὸ τοῦ πυλωροῦ. Ἄλλα τε οὖν προσυνέθεντο καὶ νύκτα ἀσέληνον καὶ σκοτεινήν, ἐν ᾗ ἔδει τὸν μὲν ἀνοῖξαι, τὸν δὲ μετὰ ξένων εἰσελθεῖν. 14 Ἐπεὶ δ' ἔδει εἰς τὴν ἐπιοῦσαν νύκτα πραχθῆναι, παρῆν τῷ πυλωρῷ ἀνὴρ ὅστις ἐπεὶ ὀψὲ ἦν καὶ φυλακαί τε ἐπὶ τοῦ τείχεος καθίσταντο καὶ αἱ πύλαι ἔμελλον κλείεσθαι, σκότους οὖν ἤδη ὄντος, ἀπηλλάσσετο, ἐκδήσας ἀρχὴν ἀγαθίδος λίνου κλωστοῦ, ὅπερ οὐκ ἔμελλεν ῥᾳδίως διαρραγῆναι. 15 Τὴν δὲ ἀγαθίδα ἐπορεύθη ἀπελίσσων ἀπὸ τῆς πόλεως πέντε στάδια, ὅπῃ ἔμελλον οἱ εἰσπορευσόμενοι ἥξειν. 16 Ἐπεὶ δὲ παρῆν ὁ στρατηγὸς κλεῖσαι τὰς πύλας, καὶ ἔδωκε κατὰ τὸ ἔθος τῷ πυλωρῷ ἐμβαλεῖν τὴν βάλανον, δεξάμενος ἐνέτεμεν λαθραίως ἀψοφητὶ ῥίνῃ ἢ σμίλῃ τὴν βάλανον, ὥστε ἐνέχεσθαι λίνον. Εἶτα βρόχον περιθεὶς καθῆκε τὴν βάλανον ἐχομένην ὑπὸ τοῦ λίνου· μετὰ δὲ ταῦτα κινήσας τὸν μοχλὸν καὶ ἐπιδείξας τῷ στρατηγῷ κεκλεισμένην τὴν πύλην εἶχεν ἡσυχίαν. 17 Χρόνου δὲ προϊόντος, ἀνασπάσας τὴν βάλανον, τὴν ἀρχὴν τοῦ σπάρτου πρὸς αὑτὸν ἔδησεν τοῦδε ἕνεκεν ὅπως, εἰ καθυπνώσας τύχοι, ἐγερθείη σπώμενος ὑπὸ τοῦ λίνου. 18 Ὁ δὲ Τήμενος παρῆν διεσκευασμένος μεθ' ὧν ἔμελλεν εἰσπορεύεσθαι εἰς χωρίον ῥητὸν πρὸς τὸν τὴν ἀγαθίδα ἔχοντα. Ἦν δὲ προσυγκείμενον τῷ Τημένῳ πρὸς τὸν πυλωρὸν ἐλθόντι εἰς τὸν χῶρον σπᾶν τὸ σπάρτον. 19 Καὶ εἰ μὲν ἦν ἕτοιμα τῷ

13 post Συμβάλλεται lacunam ind. H. Schoene ‖ πρόδοτος Schenkl : προειδότος M ‖ 14 δ' ἔδει Haase : δὲ M ‖ ἀγαθίδος Cas. : ἀκανθίδος M (et sic infra) ‖ 15 ἐπορεύθη Cas. : -θην M ‖ ἀπελίσσων Hertl. : ἀπιλάσσων M ‖ εἰσπορευσόμενοι Hertl. : - ρευόμενοι M ‖ 16 σμίλῃ Cas. : σμήλη M ‖ 17 αὑτὸν Hercher : αὐτὸν M ‖ ὅπως Hercher : ὅτι M ‖ τύχοι L. Dind. : τύχη M ‖ 18 ἐλθόντι Hertl. : ἐλθὼν M ‖ τὸ Tur. : τὸν M.

comme il le voulait, attacherait à l'extrémité de cette cordelette un flocon de laine et la laisserait aller, ce que voyant Téménos devait se hâter vers les portes. Mais, s'il avait échoué dans son plan, il la lâchait sans rien lui attacher, en sorte que Téménos opérait sa retraite avec beaucoup d'avance, et sans être découvert. Les hommes de Téménos s'aperçurent donc cette nuit-là que la cordelette était ⟨...⟩ [1] dans la ville, et il ne leur fut pas possible d'avancer.

20 Voici la façon dont une autre ville fut livrée par le gardien de ses portes. Il s'était fait une habitude, lorsque les portes étaient sur le point d'être fermées, de sortir avec une cruche, comme pour chercher de l'eau; arrivé à la source, il mettait des pierres à un endroit connu des ennemis, où ceux-ci, passant régulièrement, découvraient, au moyen des pierres qui s'y trouvaient, ce que voulait leur faire connaître le portier de la ville. **21** En effet, s'il était de garde à la première veille, il mettait une pierre à l'endroit convenu, deux si c'était à la deuxième, trois pour la troisième, quatre pour la quatrième. Et il leur livrait en outre, par des renseignements donnés de la même façon, l'endroit du rempart et le corps de garde qu'il avait tirés au sort. Il faut donc que, tenant compte de tout cela, le magistrat soit en éveil et ferme les portes en personne sans jamais confier la clenche à un autre.

22 D'un autre côté, quand on réalise quelque chose de ce genre, il faut faire disparaître la barre, car il est déjà arrivé que des adversaires, surgissant tout à coup, referment de force, la barre se trouvant là. C'est pourquoi il faut penser à tout cela d'avance.

1. La phrase indiquait évidemment que la cordelette était revenue sans flocon de laine, parce que l'alarme avait été donnée dans la ville.

πυλωρῷ ἅπερ ἤθελε, προσεπιδῆσαι πρὸς τὴν ἀρχὴν τοῦ λίνου μαλλὸν ἐρίου καὶ ἀφεῖναι, ὅπερ ἰδὼν ὁ Τήμενος ἔμελλεν σπεύδειν πρὸς τὰς πύλας· εἰ δ' ἀπετύγχανεν ὁ πυλωρὸς τοῦ θελήματος οὐδὲν προσάψας ἀφῆκεν τὸ λίνον, ὥστε τὸν Τήμενον ἐκ πολλοῦ φθάσαι τε καὶ λαθεῖν ἀπαλλαγέντα. Ἠσθάνοντο οὖν ἐν τῇ νυκτὶ τὸ σπάρτον ὑπάρχον⟨...⟩ ἐν τῇ πόλει, οὐχ οἷόν τε ἦν προϊέναι.

20 Τρόπον δὲ κατὰ τόνδε προεδόθη πόλις ὑπὸ πυλωροῦ. Σύνηθες ἐποιήσατο, ἐπεὶ μέλλοιεν αἱ πύλαι κλείεσθαι, ὑδρίον ἔχων ἐξιέναι ὡς ἐφ' ὕδωρ. Ἀφικνούμενος δὲ ἐπὶ τὴν κρήνην λίθους ἐτίθει εἰς τόπον γνωστὸν τοῖς πολεμίοις, ἐφ' οὗ φοιτῶντες εὕρισκον διὰ τῶν τιθεμένων λίθων ἅπερ θέλοι δηλοῦν ὁ τῆς πόλεως φύλαξ. **21** Εἰ μὲν γὰρ πρώτην φυλάσσοι, ἕνα λίθον ἐτίθει πρὸς τὸν συγκείμενον τόπον, εἰ δὲ δευτέραν, δύο, εἰ δὲ τρίτην, τρεῖς, εἰ δὲ τετάρτην, τέτταρας. Ἔτι δὲ καὶ ᾗ τοῦ τείχους καὶ κατὰ τί τῶν φυλακῶν λελόγχοι, τούτῳ δοῦν τῷ τρόπῳ σημαίνων ἐνέδωκεν. Ταῦτα δεῖ οὖν συμβαλλόμενον πάντα φυλάττεσθαι καὶ τὰς πύλας αὐτὸν τὸν ἄρχοντα κλείειν καὶ μὴ ἄλλῳ διδόναι τὴν βάλανον.

22 Διαπράσσοντα δέ τι τοιοῦτον τὸν μοχλὸν ἀφανίζειν· ἤδη γάρ τινες ἐπιφανέντες ὑπεναντίοι ἐβιάσαντο πάλιν κλεῖσαι, τοῦ μοχλοῦ παρόντος. Διὸ δεῖ πάντα τὰ τοιαῦτα προνοεῖν.

19 προσεπιδῆσαι Cas. : προσπηδῆσαι M ‖ Lacunam post θελήματος statuere uol. Schoene ‖ τὸ λίνον Hertl. : τὸν λ. M ‖ ἀπαλλαγέντα Cas. : -τασ M ‖ Post ὑπάρχον lacunam ind. Schoene, qui ἄνευ μαλλοῦ supplere prop. ‖ **20** ἐξιέναι Cas. : εἰσιέναι M ‖ κρήνην Cas. : κλίνην M ‖ **21** φυλάσσοι Tur. : φυλάσσοιεν M foraminibus deformatus (ex apographis conicitur) ‖ λίθον Cas. : ἀνθ' ὧν M (ex apographis) ‖ τρεῖς Cas. : τρίτησ M ‖ ᾗ Cas. : ἡ M (ex apographis) ‖ τί Orelli : τι M ‖ φυλακῶν Tur. : φυλάκων M φυλακείων uol. Kirch. ‖ δοῦν (sc. δὴ οὖν) Schoene : δ' οὖν M (ex apographis) ‖ **22** Διαπράσσοντα nos : πράσσοντα M minimo, ut uidetur, spatio ante uerbum servato.

CHAPITRE XIX.

Façon de scier une barre.

1 Lorsque l'on scie une barre en deux, verser dessus de l'huile : elle se sciera plus vite et avec moins de bruit ; et si l'on attache une éponge sur la scie et la barre, le bruit sera beaucoup plus sourd. On pourrait donner beaucoup de recettes analogues à celle-ci, mais ici elles sont à laisser de côté.

XIX [Μοχλοῦ πρίσις]

1 Διαπρίοντα δὲ μοχλὸν ἔλαιον ἐπιχεῖν· θᾶσσον γὰρ καὶ ἀψοφητὶ μᾶλλον πρισθήσεται. Ἐὰν δὲ καὶ σπόγγος ἐπί τε τὸν πρίονα καὶ τὸν μοχλὸν ἐπιδεθῇ, πολλῷ κωφότερος ὁ ψόφος ἔσται. Πολλὰ δ' ἂν τις καὶ ἄλλα ὁμότροπα τούτοις γράψαι. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν παρετέον.

XIX κωφότερος Haupt : κουφ- M ‖ ψόφος Haupt : μοχλός M.

CHAPITRE XX

Façon d'empêcher le sabotage
en matière de barres et de clenches.

1 Pour que rien de tout cela ne soit saboté, il faut d'abord que, sans attendre d'avoir dîné[1], le général s'occupe lui-même de la fermeture et en prenne bien soin, sans jamais s'en remettre à quelqu'un d'autre par négligence — et dans les moments dangereux il doit être foncièrement prudent à ce sujet. **2** Ensuite, que la barre soit garnie, dans toute sa longueur, de trois ou quatre lames de fer : il sera ainsi impossible de la scier. Qu'on l'assujettisse avec trois clenches non semblables, et que chaque général en gardc une; s'ils étaient plus de trois, qu'ils désignent chaque jour les responsables par tirage au sort. **3** Le mieux est que les clenches ne puissent pas se détacher, mais qu'elles soient maintenues en place par un tenon, afin que, quand on les retire, la pince les soulève seulement de la hauteur nécessaire pour manœuvrer la barre par en-dessous, à la fermeture et à l'ouverture des portes. La pince doit être conçue pour passer sous le tenon et soulever aisément la clenche[2].

4 Les citoyens d'Apollonia du Pont, à qui était arrivée l'une des mésaventures ci-dessus rapportées, firent fermer lcurs portes avec un marteau énorme, qui produisait un tel vacarme qu'on pouvait l'entendre presque dans toute la ville quand on les fermait ou qu'on les ouvrait, tant leurs appareils de fermeture étaient massifs et bardés de fer ! **5** Il en était de même à Égine.

Au moment où l'on fermc les portes, qu'on envoie les sentinelles à leurs différents postes, après leur avoir donné le mot de passe et lcs contre-signes[3].

1. En XXVI, 2, Énée reeommande de même que l'on fasse les rondes de la première veille avant le dîner.
2. Cf. Appendiee I, p. 112.
3. Pour l'explication de ce terme, Cf. ehap. XXV.

XX [Κώλυμα τῶν περὶ μοχλοὺς καὶ βαλάνους κακουργημάτων]

1 Εἰς δὲ τὸ τούτων μηδὲν κακουργεῖσθαι χρὴ πρῶτον μὲν στρατηγὸν μὴ δεδειπνηκότα δι' αὑτοῦ τὴν κλεῖσιν καὶ τὴν ἐπιμέλειαν ποιεῖσθαι, μηδὲ ἄλλῳ πιστεύειν ῥαθύμως διακείμενον· ἐν δὲ ⟨τοῖς⟩ ἐπικινδύνοις καὶ πάμπαν σύννουν δεῖ περὶ ταύτην εἶναι. 2 Ἔπειτα τὸν μοχλὸν σεσιδηρῶσθαι διὰ μήκους τριχῇ ἢ τετραχῇ· ἄπριστος γὰρ ἔσται. Ἔπειτα βαλάνους ἐμβάλλεσθαι τρεῖς μὴ ὁμοτρόπους, τούτων δὲ ἕκαστον φυλάττειν ἀνὰ μίαν τῶν στρατηγῶν· εἰ δὲ πλείονες εἴησαν, πάλῳ καθ' ἡμέραν τοὺς λαχόντας. 3 Ἄριστον δὲ τὰς βαλάνους μὴ ἐξαιρετὰς εἶναι, ὑπὸ δὲ λοπίδος σιδηρᾶς κατέχεσθαι, ἵνα μὴ πλέον ἐξαιρομένη μετεωρίζηται τῷ καρκίνῳ ἢ ὥστε τὸν μοχλὸν ὑπωθεῖσθαι ἐπικλειομένων τῶν πυλῶν καὶ ἀνοιγομένων· τὸν δὲ καρκίνον ἐσκευάσθαι, ὅπως ὑπὸ τὴν λοπίδα καθίηται καὶ ῥᾳδίως τὴν βάλανον μετεωρίζῃ.

4 Ἀπολλωνιᾶται δὲ οἱ ἐν τῷ Πόντῳ παθόντες τι τῶν προγεγραμμένων κατεσκεύασαν τὰς πύλας κλείεσθαι ὑπὸ σφύρας τε μεγάλης καὶ κτύπου παμμεγέθους γιγνομένου, ὡς σχεδὸν κατὰ πᾶσαν τὴν πόλιν ἀκούεσθαι ὅταν κλείωνται ἢ ἀνοίγωνται αἱ πύλαι· οὕτω μεγάλα τε καὶ σεσιδηρωμένα ἦν τὰ κλεῖθρα. 5 Τὸ δὲ αὐτὸ καὶ ἐν Αἰγίνῃ.

Ὅταν δὲ αἱ πύλαι κλεισθῶσιν, τοῖς φύλαξι σύνθημα καὶ παρασύνθημα δόντας ἐπὶ τὰ φυλάκια διαπέμψαι.

XX **1** αὑτοῦ Hertl. : αὐτοῦ M ‖ τοῖς add. Hertl. ‖ **2** ἀνὰ μίαν Schoene : ἄνδρα M ‖ **3** τὸν μοχλὸν ὑπωθεῖσθαι Eberhard : μοχλῷ ὑποθεῖσθαι M ‖ καθίηται « nescio quis » in Hercheri ed. : κάθηται M ‖ **4** ἦν τὰ Schoene : πάντα M.

CHAPITRE XXI

1 En ce qui concerne les dépôts de matériel[1], toutes les dispositions qu'il faut prendre d'avance pour un pays ami et la façon dont il faut faire disparaître ou rendre inutilisables aux ennemis les ressources locales, je n'en dis rien ici, car je me suis expliqué là-dessus de façon exhaustive dans mes *Préparatifs de guerre*[2].

2 D'autre part, en ce qui concerne l'organisation des postes de garde et des rondes, les paniques, les mots de passe et les contre-signes, la plupart des remarques explicatives sont à consigner dans mon traité *Sur la castramétation*, mais je vais maintenant aussi en indiquer quelques-unes.

1. On ne peut savoir si l'auteur veut parler d'outillage ou d'agrès de navire, ἄρμενα ayant les deux sens : d'où le choix d'une traduction assez large pour se comprendre de l'une ou l'autre façon.

2. C'est la seule référence où le titre de ce livre ne soit pas donné au féminin. Il faut sans doute sous-entendre βιβλίῳ ou, comme le supposent H. H., *Commentaire*, p. 169, s.v. τῷ Παρασκευαστικῷ, ἐγχειριδίῳ; ou encore on peut peut-être déjà penser à εἴδει, comme dans Philon (Thév., p. 102 = D.S., p. 80, § 82). Rapprocher le contenu de ce chapitre de VIII, § 2-5 et voir aux notes complémentaires la n. 2 à la p. 14.

XXI

1 Περὶ δὲ ἀρμένων ἑτοιμασίας καὶ ὅσα ⟨χρὴ⟩ περὶ χώραν φιλίαν προκατασκευάζειν καὶ τὰ ἐν τῇ χώρᾳ ὡς δεῖ ἀφανίζειν ἢ ἀχρεῖα ποιεῖν τοῖς ἐναντίοις ὧδε μὲν παραλείπεται· ἐν δὲ τῷ Παρασκευαστικῷ περὶ τούτων τελείως δηλοῦται.

2 Περὶ δὲ φυλάκων καταστάσεως καὶ περιοδειῶν καὶ πανείων καὶ συνθημάτων καὶ παρασυνθημάτων τὰ μὲν πολλὰ ἐν τῇ Στρατοπεδευτικῇ βίβλῳ γραπτέον ὃν τρόπον δεῖ γενέσθαι, ὀλίγα δὲ αὐτῶν καὶ νῦν δηλώσομεν.

XXI **1** χρὴ add. Hercher ‖ προκατασκευάζειν Cas. : -σκεύαζε M (ex apographis) ‖ ἢ ἀχρεῖα Cas. : ἠχρεία M ‖ μὲν H. Schoene : με M (ex apographis) ‖ **2** περιοδειῶν Hertl. : περιοδιῶν M.

CHAPITRE XXII

Gardes.

1 Il y a lieu de faire faire des gardes de nuit en cas de danger et quand l'ennemi est déjà établi près de la ville ou du camp.

2 Installer le général commandant en chef et ses collègues dans les bâtiments officiels et à l'agora [1], si ce sont des endroits défendables. Sinon, avoir dès le début choisi la position la plus forte dans la ville, et celle qu'on découvre de la plus grande distance possible, à compter de cette position même.

3 Que le trompette et les courriers campent près du quartier général et qu'ils restent là ordinairement, pour que, si l'on a besoin d'une sonnerie ou de la transmission d'un ordre, on les ait prêts sous la main et que les sentinelles apprennent ce qui va se passer, comme les soldats de ronde, quel que soit l'endroit de la ville où leur ronde les a menés.

4 Ensuite, faire monter la garde sur le rempart, à l'agora, devant les bâtiments officiels, aux entrées de l'agora, du théâtre et des autres lieux dont on s'est assuré, par factions de courte durée. Qu'il y ait beaucoup de relèves, et chaque fois beaucoup d'hommes. **5** En effet, si les tours de garde sont courts, personne ne pourra profiter de leur longueur pour agir en faveur de l'ennemi ou pour prendre l'initiative d'une révolution, et des gens qui veillent pendant peu de temps seront moins sujets à s'endormir. D'autre part, quand l'effectif des hommes qui sont de garde en même temps est nombreux, il augmente les possibilités que transpire au dehors quelque chose de ce qu'ils font [2].

5*bis* Au moment du danger, il vaut mieux que les hommes restent debout en aussi grand nombre que possible et que tous soient de garde la nuit, afin qu'il y ait le plus

1. A Athènes, on a, en effet, retrouvé le strategeion sur l'Agora, au sud-ouest de la tholos.

XXII [Φυλακαί]

1 Νυκτοφυλακεῖσθαι ἐν μὲν τοῖς κινδύνοις καὶ προσκαθημένων ἤδη ἐγγὺς πολεμίων πόλει ἢ στρατοπέδῳ.

2 Τὸν μὲν στρατηγὸν τὸν τοῦ ὅλου ἡγεμόνα καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ τετάχθαι καὶ περὶ τὰ ἀρχεῖα καὶ τὴν ἀγοράν, ἐὰν ὀχυρότητος μετέχῃ· εἰ δὲ μή, προκατειληφέναι τόπον τῆς πόλεως ἐρυμνότατόν τε καὶ ἐπὶ πλεῖστον ἀπ' αὐτοῦ [τῆς πόλεως] ὁρώμενον.

3 Περὶ δὲ τὸ στρατήγιον σκηνοῦν καὶ διατελεῖν ἀεὶ τὸν σαλπιγκτὴν καὶ τοὺς δρομοκήρυκας, ⟨ἵν'⟩, ἐάν τι δέῃ σημῆναι ἢ παραγγεῖλαι, ἐξ ἑτοίμου ὑπάρχωσι, καὶ οἵ τε ἄλλοι φύλακες τὸ μέλλον αἴσθωνται καὶ οἱ περίοδοι ὅπου ἂν ὄντες τύχωσι κατὰ περιοδίαν τῆς πόλεως.

4 Ἔπειτα τούς τε ἐπὶ τῷ τείχει φύλακας καὶ τοὺς ἐν τῇ ἀγορᾷ καὶ ἐπὶ τῶν ἀρχείων καὶ τῶν εἰς τὴν ἀγορὰν εἰσβολῶν καὶ τοῦ θεάτρου καὶ τῶν ἄλλων κατεχομένων χωρίων διὰ βραχέων τε φυλάσσειν, καὶ πολλὰς εἶναι τὰς φυλακὰς καὶ ἅμα πολλοὺς ἀνθρώπους. 5 Ἐν γὰρ τῷ δι' ὀλίγου φυλάσσειν οὔτ' ἂν κατὰ μῆκος χρόνου δύναιτό τις πρᾶξαί τι πρὸς τοὺς πολεμίους καὶ νεωτερίσαι φθάσας, ἧττόν τ' ἂν ὕπνοι ἐγγίγνοιντο διὰ βραχέος φυλασσόντων, τῷ τε πολλοὺς ἅμα φυλάσσειν μᾶλλον δύναιτο ἐκφερομυθεῖσθαί τι τῶν πρασσομένων.

5bis Ἐγρηγορέναι τε ὡς πλείστους ἄμεινον ἐν τοῖς κινδύνοις καὶ πάντας φυλάξαι ἐν τῇ νυκτί, ἵν' ὡς πλεῖστοι

XXII 1 προσκαθημένων Meier : προκαθ- M ‖ 2 Post στρατηγόν addere uol. ἢ Tur. ‖ τῆς πόλεως nos secl.; ὡς tantum seruauit H. Schoene ‖ 3 ἵν' add. Cas. ‖ οἵ τε Cas. : εἴτε οἱ M (ex apographis) ‖ 5 οὔτ' ἂν Sauppe : ὅτ' ἂν M ‖ τῷ τε Cas. : τό τε M ‖ 5bis πάντας Schoene : πάντα M.

possible de factionnaires[1] à chaque veille. **6** S'ils étaient peu nombreux pour de longs tours de garde, le sommeil risquerait de les prendre, à cause de la longueur des veilles, et si certains tentaient des menées révolutionnaires ils auraient tout le temps et de prendre l'initiative d'agir dans l'intérêt des ennemis, et de le faire sans être découverts. C'est pourquoi on ne doit pas méconnaître ces éventualités. **7** En cas de danger, il faut encore prendre les précautions suivantes. Aucun factionnaire ne doit savoir d'avance ni quand dans la nuit ni où dans la ville il sera de garde. Les mêmes chefs ne commanderont pas non plus toujours aux mêmes hommes, mais toutes les mesures concernant la sûreté publique doivent être changées le plus souvent possible. C'est de cette façon, en effet, qu'un traître aura le moins d'occasions de faire des révélations à ceux du dehors ou de recevoir quoi que ce soit des ennemis, **8** puisque nul ne saura d'avance où il sera la nuit sur le rempart, ni avec qui, et que chacun ignorera ce qui l'attend. Ceux qui ont été de garde le jour ne doivent pas l'être de nuit, car il n'est pas à propos que chacun connaisse au préalable ce qu'il va faire[2].

9 Voici comment les gardes des postes sur les remparts feront leur service : de chaque poste, à chaque nouvelle veille, qu'une homme aille prendre sa faction au poste de garde suivant ; qu'un autre se rende de ce poste à celui qui vient après, et qu'on détache de même des soldats de chacun des autres aux suivants. Qu'on donne l'ordre qu'ils exécutent ces mouvements tous ensemble à un signal donné. **10** De cette façon beaucoup d'hommes feront leur ronde en même temps, et chacun se déplacera peu ; par ailleurs les mêmes sentinelles ne demeureront pas souvent en contact avec les mêmes, puisque, de façon répétée, d'autres se

1. Le verbe προφυλάττω et le nom προφύλακες ne sont pas appliqués, dans le cours de cet ouvrage, à la garde des avant-postes, puisqu'Énée rapporte expressément ces termes à la surveillance intérieure des remparts et de la ville. Casaubon voit dans les προφύλακες des soldats d'élite : *ii erant inter stationarios primi et munia vigilum curabant intentius quam ceteri.* Constatons plutôt que προφυλάττω désigne clairement, dans Énée, une activité en exercice relative à la garde d'une

καθ' ἑκάστην φυλακὴν προφυλάσσωσιν. 6 Ἐὰν δὲ ὀλίγοι τε καὶ μακρὰς φυλάσσωσιν, ὕπνος τ' ἂν ἐγγίγνοιτο διὰ τὸ μῆκος τῶν φυλακῶν, καὶ εἴ τινές τι ἐγχειροῖεν νεωτερίσαι, ὑπάρχοι ἂν αὐτοῖς τοῦ χρόνου τὸ μῆκος καὶ φθάσαι καὶ λαθεῖν πράξαντάς τι πρὸς τοὺς πολεμίους· διὸ δεῖ τὰ τοιαῦτα μὴ ἀγνοεῖν. 7 Ἔτι δὲ χρὴ ἐν τοῖς κινδύνοις καὶ τάδε προνοεῖν. Τῶν φυλάκων μηδένα προγιγνώσκειν μήτε ὁπόστην μήτε ὅπου φυλάξει τῆς πόλεως· μηδὲ τῶν αὐτῶν ἀεὶ τοὺς αὐτοὺς ἡγεῖσθαι, ἀλλ' ὡς πυκνότατα πάντα μεθιστάναι τὰ περὶ τὴν πολιτοφυλακίαν· οὕτω γὰρ ἂν ἥκιστά τις δύναιτο τοῖς ἔξω προδιδοὺς δηλοῦν τι ἢ προσδέξασθαι παρὰ τῶν πολεμίων, 8 μὴ προειδότες ὅπου τοῦ τείχους τὴν νύκτα ἔσονται μηδὲ μεθ' ὧν, ἀλλ' ἀγνοοῦντες τὸ μέλλον. Καὶ τοὺς ἡμέρας φυλάξαντας μὴ φυλάσσειν νυκτός· οὐ γὰρ ἐπιτήδειον προειδέναι ἃ μέλλει ἕκαστος πράσσειν.

9 Προφυλάσσοιέν τ' ἂν ἐκ τῶν ἐπὶ τῷ τείχει φυλακίων προφύλακες ὧδε. Ἐξ ἑκάστου γὰρ φυλακίου καθ' ἑκάστην φυλακὴν [τῶν] προφυλασσόντων εἷς ἀνὴρ ἐπὶ τὸ ἐχόμενον φυλάκιον, καὶ ἀπ' ἐκείνου ἄλλος εἰς τὸ ἐχόμενον, καὶ ἀπὸ τῶν ἄλλων ⟨ἄλλοι⟩ εἰς τὰ ἄλλα· παρηγγέλθω δὲ ποιεῖν ἁπαξάπαντας τοῦτο ἀπὸ συσσήμων. 10 Καὶ οὕτω πολλοί τε καὶ ἅμα περιοδεύσουσιν καὶ μικρὸν ἕκαστος χωρίον κινηθήσεται, καὶ οὐ θαμὰ οἱ αὐτοὶ παρὰ τοῖς αὐτοῖς διατελοῦσι, πυκνὰ ἄλλων φυλάκων παρ' ἄλλοις γιγνομένων

7 ὁπόστην M. Schmidt : ὅπουστῆναι M ‖ μήτε Mein. : μήδε M ‖ **8** προειδότες Behr. p. 49, adn. 1 : προειδότων M προειδόντων uol. Schoene ‖ οὐ γὰρ κ. τ. λ., locus, ut uidetur, corruptus, quem alii aliter sanare tentauerunt; οὐ γὰρ ἐπιτήδειον ⟨μηδὲ⟩ προειδέναι prop. Schoene ‖ προειδέναι Haase : προϊέναι M ‖ ἃ μέλλει Haase : ἀμελεῖ M ‖ **9** φυλακίων Tur. : φυλάκων M ‖ τῶν ante προφυλασσόντων secl. Cas. ‖ ἄλλοι add. Tur. ‖ ἁπαξάπαντας H. Schoene : ἅπα πάντας M ‖ **10** καὶ ante ἅμα delere uol. Herch. ‖ περιοδεύσουσιν Meier : -οδεύουσιν M ‖ ἕκαστος Cas. : ἕκαστον M ‖ οὐ θαμὰ Hertl. : οὐδ' ἅμα M.

trouveront postées auprès de nouveaux camarades. Quand on agit ainsi, un acte révolutionnaire n'est guère possible de la part des gardes.

11 Les sentinelles seront établies en face les unes des autres; de cette façon, elles pourront voir tout autour d'elles et risqueront très peu d'être faites prisonnières par des gens qui se seraient avancés en secret, ce qui, comme je l'ai dit à propos des gardes de jour, s'est déjà produit[1]. **12** Pendant les nuits de mauvais temps et tout à fait obscures, leur faire lancer des pierres, l'une après l'autre, à l'extérieur du rempart, et, comme si elles voyaient quelqu'un, qu'elles demandent : « Qui vive? » Elles sauront ainsi automatiquement si des hommes s'approchent. **13** Si l'on veut, faire faire la même chose aussi vers l'intérieur, du côté de la ville. Certains prétendent que cette manœuvre est nuisible, car des ennemis qui s'avancent comprennent aussitôt, par le cri des veilleurs faisant leur ronde et par les pierres qu'ils jettent, qu'on ne peut pas passer par là, mais plutôt par l'endroit où l'on n'entend rien. **14** Le mieux, par des nuits pareilles, est de faire attacher des chiens à l'extérieur de la muraille, jusqu'au jour; ils détecteront de plus loin un espion ennemi ou un transfuge s'approchant sans bruit de la ville, ou un habitant en train de déserter d'une façon quelconque. En même temps, ils réveilleront par leurs aboiements tout veilleur qui se serait par hasard endormi[2].

15 Aux points de la ville qui sont faciles à atteindre et exposés aux attaques de l'ennemi, à ces points-là, poster pour la surveillance des citoyens bien pourvus de richesses, très considérés, et occupant quelques-unes des situations les plus importantes dans l'État; c'est pour eux surtout, en

ville, sans que l'on puisse préciser davantage. Autrement dit, Énée semble distinguer le fait d'être de garde, qui peut comporter des heures de repos ou même de sommeil (cf. X, 26) et le fait de monter la garde ou d'accomplir un devoir connexe, ronde, patrouille, etc. C'est à ce second cas qu'il réserve les termes προφυλάττω, προφύλακες, bien qu'il lui arrive souvent de le désigner aussi par le verbe simple. Ainsi s'explique : πάντας φύλαξα «que tous soient de garde», à côté de ἵν' ὡς πλεῖστοι... προφυλάσσωσιν « *afin que le plus possible montent la garde* ». Il est probable en effet que tous les hommes mobilisés pour la nuit étaient divisés en sections qu'on utilisait successivement. Cf. XXXVIII, 1.

φύλαξιν. Τούτου δὲ οὕτω πρασσομένου οὐκ ἄν τι ἐκ τῶν φυλάκων νεωτερισθείη.

11 Τοὺς δὲ προφυλάσσοντας ἀντιπροσώπους ἀλλήλοις ἑστάναι· οὕτως γὰρ ἂν πάντῃ ἀπ' αὐτῶν βλέποιντο, καὶ ἥκιστα ὑπό τινων ἀγρευθεῖεν λάθρᾳ προσελθόντων, ἅπερ ἤδη γεγονότα περὶ τὰ ἡμεροσκόπια δεδήλωται. 12 Ἐν δὲ ταῖς χειμεριναῖς καὶ σκοτειναῖς νυξὶν ⟨ἄλλην καὶ⟩ ἄλλην αὐτοὺς λίθους βάλλειν εἰς τὸ ἔξω μέρος τοῦ τείχους, καὶ ὡς δὴ ὁρωμένους τινὰς ὑπ' αὐτῶν ἐρωτώντων τίνες εἶεν· ἀπὸ ταὐτομάτου γὰρ ἂν γνωσθεῖέν τινες προσπελάζοντες. 13 Ἂν δὲ δοκῇ, καὶ εἰς τὸ ἔσω μέρος τῆς πόλεως τὸ αὐτὸ ποιεῖν. Οἱ δέ τινες τοῦτό φασιν βλαβερὸν εἶναι· τοὺς γὰρ προσιόντας τῶν πολεμίων ἐν τῷ σκότει προαισθάνεσθαι ⟨ὅτι ταύτῃ⟩ οὐ προσιτητέον ἐστὶ διὰ τὴν φωνήν τε τῶν περιόδων καὶ τὸ βάλλειν, ἀλλὰ μᾶλλον εἰς τὸν σιγώμενον τόπον. 14 Ἄριστον δ' ἐν τοιαύταις νυξὶν ἔξω τοῦ τείχεος κύνας προσδεδέσθαι νυκτερεύοντας, οἵπερ ἐκ πλείονος ἐμφανιοῦσιν τὸν ἐκ τῶν πολεμίων κατάσκοπον ἢ αὐτόμολον προσπελάζοντα τῇ πόλει λαθραίως ἤ πῃ ὁρμώμενον αὐτομολοῦντα· ἅμα δὲ καὶ τὸν φύλακα, ἐὰν τύχῃ καθεύδων, ἐγείρουσι διὰ τὸν ὑλαγμόν.

15 Ἧι δ' ἂν τῆς πόλεως εὐπρόσοδα καὶ εὐεπίθετα τοῖς πολεμίοις ᾖ, τῇδε φύλακας καθιστάναι τοὺς τὰ πλεῖστα κεκτημένους καὶ ἐντιμοτάτους τε καὶ τῶν μεγίστων μετέχοντας τῇ πόλει· μάλιστα γὰρ ἂν αὐτοῖς προσήκοι μὴ πρὸς ἡδονὰς τραπέσθαι, ἀλλὰ μεμνημένους ἂν ⟨τὸν νοῦν⟩ προσέ-

10 φύλαξιν Cas. : προσφύλαξιν M ‖ 11 προφυλάσσοντας Kirch. : -φυλάσσωσιν M ‖ προσελθόντων Tur. : προελθ- M ‖ 12 ἄλλην καὶ add. Cas. ‖ εἶεν M : εἴσιν uol. Hercher ‖ 13 ὅτι ταύτῃ prop. Schoene (ὅτι ἐνταῦθα Haupt) : spatium uacuum trium uel quattuor litterarum in M post quod legitur οὐ προσπήγαιον (corr. Haupt) ‖ 14 κύνας Cas. : κύνα M ‖ 15 Ἧι Cas. : ἢ M ‖ τὸν νοῦν add. Capps : in M spatium quattuor uel quinque litterarum in fine uersus.

effet, qu'il sera convenable de ne pas s'abandonner aux jouissances, mais plutôt de tenir toutes leurs facultés en éveil, en se souvenant de leur rang[1]. **16** Au moment des fêtes publiques, il faut écarter des postes de garde, en les envoyant passer la fête chez eux, tous ceux des soldats chargés de la surveillance de la ville qui sont très suspects dans leurs propres unités et peu dignes de confiance. **17** D'un côté, ils estimeront qu'on est plein d'égards pour eux, et de l'autre, en même temps, il ne sera pas en leur pouvoir de passer à l'action. A leur place, on mettra d'autres hommes plus sûrs aux postes de surveillance. C'est en effet principalement alentour des fêtes et des circonstances semblables que ceux qui veulent amener quelque changement révolutionnaire se livrent à une tentative[2]. **18** Je montre dans d'autres passages tous les accidents qui sont survenus dans ces occasions.

19 C'est pourquoi, en même temps que l'on prend ces dispositions, il est préférable de ne pas laisser accessibles les montées menant au rempart, mais de les fermer, afin qu'un homme qui voudrait livrer aux ennemis une portion des remparts n'ait pas la possibilité de s'en emparer d'abord, et qu'au contraire les factionnaires que vous avez choisis soient obligés de rester sur la muraille sans en descendre. D'autre part, si des soldats franchissent en secret la façade extérieure, il ne leur sera pas facile ainsi de descendre en peu d'instants du mur dans la ville, à moins de courir le risque de sauter depuis le haut, à moins aussi de renoncer à passer inaperçus et à être les premiers à agir. Cet arrangement au sujet des montées conviendrait aussi pour la citadelle d'un tyran.

20 Après la bataille navale de Naxos, le commandant de la garnison, Nicoclès, contre qui l'on conspirait, établit des corps de garde sur le rempart après en avoir fait fermer les montées, et, à l'extérieur de la ville, il faisait faire des rondes avec des chiens, car on s'attendait à un complot ayant son origine au dehors[3].

1. Cf. les recommandations faites pour le choix d'un gardien des portes, en V, 1.
2. Les jours de fête publique restèrent pendant des siècles

χειν. 16 ⟨Ἐν⟩ δὲ ταῖς πανδήμοις ἑορταῖς χρὴ τῶν κατὰ πόλιν φυλάκων ὅσοι ἐν σώμασι μάλιστα ὕποπτοι τοῖς αὑτῶν καὶ ἄπιστοι, ἀφίεσθαι ἀπὸ τῶν φυλακείων κατ' οἰκίας ἑορτάζειν. 17 Καὶ ἅμα μὲν πολυωρεῖσθαι δόξουσιν, ἅμα δὲ οὐδὲν ἂν ἐπ' αὐτοῖς εἴη πρᾶξαι. Ἀντὶ δὲ τούτων ἄλλους εἰς τὰ φυλακεῖα καθιστάναι πιστοτέρως ἔχοντας· περὶ γὰρ τὰς ἑορτὰς ⟨καὶ⟩ τοὺς τοιούτους καιροὺς μάλιστα οἱ βουλόμενοί τι νεωτερίζειν ἐγχειροῦσιν. 18 Ὅσα δὲ πάθεα γέγονε περὶ τοὺς τοιούτους καιροὺς ἐν ἄλλοις δηλοῦται.

19 Διὸ μᾶλλον δεῖ ἅμα τούτοις μηδὲ τὰς ἀναβάσεις ἐπὶ τὸ τεῖχος εὐπόρους εἶναι ἀλλὰ κλειστάς, ἵνα μηδενὶ ἐγγίγνηται προκαταλαμβάνειν τι τοῦ τείχους βουλομένῳ ἐνδοῦναι τοῖς πολεμίοις, ἀλλ' ὦσιν ⟨οἱ⟩ φύλακες οὓς ἂν σὺ βούλῃ ἐξ ἀνάγκης ἐπὶ τοῦ τείχους διατελοῦντες καὶ μὴ καταβαίνοντες, ἄν τέ τινες ἔξωθεν τῆς πόλεως λάθωσιν ὑπερβάντες, μὴ ῥᾳδίως διὰ ταχέων καταβαίνωσιν ἀπὸ τοῦ τείχους εἰς τὴν πόλιν, ἐὰν μὴ θέλωσιν ἀφ' ὑψηλῶν καταπηδῶντες κινδυνεύειν καὶ μήτε λαθεῖν μήτε φθάσαι. Πρέποι δ' ἂν τὸ παρασκεύασμα τοῦτο περὶ τὰς ἀναβάσεις καὶ ἐν τυράννου ἀκροπόλει.

20 Μετὰ δὲ τὴν ἐν Νάξῳ ναυμαχίαν ἐπιβουλευόμενος ὁ φρούραρχος Νικοκλῆς ἀναβάσεις κλειστὰς ποιήσας κατέστησε φύλακας ἐπὶ τῷ τείχει, ἔξω δὲ τῆς πόλεως περιοδίας ἐποιεῖτο μετὰ κυνῶν· προσεδέχοντο γὰρ ἔξωθέν τινα ἐπιβουλήν.

16 Ἐν add. Haase ‖ αὑτῶν Tur. : ἀυτῶν M ‖ 17 ἅμα Cas. : ἄλλα M ‖ καὶ add. Tur., qui falso putauerunt particulam in M adesse ‖ τοὺς τοιούτους Cas. : τοῦ στοιχείου τοὺς M ‖ 19 Διὸ μᾶλλον δεῖ Hunt.-Handf : ὅμαλον δὲ M ‖ τι Kirch. : ἔτι M ‖ οἱ add. Capps ‖ βούλῃ Hertl. : βούλει M ‖ καταβαίνωσιν Cas. : -βαίνουσιν M (ex apographis) ‖ ἀφ' ὑψηλῶν Hertl. : ἀπαλλήλων M ‖ πρέποι Cas. : προτρέποι M (partim ex apographis) ‖ 20 ἐν Νάξῳ Cas. : ἔξω M perperam ἐν Κιτίῳ uol. Tur. ‖ ἐπιβουλευόμενος Cas. : -μένοις M ‖ φυλακὰς uol. Behr., p. 103, adn. 1.

21 Quand tous les citoyens pensent de même, et que personne n'a de méfiance dans une ville, on doit, dans les postes établis sur la muraille, faire brûler la nuit des lumières dans des falots, pour que les veilleurs sur qui est dirigée une avance ennemie élèvent leur falot pour la signaler au général. **22** Si le falot n'est pas visible pour le général parce que la disposition des lieux s'y oppose, qu'un relais transmetteur passe le signal, à l'aide d'un autre falot, au général, et que celui-ci fasse savoir ce qu'on lui a signalé aux autres veilleurs par une sonnerie de trompette ou par des estafettes, selon le cas. **23** Dans ces circonstances, et les hommes continuant à être uilisés ainsi en ce qui concerne les gardes à effectuer, qu'on fasse savoir au reste du peuple qu'à partir d'un certain signal personne ne sorte plus. Si quelqu'un sort pour une course indispensable, qu'il avance à la lueur d'un falot pour être reconnu de loin par les hommes de ronde. **24** Que les travailleurs manuels et les artisans cessent le travail, pour ne pas faire de bruits qui parviendraient aux veilleurs.

La façon dont on peut couper des veilles égales et pareilles pour tout le monde, alors que les nuits deviennent plus longues ou plus courtes, il faut la déterminer entièrement d'après une clepsydre, qui sera remise au point tous les dix jours. **25** Un meilleur procédé consiste à l'enduire, à l'intérieur, de cire qu'on enlève quand les nuits rallongent afin que la clepsydre contienne plus d'eau; on en rajoute au contraire quand elles raccourcissent, pour diminuer la capacité. Ceci posé, je crois m'être suffisamment expliqué sur l'égalité des veilles.

26 Quand le péril n'est pas imminent, il convient de préposer une moitié des hommes enrôlés aux gardes et aux rondes, et ainsi la moitié de l'armée assurera la surveil-

l'un des moments les plus opportuns pour une attaque. Philon recommande expressément de les choisir pour lancer une offensive (Thév., p. 96 = D.S., p. 66, §§ 2-4) et ce conseil est repris dans Héron (*Poliorc.*, II, §§ 1-2, Wescher, p. 212). De son côté, le *De obsidione* exige que, ces jours-là, le général fasse lui-même le tour d'inspection des veilleurs (Thév., p. 319 = Berg, p. 54, § 57).

21 Ἐν ὁμονοοῦσι δὲ καὶ μηδενὸς ὑποπτεύοντος ἐν τῇ πόλει, ἐν ⟨τοῖς ἐπὶ⟩ τῷ τείχει φυλακείοις δεῖ τὰς νύκτας λύχνα καίεσθαι ⟨ἐν⟩ λαμπτῆρσιν, ἵνα καθ' οὓς ἄν τι προσπελάζῃ πολέμιον, ἄρωσι τῷ στρατηγῷ τὸν λαμπτῆρα. 22 Ἐὰν ⟨δὲ⟩ μὴ φαίνηται πρὸς τὸν στρατηγὸν ὁ λαμπτήρ, τόπου κωλύοντος, ἄλλος διαδεκτὴρ ὑπολαμβάνων λαμπτῆρι φαινέτω τῷ στρατηγῷ, ὁ δὲ στρατηγὸς τὸ ἐμφανιζόμενον αὐτῷ τοῖς ἄλλοις φύλαξι δηλούτω σάλπιγγι ⟨ἢ⟩ τοῖς δρομοκήρυξιν, [ἢ] ὁποτέρως ἂν συμφέρῃ. 23 Κατὰ δὲ τοὺς καιροὺς τούτους καὶ οὕτω περὶ τὰς φυλακὰς διατελούντων, παραγγελλέσθω τῷ ἄλλῳ ὄχλῳ, ὅταν σημανθῇ, μηδένα ἐξιέναι· ἐὰν δέ τις ἐξίῃ ἐπί τινα πρᾶξιν ἀναγκαῖον, μετὰ λαμπτῆρος πορεύεσθαι, ἵνα πόρρωθεν κατάδηλος ᾖ τοῖς περιοδεύουσι. 24 Μηδ' ἐργάζεσθαι μηδένα δημιουργὸν ⟨ἢ⟩ χειροτέχνην, ἵνα μὴ ψόφοι ἀπό τινων γίγνωνται τοῖς φύλαξιν.

Ὃν δ' ἂν τρόπον ἴσως καὶ κοινῶς μακροτέρων ἢ βραχυτέρων νυκτῶν γιγνομένων καὶ πᾶσιν αἱ φυλακαὶ γίγνοιντο ⟨πάντως⟩ πρὸς κλεψύδραν χρὴ φυλάσσειν, ταύτην δὲ συμμεταβάλλειν διὰ δεχημερίδος. 25 Μᾶλλον δὲ αὐτῆς κεκηρῶσθαι τὰ ἔσωθεν, καὶ μακροτέρων μὲν γιγνομένων τῶν νυκτῶν ἀφαιρεῖσθαι τοῦ κηροῦ, ἵνα πλέον ὕδωρ χωρῇ, βραχυτέρων δὲ προσπλάσσεσθαι, ἵνα ἔλασσον δέχηται. Περὶ μὲν οὖν φυλακῶν ἰσότητος ἱκανῶς μοι δεδηλώσθω.

26 Ἐν δὲ τοῖς ἀκινδυνοτέροις τοὺς ἡμίσεας τῶν προγεγραμμένων εἰς τὰς φυλακὰς καὶ περιοδίας χρὴ τετάχθαι,

21 τοῖς ἐπὶ add. Tur. ‖ ἐν add. Cas. ‖ 22 δὲ add. Cas. ‖ ἢ add. Cas. ‖ ἢ ante ὁποτέρως secl. Tur. (uide notam praecedentem) ‖ 23 σημανθῇ Kirch. : σημειωθῇ M ‖ 24 ἢ add. Mein. ‖ Lacunam satis magnam post γίγνοιντο ind. H. Schoene; πάντως ad minimum supplere prop. R. Schoene ‖ συμμεταβάλλειν διὰ δεχημερίδος Diels (*Antike Technik*², p. 195, n. 1) : συμβάλλειν διαδοχῇ μερίδος M ‖ 25 προσπλάσσεσθαι *App. Bell.* 48 (uide Excerpta, p. 94) : προπελάσσεσθαι M ‖ ἱκανῶς Cas. : ἵκανόσ M.

lance chaque nuit. Quand il n'y a pas de danger, tout étant paisible, on doit déranger le moins possible, et le moins d'hommes possible. **27** Et si le général a besoin d'envoyer des rondes, il remettra une baguette portant une marque au premier factionnaire; celui-ci la transmettra au factionnaire suivant, et ainsi de suite jusqu'à ce que la baguette ait fait le tour de la ville et soit rapportée au général. Ce dernier recommandera au préalable à chaque garde de ne pas la porter plus loin que le garde suivant. **28** Si l'un d'eux, arrivant à son but, trouve la place de la sentinelle vide, qu'il redonne la baguette à celui dont il l'a reçue, afin que le général en soit averti, et sache qui n'a pas fait la transmission, mais a quitté son poste. **29** Si quelqu'un à qui a été assigné un tour de garde ne se présente pas à l'endroit fixé, que son capitaine revende immédiatement la charge de cet homme, quel que soit le prix qu'il en trouve, et qu'il mette quelqu'un en faction pour le remplacer. Qu'ensuite le chef-recruteur rembourse celui qui a acheté le poste sur la solde du coupable et que le lendemain le commandant inflige à celui-ci la peine accoutumée [1].

καὶ οὕτω τὸ ἥμισυ τῆς στρατιᾶς νύκτα ἑκάστην φυλάξει· ἀκινδύνων δὲ καὶ εἰρηναίων ὄντων ἐλάχιστά τε καὶ ἐλαχίστους τῶν ἀνθρώπων ὀχλεῖν. 27 Καὶ ἐάν τε περιοδείας χρὴ τῷ στρατηγῷ, σκυταλίδα ἔχουσαν σημεῖον παρὰ τοῦ στρατηγοῦ παραδίδοσθαι τῷ πρώτῳ φύλακι, τοῦτον δὲ τῷ ἐχομένῳ καὶ ἕτερον ἑτέρῳ, μέχρι ⟨ἂν⟩ περιενεχθῇ ἡ σκυταλὶς κύκλῳ τὴν πόλιν καὶ κομισθῇ παρὰ τὸν στρατηγόν· προειρῆσθαι δὲ τοῖς προφύλαξιν μὴ πορρωτέρω προενεγκεῖν τὴν σκυταλίδα τοῦ ἐχομένου φύλακος. 28 Ἐὰν δ' ⟨ὁ⟩ ἐλθὼν καταλάβῃ τόπον ἔρημον φύλακος, πάλιν ἀντιδιδόναι παρ' οὗ ἔλαβεν τὴν σκυταλίδα, ⟨ἵν'⟩ αἴσθηται ὁ στρατηγὸς καὶ γνῷ τὸν μὴ παραδεξάμενον ἀλλ' ἐκλείποντα φυλακήν. 29 Ὃς δ' ἂν φυλακῆς αὐτῷ οὔσης μὴ παρῇ εἰς τὸ τεταγμένον, ὁ λοχαγὸς αὐτοῦ παραχρῆμα τὴν φυλακὴν ἀποδόσθω, ὁπόσον δᾶν εὑρίσκῃ, καὶ καταστησάτω ὅστις ὑπὲρ αὐτοῦ φυλάξει. Ἔπειτα ⟨ὁ⟩ πρόξενος ἐξ αὐτοῦ ἀποδιδότω τῷ πριαμένῳ τὴν φυλακήν, ὁ δὲ ταξίαρχος αὐτὸν τῇ ὑστεραίᾳ ζημιούτω τῇ νομιζομένῃ ζημίᾳ.

27 περιοδείας an περιοδείαις? ‖ τῷ στρατηγῷ Capps : τῶν στρατηγῶν M ‖ παρὰ τοῦ στρατηγοῦ glossema esse docuit Oldfather ‖ ἂν add. Meineke ‖ 28 δ' ὁ Hercher : δὲ M ‖ πάλιν Orelli : πάντ' M ‖ ἵν' add. Cas. ‖ 29 ὁπόσον Hertl. : πόσον M fortasse melius ‖ δᾶν (i.e. δὴ ἂν) H. Schoene : δ' ἂν M ‖ ὁ add. Tur. ‖ ἐξ αὐτοῦ M : ἐξ αὐτῆς prop. H. Schoene.

CHAPITRE XXIII

Sorties secrètes contre l'ennemi, pendant la nuit.

1 Quand quelqu'un fait, de nuit, une sortie secrète contre des ennemis qui l'assiègent, il faut prendre les précautions suivantes : veiller premièrement à ce qu'il n'y ait pas de désertion; ensuite, interdire les feux en plein air, pour empêcher l'atmosphère au-dessus de la ville de trahir ce qui se prépare en devenant plus lumineuse que le reste; **2** supprimer, d'autre part, les aboiements des chiens et les chants des coqs, en les rendant muets à cette occasion par une brûlure qu'on leur fait en un point quelconque du corps[1]. En effet leurs appels, quand ils résonnent avant l'aube, révèlent les préparatifs.

3 Certains mirent en œuvre la ruse suivante : ils réalisèrent chez eux une prétendue sédition, avec un motif plausible. Puis, ayant bien observé le moment favorable et fait alors une sortie, ils attaquèrent les ennemis à l'improviste et réussirent leur coup.

4 Il est aussi arrivé que des assiégés aient dissimulé complètement la sortie qu'ils tentaient en s'y prenant ainsi : ils murèrent d'abord les portes au su et vu des ennemis; puis, du côté où ceux-ci prêtaient le plus à une attaque, ils suspendirent une petite voile qu'ils enlevèrent après quelque temps, de sorte qu'au début les ennemis s'en étonnèrent, mais qu'ensuite, comme le fait se reproduisait souvent, ils ne s'en soucièrent plus. **5** Une nuit, les gens de la ville ouvrirent une brèche de la dimension voulue dans le rempart; l'ayant masquée par un faux mur, ils y appendirent la voile. Après avoir attendu une occasion favorable, ils firent une sortie et tombèrent sur les ennemis à l'impro-

1. Cette recette bizarre est à rapprocher des moyens d'empêcher les chevaux de hennir donnés par les *Cestes* de Jules Africain, l. VII (Vieillefond, p. 22-23, § 7), puis démarqués d'un traité de tactique à l'autre. Voir A. Dain, *Le Corpus Perditum*, p. 15 et suiv.

XXIII [Ἐπέξοδος λαθραία ἐν νυκτί]

1 Ἐπεξόδους δὲ ποιούμενον λαθραίως ἐν νυκτὶ τοῖς προσκαθημένοις πολεμίοις τάδε προνοεῖν. Πρῶτον μὲν φυλάξαι ὅπως μή ⟨τις⟩ ἐξαυτομολήσῃ· ἔπειτα φῶς ὑπαίθριον μηδὲν εἶναι, ἵνα μὴ ὁ ὑπὲρ τῆς πόλεως ἀὴρ πυρωδέστερος ὢν τοῦ ἄλλου ἐκφήνῃ τὸ μέλλον. 2 Τούς τε τῶν κυνῶν ὑλαγμοὺς καὶ τῶν ἀλεκτρυόνων τὰς φωνὰς ἀφανίζειν ἄφωνα ποιοῦντα τόνδε τὸν καιρόν, ἐπικαύσαντά τι τοῦ σώματος· καὶ γὰρ αἱ τούτων φωναὶ ⟨πρὸ⟩ ὄρθρου φθεγγόμεναι ἐκφαίνουσι τὸ μέλλον.

3 Ἐποιήσαντο δέ τινες καὶ τοιόνδε τεχνάσαντες· Στασιασμοῦ προσποιητοῦ μετὰ προφάσεως εὐλόγου γενομένου παρ' αὐτοῖς, καιρὸν τηρήσαντες καὶ ἐπεξελθόντες ἐπέθεντο παρ' ἐλπίδα τοῖς πολεμίοις καὶ κατώρθωσαν.

4 Ἤδη δέ τινες τειχήρεις ὄντες καὶ ὧδε ἔλαθον ἐπεξελθόντες· τὰς μὲν πύλας ἀπέδειμαν ὁρατῶς τοῖς πολεμίοις· ᾗ δὲ μάλιστα εὐεπιθέτως εἶχον οἱ ἐναντίοι, ταύτῃ κατεπέτασαν ἀκάτειον καὶ ἀνῆραν διὰ χρόνου τινός, ὥστε κατ' ἀρχὰς μὲν θαυμάσαι τοὺς πολεμίους, ὕστερον δὲ καὶ πολλάκις γιγνομένου ἀμέλειαν εἶχον. 5 Οἱ δὲ ἐν τῇ πόλει ἐν νυκτὶ διελόντες τοῦ τείχους ὅσον ἤθελον, καὶ ἀντιδομὴν παρασκευασάμενοι κατεπέτασαν τὸ ἱστίον. Τηρήσαντες δὲ καιρὸν ἐπεξελθόντες ἐπέθεντο παραδόξως τοῖς πολεμίοις·

XXIII 1 τις add. Cas. ‖ μὴ ἐξαυτομοληθῇ prop. H. Schoene ‖ ἵνα μὴ ὁ Tur. : μηθ' M ‖ 2 τι docuit Par. gr. 2443, inde Cas. : τε M ‖ πρὸ add. Lange ‖ 3 γενομένου Cas. : -μένης M ‖ 4 ἐπεξελθόντες Tur. : ὧδε ἐλθόντες M ‖ ἀπέδειμαν Hertl. : ἀνέδ- M ‖ εἶχον οἱ ἐναντίοι Hercher : εἶχεν τοῖς ἐναντίοις M ‖ ἀκάτειον Kirch. : ἀγγεῖον M ‖ κατ' ἀρχὰς Cas. : καὶ ἀ. M.

viste[1]. Pendant qu'ils réalisaient leur plan, ils prirent bien garde que personne ne désertât. C'est pourquoi il ne faut négliger aucune de ces précautions.

6 Il ne faut certes pas non plus s'avancer inconsidérément hors des murs, de nuit, avec une troupe, mouvement qu'au moment propice certains conspirateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, tentent de provoquer par la ruse quand ils veulent attirer leurs adversaires par des stratagèmes tels que des signaux de feu, ou l'incendie d'un arsenal, d'un gymnase, d'un temple public ou de tout édifice susceptible d'entraîner la sortie d'un grand nombre d'hommes, et non des premiers venus. Il faut donc user de prévoyance, et ne pas croire trop vite des choses de ce genre.

7 Je vais raconter aussi la manière dont des magistrats conduisirent une affaire. Ils s'arrangèrent d'abord pour qu'il y eût des troubles sur le territoire et pour que, depuis la campagne, se répandît en ville la nouvelle d'un coup prémédité par des voleurs, à cause duquel les citoyens devraient se précipiter à la rescousse. **8** C'est ce qui se passa, et les magistrats et leurs partisans appelèrent les citoyens à porter secours. Lorsque la troupe formée par ces derniers fut réunie tout armée devant les portes, les magistrats machinèrent ceci : **9** ils prévinrent les hommes rassemblés qu'ils devaient tendre une embuscade à une petite distance de la ville après s'être divisés en trois groupes ; ils leur donnèrent les instructions nécessaires en vue de ce qui allait se passer, mais qui n'éveillaient aucun soupçon chez ceux qui les recevaient. **10** Faisant sortir ces troupes, ils les postèrent comme pour tendre un piège à des ennemis qui auraient attaqué, à des endroits convenant à ce dessein. Pour eux, prenant les hommes qui étaient dans le secret de l'affaire, ils poussèrent plus avant, comme s'ils devaient vérifier les renseignements fournis et s'exposer au danger avant les autres, afin, disaient-ils, d'entraîner les ennemis vers les embuscades en faisant semblant de s'enfuir. **11**

1. L'hapax ἀντιδομή ne nous paraît pas désigner un mur construit à l'intérieur d'une brèche pour servir de deuxième ligne de défense, analogue à celui dont Énée préconise l'édifi-

ποιοῦντες δὲ ταῦτα ἐφύλασσον μή τις αὐτομολήσῃ. Διὸ δεῖ μηδὲν τῶν τοιούτων παρορᾶν.

6 Οὐ μὴν οὐδ' ἐν ταῖς νυξὶν ἀσκέπτως μετ' ὄχλου ἐκπορευτέον, οἷα καὶ ἐν τοῖς καιροῖς τῶν ἐπιβουλευόντων τινὲς τεχνάζουσιν, οἱ μὲν ἔσω τῆς πόλεως, οἱ δὲ καὶ ἔξωθεν, προσάγεσθαι βουλόμενοι τοιοῖσδε ἀπατήμασι, πυρσεύσαντές τι ἢ ἐμπρήσαντες νεώριον ἢ γυμνάσιον ⟨ἢ⟩ ἱερὸν πάνδημον ἢ δι' ὅπερ ἂν ἔξοδος γένοιτο πλήθους ἀνθρώπων καὶ οὐ τῶν τυχόντων. Προνοοῦντα οὖν καὶ τὰ τοιαῦτα μὴ ἑτοίμως ἀποδέχεσθαι.

7 Πρᾶξις δὲ καὶ ἥδ' ἐξοισθήσεται ἐξ ἀρχόντων. Προετοιμάσαντες κατὰ τὴν χώραν θόρυβον γενέσθαι καὶ ἐκ τῶν ἀγρῶν εἰς τὴν πόλιν ἀγγελθῆναι κλωπῶν ἐπιβουλήν, δι' ὅπερ ἔμελλον οἱ πολῖται σπεύσειν εἰς βοήθειαν, 8 γενομένου δὲ τούτου οἵ τε ἄρχοντες καὶ οἱ συνεθέλοντες τοὺς πολίτας παρεκάλουν εἰς βοήθειαν. Ἐπειδὴ ⟨δ'⟩ ἠθροίσθη τὸ πλῆθος τῶν πολιτῶν πρὸς τὰς πύλας σὺν ὅπλοις, τοιόνδε ἐτεχνάσαντο. 9 Προεῖπον οἱ ἄρχοντες τοῖς ἠθροισμένοις ὅτι τρία μέρη αὐτοὺς γενομένους δεῖ ἐνεδρεῦσαι μικρὸν ἀπωτέρω τῆς πόλεως, παραγγείλαντες ἃ προσῆκεν πρὸς τὰ μέλλοντα, τοῖς δὲ ἀκούουσιν ἦν ἀνύποπτα. 10 Καὶ τοὺς μὲν ἐξαγαγόντες ἐκάθισαν εἰς χωρία ἐπιτήδεια ὡς ἐνεδρεύσοντας τοῖς ἐμβεβληκόσι πολεμίοις· αὐτοὶ δὲ λαβόντες σώματα αὐτοῖς συνίστορα τῆς πράξεως προεπορεύοντο ὡς κατασκεψόμενοί τε τὰ ἀγγελλόμενα καὶ προκινδυνεύσοντες τῶν ἄλλων, ἵνα δῆθεν προαγάγοιεν τοὺς πολεμίους εἰς τὰς ἐνέδρας ὡς ὑποφεύγοντες. 11 Πορευθέντες δὲ εἰς τόπον

6 ἐκπορευτέον Cas. : ἐκπορεύταιον M ‖ post hunc uerbum lacunam esse statuit Hercher ‖ ἢ add. Orelli ‖ 7 Πρᾶξις Tur. : πράξεις M ‖ ἥδ' ἐξοισθήσεται ἐξ ἀρχόντων Tur. : ωδε ξοιστθήσεται ἐξαρχόντων M ‖ 8 τε Tur. : γε M ‖ συνεθέλοντες Tur. : συνελθόντεσ M ‖ πολίτας Cas. : πολεμίουσ M ‖ δ' add. H. Schoene ‖ 10 κατασκεψόμενοι Cas. : καταχοψόμενοι M ‖ προκινδυνεύσοντες Hertl. : -κινδυνεύοντεσ M.

Mais ils se rendirent à un endroit où se tenaient prêtes, dès avant cela, des forces mercenaires qu'ils avaient fait venir secrètement par mer. Ils les prirent et les introduisirent dans la ville par d'autres chemins rapidement et à l'insu de tous, en feignant de ramener les citoyens qui avaient participé à l'expédition. Une fois la ville occupée grâce aux mercenaires, ils exilèrent une partie de ceux qu'ils avaient mis en embuscade, et acceptèrent les autres[1].

Aussi faut-il se méfier de telles machinations, et ne pas organiser de nuit sans réflexion une sortie en masse contre l'ennemi.

cation en XXXII, 12, ou en XXXIII, 4, la qualité essentielle d'un tel mur étant d'être infranchissable. C'est, nous semble-t-il, un masque, de construction légère, destiné à dissimuler la brèche aux yeux des ennemis plus complètement que n'aurait pu le faire une simple toile, laquelle eût risqué d'être déplacée par le vent si elle avait été tendue devant un vide. Il est conseillé de même, lorsqu'on prépare un contre-bélier, de garder le parement externe du rempart pour que la machine échappe aux yeux de l'ennemi; cf. *infra*, XXXII, 7.

1. Cette tortueuse trahison, sur laquelle Énée est à la fois si discret et si bien renseigné, pourrait se rapporter à l'histoire de Sicyone au temps d'Euphron.

ὅπου ἦν αὐτοῖς ξενικὸν προητοιμασμένον κρυφαίως κομισθέντες κατὰ θάλατταν, ἀναλαβόντες ἔφθασαν καὶ ἔλαθον εἰσαγαγόντες εἰς τὴν πόλιν κατ' ἄλλας ὁδούς, ὥς τοὺς ἐπεξελθόντας πολίτας πάλιν ἀπαγαγόντες· τὴν δὲ πόλιν καταλαβόντες τοῖς ξένοις τῶν ἐν ταῖς ἐνέδραις ὄντων τοὺς μὲν ἐφυγάδευον, τοὺς δὲ ἐδέχοντο.

Διὸ δεῖ πάντα τὰ τοιαῦτα ὑποπτεύειν καὶ μὴ ἀλογίστως νύκτωρ εἰς πολεμίους ἔξοδον πλήθους ποιεῖσθαι.

11 κρυφαίως Cas. : κρύψαι ὡσ M ‖ κομισθέντες Par. gr. 2443 : κονισθέντεσ M.

CHAPITRE XXIV

Des mots de passe.

1 En donnant les mots de passe, il faut veiller à l'avance, si l'armée se trouve provenir de diverses villes ou populations, à ce que ces mots ne prêtent pas à confusion en cours de transmission, si un concept unique fournit deux mots, par exemple « Dioscures » et « Fils de Tyndare » (deux termes différents pour dire la même chose), **2** ou encore « Arès » et « Enyalios », « Athéna » et « Pallas », « épée » et « dague », « flambeau » et « lumière » et autres noms du même genre. Si l'on donne ces mots-là dans sa propre langue[1], au lieu de choisir un vocable commun à tous, ils sont difficiles à retenir, étant contraires à l'usage des diverses populations, et causent des malheurs. **3** Il ne faut donc pas prescrire de tels mots à des mercenaires venant de tous les pays, ni à des alliés d'origines différentes.

Voici par exemple une histoire arrivée à Charidèmos d'Oréos, en Éolide, quand il prit Ilion[2] de la façon suivante : **4** le Magistrat d'Ilion avait un domestique qui quittait continuellement la ville pour marauder; la nuit surtout, il sortait et rentrait, ramenant chaque fois le produit de ses rapines. **5** A l'époque en question, Charidèmos, ayant appris ces agissements, gagna cet homme, et, ayant engagé un entretien secret avec lui, le persuada de sortir une certaine nuit comme pour marauder. Et il lui ordonna de partir avec un cheval, la nuit fixée, pour qu'on lui ouvre les portes[3], au lieu de rentrer comme d'habitude par le couloir ou par le guichet. **6** Parvenu au dehors et ayant conféré avec Charidèmos, il reçut de lui trente à peu près de ses mercenaires, cuirassés, ayant poignards,

1. C'est-à-dire en dialecte, puisque le mot s'oppose à : κοινόν τι.

XXIV [Συνθημάτων]

1 Παραδιδόντα δὲ συνθήματα δεῖ προνοεῖν, ἐὰν τύχῃ τὸ στράτευμα μιγάδες ὄντες ἀπὸ πόλεων ἢ ἐθνῶν, ὅπως μή, ἂν παρέχῃ τὸ ἓν εἶδος δύο ὀνόματα, ἀμφιβόλως παραδοθήσεται, οἷον τάδε, Διόσκουροι Τυνδαρίδαι, περὶ ἑνὸς εἴδεος δύο ὀνόματα οὐ τὰ αὐτά· 2 καὶ ἄλλοτε δὲ Ἄρης Ἐνυάλιος, Ἀθηνᾶ Παλλάς, ξίφος ἐγχειρίδιον, λαμπὰς φῶς, καὶ ἄλλα ὁμότροπα τούτοις, ἅπερ δυσμνημόνευτά ἐστιν παρὰ τὰ νομιζόμενα ἑκάστῳ ἔθνει τῶν ἀνθρώπων καὶ βλάβην φέρει, ἐὰν κατὰ γλῶσσάν τις παραγγέλλῃ ⟨μᾶλλον⟩ ἢ κοινόν τι ἅπασιν. 3 Ἐν μιγάσι δ' οὖν ξένοις οὐ δεῖ τὰ τοιαῦτα παραγγέλλειν, οὐδὲ ἐν ἔθνεσι συμμάχοις.

Οἷον Χαριδήμῳ Ὠρείτῃ περὶ τὴν Αἰολίδα συνέβη, καταλαβόντι Ἴλιον τρόπῳ τοιῷδε. 4 Τῷ ἄρχοντι τοῦ Ἰλίου ἦν οἰκέτης ἐκπορευόμενος ἐπὶ λείαν ἀεί, καὶ μάλιστα ἐν ταῖς νυξὶν ἐξεπορεύετο καὶ εἰσεπορεύετο εἰσάγων τὰ ἀγρευθέντα ἑκάστοτε. 5 Ἐν δὲ τῷ χρόνῳ τούτῳ καταμαθὼν ὁ Χαρίδημος ταῦτα πράσσοντα οἰκειοῦται, καὶ εἰς λόγους κρυφαίους ἀφικόμενος διομολογεῖται, καὶ ἔπεισεν αὐτὸν ἐκπορευθῆναι ἐν ῥητῇ νυκτὶ ὡς ἐπὶ λείαν· μεθ' ἵππου δὲ ἐκέλευσεν αὐτὸν ἐξελθεῖν ἐν τῇ νυκτί, ἵνα αἱ πύλαι αὐτῷ ἀνοιχθεῖεν, ἀλλὰ μὴ κατὰ τὴν διάδυσιν ἢ τὴν ἐκτομάδα πυλίδα ὥσπερ εἰώθει, εἰσέλθοι. 6 Γενόμενος δ' ἔξω καὶ διαλεχθεὶς τῷ Χαριδήμῳ ἔλαβεν παρ' αὐτῶν ξένους ὡς τριάκοντα τεθωρακισμένους καὶ ἔχοντας ἐγχειρίδια καὶ ὅπλα

XXIV 2 ἔθνει Cas. : ἔθει M ἔθη uol. Hercher ‖ μᾶλλον add. Schoene, suadente Haase. ‖ 4 εἰσάγων Cas. : εἰσάγρὸν M ‖ 5 διάδυσιν Hertl. : διάλυσιν M ‖ εἰώθει Cas. : εἰώθη M.

armes [1] ct casques, cachés. **7** Il les avait emmenés pendant la nuit, pauvrement habillés, et il avait dissimulé leurs armes, leur donnant l'apparence de prisonniers et leur adjoignant, d'autre part, des femmes et des enfants, comme si ceux-là aussi étaient des prisonniers : il rentra donc dans la ville dont on lui ouvrit les portes à cause de son cheval. **8** Là, les arrivants se mirent immédiatement à l'œuvre; ils tuèrent le portier, se chargèrent rapidement des autres besognes convcnant à dcs mercenaires [2], et furent maîtres des portes, devant lesquelles il y eut aussitôt, puisque Charidémos n'était pas loin, des troupes qui s'emparèrent de la ville. **9** Après quoi, Charidémos lui-même fit son cntrée avec toute l'armée. En même temps, il réalisa encore ce qui suit. **10** Avec une partie de son armée, il tendit une embuscade, car il prévoyait qu'une expédition de secours allait arriver sur les lieux, ce qui se produisit. En effct, dès qu'il eut appris la chose, Athénodoros d'Imbros [3], qui sc trouvait non loin de là avec son armée, entreprit de conduire des secours sur les lieux. **11** Il se trouva que, lui aussi, eut de son côté l'intelligence de se méfier; il ne marcha pas sur Ilion par les chemins où étaient dressées les embûches, mais, en empruntant d'autres, il passa inaperçu dans la nuit et arriva devant les portes. **12** Et, dans la confusion, quelques-uns de ses hommes pénétrèrent dans la ville sans être remarqués, comme s'ils faisaient partie de l'armée de Charidémos. **13** Mais ensuite, ils furent détectés grâce au mot de passe, avant qu'un plus grand nombre ait pu entrer, et furent les uns chassés, les autres même tués autour des portes, car ils donnaient comme mot d'ordre « Fils de Tyndare » tandis que celui de Charidèmos était « Dioscures ». **14** Il s'en fallut de cela que la ville fût sur lc champ reprise par Athénodoros, dans la mêmc nuit !

Il faut donc donner des mots d'ordre faciles à retenir et appropriés le mieux possible à ce qui va se passer. Voici des

1. On peut hésitcr sur le sens de ὅπλα; cependant, il ne nous a pas semblé qu'il y eût ici, non plus que dans les deux autres passages douteux (XXIX, 4 et XL, 4) d'argument concluant en faveur du sens de « bouclier ». Le mot paraît plutôt désigner des pièces d'armement cn général.

καὶ περικεφαλαίας κρυφαίας. 7 Ὡς ἀπήγαγέν τε οὖν αὐτοὺς ἐν τῇ νυκτὶ ἐν ἐσθῆτι φαύλῃ καὶ ἔκρυψε τὰ ὅπλα, καὶ ὁμοιώσας αἰχμαλώτοις, μετ' ἄλλων γυναικῶν καὶ παιδαρίων, καὶ τούτων ὡς αἰχμαλώτων, εἰσεπορεύετο ἀνοιχθεισῶν αὐτῷ τῶν πυλῶν διὰ τὸν ἵππον. 8 Ὅπου δὴ εὐθὺς οἱ εἰσελθόντες ἔργου εἴχοντο τόν τε πυλωρὸν ἀποκτείναντες καὶ εἰς ἄλλας ξένας πράξεις ὁρμήσαντες, καὶ τῶν πυλῶν ἐγκρατεῖς ὄντες, ἐφ' ἃς εὐθύς, οὐ πόρρω ὄντος τοῦ Χαριδήμου, παρῆσαν τάξεις καὶ κατέλαβον τὸ πόλισμα. 9 Μετὰ δὲ ταῦτα καὶ αὐτὸς εἰσεπορεύθη μετὰ πάσης τῆς δυνάμεως. Ἅμα δὲ τούτοις καὶ τοιόνδ' ἔπραξεν. 10 Τοῦ στρατεύματός τινι μέρει ἐνέδρας ἐποιήσατο, προνοήσας ὅτι παρέσοιτο βοήθεια ἐπὶ τὸ χωρίον. Ὅπερ συνέβη· εὐθὺς γὰρ αἰσθόμενος Ἀθηνόδωρος Ἴμβριος, ὢν οὐ πόρρω μετὰ στρατεύματος, ἐπειρᾶτο βοηθεῖν ἐπὶ τὸ χωρίον. 11 Ἔτυχε δὲ καὶ αὐτὸς ἀγχίνως πάλιν ἀνθυποπτεύσας, καὶ οὐ τὰς ἐνεδρευομένας ὁδοὺς ἐπορεύθη πρὸς τὸ Ἴλιον, ἀλλὰ ἄλλας πορευθεὶς ἔλαθέν τε ἐν τῇ νυκτὶ καὶ ἦλθεν πρὸς τὰς πύλας. 12 Καὶ ἔλαθόν τινες συνεισελθόντες εἰς τὴν πόλιν ἐν τῷ θορύβῳ, ὡς τοῦ Χαριδήμου ὄντες στρατεύματος. 13 Ἔπειτα πρὸ τοῦ πλείονας εἰσελθεῖν ἐγνώσθησαν τῷ συνθήματι, καὶ οἱ μὲν ἐξέπεσον αὐτῶν, οἱ δὲ καὶ περὶ τὰς πύλας διεφθάρησαν· τοῖς μὲν γὰρ ἦν τὸ σύνθημα Τυνδαρίδαι, τοῦ δὲ Διόσκουροι. 14 Καὶ παρὰ τοῦτο ἐγένετο <τὴν> πόλιν μὴ ἀντικαταληφθῆναι παραχρῆμα ὑπὸ τοῦ Ἀθηνοδώρου ἐν τῇ αὐτῇ νυκτί.

Παραγγέλλειν οὖν χρὴ τὰ συνθήματα εὐμνημόνευτά τε καὶ ὡς μάλιστα ἀδελφὰ ταῖς μελλούσαις πράξεσι γίγνεσθαι

6 κρυφαίας Cas.: κορυφαίας M ‖ 11 ἀγχίνως Par. gr. 2443, ut uidetur: βαγχίνως M ‖ ἀνθυποπτεύσας Cas.: ἂν * ὑποπτεύσασ cum spatio uacuo M ‖ 12 συνεισελθόντες Tur.: συνελθ- M ‖ 13 πλείονας Cas.: πλείονοσ M ‖ τοῦ δὲ M: τοῖς δὲ uol. Cas. τῷ δὲ prop. Schoene ‖ 14 τὴν add. Hercher ‖ ὡς μάλιστα Tur.: μάλιστα ὡσ M.

exemples : **15** Pour des hommes qui vont à la chasse [1] « Artémis chasseresse »; pour une entreprise faite à la dérobée « Hermès artificieux »; pour un coup de force « Héraclès »; quand on attaque ouvertement « Soleil et Lune » et, autant qu'on le peut, des mots de ce genre et communs à tous les dialectes. **16** Iphicrate [2] recommandait même que le soldat de ronde et la sentinelle n'aient pas le même mot d'ordre, mais qu'on en donnât un à chacun des deux. Ainsi le premier à être interrogé par l'autre répond « Zeus sauveur » (si c'est là son mot d'ordre) et l'autre, interrogé en retour, « Poséidon ». De cette manière en effet ils courent très peu de risques d'être trompés par l'ennemi et que le mot soit trahi par des déserteurs.

17 Quand les veilleurs se sont écartés les uns des autres, ils doivent se servir entre eux d'un air qu'ils siffleront et qui aura été convenu d'avance, car il sera inintelligible pour tous les autres, Grecs ou Barbares, sauf pour les gens prévenus. **18** Mais il faut prévoir le cas des chiens, de peur qu'en entendant siffler ainsi ils ne causent des ennuis. Ce moyen fut employé déjà à Thèbes [3] : au moment où ceux qui avaient pris la Cadmée, s'étant égaillés dans la nuit, ne se reconnaissaient plus, c'est à un signal sifflé qu'ils se rallièrent.

19 Le mot de passe doit être demandé aussi bien aux rondes qu'aux sentinelles; ne le demander que d'un côté ne sert à rien, car l'ennemi pourrait poser la question en se faisant passer pour une ronde.

1. On peut se demander ce qu'Énée entend par « chasse ». Casaubon notait : *hic... de venatione praedae bellicae accipiendum*, et le mot peut, en effet, être pris au figuré dans le sens de « poursuite des ennemis ». Mais rien n'empêche qu'il s'agisse d'une expédition de chasse, contribuant au ravitaillement des assiégés en leur procurant du gibier. Le nom d'Ἄρτεμις Ἀγροτέρα déesse à qui les Spartiates sacrifiaient une chèvre avant de livrer bataille (Xénophon, *Hell.*, IV, 2, 20), devait se présenter de lui-même à l'esprit d'un homme du Péloponnèse.

2. C'est la seule référence explicite à Iphicrate. Cf. Introduction, p. XI.

οἷον τάδε. **15** Ἐπὶ μὲν ἄγραν πορευομένοις Ἄρτεμιν Ἀγροτέραν, ἐπὶ δὲ κλοπήν τινα πράξεων Ἑρμῆν Δόλιον, ἐπὶ δὲ βιασμὸν Ἡρακλέα, τοῖς δὲ φανεροῖς ἐγχειρήμασιν Ἥλιον καὶ Σελήνην, καὶ ὡς μάλιστα ὁμότροπα τούτοις καὶ κοινότατα πᾶσιν. **16** Ἰφικράτης δὲ οὐδὲ ⟨τὸ⟩ αὐτὸ σύνθημα ἐκέλευεν τὸν περίοδόν τε καὶ φύλακα ἔχειν, ἀλλὰ ἕτερον ἑτέρῳ δεδόσθαι, ἵνα ὁ μὲν τὸ πρῶτον ἐρωτηθεὶς ἀποκρίνηται Ζεὺς Σωτήρ, ἐὰν τοῦτο ἔχων τύχῃ, ὁ δ' ἀντερωτηθεὶς Ποσειδῶν. Οὕτω γὰρ ἂν ἥκιστα σφάλλοιντο ὑπὸ τῶν πολεμίων καὶ ἐξαυτομολοῖτο τὸ σύνθημα.

17 Πλάνης δὲ γενομένης τοῖς φύλαξιν ἀπ' ἀλλήλων συριγμῷ χρῆσθαι πρὸς αὐτούς, τοῦτο δὲ προσυγκεῖσθαι· πλὴν γὰρ τῷ εἰδότι ἄγνωστον τοῖς ἄλλοις ἔσται, ἐάν τε Ἕλληνες ἐάν τε βάρβαροι ὦσιν. **18** Προενθυμεῖν δὲ τῶν κυνῶν, μὴ διὰ τὸν συριγμὸν ἀσύμφορον ἐξ αὐτῶν ᾖ. Ἐχρήσαντο δὲ αὐτῷ καὶ ἐν Θήβαις ὅτε τὴν Καδμείαν καταλαβόντες ἐσκεδάσθησαν νυκτὸς καὶ ἠγνόησαν ἀλλήλους, πρὸς συριγμὸν δὲ συνελέγοντο.

19 Τὰ δὲ συνθήματα ἐρωτᾶσθαι κοινῶς τοῖς τε περιοδεύουσι καὶ προφύλαξιν· οὐδὲν γὰρ προσήκει τὸν ἕτερον ἐρωτᾶν. Ὡς γὰρ περίοδος καὶ πολέμιος ἂν ἐρωτῴη.

15 πορευομένοις Tur. : -όμενοσ M ‖ βιασμόν Tur. : βιασμῶν M ‖ **16** τὸ add. Cas. ‖ τὸν Cas. : τὴν M ‖ Cas. prop. τὸν προφύλακα, coll. § 19 ‖ ἀντερωτηθεὶς Cas. : ἂν ἐρωτηθεὶσ M ‖ **17** τοῦτο M : τοῦτον uol. Hercher ‖ ἄγνωστον M : ἄγνωστος uol. Hercher ‖ **18** πρὸς συριγμὸν δὲ Mein. : ἑαυτοῖς πρὸς συριγμὸν M ‖ **19** ὡς γὰρ Cas. : ὁ γὰρ M ‖ ἂν ἐρωτῴη Cas. : ἀνερωτῶν M.

CHAPITRE XXV

Contre-signes.

1 Certains font usage de contre-signes contre les paniques et pour mieux reconnaître les leurs. **2** Ces contre-signes doivent être les plus particuliers possible et les plus difficiles à reconnaître du côté ennemi. Ils peuvent être les suivants.

Dans les nuits sombres, demander le mot de passe en ajoutant un son de voix [1] ou plutôt en faisant un bruit; pour l'interrogé, répondre le mot de passe et, selon ce dont on est convenu, émettre un son ou produire un bruit; — pendant les heures où il fait clair, que celui qui interroge ôte son bonnet, ou, s'il l'a à la main, qu'il le remette.

3 Il peut aussi rabattre son bonnet sur sa figure ou le rejeter en arrière, **4** et encore planter sa lance dans le sol quand il avance à l'ordre, ou la faire passer dans la main gauche, ou la tenir en l'air, ou la lever. Pour l'interrogé, répondre le mot de passe et faire l'un de ces gestes, selon ce dont on est convenu.

1. Ce « son » peut être un cri, un raclement de gorge, une modulation, etc. Philon a emprunté à Énée l'idée des contre-signes, ὑποσυνθήματα (Thév. p. 93 = D.S. p. 59, § 36-38.)

XXV [Παρασυνθήματα]

1 Ἔνιοι δὲ παρασυνθήμασι χρῶνται τῶν τε πανείων ἕνεκεν καὶ πρὸς τὸ γνωρίζειν μᾶλλον τοὺς φίλους. **2** Εἶναι δὲ καὶ παρασυνθήματα ὡς ἰδιαίτατα καὶ δυσγνωστότατα τοῖς πολεμίοις. Εἴη δ' ἂν τὰ παρασυνθήματα τοιάδε. Ἐν μὲν ταῖς σκοτειναῖς νυξὶν τό τε σύνθημα ἐρωτᾶν καὶ φωνεῖν τι, μᾶλλον ⟨δὲ⟩ καὶ ψόφον ἐμφανίσαι, τὸν δὲ ἐρωτώμενον τό τε σύνθημα ἀποκρίνεσθαι καὶ ἄλλο τι προσυγκείμενον φωνῆσαι ἢ ψόφον ἐμφανίσαι· ἐν δὲ τοῖς φαεινοῖς χρόνοις τὸν μὲν ἐρωτῶντα τὸ σύνθημα τὸν πῖλον ἀφελέσθαι ἢ ἐν τῇ χειρὶ ἔχοντα ἐπιθέσθαι, **3** ἔστιν δὲ καὶ ἐπαγαγέσθαι τὸν πῖλον ἐπὶ τὸ πρόσωπον καὶ ἀπαγαγέσθαι ἀπὸ τοῦ προσώπου, **4** ἔτι δὲ καὶ τὸ δόρυ καταπῆξαι προσιόντα ἢ εἰς τὴν ἀριστερὰν παραλαβεῖν, ἢ ἔχειν ἐν τῇ χειρὶ ἄραντα ἢ ἀνελέσθαι, τὸν δὲ ἐρωτώμενον τό τε σύνθημα ἀποκρίνασθαι καὶ τούτων τι προσυγκείμενον ποιῆσαι.

XXV **1** παρασυνθήμασι Tur. : -ματι M ‖ **2** δὲ add. Schoene ‖ ψόφον Cas. : ψῆφον M ‖ ἄλλο τι Hercher : ἄλλω M ‖ **4** Ante ἔχειν addere prop. λίθον H. Schoene.

CHAPITRE XXVI

Rondes.

1 En cas de danger il faut d'abord que deux des compagnies[1] rassemblées à l'agora fassent des rondes, chacune les faisant en sens inverse de l'autre, au pied du rempart, les soldats étant pourvus des armes dont on dispose et de contre-signes pour se reconnaître sans erreur du plus loin possible. **2** Et ceux qui sont de service pendant la première veille feront leur ronde avant d'avoir dîné[2], car ceux qui ont mangé quand ils montent la première garde sont plus négligents et moins disciplinés. **3** D'autre part, ils l'effectueront sans lanterne, à moins qu'il ne fasse vraiment trop mauvais temps ou trop sombre. S'il n'est pas possible de s'en passer, diriger ainsi les rayons de la lumière : aucun vers le haut; (couvrir la lanterne avec quelque chose) — les diriger seulement vers le sol et devant les pieds[3]. **4** Quand la ville a des chevaux et qu'on peut y faire de l'équitation, confier les rondes à des cavaliers pendant l'hiver; elles seront ainsi plus vite finies par les grands froids, quand il y a de la boue et que les nuits sont longues[4]. **5** Si, en même temps, on en fait d'autres aussi sur les remparts ⟨il faut les ordonner⟩ de sorte qu'une partie des hommes surveille l'intérieur, les autres l'extérieur de l'enceinte. **6** Dans les nuits tout à fait obscures, que les soldats de ronde aient des pierres et qu'ils les lancent l'une après l'autre à l'extérieur du rempart; mais certains n'approuvent pas cette mesure, pour les raisons ci-dessus mentionnées[5]. **7** Dans le cas de citoyens se méfiant les uns des autres ⟨...⟩ il faut que les

1. Ce ne sont pas les deux compagnies en totalité qui assurent le service, mais les escouades qu'on en tire successivement, comme l'indique le § 2.
2. Cf. XX, 1, et la note.
3. Cette recommandation se trouve également dans Philon (Thév., p. 93 = D.S., p. 57-58, § 28).
5. Cf. XXII, 13.

XXVI [Περιοδεῖαι]

1 Περιοδεύειν ⟨μὲν⟩ ἐν τοῖς κινδύνοις πρῶτον [δὲ] τῶν ἐν τῇ ἀγορᾷ ἠθροισμένων λόχων δύο ὑπὸ τὸ τεῖχος ἐναλλὰξ ἀλλήλοις, διεσκευασμένους τοῖς ὑπάρχουσιν ὅπλοις καὶ παρασυνθήμασιν, ὡς ἀκριβῶς ἐκ πλείονος διαγνῶναι ἑαυτούς. 2 Τοὺς δὲ τὴν πρώτην φυλακὴν περιοδεύοντας ἀδείπνους χρὴ περιοδεύειν· τυγχάνουσι γὰρ οἱ τὴν πρώτην προφυλάσσοντες ἀπὸ δείπνου ὄντες ῥᾳθυμοτέρως τε καὶ ἀκολαστοτέρως διακείμενοι. 3 Περιοδεύειν δὲ ἄνευ λαμπτῆρος, ἂν μὴ λίαν χειμὼν ᾖ καὶ σκότος· εἰ δὲ μή, οὕτω ὁ λαμπτὴρ φεγγέτω, εἰς ὕψος μὲν μηδέν (κεκαλύφθω γάρ τινι), ἐπὶ δὲ τὴν γῆν καὶ τὰ πρὸ τῶν ποδῶν μόνον φεγγέτω. 4 Ἐν ἱπποτροφούσῃ δὲ πόλει καὶ ἐν ἱππασίμῳ χειμῶνος ἱππεῦσι περιοδεύειν· ἐν γὰρ τοῖς ψύχεσιν καὶ πηλοῖς καὶ μήκεσι τῶν νυκτῶν θᾶσσον ἀνύοιτ' ἂν ἡ περιοδεία. 5 Ἐὰν δὲ ἅμα τούτοις καὶ ἐπὶ τοῦ τείχους περιοδεύωσιν ⟨....⟩ ὥστε τινὰς μὲν τὰ ἔξω τοῦ τείχους ἐπισκοπεῖσθαι, τινὰς δὲ τὰ ἔσω. 6 Ἔχειν δὲ καὶ περιοδεύοντας λίθους ἐν ταῖς σκοτειναῖς νυξὶ καὶ βάλλειν ἄλλην καὶ ἄλλην εἰς τὸ ἔξω μέρος τοῦ τείχους. Οἱ δὲ οὐκ ἐπαινοῦσι τοῦτο διὰ τὰ προγεγραμμένα. 7 Ἐν ὑποψίᾳ ὄντων ἀλλήλοις ⟨....⟩, χρὴ δὲ τὰς περιο-

XXVI 1 μὲν add. H. Schoene ‖ δὲ post πρῶτον secl. H. Schoene; an περιοδεύειν δὲ ? ‖ παρασυνθήμασιν Cas. : -σύνθημα M ‖ 2 ἀπὸ δείπνου ὄντες Cas. : οτιοδειπνουοντοσ M ‖ 3 ᾖ Cas. : ἤ M ‖ ποδῶν Cas. : διπων signo corruptionis supra litteram π addito M ‖ 4 πηλοῖς Orelli : δηλοισ sine acc. M ‖ 5 Ante ὥστε κ. τ. λ. lacunam ind. Schoene; linea integra periisse uidetur : τούτους οὕτω τετάχθαι (Schoene), uel tale quid ‖ 7 Post ἀλλήλοις lacunam ind. Schoene; in M spatium uacuum trium litterarum.

hommes effectuent les rondes au pied de la muraille, et qu'aucun n'y monte sauf les factionnaires.

Si l'armée se trouve dans une mauvaise passe après avoir été vaincue dans un combat, ou si, à cause du grand nombre de ses pertes par suite de blessures ou de défection des alliés, ou à cause de quelque autre malheur, elle est démoralisée et abattue, cet état offrant du danger étant donnée la proximité des ennemis, il faut faire ce qui a été dit plus haut [1] en ce qui concerne les gardes. **8** Il convient [2], en de telles circonstances, que les rondes soient fréquentes, mais en les faisant on ne doit pas regarder de trop près pour dépister les sentinelles coupables de négligences dues au sommeil ou à la fatigue. Il est inopportun, en effet, avec une armée dans de telles dispositions, d'augmenter encore son malaise; (or il est naturel, lorsqu'on est pris en faute, d'être mal à l'aise). Il faut bien plutôt s'attacher à la guérir et à remonter son moral. **9** Dans de pareils moments, les rondes signaleront clairement leur approche tandis qu'elles sont encore à une certaine distance des sentinelles, en criant de loin quelque chose, pour que le veilleur de garde se réveille s'il est assoupi et se prépare à répondre au mot d'ordre. **10** Dans ces cas-là, le mieux est que le général lui-même fasse consciencieusement chaque ronde avec les mêmes soldats d'élite. Que si l'état moral de l'armée est tout le contraire, on fera une inspection [3] plus poussée des factionnaires, **11** et le général ne commencera jamais sa tournée à la même heure : il la déplacera continuellement, pour éviter que, ayant exactement repéré, longtemps à l'avance, l'arrivée de leur général, les soldats ne montent une garde parfaite qu'à cette heure-là.

1. Cette référence renvoie au début du présent chapitre, et au chap. XXII, passim.

2. Tout le passage qui suit est intéressant par ce qu'il révèle de compréhension de la nature humaine en même temps que d'expérience du commandement. J'ai cru pouvoir avancer que c'était à lui qu'Énée renvoyait en XXXVIII, 5. Cf. Intr. p. XVI-XVII. Normalement, le cas d'une sentinelle trouvée endormie était grave. Iphicrate et, peut-être, Épaminondas allèrent, dit-on, jusqu'à tuer de leurs mains un soldat qui dormait à son poste. Cf. Frontin, *Stratagèmes*, III, 12, ex. 2. Toutefois, dans certains

δείας εἶναι κάτω τοῦ τείχους, καὶ μὴ ἀναβαίνειν τοὺς περιόδους πλὴν τῶν φυλάκων.

Καὶ ἐὰν στράτευμα κεκακοπαθήκῃ μάχῃ λειφθέν, ἢ διὰ τὸ πλῆθος ἀποβαλεῖν ἐκ τραυμάτων, ἢ συμμάχων ἀποστάσει ἢ δι' ἄλλο τι σύμπτωμα ἀθυμῇ καὶ τεταπεινωμένον ᾖ, ἐπικίνδυνά τε ᾖ πολεμίων ἐγγὺς ὄντων, χρὴ τὰ προγεγραμμένα κατὰ τὰς φυλακὰς πράσσειν. **8** Καὶ τὰς περιόδους ἐν τοῖς τοιούτοις καιροῖς πυκνάς τε χρὴ περιοδεύειν καὶ οὐ δεῖ προθυμεῖσθαι ἐν ταῖς περιοδείαις εὑρίσκειν τινὰς τῶν προφυλασσόντων ἀμελεστέρως διακειμένους διὰ ὕπνον ἢ κάματον· οὐ γὰρ συμφέρει οὕτω διακείμενον τὸ στράτευμα ἔτι ἀθυμότερον καθιστάναι (εἰκὸς δὲ ὅταν εὑρεθῇ αἰσχρόν τι ποιῶν ἀθυμεῖν), ἀλλὰ μᾶλλον πρὸς θεραπείαν τε καὶ ἀνάληψιν αὑτῶν τραπέσθαι. **9** Καὶ περιόδους ἐν τοῖς τοιούτοις καιροῖς ἐκ πλείονος χωρίου καταδήλους εἶναι προσιόντας τοῖς φύλαξι φωνοῦντάς τι πόρρωθεν, ὅπως ἀνεγερθῇ ἐὰν καθεύδῃ ὁ προφύλαξ καὶ παρασκευάσηται ἀποκρίνεσθαι τὸ ἐρωτώμενον. **10** Ἄριστον δὲ αὐτὸν τὸν στρατηγὸν ἐν τοῖς τοιούτοις καιροῖς ἐπιμελῶς ἑκάστην περιοδεύειν μετὰ τῶν αὑτῶν ἀπολέκτων ἀνδρῶν. Ὑπεναντίως δὲ τούτοις διακειμένου στρατεύματος ἐπισπερχεστέρως τοὺς φύλακας ἐξετάζειν. **11** Ἐφοδεύειν τε τὸν στρατηγὸν μηδέποτε τὴν αὐτὴν ὥραν ἀλλ' ἀεὶ διαλλάσσοντα, ἵνα μὴ προειδότες σαφῶς ἐκ πολλοῦ χρόνου τὴν ἄφιξιν τοῦ στρατηγοῦ οἱ στρατιῶται ταύτην μάλιστα τὴν ὥραν φυλάσσωσιν.

7 τοὺς περιόδους Cas. : τὰς π. M ‖ κεκακοπαθήκῃ Tur. : -πάθηκεν M ‖ λειφθέν Cas. : ληφθέν M ‖ ἐκ nos : ἢ M ‖ τραυματιῶν uol. Schoene ‖ ἀθυμῇ Cas. : ἀθυμεῖ M ‖ ᾖ (post τεταπεινωμένον) Cas. : ᾖ M ‖ ᾖ (post ἐπικίνδυνά τε) Cas. : ἢ M ‖ **8** αὑτῶν Schoene : αὐτῶν M ‖ **9** ἀνεγερθῇ Mein. : ἂν ἐγερθῇ M ‖ **10** ἑκάστην H. Schoene : ἕκαστον M ‖ ἀπολέκτων Cas. : ἀποδεκτων M ‖ Ὑπεναντίως Cas. : ὑπεναντίοισ M ‖ **11** ἀλλ' ἀεὶ διαλλάσσοντα Haupt : ἀλλὰ ἰδία λαμβάνοντα M ‖ προειδότες Tur. : προϊδόντεσ M ‖ ταύτην ante μάλιστα iterauit M.

12 Sur les recommandations et d'après les conseils de quelques personnes, certains adoptent encore le dispositif suivant. Si le magistrat commandant la ville[1] ne veut pas faire de ronde par crainte du danger ou pour raison de santé, mais qu'il désire, veille par veille, savoir qui n'assure pas sa surveillance, voici ce qu'il doit faire : **13** convenir à l'avance que tous les gardes postés sur le rempart auront une lanterne, ainsi que d'un premier signaleur vers lequel tous les factionnaires lèveront leurs lanternes en réponse. Que ce signal soit donné d'un endroit où il soit visible de tous les gardiens du rempart[2]. **14** Au cas où un tel endroit n'existerait pas, édifier unc butte artificielle aussi haute que possible avec n'importe quels matériaux. Se placer ensuite sur cette butte pour lever la lanterne, en réponse à laquelle les autrcs lèveront la leur, chacun à son tour, de chaque poste de garde. Puis les additionner, et se rendre compte par ce moyen si toutes les sentinelles ont répondu ou si l'une manquait.

cas, les rondes annonçaient leur arrivée par une sonnette que le responsable remettait, à chaque corps de garde, au responsable suivant, selon le processus décrit en XXII, 27-28, à propos d'une baguette. Cf. Thucydide, IV, 135, 1 (tentative manquée de Brasidas pour s'emparer de Potidée par surprisc, dćbut de 423 av. J.-C.).

12 Ἀποδέχονται δέ τινες καὶ τόδε, ἐπαγγελλομένων τινῶν καὶ κελευόντων. Τὸν πολίταρχον, ἐὰν μὴ θέλῃ περιοδεύειν διὰ φόβον τινὰ ἢ ἀρρωστίαν, θέλῃ δὲ εἰδέναι τὸν μὴ φυλάσσοντα καθ' ἑκάστην φυλακήν, τάδε ποιεῖν χρή· **13** λαμπτῆρα εἶναι προσυγκείμενον πᾶσι τοῖς ἐπὶ τῷ τείχει φύλαξιν καὶ πρὸς ὃν πάντες ἀνταίρουσιν οἱ προφύλακες· ἀειρέσθω δὲ ἔκ τόπου ὅθεν πάντες ὄψονται οἱ ἐπὶ τοῦ τείχους φύλακες. **14** Ἐὰν δὲ μὴ ὑπάρχῃ ὁ τοιοῦτος τόπος, παρασκευασθήτω ἔκ τινων ὕψος ὡς μέγιστον. Ἔπειτα ἀπὸ τούτου αἱρέσθω λαμπτήρ, καὶ πρὸς τοῦτον ἀνταίρεσθαι τοὺς ἄλλους καθ' ἕνα ἕκαστον ἀφ' ἑκάστου φυλακείου. Ἔπειτα ἀριθμεῖσθαι, καὶ οὕτως εἰδέναι εἰ πάντες ἦραν οἱ προφύλακες ἢ ἐκλείπει τις τῶν φυλάκων.

12 φόβον M : κόπον Mein., quem multi secuti sunt ‖ **13** λαμπτῆρα Hercher : -ρας M ‖ λαμπτῆρας.... προσυγκείμενον ⟨ἔστω⟩ prop. Mein. ‖ καὶ ⟨ἕνα⟩ πρὸς ὃν prop. Tur. ‖ ἀνταίρουσιν M : ἀνταροῦσιν prop. Mein.

CHAPITRE XXVII

Des paniques [1].

1 Quant aux désordres et aux frayeurs qui se répandent tout à coup dans une ville ou dans un camp, de nuit ou de jour, que certains appellent paniques (le nom est péloponnésien et principalement arcadien), contre ces phénomènes donc, certains recommandent, pour les faire cesser, 2 de convenir à l'avance avec les gens de la ville de signaux, qu'ils reconnaîtront quand ils les verront. Voici comment ils apprendront qu'il y a une panique : ils apercevront un signal de feu dont on sera préalablement convenu, sur un emplacement autant que possible bien visible de tous ceux qui sont dans la ville. 3 Le meilleur système est encore d'ordonner par avance que tous les soldats qui se sentent pris de frayeur aient à rester tranquilles à leur place et à chanter le péan, ou bien à dire qu'il y a panique, renseignement qui sera transmis de proche en proche par quiconque l'aura entendu. 4 Lorsque le péan n'aura pas été repris dans une partie de l'armée, on saura que dans cette partie règne la panique. Mais si le général s'aperçoit d'une circonstance alarmante, qu'il fasse sonner les trompettes et qu'il soit bien entendu en ce cas que l'ennemi est signalé. C'est après la perte d'une bataille que se produisent, la plupart du temps, ces terreurs, quelquefois de jour, mais très souvent de nuit. 5 Pour en diminuer la fréquence, il faut pour la nuit ordonner aux soldats de garder autant que possible leurs armes à portée, sous prétexte qu'il peut se produire quelque chose là où ils se trouvent; 6 on peut penser qu'une fois prévenus, s'il arrive effectivement quel-

1. Les paniques, dont l'explication ressortit à la psychologie des foules, sont un phénomène bien connu des armées de toutes les époques. Iphicrate a souvent utilisé ses peltastes pour semer rapidement le désordre et favoriser l'éclosion de ces terreurs, contre lesquelles, inversement, il fortifiait ses soldats en toute occasion. Tacite (*Ann.*, I, 66) rapporte un bon exemple de

XXVII [Πανείων]

1 Τοὺς δὲ περὶ πόλιν ἢ στρατόπεδα ἐξαίφνης θορύβους καὶ φόβους γενομένους νυκτὸς ἢ μεθ' ἡμέραν, ἅπερ ὑπό τινων καλεῖται πάνεια (ἔστιν δὲ τὸ ὄνομα πελοποννήσιον καὶ μάλιστα ἀρκαδικόν), ⟨πρὸς⟩ ταῦτ' οὖν τινες κελεύουσι, καταπαύειν θέλοντες αὐτά, 2 προσυγκεῖσθαι τοῖς ἐν τῇ πόλει σημεῖα, ἃ ἰδόντες γνώσονται· γνώσονται δὲ ὅτι ἔστιν πάνειον ὧδε· αἰσθήσονται ⟨διὰ⟩ πυρός τι προσυγκείμενον ἐπὶ χώρου εὐκατόπτου πᾶσιν εἰς δύναμιν τοῖς ἐν τῇ πόλει. 3 Ἄριστον δὲ προπαρηγγέλθαι, καθ' οὓς ἂν τῶν στρατιωτῶν γένηται φόβος, κατὰ χώραν τε ἠρεμεῖν καὶ ἀναβοᾶν παιᾶνα, ἢ λέγειν ὅτι εἴη πάνειον καὶ τὸν ἀκούοντα ἀεὶ τῷ πλησίον παραγγέλλειν. 4 Καθ' οὓς ἂν τοῦ στρατεύματος μὴ ἀντιπαιανίζωσιν, εἰδέναι κατὰ τούτους τὸν φόβον ὄντα. Ἐὰν δέ τι ὁ στρατηγὸς φοβερὸν αἴσθηται, τῇ σάλπιγγι σημαίνειν· τοῦτο δ' ἔστω γνωστὸν ὅτι εἴη τὸ πολέμιον. Μάχης δὲ γενομένης καὶ νικηθέντων ὡς τὰ πολλὰ γίγνονται φόβοι, ἐνίοτε μὲν καὶ ἡμέρας, καὶ νυκτὸς δὲ καὶ πάνυ. 5 Ὡς δὲ οὖν ἧσσόν τι τοιοῦτον γενέσθαι, χρὴ εἰς τὴν νύκτα παρηγγέλθαι τοῖς στρατιώταις πᾶσι κατὰ τὰ ὅπλα εἶναι ὡς μάλιστα, ὡς ἐσόμενόν τι περὶ αὐτούς. 6 Προειδότας οὖν εἰκός ἐστιν, ἐάν τι γίγνηται, μὴ ἀπροσδοκήτους προσπε-

XXVII 1 πελοποννήσιον Cas. : πελοπονήσιον M ‖ πρὸς add. H. Schoene ‖ καταπαύειν Par. gr. 2443 : καταπάνειν M ‖ 2 ἃ Haase : δ' M ‖ ὧδε· αἰσθήσονται H. Schoene : ἔστω δὲ αἰσθ- M ‖ διὰ add. H. Schoene ‖ εὐκατόπτου Tur. : ἐκκατόπτου M ‖ 3 ὅτι εἴη πάνειον M : τὸ ἰὴ ἰὴ παιῆον uol. H. Schoene ‖ τῷ πλησίον Par. gr. 2443 : τὸν πλ- M ‖ 4 ἀντιπαιανίζωσιν Meier : -νίζουσιν M ‖ 5 Ὡς δὲ Hertl. : ὥστε M ‖ ἧσσόν τι Par. gr. 2443 : ησσοντισ M cum signo supra σσ ‖ 6 ἐστι M ‖ ἀπροσδοκήτους H. Schoene : -κήτοις M.

que chose, ils ne seront pas pris au dépourvu, et qu'une frayeur subite ne les jettera pas dans la confusion et dans la mort.

7 Euphratas[1], harmoste de Sparte en Thrace, voyant que des paniques nocturnes se produisaient fréquemment dans son armée ct qu'on ne pouvait pas les arrêter d'une autre façon, donna ces instructions concernant la nuit : **8** en cas d'alarme, s'asseoir aussitôt dans son lit avec ses armes à proximité, mais sans que personne se lève; il ajouta devant tous l'ordre de traiter comme un ennemi tout homme qu'on verrait debout. **9** Il cstimait que la crainte inspirée par ces instructions empêcherait qu'on ne les oubliât. En outre, pour qu'elles soient réellement redoutables, unc alarme s'étant produite, un des meilleurs soldats reçut une blessure non mortelle et l'un des mauvais un coup qui le tua. **10** A la suite de quoi les hommes obéirent et, se tenant sur leurs gardes, cessèrent de créer des troubles et de sauter du lit tout effrayés.

11 Ce mal fut également enrayé par le procédé que voici[2] : dans un camp, qui, une nuit, était dans l'affolement, le héraut, ayant demandé le silence, annonça que quiconque dénoncerait celui qui avait laissé échapper le cheval, cause de tout l'affolement, ⟨recevrait une certaine somme⟩.

12 Si une armée est sujette à ce mal pendant la nuit, il faut, à chaque veille, poster aux ailes et au centre de chaque compagnie ou de chaque corps de troupe des hommes qui seront sur le qui-vive, pour que, s'ils s'aperçoivent que quelqu'un sème la panique, pour causc de sommeil ou pour une autre raison, aussitôt celui qui sera sur place l'arrête et

panique : celle que causa, unc nuit, dans le camp de Caecina, après des journées où Arminius avait harcelé avec succès les Romains, un cheval échappé (15 ap. J.-C.). Comme Énée insiste toujours sur l'avantagc qu'on trouve à préparer et à surveiller le moral des hommes, il est tout naturellement porté à traiter cc sujet avec une certaine ampleur. Citons encore un *Mémorandum* byzantin *sur la défense des places*, qui peut dater de la 2e moitié du xe siècle, où deux articles sur trente-deux (13 *in fine*, et 19) ont trait aux fraycurs qui, surtout de nuit, peuvent pousser des soldats à la débandade. Voir A. Dain, *Rev. des Ét. Grecques*, LIII, 1940, p. 123-136.

σεῖν, μηδὲ ὑπὸ φόβων ἐξαπιναίων ταράσσεσθαι καὶ ἀπόλλυσθαι.

7 Εὐφράτας δέ, ὁ Λακώνων ἁρμοστὴς ἐπὶ Θρᾴκης, ἐπεὶ αὐτῷ πυκνὰ ἐγίγνοντο ἐν τῷ στρατεύματι τὰς νύκτας φόβοι, καὶ οὐκ ἠδύναντο ἄλλῳ τρόπῳ παῦσαι, τοιόνδε παρήγγειλεν εἰς νύκτα. 8 Ὅταν τις θόρυβος γίγνηται, ἀνακαθίζειν αὐτοὺς εὐθὺς πρὸς τὰ ὅπλα ἐν τῇ εὐνῇ, ἀνίστασθαι δὲ μηδένα ὀρθόν· ἂν δέ τις ἴδῃ τινὰ ὀρθόν, παρήγγειλεν ἐν πᾶσιν, ὥσπερ πολεμίῳ τῷ ἐπαναστάντι χρῆσθαι. 9 Διὰ γὰρ τὸν φόβον τοῦ παραγγελθέντος οὐδένα ᾤετο [ἂν] ἀμνημονήσειν. Πρὸς δὲ τούτοις, ὅπως ἀληθῶς τὸ παράγγελμα μετὰ φόβου ᾖ, γενομένου τινὸς θορύβου ἐπλήγη τις τῶν σπουδαιοτέρων ἀνδρῶν οὐχὶ θανατηφόρον, τῶν δὲ φαύλων τινὰ ὥστε καὶ ἀποθανεῖν. 10 Συμβάντος δὲ τούτου ὑπήκουσάν τε οἱ ἄνθρωποι καὶ εὐλαβούμενοι ἐπαύσαντο τῶν τε θορύβων καὶ τοῦ περιδεῶς ἐξανίστασθαι ἐκ τῶν κοιτῶν.

11 Ἐπαύθη δὲ καὶ τοιῷδε τρόπῳ. Στρατοπέδῳ θορυβουμένῳ νυκτὸς κηρύξας σιγὴν ὁ κῆρυξ ἀνήγγειλεν τὸν μηνύσαντα τὸν ἀφέντα τὸν ἵππον δι' ὃν ἦν τὸ θορυβηθῆναι 〈...〉.

12 Χρὴ δ', ἄν τι τοιοῦτον ἐν ταῖς νυξὶ πάσχῃ στράτευμα, καθ' ἑκάστην φυλακὴν καθεστάναι ἑκάστου λόχου ἢ τάξεως ἐπὶ τοῖς κέρασι καὶ τοῖς μέσοις ἄνδρας οἳ προσέξουσιν ὅπως, ἐάν τινα αἰσθάνωνται ἐκ τοῦ ὕπνου ἢ ἄλλως ἀρχόμενον θορυβεῖν, εὐθὺ 〈ὁ〉 παρὼν καθέξει καὶ κωλύσει αὐτίκα.

8 ἐξαναστάντι uol. Meier, coll. § 10 ‖ 9 ἂν post ᾤετο habet M, secl. Hertl. ‖ ἀληθῶς Hercher : ἀληθὲσ M ‖ γενομένου Tur. : ἡγεμόνοσ M ‖ 10 εὐλαβούμενοι Cas. : -βουμένοι Par. gr. 2522 : -βουμένου M ‖ 11 σιγὴν Cas. : σιγῇ M ‖ ἀφέντα τὸν ἵππον Cas. : ἀφεθέντα ἵππον M ‖ δι' ὃν ἦν τὸ Capps, quem non sine magna dubitatione sequor cum nesciam quid lateat in lacuna : διώκειν M ‖ Post lacunam, linea excidisse uidetur testibus Eberhard et aliis; minime suppleuerim μισθὸν λήψεσθαι uel tale quid; alii alia ‖ 12 ἄνδρας οἳ προσέξουσιν Haase : ἀν ἄρα σοι προσέξωσιν M ‖ ἄλλως Tur. : ἄλλω M ‖ ἀρχόμενον Hertl. : ἐρχόμενον M ‖ ὁ add. H. Schoene.

l'en empêche immédiatement. **13** Dans le reste de la troupe, qu'un homme par cantine monte la garde, en sorte qu'en cas d'affolement chacun d'eux mette fin dans son secteur aux frayeurs qu'il sait dépourvues de fondement.

14 On peut soi-même terroriser l'armée ennemie, de nuit, en lâchant sur son camp un troupeau de vaches avec leurs cloches, et d'autres bestiaux, après leur avoir fait boire du vin [1].

Réveil.

15 Quand le jour est levé, il ne faut pas renvoyer les gardes des différents postes avant que les environs aient été explorés et soient apparus vides d'ennemis. Alors les factionnaires peuvent partir, non tous ensemble, mais par groupes, afin que les postes de garde soient continuellement occupés.

1. Ce procédé rappelle le fameux stratagème qui permit à Hannibal d'échapper à l'encerclement romain, en 217 av. J.-C. Cf. Tite-Live, XXII, 16-17, et Polybe, III, 93.

13 Τοῦ δὲ ἄλλου πλήθους ἀπὸ συσσιτίου ἑκάστου ἄνδρα παραφυλάσσειν, ὅπως, ἐάν τις φόβος γένηται, οὗτοι δὴ εἰδότες τοὺς ματαίους φόβους καταπαύσωσι τοὺς παρ' αὑτῷ ἕκαστος.

14 Αὐτὸν δὲ θορυβεῖν νυκτὸς τὸ τῶν ἐναντίων στράτευμα δαμάλεις τὰς ἀγελαίας μετὰ κωδώνων ἀφιέντα εἰς τὸ στρατόπεδον καὶ ἄλλα ὑποζύγια, οἶνον ποτίσαντα.

[Ἔγερσις]

15 Γενομένης δὲ ἡμέρας χρὴ τοὺς φύλακας ⟨μὴ⟩ εὐθὺ ἀφιέναι ἐκ τῶν φυλακείων πρὶν ἢ τὰ ἔξω προερευνηθέντα ἐμφανισθῇ καὶ καθαρὰ εἶναι πολεμίων· καὶ οὕτω ἀπιέναι τοὺς ἀπὸ τῶν φυλακῶν μὴ ἅμα πάντας ἀλλὰ κατὰ μέρη, ὅπως ἀεί τινες ἐπὶ τοῖς φυλακείοις διατελῶσιν.

13 δὴ Schoene : δὲ M ‖ αὑτῷ Tur. : αυτῷ M ‖ 14 νυκτὸς Kirch. : νόστοσ addito signo corruptionis necnon paruo spatio uacuo M ‖ ἀφιέντα Sauppe : ἀφιέντεσ M ‖ ποτίσαντα Tur. : ποτίσασ M ‖ 15 μὴ add. Schoene (post χρὴ add. Meier) ‖ ἅμα πάντας Mein. : ἅπαντας M.

CHAPITRE XXVIII

Au sujet de la garde des portes.

1 Quand une ville est en état d'alarme, il faut aussi prendre les précautions suivantes : tenir fermées toutes les portes ; n'en avoir qu'une ouverte, celle par laquelle l'abord de la ville est le plus difficile et d'où l'on découvrira de plus loin les arrivants ; **2** qu'elle soit percée d'un guichet par lequel les piétons sortiront et rentreront un par un. Ainsi, en effet, une désertion ou l'entrée d'un espion ne saurait guère passer inaperçue, du moins si le portier est circonspect. **3** Ouvrir la grande porte pour les bêtes de somme, les voitures et les marchandises est dangereux ; si l'on doit introduire rapidement dans la ville du blé, de l'huile, du vin ou d'autres denrées du même genre, au moyen de chariots ou d'une équipe de manœuvres, il faut les faire entrer par la porte la plus proche, et ⟨... par laquelle⟩ l'importation de ces produits sera la plus rapide et la plus facile. **4** On ne doit pas, en général, ouvrir la porte au point du jour sans examen des lieux ; qu'on le fasse plus tard, et que personne ne sorte avant qu'on ait reconnu les abords de la ville[1]. De plus, que les navires marchands ne viennent pas mouiller aux environs de cette porte, mais assez loin, car de nombreux coups ont déjà été montés, même de jour, parce que

1. Répétition du précepte donné ci-dessus, en XXVII, 15.

XXVIII [Πυλωρικά]

1 Προνοεῖσθαι δὲ καὶ τάδε ἐν φόβῳ οὔσης πόλεως. Πύλας τὰς μὲν ἄλλας κεκλεῖσθαι, μίαν δὲ ἀνεῷχθαι ᾗ ἂν δυσπροσοδώτατον ᾖ τῆς πόλεως καὶ ἐπὶ πλεῖστον ἀπ' αὐτῆς μέλλωσιν ὁρᾶσθαι οἱ προσιόντες, 2 καὶ ἐν ταύτῃ ἐκτομάδα, ἵνα σώματα μὲν ἀνθρώπων κατὰ τὴν ἐκτομάδα πυλίδα ἐξίῃ καὶ εἰσίῃ καθ' ἕνα· οὕτω γὰρ ἂν ἥκιστά τις λανθάνοι αὐτομολῶν ἢ κατάσκοπος εἰσιών, ἐάνπερ γε ᾖ ὁ πυλωρὸς νοερός. 3 ⟨Πᾶσαν⟩ δὲ ἀνοίγεσθαι ὑποζυγίων ἕνεκεν καὶ ἁμαξῶν καὶ ἀγωγίμων ἐπισφαλές. Καὶ ἐάν τι δέῃ εἰσενέγκασθαι σίτου ἢ ἐλαίου ἢ οἴνου ἐν τάχει ἢ τῶν ὁμοτρόπων τούτοις, ἁμάξαις ἢ σωμάτων πλήθει, ταῦτα δὲ χρὴ κατὰ τὰς ἐγγύτατα πύλας κομίζειν, ⟨...⟩ καὶ δὲ ἂν τάχιστα καὶ ῥᾷστα εἰσκομισθείη. 4 Τὸ δ' ὅλον μὴ ἀνοίγεσθαι πρωὶ πύλας ἀπροσκέπτως ἀλλ' ὀψιαίτερον, ἔξω τε μηδένα ἀφίεσθαι πρὶν ἢ ἐξερευνῆσαι τὰ περὶ τὴν πόλιν· ἔτι τε μηδὲ πλοῖα κατὰ ταύτας ὁρμίζεσθαι ἀλλ' ἀπωτέρω, ὡς ἤδη

XXVIII 1 αὐτῆς Boivin, *Math. ueteres*, p. 353 *b* : αὐτῶν M, *App. Bell.* 49 || μέλλωσιν Meier : μέλλουσιν M || 2 ἐκτομάδα Boivin, *ibid* : τομαδα cum signo corruptionis M || καθ' ἕνα M : ἓν καθ' ἓν *App. Bell.* 49 || λανθάνοι Meier : λανθάνῃ M || νοερός Tur. : νοηρός M, quam formam defendit Mahlstedt || 3 πᾶσαν add. Hercher : πᾶν *App. Bell.* 49 om. M || ἐπισφαλές Cas. : ἐπισφα(σ) M ut uidetur (σ difficillime legitur) || καὶ ἐάν τι δέῃ M : εἰ δέ τι τούτων ἀναγκαίως δεήσει *App. Bell.* 49 || πλήθει *App. Bell.* 49 : πάθη M || κομίζειν Cas. : κοιμίζειν M || Lacunam post κομίζειν ind. Hercher, coll. *App. Bell.* 49, ubi προεξιόντος στρατεύματος legitur || καὶ δὲ ἂν nos dubitanter : καὶ ἐὰν M || 4 ὅλον M : ὅλον πρᾶγμα *App. Bell.* 49 || μηδένα Par. gr. 2522 m.alt., Par. gr. 2443 : μηθέντα M (ὀψίτερόν τι μηθένα ἔξω, *App. Bell.* 49) || ἢ ἐξερευνῆσαι M : ἂν ἐξευρηνήσῃ *App. Bell.* 49 || μηδὲ Hercher : μήτε M, *App. Bell.* 49 || κατ' αὐτὰς *App. Bell.* 49.

la porte avait été ouverte à deux battants, à la suite de ruses, ou sous des prétextes du genre de celui que voici. Une seule affaire en fera comprendre beaucoup d'autres, réalisées de manière analogue.

5 Python de Clazomènes [1] — il avait d'ailleurs des partisans parmi les citoyens de cette ville — ayant guetté avec un soin extrême le moment le plus calme de la journée, prit Clazomènes avec des chariots qui y apportaient des jarres, selon un plan convenu d'avance : ces voitures s'arrêtèrent dans la porte; des mercenaires, stationnés dès auparavant en secret non loin de la ville, y entrèrent par là et s'en emparèrent, trompant la vigilance d'une partie des citoyens, devançant les autres et s'appuyant sur la complicité de quelques habitants.

6 Iphiadès d'Abydos [2] sur l'Hellespont, lors de la prise de Parion, entre autres préparatifs secrets pour l'escalade nocturne des remparts, fit aussi conduire auprès des murs, quand les portes étaient déjà fermées, des voitures chargées de broussailles et de ronces, laissant croire qu'elles appartenaient aux gens de la ville; ces chariots, arrivés devant une porte, y passèrent la nuit, comme par peur des ennemis : 7 c'étaient eux qu'on devait faire brûler à un certain moment pour que cette porte prît feu et que lui-même entrât par un autre endroit tandis que les gens de Parion se précipiteraient pour éteindre l'incendie.

Il me semble maintenant que je dois, en les rassemblant dans cet écrit, montrer toutes les ruses contre lesquelles il faut être en garde, ainsi que les occasions où il le faut, pour chacune d'elles, afin de ne jamais accorder naïvement créance à quelque chose.

1. Ce personnage est inconnu par ailleurs. Un stratagème analogue fut employé à Mégare par ceux des Mégariens qui voulaient livrer leur ville aux Athéniens (424 av. J.-C.), Thucydide, IV, 67, 3-5.

2. Cet Iphiadès est connu par Aristote, *Politique*, V, 1306^b 31 et mentionné dans Démosthène, *Contre Aristocrate*, 176-177. C'était l'un des leaders d'Abydos et un ennemi constant d'Athènes. Il était contemporain d'Énée, mais la date à laquelle il prit Parion est inconnue.

γε καὶ ἡμέρας πολλαὶ πράξεις ἀνοιχθεισῶν ἀμφοτέρων πυλῶν γεγόνασιν ἐπὶ τεχνασμάτων καὶ προφάσεων τοιῶνδε· ⟨γνωσθήσεται δὲ⟩ ἐφ' ἑνὸς ἔργου πολλὰ παραπλησίως τούτῳ πραχθέντα.

5 Πύθων μὲν ὁ Κλαζομένιος, καὶ τῶν ἐν τῇ πόλει τινῶν συνεθελόντων, τηρήσας τελέως τὸ ἡσυχαίτατον τῆς ἡμέρας, ἁμάξαις ἐκ παρασκευῆς πίθους εἰσαγούσαις κατέλαβε Κλαζομενάς· ⟨μενουσῶν⟩ ἐν ταῖς πύλαις τῶν ἁμαξῶν, καθ' ἅς, ξένων προϋπαρχόντων κρυφαίως οὐ πόρρω τῆς πόλεως, τοὺς μὲν τῶν πολιτῶν λαθόντες, τοὺς δὲ φθάσαντες, τινὰς δὲ τῶν ἔσω συνεργοὺς ἔχοντες κατέσχον τὴν πόλιν.

6 Ἰφιάδης τε Ἀβυδηνὸς κατὰ Ἑλλήσποντον καταλαμβάνων Πάριον ἄλλα τε περὶ τὴν ἀνάβασιν νυκτὸς ἐπὶ τοῦ τείχους λάθρᾳ παρεσκευάσατο καὶ ἁμάξας πληρώσας φρυγάνων καὶ βάτων παρέπεμψεν πρὸς τὸ τεῖχος, ἤδη τῶν πυλῶν κεκλεισμένων, ὡς τῶν Παριανῶν οὔσας τὰς ἁμάξας, ⟨αἳ⟩ ἔτι ἐγγὺς ἐλθοῦσαι πρὸς τὰς πύλας ηὐλίζοντο, ὡς φοβούμεναι πολεμίους. 7 Ἃς ἔδει ἐν καιρῷ τινι ὑφαφθῆναι, ἵνα αἱ πύλαι ἐμπρησθῶσι καὶ πρὸς τὸ σβεννύειν τῶν Παριανῶν ὁρμησάντων αὐτὸς κατὰ ἄλλον τόπον εἰσέλθῃ.

Δοκεῖ δέ μοι συναγαγόντι δηλωτέον τίνα δεῖ φυλάσσεσθαι καὶ ἐν οἷς καιροῖς ἕκαστα, ἵνα τις μηδὲν εὐήθως ἀποδέχηται.

4 ἡμέρας Gron. : ἡμέραι M ‖ γνωσθήσεται δὲ addere prop. H. Schoene ‖ 5 ἡσυχαίτατον Hercher : ἡσυχότατον M ‖ μενουσῶν add. Cas.; κατάξας τινὰ uel μίαν prop. Schoene ‖ 6 παρεσκευάσατο nescio quis : παρασκ- M ‖ αἳ add. Tur. ‖ 7 συναγαγόντι Cas. : -αγαγόντα M ‖ τίνα δεῖ φυλάσσεσθαι Haase : ἵνα δὴ φυλάσσησθε M.

CHAPITRE XXIX

Introduction clandestine d'armes.

1 Mes explications porteront d'abord sur l'introduction, dans une ville, de récipients ou de chargements dans lesquels quelque chose peut avoir été caché; elle a déjà causé la prise d'une ville et même de sa citadelle. **2** Il faut y prendre garde et ne pas la traiter inconsidérément; cela incombe surtout au portier dans toutes les occasions où l'on redoute une tentative soit extérieure soit dans la ville; c'est à lui de faire attention à tout ce qu'on fait entrer. **3** Je citerai comme exemple des faits réels ayant préparé un coup de main; car une ville [1] fut prise, avec des complicités internes, pendant une fête publique de la façon suivante.

4 D'abord, pour les étrangers qui, quelque temps auparavant, s'y étaient établis [2], en prévision de l'avenir, et pour les citoyens non armés qui les aideraient, les promoteurs de l'affaire importèrent des plastrons de lin, des pélerines [3], des casques, des armes, des cnémides, des coutelas, des arcs, des flèches, camouflés dans des caisses destinées aux transports commerciaux, sous des manteaux et d'autres marchandises qui en constituaient, disaient-ils, le contenu. **5** Les commissaires du port, ayant ouvert ces caisses et vu le dessus, y apposèrent leur sceau, croyant que c'était simplement des caisses de manteaux, en attendant que les importateurs en fissent l'estimation. **6** Elles furent déposées près de l'agora, là où il convenait. On fit entrer des lances et des javelots enveloppés dans des cannisses [4], des nattes et des voiles semi-ouvrées et on déposa chaque ballot là où

1. Le vague de cette référence contraste avec la précision des détails qui suivent. En tous cas, on ne saurait admettre la conjecture de Meincke rapportant cette histoire à la prise d'Amphipolis par Brasidas en 425 av. J.-C., car les circonstances ne concordent pas avec celles que donne Thucydide en IV, 103-107. Apparemment, les faits sont, au contraire, récents et Énée s'est volontairement abstenu de nommer la

XXIX [῞Οπλων λάθρᾳ εἰσκομιδή]

1 Περὶ δὲ τῶν εἰσκομιζομένων εἰς τὴν πόλιν ἀγγείων τε καὶ φορημάτων, ἐν οἷς ἄν τι κρυφαῖον ἐνείη, οἷς ἤδη πόλις καὶ ἡ ἀκρόπολις κατελήφθη, νῦν δηλωθήσεται. **2** ῞Απερ εὐλαβεῖσθαι δεῖ καὶ μὴ ἀφροντίστως αὐτῶν ἔχειν, καὶ μάλιστα τὸν πυλωρὸν ἔν τισι καιροῖς, ὅταν ἔξωθέν τι ἢ ἔσωθεν φοβερὸν ᾖ. ῎Εστιν δέ οἱ προσεκτέον εἰσκομιζομένοις. **3** ᾿Εξοίσω δὲ καὶ παραδείγματος ἕνεκεν ἐπὶ πράξει γεγενημένα. Κατελήφθη γὰρ πόλις, ἔσωθέν τινων συνθελόντων, ἐν ἑορτῇ πανδήμῳ τρόπῳ τοιῷδε.

4 Πρῶτον μὲν τοῖς προενδημήσασι ξένοις ἐπὶ τὸ μέλλον καὶ πολιτῶν τοῖς ἀνόπλοις τε καὶ συνεργοῖς ἐσομένοις εἰσεκομίσθησαν θώρακες λίνεοι καὶ στολίδια καὶ περικεφαλαῖα, ὅπλα, κνημίδες, μάχαιραι, τόξα, τοξεύματα ἐν κιβωτοῖς ὡς φορταγωγοῖς κατεσκευασμένα, ὡς ἱματίων ἐνόντων καὶ ἄλλων ἀγωγίμων· **5** ἅπερ οἱ ἐλλιμενισταὶ ἀνοίξαντες καὶ ἰδόντες ὡς ἱμάτια μόνον κατεσημήναντο, μέχρι τιμήσονται οἱ εἰσαγαγόντες. **6** Καὶ ταῦτα μὲν ἐτέθη ἐγγὺς τῆς ἀγορᾶς, ὅπου ἔδει· ἐν δὲ ταρσοῖς καὶ ῥίποις καὶ ἱστίοις ἡμιυφάντοις δοράτια καὶ ἀκόντια ἐνειλημένα εἰσηνέχθη,

XXIX **1** ἄν τι κρυφαῖον ἐνείη οἷς Cas. : ἀντικρυφαιον ἐνίοις M ‖ πόλις : Mein. conicit ᾿Αμφίπολις (de quo uide adnotationem ad gallicam translationem) ‖ **4** Hunt.-Handf. ἐπὶ (εἰς) τὸ μέλλον post συνεργοῖς locare uoluerunt; cf. *App. Bell.* 50, τοῖς ἀφ' ἡμῶν ἐκεῖσε προενδημοῦσι ξένοις καὶ προδόταις ὡς εἰς τὸ μέλλον ὑμῖν συμπράττουσιν ‖ λίνεοι Behrendt (cf.*App. Bell.* 50, λινέους) : λιναῖοι M ‖ στολίδια M : στολίδας *App. Bell.* 50 ‖ περικεφαλαῖα M, quam formam defendit Mahlstedt : περικεφαλαῖαι Hunt.-Handf. (cf. *App. Bell.*) ‖ κιβωτοῖς M : κιβωτίοις *App. Bell.* 50 ‖ κατεσκευασμένα M, *App. Bell.* 50, quod defenderunt Cas., Behr. : plerique post Hercher mutant in -μένοις, uel -μέναις ‖ **6** ἱστίοις Tur. : ἵστοῖσ M ‖ ἡμιυφάντοις M : ἡμιυφαντιαίοις *App. Bell.* 50.

on avait besoin qu'il fût, sans éveiller de soupçon. Dans des mannes à paille et à laine on cacha des « peltai »[1] et des petits boucliers dans la paille et la laine qu'ils contenaient, d'autres armes moins volumineuses dans des corbeilles pleines de raisins secs et de figues, et des poignards dans des amphores de blé, de figues sèches et d'olives. **7** On fit aussi entrer des poignards nus dans des melons[2], en les enfonçant le long de la queue dans les pépins. Quant à l'instigateur et chef du complot, il vint du dehors dans un chargement de broussailles. **8** Quand la nuit fut tombée et que les attaquants se furent rassemblés, chacun d'eux ayant guetté le moment opportun où les autres citoyens étaient le plus ivres à travers toute la ville, comme il arrive les jours de fête, on défit d'abord ce chargement, et le chef en sortit tout prêt. Puis d'autres conjurés déroulèrent les cannisses pour y prendre les lances et les javelots; d'autres ⟨vidèrent⟩ les mannes de leur paille et de leur laine; certains éventrèrent les corbeilles; d'autres ouvrirent les caisses et enlevèrent les armes, tandis qu'un groupe brisait les amphores pour s'emparer rapidement des poignards. **9** Tout cela se fit en même temps et sur des points rapprochés les uns des autres, à un signal donné dans la ville, qui était celui de la formation de combat. **10** Tous les hommes, étant équipés de l'armement convenable, se portèrent, pour s'en emparer, les uns contres les tours et les portes, par lesquelles ils reçurent le reste de l'armée, les autres contre les bâtiments officiels et les maisons situées en face; tout le reste occupa différents autres points.

ville, sans doute pour des motifs personnels de discrétion politique. Il n'est pas impossible qu'il soit question de Sicyone et de son port, ce qui expliquerait la mention de cette ville, faite *ex abrupto*, à la fin du chapitre.

1. La caractéristique des *peltai* (différentes des rondaches et des targes) était leur légèreté. Les Grecs les avaient empruntées aux Thraces; elles étaient originairement en cuir et sans bordure. C'est Iphicrate qui introduisit dans les troupes grecques les corps de peltastes.

2. Par σικυὸς πέπων il faut apparemment entendre ce genre de melons si abondant dans le Péloponnèse, et qu'on appelle aujourd'hui πεπόνι.

καὶ ἐτέθη ὅπου ἕκαστα συνέφερεν ἀνυπόπτως· ἐν δ᾽ ἄγγεσιν ἀχύρων καὶ ἐρίων πέλται καὶ μικρὰ ἀσπίδια ἐν τοῖς ἐρίοις καὶ ἀχύροις κεκρυμμένα, καὶ ἄλλα εὐογκότερα ἐν σαργάναις ἀσταφίδος καὶ σύκων πλήρεσιν, ἐγχειρίδια δὲ ἐν ἀμφορεῦσι πυρῶν καὶ ἰσχάδων καὶ ἐλαιῶν. **7** Εἰσηνέχθη δὲ ἐγχειρίδια καὶ ἐν σικυοῖς πέποσι γυμνά, ἀπεωσμένα κατὰ τοὺς πυθμένας εἰς τὸ σπέρμα τῶν σικυῶν. Ὁ δ᾽ ἐπιβουλεύων τε καὶ ἡγεμὼν ἔξωθεν εἰσηνέχθη ἐν φρυγάνων φορήματι. **8** Νυκτὸς δὲ γενομένης καὶ ἀθροισθέντων τῶν ἐπιθησομένων, ἕκαστος ὃν ἔδει τηρήσαντες καιρόν, ἐν ᾧ μάλιστα οἰνωμένοι ἦσαν οἱ ἄλλοι κατὰ τὴν πόλιν οἷα δὴ ἐν ἑορτῇ, πρῶτον μὲν τὸ φόρημα ἐλύθη, καὶ ἐξ αὐτοῦ ὁ ἡγεμὼν ἕτοιμος ἦν· ἔπειτα ἄλλοι μὲν αὐτῶν τοὺς ταρσοὺς ἐξείλισσον πρὸς τὰς λήψεις τῶν δοράτων καὶ ἀκοντίων, ἕτεροι δὲ τὰ ἄγγη τῶν ἀχύρων καὶ ἐρίων ⟨....⟩, οἱ δὲ τὰς σαργάνας ἀνέτεμνον, ἄλλοι δὲ τὰς κιβωτοὺς ἀνοίγοντες τὰ ὅπλα ἐξῄρουν, οἱ δὲ τοὺς ἀμφορέας συνέτριβον, ἵνα ταχεῖα ἡ λῆψις τῶν ἐγχειριδίων γένοιτο. **9** Ἅμα δὲ ταῦτα καὶ οὐ πόρρω ὄντα ἀλλήλων ἐπορσύνετο ἀπὸ σημείου τοῦ ἐν τῇ πόλει καὶ ὡς φάλαγξι γενομένου. **10** Ὁπλισθέντες δ᾽ ἕκαστοι τοῖς προσήκουσιν ὅπλοις, οἱ μέν τινες αὐτῶν ἐπὶ πύργους ὥρμησαν καταλαβεῖν καὶ πύλας, καθ᾽ ἃς καὶ ⟨τοὺς⟩ ἄλλους προσεδέχοντο, οἱ δὲ ἐπὶ τὰ ἀρχεῖα καὶ τὰς ἐναντίας οἰκίας, οἱ δὲ ἄλλοι ἄλλων τόπων εἴχοντο.

6 ἀσπίδια M : ἀσπιδίσκια *App. Bell.* 50 ‖ ἀχύροις Cas. : ἀχύρεσ M ‖ **7** ἀπεωσμένα Cas. : ἀπεω ω ενα signo corruptionis addito super alterum ω M ‖ **8** οἷα δὴ Schenkl : οἱ δὲ M ‖ ἐξ αὐτοῦ M : ἐξ αὐτῆς proposuit Eberhard ‖ ἐξείλισσον Mein. : ἐξέλισσον M ‖ ἕτεροι Mein. : ἕτερος M ‖ Post ἐρίων lacunam notauerunt Hercher et Mein. (⟨ἐξεκένουν⟩ prop. Hercher; uere incertum) ‖ ἀνέτεμνον Hercher : -έτεμον M ‖ **9** γενομένου Schoene : γινόμενον M ‖ **10** ὁπλισθέντες Par. gr. 2522 m. alt., Par. gr. 2443 : -σθέντας M ‖ τοὺς add. Tur. et Hercher (coll. *App. Bell.*, 50) ‖ ἐναντίας M quod seruauerunt Tur. (coll. *App. Bell.* 50 : τὰς πολέμου οἰκίας) : ἐναντίων Cas.

11 Dans une occasion semblable à celle que je viens de dire, des hommes, qui avaient besoin de boucliers et qui n'avaient pu s'en faire faire ni en importer par aucun autre moyen, firent venir une quantité d'osier et en même temps des vanniers. **12** Et, pendant le jour, ceux-ci tressaient des couffins, mais en plus, la nuit, des armes défensives, casques et boucliers, auxquels ils mettaient des énarmes [1] de cuir ou de bois.

Et, bien certainement, il ne faut pas non plus laisser sans contrôle les vaisseaux marchands, grands et petits, qui, du côté de la mer, abordent au port de jour ou de nuit. Au contraire, les gardiens du port et les intendants maritimes monteront à bord en personne pour regarder les cargaisons, gardant présent à l'esprit que, pour avoir négligé ces précautions, les Sicyoniens, eux aussi, subirent de grands dommages [2].

1. Le mot ὄχανα désigne proprement les énarmes, courroies ou barres transversales servant à tenir le bouclier contre le corps : on passait le bras gauche entre ces courroies (ou ces barres) et le bouclier. Si, d'autre part, on interprète le texte en rapportant ὄχανα aux casques et aux boucliers, il faut admettre que le mot est pris ici au sens d'armature, étymologiquement très explicable. Le *Lexicon Aeneium*, s.v. ὄχανον, traduit même, plus précisément, par « brace », bandage, à cause de περιτίθημι. — A la fin du gouvernement des Trente, les démocrates réfugiés au Pirée se fabriquèrent, de même, des boucliers de bois ou d'osier peints en blanc. Xénophon, *Hell.*, II, 4, 25 (hiver 404-403 av. J.-C.).

2. Il faut sans doute reconnaître ici, avec Hunter-Handford, une allusion à la prise du port de Sicyone par Pamménès de Thèbes en 369 av. J.-C. Polyen, V, 16, 3.

11 Εἰς δὲ ὁμοίας πράξεις τῶν εἰρημένων δεόμενοί τινες ἀσπίδων ἐπεὶ οὐδενὶ ἄλλῳ τρόπῳ ἐδύναντο ἑτοιμάσασθαι οὐδὲ εἰσαγαγέσθαι, πλῆθος οἰσυῶν καὶ ἐργάτας ἅμα τούτων εἰσηγάγοντο. **12** Καὶ ἐν μὲν τῷ φανερῷ ἄλλα ἀγγεῖα ἔπλεκον, ἐν δὲ ταῖς νυξὶν ὅπλα, περικεφαλαίας καὶ ἀσπίδας, ἔπλεκον, αἷς ὄχανα περιετίθεσαν σκύτινα καὶ ξύλινα.

Ἀλλὰ μὴν οὐδὲ τῶν κατὰ θάλατταν προσορμιζομένων πλοίων νυκτὸς καὶ ἡμέρας οὔτε μεγάλων οὔτε μικρῶν ἀδιασκέπτως ἔχειν, ἀλλὰ ἐμβαίνοντας τούς λιμενοφύλακάς τε καὶ ἀποστολέας ἰδεῖν αὐτοὺς τὰ ἀγώγιμα, ἐνθυμουμένους ὅτι καὶ Σικυώνιοι ἀμελήσαντες τῶν τοιούτων μεγάλα ἐσφάλησαν.

11 πλῆθος οἰσυῶν Oldfather : ὅπλα οισοιων signo corruptionis supra ω addito M; diuerso modo locum sanare tentauerunt edd. ‖ τούτων Hertl. : ὀύτωσ M ‖ **12** σκύτινα Cas. : συκινα M ‖ ἀδιασκέπτως *App. Bell.* 49 inde Cas., Hercher : διασκέπτως M δεῖ ἀσκέπτως Tur. ‖ ἰδεῖν αὐτοὺς *App. Bell.* 49, inde corr. Tur. et alii : εἰδέναι ἀυτοῖσ M ‖ ἐνθυμουμένους *App. Bell.* 49 : εὐθυμ- M.

CHAPITRE XXX

Sur l'importation d'armes [1].

1 Il faut aussi surveiller par précaution les armes importées pour la vente et exposées à l'agora, ou dans les petites boutiques et les bazars, dont la quantité pourrait être énorme si quelqu'un les rassemblait. On prendra soin qu'aucun des fauteurs de mouvements révolutionnaires ne les ait à sa disposition, 2 car il est absurde de confisquer les armes de tout homme qui arrive [2], tandis que sur le marché et dans les dépôts [3] on trouve en masse des bannes de petits boucliers et des caisses de poignards. Aussi faut-il que les armes venues du dehors et qui se sont accumulées ne soient pas exposées en vente à l'agora ni rangées n'importe où pour la nuit, mais bien que, exception faite pour des échantillons, il y ait une décision officielle avant que tout le gros du stock puisse être mis en vente [4].

1. Ce chapitre traite des importations régulières, par opposition aux importations clandestines, objet du chapitre précédent.
2. Cf. X, 9.
3. Le mot συνοικία ne doit pas s'entendre, comme on l'entend ordinairement, de tout l'immeuble de rapport. La suite montre qu'il s'applique plus spécialement aux rez-de-chaussée de tels immeubles, où l'on rangeait pour la nuit les marchandises exposées pendant la journée sur l'agora.
4. Par exemple, en 397 av. J.-C., les conjurés du parti de Cinadon, à Sparte, comptaient sur les armes en vente libre au marché, d'autant plus nombreuses que beaucoup pouvaient être indifféremment utilisées comme outils ou comme armes, pour parfaire leur équipement (Xénophon, *Hell.*, III, 3, 7).

XXX [Περὶ ὅπλων εἰσαγωγῆς]

1 Προνοεῖν δὲ καὶ τὰ ἐπὶ πράσει εἰσαγόμενα καὶ εἰς τὴν ἀγορὰν ἐκτιθέμενα ὅπλα τά τε ἐπὶ τῶν καπηλείων καὶ παντοπωλείων, ⟨ὧν⟩ ἀθροισθέντων πλῆθός τι γένοιτ' ἄν, ὅπως μηδενὶ ἕτοιμα ᾖ τῶν βουλομένων νεωτερίζειν. 2 Εὔηθες γὰρ τῶν μὲν ἀφικνουμένων ἀνδρῶν παραιρεῖσθαι τὰ ὅπλα, ἐν δὲ τῇ ἀγορᾷ καὶ ταῖς συνοικίαις ἀθρόα ὑπάρχειν σωράκους τε ἀσπιδίων καὶ ἐγχειριδίων κιβώτια. Διὸ δεῖ τὰ εἰσαφικνούμενά τε καὶ ἠθροισμένα ὅπλα μὴ ἐκφέρεσθαί τε εἰς τὴν ἀγορὰν καὶ νυκτερεύειν ὅπου ἂν τύχῃ, ἀλλὰ πλὴν δείγματος τὸ ἄλλο πλῆθος ⟨πρὶν⟩ ἐκτίθοιτό τις, εἶναι δημοσίᾳ κρίνειν.

XXX 1 ὧν add. Cas. ‖ γένοιτ' ἄν Schenkl : γένοιτο M ‖ 2 σωράκους Cas. : συρακους M ‖ πρὶν add. H. Schoene ‖ δημοσίᾳ Schenkl : δημοσία M.

CHAPITRE XXXI

Sur les messages secrets[1].

1 Quant aux messages secrets, il y a toutes sortes de moyens de les envoyer, mais il faut que l'expéditeur et le destinataire, chacun de son côté, soient convenus de tout à l'avance. Voici ceux qui ont le plus de chances de passer inaperçus.

On a parfois envoyé les messages de cette manière: 2 on faisait entrer dans un ballot ou dans tout autre bagage un livre[2] ou un autre document, dont le format ou l'ancienneté importait peu. C'est là-dessus qu'on avait écrit le message, en piquant des lettres de la première, de la deuxième ou de la troisième ligne de piqûres minuscules et tout à fait invisibles sauf pour le destinataire[3]. Ensuite, quand le livre était parvenu à qui de droit, cette personne transcrivait le texte: relevant successivement les lettres marquées dans la première ligne, la seconde et ainsi de suite, elle apprenait ce qui lui avait été mandé. 3 Si l'on veut envoyer un message bref, on peut aussi faire autre chose d'à peu près semblable. Après avoir écrit ouvertement sur un sujet quelconque avec assez d'abondance, faire comme dans le premier cas, en marquant des lettres par le moyen desquelles on donnera les indications que l'on veut. Les marques doivent être aussi peu apparentes que possible, qu'elles soient des piqûres faites de loin en loin ou des lettres plus grandes que les autres: le message sera déchiffrable pour le destinataire et ces détails n'exciteront aucun soupçon chez les autres. 4 Ou encore, qu'on envoie un homme apportant une nouvelle de vive voix, ou une lettre sur d'autres sujets non secrets. Puis, quand il est

1. Les messages secrets constituent une sorte de fraude dans laquelle l'ingéniosité des Grecs a, en effet, de tout temps fait merveille. Cf. Philon, (Thév., p. 102 = D.S., p. 79, § 77 et suivants); Philon annonce d'ailleurs au § 82, p. 80, qu'il

XXXI [Περὶ ἐπιστολῶν κρυφαίων]

1 Περὶ δὲ ἐπιστολῶν κρυφαίων παντοῖαι μέν εἰσιν αἱ πέμψεις, προσυγκεῖσθαι δὲ ⟨δεῖ⟩ τῷ πέμψαντι καὶ δεχομένῳ ἰδίᾳ· αἱ δὲ λανθάνουσαι μάλιστα τοιαίδε ἂν εἶεν.

Ἐπέμφθη ἐπιστολὴ ὧδε. 2 Εἰς φορτία ἢ ἄλλα σκεύη ἐνεβλήθη βυβλίον ἢ ἄλλο τι γράμμα τὸ τυχὸν καὶ μεγέθει καὶ παλαιότητι. Ἐν τούτῳ δὲ γέγραπται ἡ ἐπιστολὴ ἐπιστιζομένων γραμμάτων ⟨τοῦ πρώτου στίχου⟩ ἢ δευτέρου ἢ τρίτου, ἐπιστιγμαῖς δὲ ἐλαχίσταις καὶ ἀδηλοτάταις πλὴν τῷ πεμπομένῳ. Εἶτα ἀφικομένου τοῦ βυβλίου παρ᾽ ὃν δεῖ, ἐξεγράφετο καὶ τὰ ἐπισεσημασμένα γράμματα τιθεὶς ἐφεξῆς τὰ ἐκ τοῦ πρώτου στίχου καὶ δευτέρου καὶ τὰ ἄλλα ὡσαύτως, ἐγνώριζε τὰ ἐπισταλέντα. 3 Ὀλίγα δ᾽ ἄν τις θέλων ἐπιστεῖλαι καὶ ὧδε ποιῆσαι, παρόμοιον τούτῳ. Ἐπιστολὴν γράψαντα περί τινων φανερῶς ἐν πλείοσιν, ἐν ταύτῃ τῇ ἐπιστολῇ τὸ αὐτὸ ποιεῖν ἐπισημαινόμενον γράμματα, δι᾽ ὅτων ἐμφανιεῖς ἅπερ ἂν βούλῃ. Τὴν δὲ ἐπισημασίαν εἶναι ὡς ἀδηλοτάτην ἐπιστιγμαῖς διὰ πολλοῦ ἢ γραμμαῖς παραμήκεσιν. Ἃ τοῖς μὲν ἄλλοις μηδεμίαν ὑπόνοιαν ἕξει, τῷ δὲ πεμπομένῳ γνωστὴ ἔσται ἡ ἐπιστολή. 4 ⟨Ἢ⟩ πεμπέσθω ἀνὴρ ἀγγελίαν φέρων τινὰ ἢ καὶ ἐπιστολὴν περὶ ἄλλων φανερῶν· τοῦ δὲ μέλλοντος πορεύεσθαι

XXXI 1 δεῖ add. Cas. ‖ 2 γράμμα Mein. : δράμα M ‖ δὲ γέγραπται M : δ᾽ ἐγέγραπτο uol. Hertl. ‖ τοῦ πρώτου στίχου suppl. Hug.;. plurima excidisse uidentur ‖ δεῖ M : ἔδει prop. Hertl. ‖ 3 γράψαντα Tur. : γράψας M ‖ δι᾽ ὅτων H. Schoene : δὲ ὅτε M ‖ ἐμφανιεῖς ἅπερ ἂν βούλῃ Kirch. : ἐμφανῆ ὥσπερ ἐν βούλλῃ M ‖ 4 Ἢ add. Hunt.-Handf.; lacunam agnouerat Hercher.

en instance de départ, que l'on insère le message, à son insu, dans ses souliers, entre les feuilles de la semelle, et qu'on l'y eouse. En prévision de la boue et de l'eau, il doit être écrit sur de l'étain aplati en mince lamelle pour que les caraetères ne soient pas effaçés par l'humidité. **4** *bis* Quand cet homme, arrivé ehez celui qu'il faut, prendra son repos de la nuit, on défera la couture faite à ses souliers; après avoir pris et lu la lettre, on écrira la réponse en seeret pendant qu'il dort encore et on la coudra dans sa semelle. Puis on renverra l'homme, lui donnant ouvertement une réponse, ou encore quelque chose à porter : de cette façon, ni le porteur ni personne d'autre ne sera au courant. **5** Mais il faut faire ees coutures aux souliers le moins visibles possible.

6 On fit un jour parvenir une lettre dans Éphèse de la manièrc suivante : un homme portant un message rédigé sur des feuilles d'arbre y fut envoyé, et ces feuilles étaient appliquées par une bande sur une blessure qu'il avait à la jambe. **7** Un écrit peut aussi être apporté aux oreilles de femmes ayant en guise de boucles d'oreilles des lamelles de plomb roulées sur elles-mêmes.

8 Une missive touchant une trahison fut une fois introduite par le traître dans le camp des ennemis établis en face de la ville de cette façon : parmi les cavaliers sortant de l'enceinte en fourrageurs contre l'ennemi, l'un portait un document cousu sous les lambrequins de sa cuirasse. Il avait ordre, si l'ennemi se manifestait en quelque manière, de tomber de son cheval prétendument par accident et de se faire faire prisonnier, puis, une fois dans le camp, de remettre le document à qui de droit. Ce cavalier fut fidèle à ses ordres eomme un frère à son frère [1].

éerira un traité περὶ ἐπιστολῶν τῶν κρυφαίως ἀποστελλομένων, eomme il a été dit dans l'Introduetion, p. XLII. Toutefois, le présent ehapitre est un des plus eomplets, et surtout des plus détaillés, sur ee sujet. Les Romains ont suivi l'exemple des Grees, et l'on trouve des reeettes du genre de eelles d'Énée jusque dans l'*Art d'Aimer* d'Ovide, III, v. 493-498 et 619-630.

1. Nous avons sans doute iei l'expression proverbiale à laquelle Platon fait allusion, *Rép.* II, 362 *d*, par une formule qui n'est pas non plus très elaire : ἀδελφὸς ἀνδρὶ παρείη.

κρυφαίως αὐτοῦ εἰς τὸ τῶν ὑποδημάτων πέλμα ἐντεθήτω εἰς τὸ μεταξὺ βυβλίον καὶ καταρραπτέσθω, πρὸς δὲ τοὺς πηλοὺς καὶ τὰ ὕδατα εἰς κασσίτερον ἐληλασμένον λεπτὸν γραφέσθω πρὸς τὸ μὴ ἀφανίζεσθαι ὑπὸ τῶν ὑδάτων τὰ γράμματα. 4 *bis* Ἀφικομένου δὲ παρ' ὃν δεῖ, καὶ ἀναπαυομένου ἐν τῇ νυκτί, ἀναλυέτω τὰς ῥαφὰς τῶν ὑποδημάτων, καὶ ἐξελὼν καὶ ἀναγνούς, ἄλλα γράψας λάθρᾳ ἔτι καθεύδοντος καὶ ἐγκαταρράψας ἀποστελλέτω τὸν ἄνδρα, ἀνταγγείλας ⟨ἢ⟩ καὶ δούς τι φέρειν φανερῶς. 5 Οὕτως οὖν οὔτε ἄλλος οὔτε ὁ φέρων εἰδήσει· χρὴ δὲ τὰς ῥαφὰς τῶν ὑποδημάτων ὡς ἀδηλοτάτας ποιεῖν.

6 Εἰς Ἔφεσον δ' εἰσεκομίσθη γράμματα τρόπῳ τοιῷδε. Ἄνθρωπος ἐπέμφθη ἐπιστολὴν ἔχων φύλλοις ἐγγεγραμμένην, τὰ δὲ φύλλα ἐφ' ἕλκει καταδεδεμένα ἦν ἐπὶ κνήμην. 7 Εἰσενεχθείη δ' ἂν γραφὴ καὶ ἐν τοῖς τῶν γυναικῶν ὠσὶν ἔχουσιν ἀντ' ἐνωτίων ⟨ἐλασμοὺς⟩ ἐνειλημένους λεπτοὺς μολιβδίνους.

8 Ἐκομίσθη δὲ ἐπιστολὴ περὶ προδοσίας εἰς στρατόπεδον ἀντικαθημένων πολεμίων ὑπὸ τοῦ προδιδόντος ὧδε. Τῶν ἐξιόντων ἱππέων ἐκ τῆς πόλεως εἰς προνομὴν τῶν πολεμίων ἑνὶ ἐγκατερράφη ὑπὸ τὰ πτερύγια τοῦ θώρακος βυβλίον· ᾧ ἐντέταλτο, ἐάν τις ἐπιφάνεια τῶν πολεμίων γένηται, πεσεῖν ἀπὸ τοῦ ἵππου ὡς ἄκοντα καὶ ζωγρηθῆναι καὶ γενομένου δ' ἐν τῷ στρατοπέδῳ ἀποδοθῆναι τὸ βυβλίον ᾧ ἔδει. Ὑπηρέτησεν δ' ὁ ἱππεὺς ἀδελφὸς ἀδελφῷ.

4 ἐληλασμένον Mein.: ἠλασμένον M ‖ 4 *bis* ἀνταγγείλας ⟨ἢ⟩ H. Schoene: ἀποστείλας M ‖ δούς τι Tur.: δούς τε M et *App. Bell.* 51 ‖ 6 ἐγγεγραμμένην Mein.: γεγραμμένην M ‖ 7 ἔχουσιν Tur.: ἐχούσαις M ‖ ἐλασμοὺς add. Tur., quos dubitanter sequor ‖ ἐνειλημένους λεπτοὺς μολιβδίνους Tur.: ἐνειλημένοις λεπτοῖς μολιβδίνοις M ‖ 8 προδοσίας Cas.: προσοδίας M ‖ ἀντικαθημένων πολεμίων Cas.: ἀντικαθήμενον πολέμιον M ‖ ᾧ Cas.: ἐν ᾧ M ‖ ἀποδοθῆναι M: ἀπεδόθη prop. Hercher ‖ ᾧ ἔδει Hertl.: ὡσ δεῖ M ᾧ δεῖ Cas. ‖ ὑπηρέτησεν Kirch.: ὑπηρετησ εν M ‖ δ' ὁ Capps: δὲ M ‖ ἀδελφῷ Kirch.: ἀδελφὸν M.

9 Un autre, envoyant en mission un cavalier, cousit un document à la bride du mors.

L'aventure suivante est aussi arrivée au sujet d'une lettre. Dans une ville assiégée[1], l'homme apportant des lettres étant parvenu à entrer ne les remit ni au traître ni aux autres personnes à qui elles étaient adressées, mais il alla trouver le commandant en chef de la cité à qui il dénonça la chose, et il lui donna les lettres. **9** *bis* Celui-ci, ainsi informé, lui ordonna de remettre les lettres à ceux à qui il les apportait, mais de lui rapporter celles qu'il recevrait d'eux, si sa dénonciation était véridique. Et le dénonciateur le fit. Le commandant, ayant reçu ces lettres et ayant fait appeler leurs auteurs, leur montra l'empreinte des cachets, qu'ils reconnurent être les leurs, puis, ouvrant les documents, il fit la lumière sur l'affaire. **9** *ter* Il semble qu'il ait pris adroitement les traîtres sur le fait, en ce qu'il n'ôta pas au porteur les lettres qu'on leur envoyait, car il leur eût été possible de nier et de prétendre qu'ils étaient victimes de quelqu'un. Tandis qu'en interceptant les réponses, il les convainquit sans conteste.

10 Les messages se transmettent aussi de cette façon. Faire sécher une vessie gonflée et liée serrée qui soit de mêmes dimensions qu'un lécythe de la taille voulue pour la longueur de ce qu'on va écrire, ensuite écrire sur elle ce qu'on veut avec du noir mélangé de gomme[2]. **11** Quand les caractères sont secs, dégonfler la vessie et la faire entrer, en la bourrant bien, dans le lécythe. Que le bord de la vessie dépasse l'ouverture du lécythe. **12** Après cela, quand on a regonflé cette vessie dans son contenant, pour l'élargir au maximum, et qu'on a rempli d'huile le lécythe, couper

1. Il est impossible de chercher, pour ce chapitre, des références précises là où elles manquent, les mêmes stratagèmes ayant été employés, au cours des siècles, toutes les fois qu'on avait des raisons de croire à la possibilité de leur succès.

2. Ce mélange représente une des formules de l'encre antique. (Cf. Dioscoride, V, 182). La gomme entre encore, de nos jours, dans la composition de l'encre indélébile et de certaines encres à copier.

9 Ἄλλος δὲ ἱππέα ἐκπέμπων εἰς τὴν ἡνίαν τοῦ χαλινοῦ βυβλίον ἐνέρραψεν.

Ἐγένετο δὲ περὶ ἐπιστολὴν τοιόνδε. Πόλεως γὰρ πολιορκουμένης ἐπεὶ παρῆλθεν ἔσω τῆς πόλεως ὁ κομίζων τὰς ἐπιστολὰς τῷ μὲν προδιδόντι καὶ ⟨τοῖς ἄλλοις⟩ οἷς ἔφερεν οὐκ ἀποδίδωσιν, πρὸς δὲ τὸν ἄρχοντα τῆς πόλεως ἦλθεν μηνύων καὶ τὰς ἐπιστολὰς ἐδίδου. 9 *bis* Ὁ δ' ἀκούσας ἐκέλευεν ταύτας μὲν τὰς ἐπιστολὰς οἷς ἔφερεν ἀποδοῦναι, τὰ δὲ παρ' ἐκείνων, εἰ ἀληθές τι μηνύει, παρ' αὐτὸν ἐνεγκεῖν· καὶ ὁ μηνύων ταῦτα ἔπραξεν. Ὁ δὲ ἄρχων λαβὼν τὰς ἐπιστολὰς καὶ ἀνακαλεσάμενος τοὺς ἀνθρώπους τὰ σημεῖά τε ἐδείκνυεν τῶν δακτυλίων, ἅπερ ὡμολόγουν αὐτῶν εἶναι, καὶ λύων τὰ βυβλία ἐδήλου τὸ πρᾶγμα. 9 *ter* Τεχνικῶς δὲ δοκεῖ φωρᾶσαι, ὅτι τὰς πεμπομένας παρὰ τοῦ ἀνθρώπου οὐκ ἀπέλαβεν· ἦν γὰρ αὐτοῖς ἀρνηθῆναι καὶ φάσκειν ἐπιβουλεύεσθαι ὑπό τινος. Τὰς δ' ἀνταποστελλομένας λαβὼν ἀναντιλέκτως ἤλεγξεν.

10 Κομίζεται δὲ καὶ ὧδε. Κύστιν ἰσομεγέθη ληκύθῳ ὁπόσῃ ἂν βούλῃ πρὸς τὸ πλῆθος τῶν γραφησομένων φυσήσαντα καὶ ἀποδήσαντα σφόδρα ξηρᾶναι, ἔπειτα ἐπ' αὐτῆς γράψαι ὅ τι ἂν βούλῃ μέλανι κατακόλλῳ. **11** Ξηρανθέντων δὲ τῶν γραμμάτων ἐξελεῖν τὴν πνοὴν τῆς κύστιδος καὶ συμπιέσαντα εἰς ⟨τὴν⟩ λήκυθον ἐνθεῖναι· τὸ δὲ στόμα τῆς κύστιδος ὑπερεχέτω τοῦ στόματος τῆς ληκύθου. **12** Ἔπειτα φυσήσαντα τὴν κύστιν ἐν τῇ ληκύθῳ ἐνοῦσαν,

9 ἐνέρραψεν Cas. : ἐνέγραψεν M ‖ καὶ ⟨τοῖς ἄλλοις⟩ suppl. Schoene (καὶ ⟨τοῖς ἑταίροις⟩ αὐτοῦ prop. H. Schoene) : καὶ προσέφερεν signo corruptionis supra o add. M ‖ 9*bis* τὰ (sc. γράμματα) M : τὰς Cas. quem secuti sunt multi ‖ αὐτῶν Tur. : αὐτὸν M ‖ 9 *ter* οὐκ ἀπέλαβεν Hertl. (οὐκ ἔλαβε Cas.) : ὅτι καὶ ἔλαβεν M ‖ ἀναντιλέκτως Cas. : ἂν ἀντιλεπτως M ‖ **10** ὁπόσῃ ἂν βούλῃ Cas. : ὁπόση ἀντιβούλει M alii aliter ‖ φυσήσαντα καὶ ἀποδήσαντα Tur. : φυσήσας καὶ ἀποδήσας M ‖ ἂν βούλῃ Meier : ἂν βούλει M ‖ **11** ἐξελεῖν Tur. : ἔξελε M ‖ συμπιέσαντα Tur. : -σαντασ M ‖ τὴν add. Hercher ‖ στόματος Tur. : πώματοσ M.

tout autour la partie de la vessie qui dépasse et en coller le bord contre celui du vase de façon aussi invisible que possible. Boucher le lécythe et le transporter sans le cacher : on verra l'huile dedans, et rien de ce qu'il contient d'autre n'apparaîtra. **13** Quand il aura atteint le destinataire, celui-ci lira sur la vessie en la gonflant après avoir vidé l'huile. Que le destinataire envoie la réponse en effaçant le message à l'éponge et en écrivant sur la même vessie d'après la même méthode.

14 Il est aussi arrivé qu'on écrivît sur le bois d'une tablette, qu'on fît couler par dessus de la cire et qu'on écrivît autre chose sur cette cire [1]. Après quoi, lorsque le messager fut parvenu chez la personne voulue, celle-ci gratta la cire, prit connaissance du message, puis écrivit la réponse et l'envoya en suivant la même méthode. — Un moyen possible aussi est d'écrire sur une tablette de buis avec une encre de la meilleure qualité et de la laisser sécher, puis de rendre les lettres invisibles en peignant le tout en blanc. Rendue à destination, la tablette reçue est mise dans l'eau : en effet, dans l'eau, toutes les lettres apparaîtront nettement. — **15** On peut encore écrire tout ce qu'on veut sur un tableau votif fait pour un héros. Le passer ensuite à la peinture blanche et lorsqu'elle est sèche dessiner un cavalier porte-lumière ou tout autre au choix, en vêtements blancs et avec un cheval également blanc, ou sinon d'une autre couleur, mais pas noir [2]. Après cela, charger quelqu'un d'aller le suspendre dans n'importe quelle chapelle qui soit près de la ville, sous prétexte d'un vœu. **16** Il faut que celui qui doit prendre connaissance du message vienne à cette chapelle et, reconnaissant le tableau à un détail convenu d'avance, l'emporte chez lui et le mette dans l'huile : alors toute l'écriture apparaîtra.

1. Pour donner un exemple, c'est ce que fit Démarate pour prévenir Sparte des intentions de Xerxès, lorsque celui-ci déclencha la deuxième guerre médique. Mais Démarate, n'étant convenu de rien avec ses compatriotes, n'écrivit aucun message sur la cire, pour piquer leur curiosité, Hérodote, VII, 239.

2. La recommandation s'explique parce que, même après un bain d'huile, l'encre de l'écriture ne transparaîtrait pas sous un enduit de même couleur qu'elle.

ἵνα διευρυνθῇ ὡς μάλιστα, ⟨καὶ⟩ ἐλαίου ἐμπλήσαντα περιτεμεῖν τῆς κύστιδος τὸ ὑπερέχον τῆς ληκύθου καὶ προσαρμόσαι τῷ στόματι ὡς ἀδηλότατα, καὶ βύσαντα τὴν λήκυθον κομίζειν φανερῶς. Διαφανές τε οὖν τὸ ἔλαιον ἔσται ἐν τῇ ληκύθῳ καὶ οὐδὲν ἄλλο φανεῖται ἐνόν. **13** Ὅταν δὲ ἔλθῃ παρ' ὃν δεῖ, ἐξεράσας τὸ ἔλαιον ἀναγνώσεται φυσήσας τὴν κύστιν· καὶ ἐκσπογγίσας καὶ κατὰ ταὐτὰ εἰς τὴν αὐτὴν γράψας ἀποστελλέτω.

14 Ἤδη δέ τις ἐν δέλτου ξύλῳ γράψας κηρὸν ἐπέτηξεν καὶ ἄλλα εἰς τὸν κηρὸν ἐνέγραψεν. Εἶτα ὅταν ἔλθῃ παρ' ὃν ἔδει, ἐκκνήσας τὸν κηρὸν καὶ ἀναγνοὺς γράψας πάλιν ὡσαύτως ἐπέστειλεν. Ἐνδέχεται δὲ καὶ εἰς πυξίον γράψαντα μέλανι ὡς βελτίστῳ ἐᾶν ξηρανθῆναι, ἔπειτα λευκώσαντα ἀφανίζειν τὰ γράμματα. Ὅταν οὖν ἀφίκηται παρὰ τὸν πεμπόμενον, λαβόντα εἰς ὕδωρ θεῖναι τὸ πυξίον· φανεῖται οὖν ἐν τῷ ὕδατι ἀκριβῶς ἅπαντα τὰ γεγραμμένα. **15** Γράφοιτο δ' ἂν καὶ εἰς πινάκιον ἡρωϊκὸν ἅπερ ἂν βούλῃ. Ἔπειτα καταλευκῶσαι καὶ ξηράναντα γράψαι ἱππέα φωσφόρον ἢ ὅ τι ἂν βούλῃ, ⟨ἔχοντα⟩ ἱματισμὸν λευκὸν καὶ τὸν ἵππον λευκόν· εἰ δὲ μή, καὶ ἄλλῳ χρώματι, πλὴν μέλανος. Ἔπειτα δοῦναί τινι ἀναθεῖναι ἐγγὺς τῆς πόλεως εἰς ὃ ἂν τύχῃ ἱερὸν ὡς εὐξάμενος. **16** Ὃν δὲ δεῖ ἀναγνῶναι τὰ γεγραμμένα, χρὴ ἐλθόντα εἰς τὸ ἱερὸν καὶ γνόντα τὸ πινάκιον συσσήμῳ τινὶ προσυγκειμένῳ, ἀπενέγκαντα εἰς οἶκον θεῖναι εἰς ἔλαιον· πάντα οὖν τὰ γεγραμμένα φανεῖται.

12 διευρυνθῇ Gron. : διερδυθῇ M ‖ καὶ add. Tur. ‖ **14** τις Cas. : τινεσ M ‖ δέλτου Hercher : δέλτω M τῷ τῆς δέλτου ξύλῳ *App. Bell.* 53 ‖ ἐπέτηξεν Valckenaer : ἐπέθηκεν M ἐπέτηξαν *App. Bell.* 53 ‖ παρ' ὃν ἔδει Meier : παρὸν δεῖ M ‖ ἐκκνήσας Tur. : ἐκκνίσασ M ἐκκινήσας *App. Bell.* 53 ‖ ὡσαύτως Mein. : ὧτῦς αως M ‖ Ἐνδέχεται Kirch. : λέγεται M ‖ **15** ἡρωϊκὸν M, quod tuetur Mein.; alii alia, non ueri similia ‖ βούλῃ Meier : βούλει M ‖ ἔχοντα addendum putauit Diels uel simile quid ‖ ὃ ἂν Meier : ἐὰν M ‖ εὐξάμενος Cas. : εὐξόμενοσ M εὐξάμενον Meier ‖ **16** Ὃν Mein. : ὅσον M.

Je vais exposer maintenant[1] le mode de transmission le plus secret, mais le plus compliqué, la transmission sans caractère d'écriture. Le voici.

17 Percez vingt-quatre trous dans un osselet de bonnes dimensions, six sur chaque face dc cet osselet, et que chaque trou représente une lettre. **18** Gardez bien en mémoire sur quel côté commencc l'alpha et lesquelles des lettres suivantes sont précisément sur chaque côté. Après cela, quand vous voulez former un mot avec elles, faites passer un fil à travers ces trous. Par exemple, si vous voulez écrire « Aineian »[2] à l'aide d'un fil passé dans l'osselet, vous partez de la face où se trouve l'*alpha*, vous piquez dans cc premier trou et, sautant les trous remplaçant les lettres suivantes, vous piqucz derechef quand vous en êtes à la face où est l'*iota*. Sautant les trous suivants, piquez là où sc trouve être le *nu*. Sautant encore les trous suivants, faites passer le fil dans l'*ei*[3] ⟨...⟩ et, transcrivant de même le reste du mot, piquez dans les trous conformément au principe que nous venons de poser quant à notre nom. **19** Il se trouvera donc qu'un peloton de fil aura été envoyé autour de cet osselet et il faudra que le déchiffreur trans-

1. Les procédés décrits dans lcs § 17-22 sont ingénieux, en ce sens qu'un osselet ou un disque de bois, même entortillé dans du fil, n'éveille pas immédiatement le soupçon d'un message, et Casaubon a probablement raison de supposer qu'Énée en est l'inventeur. Leur inconvénient majeur réside dans la complication et la lenteur de leur mise en œuvre; ils semblent n'avoir jamais pu être utilisés que pour des messages dc quelques mots. Il en est de même, à un degré encore plus grand, de la transmission par tatouage, § 28-29, que cependant Nicéphore Ouranos, *Tactique*, 116, empruntera à Énée par l'intermédiairc de Philon. Au contrairc, la tablette dont le bois porte gravé la véritable missivc sous la couche de cire où l'on a écrit un texte indifférent, § 14, a dû sans doute être utilisée plus d'une fois. Ce procédé a été, lui aussi, transmis par Philon et démarqué par Nicéphore Ouranos, 115. Cf. A. Dain, *La « Tactique » de Nicéphore Ouranos*, p. 64-65.

2. C'est-à-dire le nom même de l'auteur, sous sa forme grecque, à l'accusatif.

3. *Ei* est le nom original de la lettrc qu'on appela plus tard *epsilon*. Platon, *Cratyle*, 426 c et 437 a.

Πασῶν δὲ ἀδηλοτάτη πέμψις, πραγματωδεστάτη δὲ νῦν μοι ⟨ἡ⟩ δι' ἀγραμμάτων ἐμφανισθήσεται· ἔστι δὲ τοιάδε. **17** Ἀστράγαλον εὐμεγέθη τρυπῆσαι ⟨τρυπήματα⟩ εἴκοσι καὶ τέτταρα, ἓξ εἰς ἑκάστην πλευρὰν τοῦ ἀστραγάλου· ἔστω δὲ τὰ τρυπήματα τοῦ ἀστραγάλου ⟨στοιχεῖα. **18** Διαμνημόνευε⟩ δ' ἀφ' ἧς ἂν πλευρᾶς ἄρξῃ τὸ ἄλφα καὶ τὰ ἐχόμενα ἅπερ ἐν ἑκάστῃ πλευρᾷ γέγραπται. Μετὰ δὲ ταῦτα, ὅταν τινὰ θέλῃς ἐν αὐτοῖς τίθεσθαι λόγον, λίνον διείρειν, ⟨οἷον⟩, ἐὰν θέλῃς Αἰνείαν δηλοῦν ἐν τῇ διέρσει τοῦ λίνου ἀρξάμενος ἐκ τῆς πλευρᾶς τοῦ ἀστραγάλου ἐν ᾗ τὸ ἄλφα ἐστίν, ⟨δίειρον, καὶ⟩ παρελθὼν τὰ ἐχόμενα τούτου παραγράμματα, ὅταν ἔλθῃς εἰς πλευρὰν οὗ τὸ ἰῶτά ἐστιν, δίειρον πάλιν, παρεὶς δὲ τούτου τὰ ἐχόμενα, ὅπου συμβαίνει τὸ νῦ εἶναι, ⟨δίειρον⟩ καὶ πάλιν παρεὶς [τὸν] τὰ ἐχόμενα τούτου, ὅπου ⟨τὸ⟩ εἶ ἐστιν, δίειρον τὸ λίνον ⟨...⟩ καὶ οὕτω τὰ ἐπίλοιπα τοῦ λόγου ἀντιγράφων ἔνειρε εἰς τὰ τρυπήματα, ὥσπερ ὃ ἄρτι ἐθέμεθα ὄνομα. **19** Ἔσται οὖν περὶ τὸν ἀστράγαλον ἀγαθὶς λίνου πεμπομένη, δεήσει δὲ ⟨τὸν⟩ ἀναγιγνώσκοντα ἀναγράφεσθαι εἰς δέλτον τὰ δηλούμενα γράμματα ἐκ τῶν τρυπημάτων.

16 πραγματοδεστάτη M ‖ ἡ add. Mein. ‖ δι' ἀγραμμάτων H. Schoene : διὰ γραμμάτων M ‖ **17** τρυπήματα habet *App. Bell.* 52 : om. M ‖ **17-18** στοιχεῖα· διαμνημόνευε habet *App. Bell.* 52 : om. M ‖ **18** δ' : δ̄ M δὲ *App. Bell.* 52 ‖ ἄρξῃ M : ἄρξηται *App. Bell.* 52 ἄρχηται malit Hercher ‖ λίνον διείρειν Tur. : λίνω διαιρεῖν M (pluries διαιρεῖν M pro διείρειν) λίνῳ δῆσαι *App. Bell.* 52 ‖ οἷον add. Tur. ‖ θέλῃς Orelli Αἰνείαν Hercher (Αἰνείας Haase) : εληδινη αλι signo corruptionis addito supra priorem η et alterum ι M ‖ διέρσει Cas. : διαιρέσει M ‖ δίειρον add. Williams ‖ καὶ add. Schoene ‖ τούτου Hercher : τούτων M τοῦ ἰῶτα *App. Bell.* 52 τοῦ ἄλφα Tur. ‖ ἔλθῃς *App. Bell.* 52 : ἐλθη M ‖ οὗ τὸ ἰῶτα Orelli : ουτο τω τα M οὗ τὸ ἰῶτα γράμμα *App. Bell.* 52 ‖ τὸ νῦ εἶναι Orelli : τον ειναι signo corruptionis supra ε addito M ‖ δίειρον Tur. ex διήρον *App. Bell.* 52 : om. M ‖ τὸν ante τὰ ἐχόμενα secl. Schoene ‖ τὸ add. Tur. ‖ εἶ ἐστιν Haase : ἐνεστιν M ‖ Post τὸ λίνον aliquid excidisse censet Schoene ‖ ὃ ἄρτι ἐθέμεθα Sauppe : αρ τιαι μεθα signo corruptionis addito supra priorem ι et ε M ‖ **19** πεμπομένη M : τετολοπευμένη proposuit H. Schoene ‖ τὸν add. Tur. ex *App. Bell.* 52 : ἀναγινώσκοντα M.

crive sur une tablette les lettres que lui auront indiquées les trous. Le dévidage de ce fil se fait à l'inverse de son bobinage. Le fait que les lettres soient transcrites à rebours sur la tablette n'a aucune importance, on n'en comprendra pas moins le message, mais son déchiffrage donne plus de mal que le travail même de préparation. **20** Cette préparation se fera plus aisément si l'on perce un morceau de bois d'un empan[1] environ d'autant de trous qu'il y a de lettres. Faire passer ensuite le fil dans les trous comme précédemment. Chaque fois qu'il se trouve passer deux fois dans le même trou, parce que la même lettre est répétée deux fois de suite, l'enrouler tout autour du morceau de bois avant de le repasser dans le trou. On peut encore faire ceci : **21** au lieu d'un osselet ou d'un morceau de bois, façonner un disque en bois, le polir et le percer tout autour des vingt-quatre lettres de l'alphabet l'une après l'autre. Pour déjouer les soupçons, percer d'autres trous au milieu du disque. Ensuite, faire passer le fil comme je l'ai dit dans les lettres, étant donné qu'elles sont disposées dans l'ordre alphabétique.

22 Lorsqu'on doit écrire deux fois la même, faire passer le fil par l'un des trous du milieu avant de le repasser dans le même. Par « lettre », je veux dire « trou ».

23 Certains écrivirent sur un papyrus des plus minces de longucs lignes en petits caractères pour rendre la lettre aussi peu volumineuse que possible, puis placèrent ce papyrus à l'endroit de l'épaule de leur tunique, mais par dessous, et replièrent sur lui la tunique[2], sur leur épaule. Il semble que, la tunique une fois mise et ainsi portée, on fasse passer la lettre sans éveiller de soupçon.

24 Il y a des preuves qu'il est difficile d'empêcher d'en-

1. L'empan est la largeur de la main, pouce et auriculaire étendus au maximum. L'empan grec mesurait environ 0 m 22.

2. Χιτών et χιτωνίσκος semblent ici à peu près synonymes, comme dans Aristophane, *Oiseaux*, 933 et 946. Aussi bien s'agit-il d'une tunique militaire, s'arrêtant au-dessus du genou.

Ἀνάπαλιν δὲ γίγνεται ἡ ἐξίεσις τῇ ἐνέρσει. Διαφέρει δὲ οὐδὲν τὰ γράμματα ἀνάπαλιν γραφῆναι εἰς ⟨τὴν⟩ δέλτον· οὐδὲν γὰρ ἧττον γνωσθήσεται. Καταμαθεῖν δὲ πλεῖον ἔργον ἐστὶν τὰ γεγραμμένα ἢ τὸ ἔργον αὐτὸ γενέσθαι. **20** Εὐτρεπέστερον δ' ἂν τοῦτο γίγνοιτο ξύλου ὡς σπιθαμιαίου τρυπηθέντος ὅσα γε τὰ στοιχεῖα τῶν γραμμάτων· ἔπειτα ὡσαύτως ἐνείρειν τὸ λίνον εἰς τὰ τρυπήματα. Ὅπου δ' ἂν εἰς τὸ αὐτὸ τρύπημα συμβῇ δὶς ἐνείρεσθαι, ὥσπερ τὸ αὐτὸ γράμμα δὶς ἐφεξῆς γράφεσθαι, προπεριελίξαντα τὸ λίνον περὶ τὸ ξύλον ἐνείρειν. Γίγνοιτο δ' ἂν καὶ ὧδε. **21** Ἀντὶ τοῦ ἀστραγάλου καὶ ξύλου ποιήσαντα κύκλον ξύλινον λεᾶναι, καὶ τρῆσαι ἐφεξῆς κύκλῳ τὰ στοιχεῖα τῶν γραμμάτων τέτταρα καὶ εἴκοσι· ὑποψίας δ' ἕνεκεν καὶ ἄλλα ἐν μέσῳ τοῦ κύκλου τρυπῆσαι, ἔπειτα οὕτω εἰς τὰ στοιχεῖα ἐφεξῆς ὄντα τὸ λίνον ἐνείρειν. **22** Ὅταν δὲ δὶς τὸ αὐτὸ γράμμα συμβαίνῃ γράφειν, ἐκ τῶν ἐν μέσῳ τρυπημάτων προενείραντα εἰς τὸ αὐτὸ γράμμα ἐνεῖραι· γράμμα δὲ λέγω τὸ τρύπημα.

23 Ἤδη δέ τινες εἴς τι βιβλίον γράψαντες ὡς λεπτότατον μακροὺς στίχους καὶ λεπτὰ γράμματα, ἵν' ὡς εὐογκοτάτη γένηται ἡ ἐπιστολή, εἶτα ἐπὶ τῷ ὤμῳ τοῦ χιτῶνος ὑποθέντες καὶ ἀποπτύξαντες τοῦ χιτωνίσκου ἐπὶ τῷ ὤμῳ, ἀνύποπτος δὴ δοκεῖ εἶναι ἡ κομιδὴ τῆς ἐπιστολῆς καὶ ἐνδεδυκότος τινὸς τὸν χιτωνίσκον καὶ οὕτω φερομένου.

24 Μαρτύριον δὲ ὅτι τὰ εἰσπεμπόμενα μετὰ ἐπιβουλῆς

19 ἐξίεσις M : ἔξερσις Boivin et Tur. ‖ ἐνέρσει Cas. : ἐνέρξει M ‖ τὴν add. Hercher ‖ πλεῖον Orelli : πλεῖστον M ‖ **20** Εὐτρεπέστερον Hercher : εὐπρεπ- M ‖ σπιθαμιαίου Par. gr. 2443 : σπιθαμαίου M ‖ ὅσα γε Cas. : ὅσατε M ‖ **21** ποιήσαντα Hertl. : ποιήσασ M ‖ **22** συμβαίνῃ Meier : συμβαίνει M ‖ γράμμα δὲ Hercher : γράμματα δὲ M ‖ **23** εἴς τι Tur. : εἰς τὸ M tantum εἰς *App. Bell.* 53 ‖ μακροὺς M : μικροὺς cod. Barber. gr. 276 *App. Bell.* 53 (quam lectionem defendit Birt, *Buchrolle*, p. 275) ‖ γένηται *App. Bell.* 53 : γίνηται M ‖ δὴ (ante δοκεῖ) ; an δὲ melius sit ?

trer les choses dont l'envoi clandestin a été prémédité. Les gens d'Ilion ⟨...⟩, en tous cas, depuis tant de temps, et sur leurs gardes comme ils le sont, ne pcuvent toujours pas empêcher les Locriennes d'entrer chez eux. Leurs efforts et leur vigilance sont pourtant considérables; mais quclques hommes qui s'appliquent à agir sans être vus introduisent chez eux, année par année, un grand nombre de ces personnes à l'insu de tous[1].

25 Dans une génération bien ancienne[2], la ruse suivante fut autrefois tramée. Timoxénos voulant livrer Potidée à Artabase, ils convinrent mutuellement à l'avance de deux endroits, dans la ville pour l'un, dans son camp pour l'autre : **26** c'est là qu'ils se communiquaient en tirant de l'arc ce qu'ils désiraient se faire savoir. Voici comment ils s'y prenaicnt. Ils enroulaient leur message autour des encoches[3], empennaient la flèche et la tiraient en visant les endroits convcnus. **27** Mais on découvrit que Timoxénos trahissait Potidée, car Artabase, un jour qu'il visait le point convenu, le manqua à cause du vent et d'une flèche mal empennée et blessa un homme de Potidée à l'épaule. On accourut en foule autour du blessé, comme on le fait d'habitude en temps de guerre. La flèche fut immédiatement recueillie et portée aux généraux et c'est ainsi que l'affaire fut découverte.

28 Quand Histiaios voulut donner à Aristagoras le signal de la révolte[4], il ne trouva aucun autre moyen sûr de le faire, vu que les routes étaient gardées et qu'il n'était pas facile de porter une lettre sans être découvert, sinon de tondre le plus fidèle de ses esclaves, de le tatouer

1. Lcs Locriens s'étaient vu condamner par l'oracle de Delphes à un châtiment destiné à vengcr Cassandre, victime de la brutalité du Locrien Ajax; c'était l'envoi annuel de deux jeunes fillcs désignées par le sort, pendant mille ans, à Ilion. Les gens d'Ilion devaient guctter leur arrivée, les tuer, brûler leurs corps et jeter les cendres dans la mer; mais si elles parvenaient à se faufiler jusqu'au temple d'Athéna, elles avaient la vie sauve et restaient dans ce temple comme servantes de la déesse. D'après notre texte, il semblerait que ce dernier cas se produisait chaque année. Une citation de l'historien Timée, faite par Tzetzès (scolie à Lycophron 1141), affirme que ce dur

χαλεπὸν φυλάξαι. Οἱ γοῦν περὶ Ἴλιον.... ἄνθρωποι καὶ ἐκ τοσούτου χρόνου καὶ οὕτω διατεταμένοι οὔπω δύνανται φυλάξαι μὴ εἰσελθεῖν αὐτοῖς τὰς Λοκρίδας· καίτοι τοσοῦτον αὐτοῖς ἐστιν ἡ σπουδὴ καὶ ἡ φυλακή. Ἀλλ' ὀλίγοι, προσέχοντες τῷ λαθεῖν, λανθάνουσιν ἀνὰ ἔτεα πολλὰ εἰσάγοντες σώματα.

25 Παρὰ δὲ τοῖς παλαιοτέροις καὶ τοιόνδε ποτὲ ἐτεχνάσθη. Ποτίδαιαν γὰρ θέλων προδοῦναι Τιμόξενος Ἀρταβάζῳ προσυνέθεντο ἀλλήλοις ὁ μὲν τῆς πόλεώς τι χωρίον, ὁ δὲ τοῦ στρατοπέδου, 26 εἰς ὅπερ ἐτόξευον πᾶν ὅ τι ἤθελον ἀλλήλοις ἐμφανίσαι· ἐτεχνάζετο δὲ ⟨ὧδε⟩· τοῦ τοξεύματος περὶ τὰς γλυφίδας ἑλίξαντες τὸ βιβλίον καὶ πτερώσαντες ἐτόξευον εἰς τὰ προσυγκείμενα χωρία. 27 Ἐγένετο δὲ καταφανὴς ὁ Τιμόξενος προδιδοὺς τὴν Ποτίδαιαν· τοξεύων γὰρ ὁ Ἀρτάβαζος εἰς τὸ προσυγκείμενον, ἁμαρτὼν τοῦ χωρίου διὰ πνεῦμα καὶ φαύλην πτέρωσιν, βάλλει ἀνδρὸς Ποτιδαιάτου τὸν ὦμον, τὸν δὲ βληθέντα περιέδραμεν ὄχλος, οἷα φιλεῖ γίγνεσθαι ἐν τῷ πολέμῳ· αὐτίκα δὲ τὸ τόξευμα λαβόντες ἔφερον ἐπὶ τοὺς στρατηγούς, καὶ οὕτως καταφανὴς ἐγένετο ἡ πρᾶξις.

28 Ἱστιαῖος δὲ βουλόμενος τῷ Ἀρισταγόρᾳ σημῆναι ⟨ἀποστῆναι,⟩ ἄλλως μὲν οὐδαμῶς εἶχεν ἀσφαλῶς δηλῶσαι, ἅτε φυλασσομένων τῶν ὁδῶν καὶ οὐκ εὔπορον ⟨ὂν⟩ γράμματα λαθεῖν φέροντα, τῶν ⟨δὲ⟩ δούλων τὸν πιστότατον ἀποξυρήσας ἔστιξεν καὶ ἐπέσχεν ἕως ἀνέφυσαν αἱ τρίχες.

24 Post Ἴλιον spatium fere 4 litterarum uacuum in M ‖ διατεταμένοι Hertl. : -ταγμένοι M ‖ οὔπω Cas. : οὕτω M ‖ ἀνὰ ἔτεα Orelli : ανετεα signo corruptionis supra priorem ε addito M ‖ 26 πᾶν ὅ τι H. Schoene : ὅ τι ἄντι M ‖ ἐτεχνάζετο H. Schoene : αζετο signo corruptionis supra ε addito M ‖ ὧδε add. H. Schoene ‖ γλυφίδας Cas. : πύλασ γλυφὰσ M ⟨καμ⟩πύλας γλυφὰς uoluit Haase ‖ 27 βληθέντα (ex Herodoto, V, 35) Herelier : προβληθέντα M ‖ 28 ἀποστῆναι (ex Herodoto) add. Cas. ‖ ἀσφαλῶι M ‖ ὂν add. Valckenaer ‖ δὲ add. Tur. ‖ ἀνέφυσαν Meier : ἂν ἔφυσαν M.

et d'attendre que ses cheveux aient rcpoussé. **29** Aussitôt qu'ils eurent repoussé, il envoya à Milet cet esclave tatoué sans lui donner d'autre instruction que celle-ci : une fois arrivé à Milet en présence d'Aristagoras, qu'il lui dise de le tondre et de regarder sur sa tête. Le tatouage lui indiqua ce qu'il fallait faire.

30 On peut encore écrire ainsi : après s'être entendu avec le destinataire, remplacer les voyelles par un pointillé; mettre pour chacune, en les écrivant, le nombre de points qui correspond à son rang. **31** Par exemple [1] :

Dionysios est beau. — Qu'Héracleidas vienne.

Δ ι ο ν ύ σ ι ο ς   κ α λ ό ς
Δ : : :·: Ν : : : Σ : : :·: Σ   Κ · Λ :·: Σ

Ἡ ρ α κ λ ε ί δ α ς   ἥ κ έ τ ω
:· Ρ · Κ Λ ·· : : Δ · Σ   :· Κ ·· Τ : : :·

Autre système : à la place des voyelles mettre un signe quelconque [2].

Ou encore ⟨faire déposer⟩ les lettres qu'on envoie dans un lieu ⟨convenu, par une personne convenue⟩. Le destinataire comprendra, quand cet homme sera en ville et vendra ou achètera quelque chose, qu'une lettre est arrivée pour lui et est déposée à l'endroit fixé auparavant. Et de cette façon le porteur ne saura pas à qui il a apporté le message, et on ne saura pas que le destinataire en a reçu un.

En Epire, des gens se sont maintes fois servis d'un chien [3], de la manière suivante. **32** L'ayant emmené avec eux en laissc, ils lui mirent au cou un collier de cuir, à l'intérieur duquel était cousue une lettre, puis ils le laissèrent retourner,

tribut cessa « après la guerre de Phoeide », c'cst-à-dire à la paix amphictyonique qui mit fin à la guerre sacrée, en 346 av. J.-C. Voir aussi Jacoby, *F. Gr. Hist.*, 566, fr. 146.

1. Le rapprochement des deux noms Denys et Héracleidas suggère évidemment la lutte entrc Denys II de Syraeuse et Dion, pendant laquelle Héracleidas opéra la plupart du temps pour le dernier. Il faudrait en ee eas, commc en IV, 1, n. 1, p. 8, et en XI, 3, n. 2, p. 21, supposer qu'Énée emprunte ses exemples à l'actualité immédiate, car celui-ci ne peut pas remonter plus haut que l'automne 357 av. J.-C. Voir G. Glotz, *Hist. Grecque*,

29 ⟨Ὡς δὲ ἀνέφυσαν⟩ τάχιστα, ἔπεμπεν εἰς Μίλητον, ἐπιστείλας τῷ ἐπεστιγμένῳ ἄλλο μὲν οὐδέν, ἐπειδὰν δ' ἀφίκηται εἰς Μίλητον πρὸς Ἀρισταγόραν, κελεύειν ξυρήσαντα κατιδεῖν εἰς τὴν κεφαλήν. Τὰ δὲ στίγματα ἐσήμαινεν ἃ ἔδει ποιεῖν. 30 Γράφειν δὲ καὶ ὧδε. Προσυνθέμενον τὰ φωνήεντα γράμματα ἐν κεντήμασι τίθεσθαι, ὁπόστον ⟨δ'⟩ ἂν τύχῃ ἕκαστον ὄν, ἐν τοῖς γραφομένοις τοσαύτας στιγμὰς εἶναι. 31 Οἷον τόδε·

Διονύσιος καλός

Δ : : : · : Ν : : : C : : : · : C Κ · Λ : · : C

Ἡρακλείδας ἡκέτω

: · Ρ · ΚΛ · · : : Δ · C : · Κ · · Τ : : : ·

καὶ τόδε ἄλλο· ἀντὶ τῶν φωνηέντων γραμμάτων τίθεσθαι τί δαί.

Καὶ τάδε· τὰ πεμπόμενα γράμματα εἴς τινα τόπον ⟨.....⟩ τῷ πεμπομένῳ δῆλον γίγνεσθαι ἐλθόντος τοῦ ἀνθρώπου εἰς τὴν πόλιν καὶ πωλοῦντός τι ἢ ὠνουμένου, ὅτι ἥκει αὐτῷ γράμματα καὶ κεῖται ἐν τῷ προρρηθέντι τόπῳ. Καὶ οὕτως οὔτε ὁ φέρων οἶδεν ὅτῳ ἠνέχθη οὔτε ὁ λαβὼν γνωστὸς ἔσται ὅτι ἔχει.

Πολλοὶ δὲ κατ' Ἤπειρον κυσὶν ἐχρήσαντο ὧδε. 32 Ἀπαγαγόντες δέσμιον περιέθηκαν περὶ τὸν αὐχένα ἱμάντα, ἐν ᾧ ἐπιστολὴ ἐνέρραπτο. Εἶτα ἀφῆκαν νυκτὸς ἢ μεθ'

29 Ὡς δὲ ἀνέφυσαν (ex Herodoto) add. Hercher ‖ ἐπεστιγμένῳ Cas. : ἐπιστιγμένω M ‖ ἔδει Mein. : δεῖ M ‖ 30 δ' add. Hercher ‖ ὂν Cas. : ὃν M ‖ 31 Διονύσιος καλός ΔΝCCΚΛC M (puncta uocales significantia add. Cas.) : Δ. κόλος prop. H. Schoene Δ. κακῶς Diels et Fischer ‖ ἩΡΑΚΛΕΙΔΑC ΗΚΕΤΩ ΡΚΛΔCΚΤ (litterae fere euanidae M (puncta add. Cas.) ‖ τί δαὶ M : ὅ τι δὴ prop. Haase ‖ Lacunam post τόπον (uel post τῷ) indic. Schoene ‖ προρρηθέντι Cas. : πορρηθ- M ‖ 32 δέσμιον Cas. : δεσμὸν M ‖ ἐνέρραπτο Tur. : ἐγέγραπτο M.

de nuit ou pendant la journée, vers celui chez qui il était fatal qu'il revînt : celui chez qui ils l'avaient pris. Cela se fait aussi en Thessalie.

33 Il faut ouvrir les messages dès leur arrivée. Astyanax, tyran de Lampsaque[1], à qui l'on avait envoyé une lettre qui contenait une relation dénonçant le complot qui le fit disparaître, périt en tenant la lettre à la main, parce qu'il ne l'avait pas immédiatement ouverte ni lue, mais l'avait négligée, s'occupant d'abord d'autre chose. **34** A Thèbes aussi, la Cadmée fut prise pour la même raison[2], et à Mytilène, dans l'île de Lesbos, il se produisit quelque chose de semblable[3].

35 Glous[4], navarque du Grand Roi, admis en sa présence, étant donné qu'il était impossible d'être introduit devant le roi en apportant des notes dans un carnet et qu'il devait lui faire des rapports sur une quantité d'affaires importantes, écrivit dans les intervalles entre les doigts de sa main les sujets dont il devait parler.

Le portier doit donner tous ses soins à la surveillance de tels procédés pour que rien ne lui échappe de ce qui est introduit dans la ville, ni comme armes ni comme lettres.

III, p. 410-411. La difficulté majeure vient du texte même, où il peut s'agir d'un seul message, comme le croit Oldfather, ou de deux, comme le supposent Hunter-Handford. De toutes façons, la teneur en est surprenante. On a, dans la présente édition, gardé deux messages, malgré le singulier τόδε. On peut les expliquer ainsi : le premier s'est présenté par hasard à l'esprit de l'auteur (comme « *Aineian* » au § 18), qui l'a trouvé bon parce que « *Dionysios* » ne renferme pas moins de cinq voyelles, mais sa portée doit être tout à fait banale, quelque chose comme « *Vive Denys !* ». Le second, si l'on admet qu'Énée ait pu avoir connaissance des activités d'Héracleidas, est le résultat d'une association d'idées, Énée passant tout naturellement du concept « Denys » à celui de ses adversaires, et imaginant une courte note, d'un type fréquent au cours d'opérations militaires et sans rapport direct avec un fait historique précis.

ἡμέραν πρὸς ὃν ἐξ ἀνάγκης ἔμελλεν ἥξειν ὅθεν ἀπήχθη. Ἔστι δὲ τοῦτο ⟨καὶ⟩ θεσσαλόν.

33 Χρὴ δὲ τὰς παραγιγνομένας εὐθὺς ἀνοίγειν δέλτους. Ἀστυάνακτι δὴ τυράννῳ Λαμψάκου πεμφθείσης ἐπιστολῆς ἐν ᾗ γεγραμμένα ἦν μηνύοντα τὴν ἐπιβουλὴν ἀφ' ἧς ἀνῃρέθη, παρὰ τὸ μὴ εὐθὺς ἀνοῖξαι καὶ ἀναγνῶναι τὰ γεγραμμένα ἀλλὰ ἀμελήσαντος αὐτοῦ, πρὸς ἄλλοις δὲ γενομένου πρότερον, διεφθάρη, τὴν ἐπιστολὴν ἔχων περὶ τοὺς δακτύλους. 34 Διὰ τὴν αὐτὴν αἰτίαν καὶ ἐν Θήβαις ἡ Καδμεία κατελήφθη, τῆς τε Λέσβου ἐν Μυτιλήνῃ παραπλήσια τούτοις ἐπράχθη.

35 Γλοῦς δὲ βασιλέως ναύαρχος, παρὰ βασιλέα ἀναβάς, ἐπεὶ οὐχ οἷόν τε ἦν ὑπομνήματα ἐν βιβλίῳ ἔχοντα εἰσιέναι παρὰ βασιλέα (ἦν δὲ αὐτῷ περὶ πολλῶν τε καὶ μεγάλων διαμνημονευτέον), ἐγράψατο εἰς τὰ διαστήματα τῆς χειρὸς τῶν διακτύλων περὶ ὧν ῥητέον ἦν αὐτῷ.

Περὶ τὴν τῶν τοιούτων ἐπιμέλειαν τῷ πυλωρῷ πονητέον, ὡς ἂν μηδὲν λανθάνῃ εἰς τὴν πόλιν εἰσφερόμενον μήτε ὅπλον μήτε γράμματα.

32 καὶ add. Tur. ‖ θεσσαλόν Hercher ex *App. Bell.* 53 (θετταλόν) : θεσσαλονικόν M ‖ 35 πονητέον H. Schoene : ποιητέον M ‖ μηδὲν nos : μηθὲν M ‖ λανθάνῃ L. Dind. : λανθάνηται M.

CHAPITRE XXXII

Dispositifs de défense[1].

1 Voici comment s'opposer aux tentatives faites par les ennemis avec des machines de guerre[2] ou des troupes.

En premier lieu, contre les projectiles envoyés par dessus le rempart, du haut d'une tour, ou d'un mât, ou d'autre chose du même genre, il y a lieu de tendre à l'aide de cabestans des voiles de bateaux enduites de substances qui les empêchent de se déchirer[3]: c'est par dessus ces voiles que les projectiles seront obligés de passer[4]. De plus, faire fumer au-dessous des matières fumigènes et allumer des matériaux qui fassent les plus grandes flammes possibles[5]. 2 Élever des tours de défense en bois, ou encore des buttes faites soit de gabions remplis de sable, soit de pierres, soit de briques. Peuvent aussi arrêter les traits des treillis faits de roseaux entrecroisés, les uns droits, les autres en travers.

3 Préparer aussi des moyens de protection contre les machines, béliers et autres du même genre, qui viennent battre les créneaux; suspendre en avant des sacs pleins de paille, des couffins pleins de laine, des outres en cuir vert de bœuf gonflées ou remplies avec n'importe quoi, et autres choses analogues. 4 Et lorsqu'une porte ou une autre portion du rempart est battue en brèche, il faut intercepter au lasso la tête du bélier, pour que la machine ne puisse plus frapper 5 et se tenir prêt à faire tomber un

1. La quatrième et dernière partie de la *Poliorcétique*, qui commence ici (cf. Intr. p. xxiv), étant la plus technique, est celle qui a été la plus démarquée ou reproduite par les traités postérieurs. En outre, les écrivains militaires qui sont venus après Énée, jusqu'à l'époque byzantine, se sont, par les nécessités mêmes de leur sujet, souvent rencontrés avec lui sans qu'il y ait emprunt, comme on l'a dit dans l'Introduction, p. xv.

XXXII [Ἀντιμηχανήματα]

1 Πρὸς δὲ τὰς τῶν ἐναντίων προσαγωγὰς μηχανήμασιν ἢ σώμασιν ἐναντιοῦσθαι ὧδε.

Πρῶτον μὲν εἰς τὰ ὑπεραιρόμενα ἐκ πύργων ἢ ἱστῶν ἢ τῶν ὁμοτρόπων τούτοις, ⟨ἱστία,⟩ οἷς ⟨τὰ⟩ προσαχθέντ' ἂν ὑπεραίροιτο, χρὴ τισιν ἀδιατμήτοις περιβληθέντα κατατετάσθαι ὑπ' ὀνευόντων. Ἄλλα δὲ καὶ ὑποθυμιᾶν καπνὸν πολὺν ⟨ἱέντα καὶ⟩ ὑφάπτειν ὡς μέγιστον πῦρ πνέοντα· 2 ἀνταείρεσθαι πύργους ξυλίνους ἢ ἄλλα ὕψη ἐκ φορμῶν πληρουμένων ψάμμου ἢ ἐκ λίθων ἢ ἐκ πλίνθων. Ἴσχοιεν δ' ἂν τὰ βέλη ⟨καὶ⟩ καλάμων ταρσοὶ ὀρθίων καὶ πλαγίων συντιθεμένων. 3 Ἡτοιμάσθαι δὲ καὶ τοῖς εἰς τὰ χείλη μηχανήμασιν εἰσπίπτουσιν κριῷ καὶ τοῖς ὁμοτρόποις τούτῳ, ἐρύματα, σάκκους ἀχύρων πληροῦντα προκρεμαννύειν ⟨καὶ⟩ ἀγγεῖα ἐρίων καὶ ἀσκοὺς βοείους νεοδάρτους πεφυσημένους ἢ πεπληρωμένους τινῶν ⟨καὶ⟩ ἄλλα τούτοις ὁμότροπα. 4 Καὶ ὅταν ἢ πύλην ἢ ἄλλο τι τοῦ τείχους διακόπτῃ, χρὴ βρόχῳ τὸ προΐσχον ἀναλαμβάνεσθαι, ἵνα μὴ δύνηται προσπίπτειν τὸ μηχάνημα. 5 Καὶ παρασκευάζεσθαι δὲ ὅπως

XXXII 1 ἱστῶν Cas. : ἱστίων M ‖ ἱστία add. Tur. ‖ τὰ add. Tur. ‖ προσαχθέντ' ἂν Hunt.-Handf. : προσαχθέντα M ‖ ὑπεραίροιτο Hunt.-Handf. : υπεραιρατο M ‖ ὑπ' ὀνευόντων H. Schoene : ὑπονεόντων M ‖ δὲ καὶ M : τε καὶ prop. Tur. ‖ ἱέντα καὶ add. Tur. ‖ 2 ἴσχοιεν Hertl. : ἴσχοι M ‖ καὶ add. Schoene suadent. Tur. ‖ 3 Ἡτοιμάσθαι Hertl. : ἡτοίμασται M ‖ εἰσπίπτουσιν Cas. : εισπουσιν M ‖ τούτῳ Hertl. : τούτων M ‖ προκρεμαννύειν Cas. : προσκρ- M ‖ καὶ add. Tur. ‖ πεπληρωμένους Cas. : -μένων M ‖ καὶ ante ἄλλα add. Hercher (ἢ prop. Tur.) ‖ 4 προΐσχον Cas. : προσίσχον M (fort. melius).

bloc de pierre représentant une charge de chariot sur le trépan [1] et à l'écraser. Lâcher ce bloc depuis les poutres en saillie, où on le maintient par des crochets [2]. 6 Pour que ce bloc, quand on le lance, ne manque pas le trépan, il faut envoyer d'abord un fil à plomb, puis, lorsqu'il tombe sur le trépan, envoyer immédiatement la pierre.

7 Voici encore un excellent dispositif contre les machines qui battent en brèche. Quand vous savez vers quel point du rempart elles sont dirigées, il faut, au même point, préparer un contre-bélier devant la face interne du rempart et la creuser jusqu'à l'autre parement de briques, pour que les ennemis ne voient rien à l'avance. Lorsque la machine est tout près, frapper ainsi de l'intérieur avec le contre-bélier; et c'est de beaucoup ce dernier qui l'emporte [3].

8 Contre les machines [4] de grande taille, sur lesquelles beaucoup d'hommes sont amenés en première ligne et depuis lesquelles des engins, surtout des catapultes [5] et des frondes, lancent des projectiles, ainsi que des flèches incendiaires destinées aux maisons couvertes en roseaux, contre tout cela il faut d'abord que les défenseurs de la ville minent en secret les voies d'accès de ces machines pour que leurs roues, tombant dans les galeries, s'y enfoncent. Ensuite, que, de l'intérieur, ils édifient un parapet avec des gabions remplis de sable, ou des pierres tirées de ce qui se trouve à leur portée, qui dominera la machine et neutralisera le tir des ennemis. 9 En même temps, les défenseurs doivent tendre pour s'abriter des tentures épaisses ou de la toile à voile, protection contre les traits qui pleuvent; elles arrêteront ceux qui passent par dessus le mur, qu'on ramassera facilement, et aucun ne traînera par terre [6].

10 Faire de même pour tous les points du rempart où les

1. Ici encore, Énée a sacrifié la clarté au souci d'être complet; d'ailleurs, les techniciens pour lesquels il écrivait comprenaient à demi-mot. Il semble bien qu'il parle ici de deux machines différentes et de deux moyens différents de les annihiler : ce sont 1) un bélier, dont on immobilise le battant par un nœud coulant; 2) un trépan, dont on brise la tarière en l'écrasant sous un bloc de pierre, bien qu'Héron attribue l'invention de cette machine à Dyadès et Charias (ou Chaereas), « mécaniciens » d'Alexandre. (*Poliorc.* XIII, Wescher, p. 238, d'après Athénée le Mécanicien,

λίθος ἁμαξοπληθὴς ἀφιέμενος ἐμπίπτῃ καὶ συντρίβῃ τὸ τρύπανον· τὸν δὲ λίθον ἀφίεσθαι ἀπὸ τῶν προωστῶν, ἐχόμενον ὑπὸ καρκίνων. **6** Ὅπως δὲ μὴ ἁμαρτάνῃ τοῦ τρυπάνου ὁ λίθος φερόμενος, κάθετον χρὴ προαφίεσθαι, καὶ ὅταν αὕτη πέσῃ ἐπὶ τὸ τρύπανον, εὐθὺ τὸν λίθον ἐπαφίεσθαι.

7 Ἄριστον δὲ πρὸς τὰ διακόπτοντα τὸ τεῖχος καὶ τόδε παρεσκευάσθαι. Ὅταν γνῷς ᾗ προσάγεσθαι τοῦ τείχους, ταύτῃ χρὴ ἔσωθεν ἀντιπαρασκευάζειν ἀντίκριον, διορύξαντα τοῦ τείχους μέχρι τοῦ ἄλλου μέρους τῶν πλίνθων, ἵνα μὴ προΐδωσιν πρότερον οἱ πολέμιοι· ὅταν δὲ ἐγγὺς ᾖ τὸ διακόπτον, οὕτως ἔσωθεν τῷ ἀντικρίῳ παίειν· καὶ πολὺ ἰσχυρότερον ὁ ἀντίκριος γίνεται.

8 Πρὸς δὲ τὰ μεγάλα μηχανήματα, ἐφ᾽ οἷς σώματά τε πολλὰ προσάγεται καὶ βέλη ἐξ αὐτῶν ἀφίεται ἄλλα τε καὶ καταπάλται καὶ σφενδόναι, εἰς δὲ τὰς ὀροφίνας οἰκίας καὶ πυρφόρα τοξεύματα, πρὸς δὲ ταῦτα τὰ μηχανήματα πρῶτον μὲν χρὴ τοὺς ἐν τῇ πόλει κρυφαίως ὑπορύσσειν κατὰ τὰς προσαγωγὰς τοῦ μηχανήματος, ἵνα οἱ τροχοὶ τῶν μηχανημάτων ἐμπίπτοντες δύνωσιν εἰς τὰ ὑπορύγματα· ἔπειτα ἔσωθεν ἀνταείρειν ἐκ φορμῶν πληρουμένων ψάμμου καὶ λίθων ἐκ τῶν ὑπαρχόντων ἔρυμα, ὅπερ τοῦ τε μηχανήματος ὑπερέξει καὶ τὰ ἐκ τῶν ἐναντίων βέλη ἀργὰ ποιήσει. **9** Προκαλύπτειν δὲ ἅμα τούτοις καὶ πυκνὰ παραπετάσματα ἢ ἱστία, ἐρύματα τῶν εἰσαφιεμένων βελῶν, ἅπερ σχήσει τε τὰ ὑπερπίπτοντα τῶν βελῶν, καὶ ῥᾳδίως συλλεγήσεται, χαμαιπετὲς δὲ μηδὲν ἔσται. **10** Τὸ δὲ αὐτὸ ποιεῖν καὶ ᾗ ἂν ἄλλῃ τοῦ τείχους ὑπερπετῆ γιγνόμενα τὰ βέλη τοὺς

5 τὸ τρύπανον Cas. : τὸν τρ- M ‖ **6** κάθετον Hercher : καθέτην M ‖ **7** ᾗ Tur. : ἡ̣ M ‖ τῶν πλίνθων Cas. : τὸν πλίνθον M ‖ γίνεται M : γίνεσθαι prop. Capps γινέτω Hunt.-Handf. ‖ **8** καταπάλται Schoene : καταπέλται M ‖ πληρουμένων Cas. : -μένου M ‖ **9** πυκνὰ Th. Mommsen : γυμνὰ M ἐρυμνά uol. Hunt.-Handf.

projectiles, l'ayant franchi dans leur vol, gênent et blessent ceux qui y sont de service ou qui y passent.

11 Là où une tortue, amenée près du rempart, est en passe de le percer ou d'y ouvrir une brèche, il faut prendre des dispositions pour contrecarrer l'ennemi. **12** Contre le percement du rempart, faire un grand feu; contre son écroulement, creuser une tranchée à l'intérieur, pour que les assaillants n'entrent pas, et en même temps élever un contre-mur à l'endroit où le rempart est sapé, avant qu'il ne tombe, si l'on ne peut prévenir sa ruine par une autre manœuvre[1].

Wescher, p. 10). On n'a que l'embarras du choix entre les nombreux exemples de ces deux genres de défense contre les machines. Voir Vitruve, X, Schneider 16 (ou vulgo 22), (siège de Marseille), Ammien Marcellin, XX, 11 (siège de Bézabde). Pendant la guerre du Péloponnèse, au siège de Platées déjà cité (Voir aux notes complémentaires la n. 4 à la p. 77), les Platéens employèrent les deux moyens de défense et, dans le second, la masse qui allait démolir la machine, constituée par des madriers, était supendue à des poutres en saillies inclinées, par des chaînes de fer, Thucydide, II, 76, 4.

ὑπηρετοῦντάς τε καὶ τοὺς διαπορευομένους βλάπτῃ καὶ τιτρώσκῃ.

11 Ἧι δὲ ἂν τοῦ τείχους χελώνη προσαχθεῖσα δύνηταί τι τοῦ τείχους διορύξαι ἢ καταβαλεῖν, ταύτῃ χρὴ ἀντιοῦσθαι παρεσκευασμένον. 12 Πρὸς μὲν τὸ διόρυγμα πῦρ ποιεῖν πολύ, πρὸς δὲ τὸ πέσημα τοῦ τείχους τάφρον ἔσωθεν ὀρύσσειν, ἵνα μὴ εἰσέλθωσιν· καὶ ἅμα ἀνταείρειν ⟨τειχίον⟩ τειχίζοντα πρότερον ἢ πεσεῖν τὸ τεῖχος, ᾗ διορύσσεται, ἂν μὴ ἄλλως δύνῃ κωλύειν.

10 βλάπτῃ καὶ τιτρώσκῃ Haase : βλάπτει καὶ τιτρώσκει M ‖ 11 δύνηταί Haase : δυνήσεται M ‖ 12 τειχίον add. Mein. ‖ ᾗ Oldf. : ἢ M.

CHAPITRE XXXIII

Procédés incendiaires.

1 Il faut répandre sur les tortues avancées contre vous de la poix, jeter par dessus de l'étoupe et du soufre [1], puis, ayant lié un fagot et l'ayant enflammé, le lancer au bout d'une corde contre la tortue. On suspend ce genre de matériel en avant du rempart, puis on le jette sur les machines qui s'avancent [2]. Il faut les incendier comme suit:

2 Préparer des gourdins semblables à des pilons à mortier, mais de bien plus grande taille; aux deux bouts, clouer des pointes de fer, les unes grandes, les autres petites, et, sur tout le reste du gourdin, tout autour, en haut et en bas, par petits paquets, des matières préparées pour dégager un feu violent. L'objet doit prendre l'aspect du foudre tel qu'on le représente. Il faut le projeter contre la machine qui s'avance, en s'arrangeant pour qu'il s'y fiche et que, comme il y est fixé, le feu soit persistant.

3 Ensuite, si des tours ou une partie du rempart de la ville sont en bois, il faut mettre le long des créneaux, pour que les ennemis ne les incendient pas, des feuilles de feutre et de cuir. 4 Si les portes ont pris feu, apporter encore du bois, le jeter dans le feu qu'on rendra le plus important possible, jusqu'à ce que vous ayez creusé des tranchées à l'intérieur et élevé rapidement un mur de défense en retrait avec tous les matériaux que vous avez sous la main; à défaut, démolissez les maisons les plus proches.

XXXIII [Ἔμπρησις]

1 Χρὴ δὲ ταῖς προσενεχθείσαις χελώναις ἐπιχεῖν πίσσαν καὶ στυππεῖον καὶ θεῖον ἐπιβάλλειν, ἔπειτα φλογωθέντα φάκελλον καὶ ἐξάψαντα ἐπαφιέναι σχοίνῳ ἐπὶ τὴν χελώνην. Τὰ δὲ τοιαῦτα προτεινόμενα ἀπὸ τοῦ τείχους ἐπιβάλλεται τοῖς προσαγομένοις μηχανήμασι. Πιμπράναι χρὴ ταῦτα ὧδε.

2 Παρεσκευάσθω ξύλα οἷον ὕπερα, μεγέθει δὲ πολλῷ μείζω· καὶ εἰς μὲν τὰ ἄκρα τοῦ ξύλου κροῦσαι σιδήρια ὀξέα ⟨μικρότερα⟩ καὶ μείζω, περὶ δὲ τὰ ἄλλα μέρη τοῦ ξύλου καὶ ἄνω καὶ κάτω χωρὶς πυρὸς σκευασίας ἰσχυράς· τὸ δὲ εἶδος γενέσθω οἷον κεραυνὸς τὸ γραφόμενον· τοῦτο δὲ ἀφίεσθαι χρὴ ἐς τὸ προσαγόμενον μηχάνημα ἐσκευασμένον οὕτως ὥστε ἐμπήγνυσθαι εἰς τὸ μηχάνημα, καὶ ἐπιμένειν τὸ πῦρ ἐμπαγέντος αὐτοῦ.

3 Ἔπειτ᾿ ἄν τινες ὦσι τῆς πόλεως ξύλινοι μόσυνες ἢ τοῦ τείχεός τι, χρὴ τούτοις ὑπάρχειν πρὸς τὸ μὴ ἐμπίμπρασθαι ὑπὸ τῶν πολεμίων πίλους καὶ βύρσας πρὸς τὴν ἔπαλξιν. 4 Ἐὰν δὲ ἐμπρησθῶσιν πύλαι, προσφέρεσθαι ξύλα, καὶ ἐμβάλλοντα ὡς μέγιστον τὸ πῦρ ποιεῖν, μέχρι οὗ ⟨ἂν⟩ ταφρεύσῃς τὰ ἔσωθεν, καὶ ἀντιδείμῃς ἐκ τῶν σοι συνυπαρχόντων τάχιστα· εἰ δὲ μή, ἐκ τῶν ἐγγύτατα οἰκιῶν καθαιροῦντα.

XXXIII 1 στυππεῖον Cas. : στίππυον M ‖ φλογωθέντα M : φλογώσαντα *App. Bell.* 45 ‖ προτεινόμενα Boivin (ex Casauboni uersione) : -νόμενος M ‖ 2 ὕπερα μεγέθει (iam ὕπερα Gron.) Tur. : ὑπερμεγέθη M ‖ μικρότερα (uel μικρὰ) add. Schoene ‖ τὸ γραφόμενον M : τῶν γραφομένων prop. Hertl. ‖ 3 ἐμπίμπρασθαι Tur. : ἐμπίπρ- M ‖ πίλους Coraes (ad Polyaenum, p. 367) : πλείουσ M ‖ ἔπαλξιν Tur. : τάξιν M ‖ 4 ἂν add. Mein. ‖ ταφρεύσῃς Boivin, Hertl. : ταφρεύσῃ M ‖ ἀντιδείμῃς Schoene : ἄν τι δέῃ M ‖ συνυπαρχόντων M : ὑπαρχόντων *App. Bell.* 46.

CHAPITRE XXXIV

Procédés d'extinction
à employer contre les incendies.

1 Si les ennemis tentent d'incendier quelque chose avec une préparation qui dégage un feu violent, il faut l'éteindre avec du vinaigre, car ainsi ce ne sera pas facile de le rallumer; mieux vaut encore faire un badigeon préalable, car le feu ne touche pas le vinaigre [1]. **2** Ceux qui éteignent l'incendie depuis un endroit situé au-dessus de lui doivent avoir devant la figure un écran, afin d'être moins incommodés par les flammes qui leur sautent au visage.

1. Ce n'est pas le lieu de discuter les fondements scientifiques de ces assertions touchant le vinaigre. On les trouve répétées maintes fois : Théophraste, *De igne*, § 25, 59-61; Philon (Thév. p. 99 = D.S. p. 72, § 34); Polyen, VI, 3; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 94. Les mêmes auteurs préconisaient aussi, pour préserver de l'incendie, une couche de cendres délayée avec du sang, et, pour l'éteindre, du sable mouillé d'urine ou de vinaigre. On trouvera un développement documenté sur ce sujet dans A. Dain, *Le Corpus perditum*, Paris, 1939, p. 39 et suivantes. Voir aussi p. 35 du même ouvrage.

XXXIV [Πυρὸς σβεστήρια πρὸς τὰ ἐμπιμπράμενα]

1 Ἐὰν δέ τι οἱ πολέμιοι πειρῶνται ἐμπιμπράναι ἰσχυρᾷ σκευασίᾳ πυρός, σβεννύειν χρὴ αὐτὸ ὄξει· οὐ γὰρ ἔτι ῥᾳδίως ἐξάπτεται. Μᾶλλον δὲ τὸ προαλείφειν· τούτου γὰρ πῦρ οὐχ ἅπτεται. 2 Τοὺς δὲ κατασβεννύντας ἀπὸ τῶν ὑψηλοτέρων ἔχειν περὶ τὸ πρόσωπον ἔρυμα, ἵνα ἧσσον ὀχλῶνται προσαϊσσούσης αὐτοῖς τῆς φλογός.

XXXIV 1 τι οἱ Lange : τινες M ‖ πειρῶνται Lange : παι ται signo corruptionis addito supra priorem ι M ‖ ἐμπιμπράναι Lange : ἐμπιμπράμεναι M ‖ ἰσχυρᾷ σκευασίᾳ Schoene : ἰσχυραὶ σκευασίαι M ‖ πυρός Hercher : πρὸς τὸ πῦρ M ‖ ῥᾳδίως Paris. gr. 2443 (inde Cas.) : ῥάιωσ M ‖ ἔξῳ ante προαλείφειν addere uoluit Mein., collatis Philone mech. V, 90, 7; 99, 26 et Theophr. *De igne*, § 25, 61 (apud Polyaenum, VI, 3 et *App. Bell.* 38, necnon apud *Corpus perditum* ξθ′ et apud Nic. Uranum 104, legitur χρῖσον ἔξωθεν ὄξος).

CHAPITRE XXXV

Préparation propre à mettre le feu.

1 On peut soi-même obtenir un feu violent, et qu'on ne peut absolument pas éteindre, de la façon suivante : allumer un mélange de poix, de soufre, d'étoupe, d'encens broyé et de sciure de pin que l'on apporte dans des récipients jusqu'à l'ennemi, quand on veut lui brûler quelque ouvrage.

XXXV [Πυρὸς σκευασία]

1 Αὐτὸν δὲ πῦρ σκευάζειν ἰσχυρὸν ὧδε, ὅπερ οὐ πάνυ τι κατασβέννυται. Πίσσαν, θεῖον, στυππεῖον, μάνναν λιβανωτοῦ, δᾳδὸς πρίσματα ἐν ἀγγείοις ἐξάπτοντα προσφέρειν, ἐὰν βούλῃ τῶν πολεμίων τι ἐμπρησθῆναι.

XXXV πάνυ τι Mein. : πάντῃ in πάνυτῃ mutatum M || πῖσσαν M || στυπεῖον M || ἐν ἀγγείοις Orelli : ἐναντίως M || βούλῃ Hertl. : βούλει M.

CHAPITRE XXXVI

Moyens d'empêcher l'application des échelles.

1 Voici comment on se défend contre l'application des échelles. D'abord, si l'échelle, une fois appliquée, dépasse le rempart, c'est lorsque l'homme qui monte atteint les derniers barreaux qu'il faut le repousser, ou repousser l'échelle avec un bâton fourchu, si l'on ne peut l'écarter autrement à cause des flèches tirées d'en bas. **2** D'autre part, si l'échelle est juste de niveau avec le rempart, il n'est pas possible de la repousser : ce sont les hommes, au moment où ils prennent pied sur le mur, qu'il faut repousser. Enfin, si cette défense semble impraticable, il faut construire une sorte de panneau en planches, puis, pendant que les ennemis appliquent l'échelle, le glisser par dessous sur son chemin : lorsqu'elle arrive à ce panneau, nécessairement elle tombe si l'on retire peu à peu le panneau, grâce à un rouleau préalablement placé sous lui, sans pouvoir être stabilisée contre le mur [1].

1. Pour le commentaire de ce chapitre, voir Appendice II, p. 114.

XXXVI [Κλιμάκων προσθέσει κωλύματα]

1 Ταῖς δὲ τῶν κλιμάκων προσθέσεσιν ἀντιοῦσθαι ⟨ὧδε⟩. Ἐὰν μὲν ὑπερέχῃ τοῦ τείχους ἡ κλῖμαξ προστεθεῖσα, χρή, ὅταν ἐπ' ἄκρων ᾖ ⟨ὁ⟩ ἀναβαίνων, τότε ἀπῶσαι τὸν ἄνδρα ἢ τὴν κλίμακα ξύλῳ δικρῷ, ἐὰν μὴ ἄλλως κωλύειν δύνῃ διὰ τὸ ὑποτοξεύεσθαι. **2** Ἐὰν δὲ ἀρτία ᾖ τῷ τείχει ἡ κλῖμαξ, τὴν μὲν κλίμακα οὐχ οἷόν τε ἀπωθεῖν, τὰ δὲ ὑπερβαίνοντα χρὴ ἀπῶσαι. Ἐὰν δὲ ταῦτα μὲν ⟨ἀδύνατα⟩ δοκῇ εἶναι, πεποιῆσθαι χρὴ οἷον θύραν ἐκ σανίδων, ἔπειτ' ἐπὰν προσφέρηται ἡ κλῖμαξ, προϋποτιθέναι τῇ κλίμακι τῇ προσφερομένῃ· ὅταν δὲ προσίῃ ἡ κλῖμαξ πρὸς τὴν θύραν, ἐξ ἀνάγκης ὑπαχθείσης τῆς θύρας ἡ κλῖμαξ πίπτει, σπονδύλου προϋποτιθεμένου, οὐδὲ προσσταθῆναι δυνήσεται.

XXXVI **1** ὧδε add. Hercher ‖ ὁ add. Tur. ‖ **2** ἀρτία ᾖ Mein.: ἄρ τι ἀνη M ‖ τῷ τείχει Orelli : τω τε σχει signo corruptionis addito supra σ M ‖ ἀδύνατα add. Cas. ‖ προϋποτιθέναι Hertl.: ὑποπροτιθέναι M ‖ προσσταθῆναι Schoene : προσταθῆναι M.

CHAPITRE XXXVII

Détection et prévention des travaux de mine.

1 Voici comment empêcher les travaux des sapeurs. Si vous croyez qu'ils préparent une sape, vous devez creuser le plus profondément possible votre fossé à l'extérieur du rempart, pour que la sape débouche dans ce fossé et que vous voyiez les sapeurs. 2 Si vous en avez les moyens, construisez même un mur dans ce fossé, avec des pierres spécialement solides et grandes [1]. S'il n'y a pas moyen de construire avec des pierres, faites apporter des débris de bois⟨...⟩ 3 et si la sape aboutit à un point du fossé, entassez à cet endroit des bûches avec ces débris, et mettez-y le feu. Couvrez le reste du fossé, pour que la fumée s'échappe par la galerie de mine et mette à mal ceux qui s'y trouvent; il est possible même que beaucoup d'entre eux soient étouffés par la fumée [2]. 4 Il y a aussi des cas où l'on a mis hors de combat des sapeurs se trouvant dans une galerie en y lâchant des guêpes et des abeilles [3]. 5 Il faut donc, si vous savez en quel point on creuse une mine, aller à sa rencontre par une contre-mine plus profonde et repousser par le feu les forces combattant dans la galerie.

6 On cite un exemple ancien⟨...⟩ quand Amasis, faisant le siège de Barcè [4], essaya de creuser une mine. Les habitants, s'étant aperçus de cette tentative d'Amasis, ne savaient que faire, craignant qu'elle ne pût être localisée ou qu'elle ne le fût pas à temps; mais un chaudronnier finit par trouver

1. Le fossé extérieur pour l'annihilation des mines des assiégeants est recommandé par Philon, (Thév. p. 91 = D.S., p. 53, § 7), suivi par les *Stratégiques* de l'Anonyme de Byzance, XII, 6 (K.R., II, 2, p. 76, nécessité d'un fossé extérieur lorsqu'on fortifie une place) et XIII, 8 (*op. cit.*, p. 78, utilité d'un fossé extérieur contre les travaux de mine ennemis). Vitruve (X, Schneider 16 ou vulgo 22), donne un exemple de son efficacité

XXXVII [Ὑπορυσσόντων γνῶσις καὶ κώλυσις]

1 Τοὺς δὲ ὑπορύσσοντας ὧδε κωλύειν. Ἐὰν δοκῇς ὑπορύσσεσθαι, ὡς βαθυτάτην ἐκτὸς χρὴ τὴν τάφρον ὀρύσσεσθαι, ὅπως εἰς τὴν τάφρον τὸ ὑπόρυγμα ἀφίκηται καὶ οἱ ὑπορύσσοντες ὀφθῶσιν. **2** Ἐὰν δέ σοι ὑπάρχῃ, καὶ τειχίον τειχίσαι εἰς αὐτὴν ὡς ἰσχυροτάτων καὶ μεγίστων λίθων. Ἐὰν δὲ μὴ ὑπάρχῃ τειχίσαι λίθοις, ξύλων φορυτὸν κομίσαντα ⟨....⟩ **3** ἂν δὲ τὰ ὑπορύγματα τῆς τάφρου ⟨πῃ⟩ προσπέσῃ, ταύτῃ ἐπιβάλλοντα ξύλα καὶ τὸν φορυτὸν ἐμπρῆσαι καὶ τὰ ἄλλα κατασκεπάσαι, ὅπως ὁ καπνὸς εἰς τὸ διόρυγμα πορεύσηται καὶ κακῶς ποιήσῃ τοὺς ἐν τῷ ὀρύγματι ὄντας· ἐνδέχεται δὲ καὶ πολλοὺς ἀπολέσθαι αὐτῶν ὑπὸ τοῦ καπνοῦ. **4** Ἤδη δέ τινες καὶ σφῆκας καὶ μελίσσας εἰς τὸ διόρυγμα ἀφέντες ἐλυμήναντο τοὺς ἐν τῷ ὀρύγματι ὄντας. **5** Χρὴ δὲ ἂν γνωσθῇ καθ᾽ ὅν τινα τόπον ὀρύσσουσιν, ἀνθυπορύσσειν καὶ ἀντιοῦσθαι καὶ ἐμπιμπράναι ⟨τὸ⟩ ἐν τῷ ὀρύγματι μαχόμενον.

6 Παλαιὸν δέ τι λέγεται ⟨.....⟩ Ἄμασιν Βαρκαίους πολιορκοῦντα, ἐπεὶ ἐπεχείρει ὀρύσσειν. Οἱ δὲ Βαρκαῖοι αἰσθόμενοι ⟨τὸ⟩ ἐπιχείρημα τοῦ Ἀμάσιδος, ἠποροῦντο μὴ λάθῃ ἢ φθάσῃ, ἔπειτα ἀνὴρ χαλκεὺς ἀνεῦρεν ἐνθυμήσας·

XXXVII **1** δοκῇς Schocne : δοκῇ M ‖ **2** ἰσχυροτάτων *App. Bell.* 54 : -τάτην M ‖ λίθοις *App. Bell.* 54 : λίθους M ‖ Post κομίσαντα lacunam indic. Schoene ‖ **3** πῃ add. Mein. ‖ ἐπιβάλλοντα Tur. : ἐπιβάλλοντες M ἐμβάλλοντας *App. Bell.* 54 ‖ ποιήσῃ Schoene : ποιῇ· ἢ M ‖ **4** σφῆκας Cas. : σφίκασ M ‖ **5** ἂν γνωσθῇ Orclli : αγνωσσειν M ἁπλῶς εἰπεῖν perperam prop. H. Schoene ‖ τόπον *App. Bell.* 54 : τρόπον M ‖ τὸ add. Cas. ‖ **6** Post λέγεται lacunam indic. Rouse ‖ πολιορκοῦντα Cas. : -κοῦντασ M ‖ τὸ add. Paris. gr. 2443.

après réflexion. Promenant une feuille de bronze pour boucliers sur le périmètre intérieur du rempart, il l'appuyait contre la surface du sol : **7** sur tous les points où il l'appliquait, la feuillle de bronze restait muette, sauf à l'endroit de la sape, où elle résonnait. Les Barcéens donc, ouvrant une contre-mine à cet endroit, tuèrent beaucoup de sapeurs. C'est pourquoi encore actuellement on recourt à cet expédient, de nuit, dans la détection des mines[1].

8 Je viens de montrer les moyens par lesquels il convient de se défendre contre les travaux qui vous sont opposés du côté des adversaires. Quant aux hommes qui doivent creuser une mine, voici commcnt on peut leur procurer la meilleure protection. **9** Il faut faire rencontrer et lier ensemble les timons de deux chariots, après les avoir dressés par rapport à l'autre extrémité du chariot, de façon que ces timons,convergeant au même point, soient levés en l'air. Ensuite, lier pareillement ensemble, les uns au-dessus des autres, d'autres morceaux de bois, des nattes, n'importe quoi formant protection par dessus, et enduire le tout avec de l'argile[2]. Vous pourrez amener cet engin où vous voulez grâce à ses roues, et le remmener, et mettre vos sapeurs sous cet abri.

au siège de Marseille. Par ailleurs, le progrès de la fortification à l'ancienne se marquera par l'établissement de plusieurs fossés successifs en avant des remparts, destinés à renforcer les difficultés d'accès. Voir Philon (Thév., p. 84-85 = D.S., p. 34-37, § 69-79), repris par le *De obsidione* (Thév. p. 319 = Berg, p. 51, § 40-41). De même, Végèce, IV, 5.

ἀσπίδος χάλκωμα περιφέρων ἐντὸς τοῦ τείχεος ἐπάνω προσίσχεν πρὸς τὸ δάπεδον. 7 Τῇ μὲν δὴ ἄλλῃ κωφὰ ἦν πρὸς ἃ προσίσχοι τὸ χάλκωμα· ᾗ δὲ ὑπωρύσσετο, ἀντήχει. Ἀντορύσσοντες οὖν οἱ Βαρκαῖοι ταύτῃ, ἀπέκτειναν πολλοὺς τῶν ὑπορυσσόντων. Ὅθεν καὶ νῦν χρῶνται αὐτῷ ἐν τῇ νυκτὶ γνωρίζοντες ᾗ ὑπορύσσεται.

8 Καὶ οἷς μὲν προσήκει τὰ ἐκ τῶν ἐναντίων τεχνάσματα [καὶ] ἐναντιούμενα ἀμύνειν δεδήλωται· τοῖς δὲ ὑπορύσσειν μέλλουσιν ὧδ' ἂν γένοιτο ἰσχυρότατον φράγμα. 9 Χρὴ δύο ἁμαξῶν τοὺς ῥυμοὺς εἰς τὸ αὐτὸ δῆσαι, συμπετάσαντα κατὰ τὸ ἕτερον μέρος τῆς ἁμάξης, ὅπως μετεωρισθῶσιν οἱ ῥυμοὶ εἰς τὸ αὐτὸ νεύοντες· ἔπειτα οὕτως ἐπισυνδεῖν ἄλλα ξύλα καὶ ῥίπους καὶ ἄλλα φράγματα ἐπάνω, ταῦτα δὲ πηλῷ καταλεῖψαι. Ἔσται οὖν τοῦτο καὶ προσαγαγεῖν ὅπου βούλει τοὺς τροχοὺς καὶ ἀπαγαγεῖν, ὑπὸ δὲ τούτῳ τῷ φράγματι τοὺς ὑπορύσσοντας εἶναι.

6 περιφέρων ex Herodoto IV, 200 Tur. : ἐπιφέρων M ‖ ἐντὸς Wesseling : ὄντοσ M ‖ προσίσχεν Cas. : -ίσχειν M ‖ τὸ δάπεδον ex Herodoto Wesseling : τάδε M ‖ 7 ὑπωρύσσετο Cas. : ὑπορ- M ‖ αὐτῷ ἐν τῇ νυκτὶ M : τούτῳ τῷ ἐνθυμήματι prop. Hertl., quem plures secuti sunt ‖ 8 προσήκει Hertl. : προσῆκεν M ‖ τὰ Cas. : καὶ M ‖ [καὶ] secl. Cas. ‖ ἐναντιούμενα nos (-ώμενα Cas.) : καὶ ἀντιώμεθα M καταντῶντα prop. Schoene ‖ ἀμύνειν Paris. gr. 2443 et inde Cas. : ἀμύνῃ M ‖ 9 οὕτως *App. Bell.* 55 : ὅπωσ M ‖ ἐπάνω, ταῦτα Tur. : σπανιώτατα M ἐπάνω, τὰ *App. Bell.* 55.

CHAPITRE XXXVIII

Troupes de renfort.

1 En cas d'attaque du rempart par les ennemis avec des machines de guerre ou des corps de troupe, il faut diviser en trois sections les défenseurs de la ville, de façon que l'une combatte, qu'une autre se repose et que la troisième s'apprête, et qu'ainsi il y ait sans cesse des troupes fraîches sur le rempart. **2** Il faut aussi que d'autres hommes, bien choisis, en assez grand nombre et avec le général, décrivent des circuits autour de l'enceinte et arrivent successivement en renfort sur tous les points qui faiblissent. Les ennemis en effet sont plus effrayés par les forces qui surgissent que par celles qu'ils ont déjà devant eux [1]. A cette occasion, on doit attacher les chiens, **3** car, lorsque des hommes courent dans toute la ville, en armes et avec bruit, à cause de ces circonstances insolites, les chiens, en les voyant, peuvent les harceler en les poursuivant.

4 Il faut distribuer à ceux qui combattent sur le rempart les exhortations qui conviennent à chacun, louant les uns et sollicitant les autres. Ne réprimander avec colère aucun des simples soldats, car ils en perdraient courage plus encore. **5** Si l'on doit réprimander des hommes négligents et indisciplinés, qu'on choisisse les plus riches et ceux qui ont le plus de puissance dans la ville, car une intervention de ce genre pourra servir de leçon aux autres [2]. J'ai expliqué en parlant d'instructions orales dans quelles occasions on devait laisser passer chaque infraction [3].

1. Cette dernière phrase est inspirée de Thucydide, V, 9, 8. Quant à la tactique du combat par roulement, et des corps spécialement entraînés pour apporter, là où il fallait, un renfort efficace, elle se répandit au IVe siècle et fit ses preuves surtout à partir d'Iphicrate. Des préceptes analogues sont donnés dans le *Mémorandum* publié par A. Dain, *Rev. des Ét. Grecques* LIII, 1940, p. 125, § 16 et 17, et dans le *De obsidione* (Thév., p. 323 = Berg, p. 68, § 142-145).

3. Cf. XXVI, 8, et la note.

XXXVIII ['Επικουρητικά]

1 Ἐν δὲ ταῖς προσβολαῖς τῶν πολεμίων πρὸς τὸ τεῖχος μηχανήμασιν ἢ καὶ σώμασι χρὴ διατετάχθαι τοὺς ἐν τῇ πόλει μαχομένους τρία μέρη, ὅπως οἱ μὲν μάχωνται, οἱ δὲ ἀναπαύωνται, οἱ δὲ παρασκευάζωνται, καὶ νεοκμῆτες ἀεὶ ἐπὶ τοῦ τείχους ὦσιν. 2 Δεῖ δέ τινας καὶ ἄλλους ἐπιλελεγμένους πλήθει πλείονι μετὰ τοῦ στρατηγοῦ ξυμπεριιέναι κύκλῳ τὸ τεῖχος, ἐπικουροῦντας ἀεί τινι πονουμένῳ μέρει· τὸ γὰρ ἐπιὸν μᾶλλον οἱ πολέμιοι φοβοῦνται τοῦ ὑπάρχοντος καὶ παρόντος ἤδη. Τάς τε κύνας δεσμεῖν τὸν καιρὸν τοῦτον· 3 μετὰ γὰρ ὅπλων καὶ θορύβου τῶν ἀνθρώπων τρεχόντων κατὰ τὴν πόλιν δι' ἀήθειαν ὁρῶσαι αἱ κύνες ὀχλοῖεν ἂν προσκείμεναι.

4 Τοῖς τε ἐπὶ τῷ τείχει μαχομένοις παραινεῖν οἷα ἑκάστῳ δεῖ, τοὺς μὲν ἐπαινοῦντα, τῶν δὲ δεόμενον· ὀργῇ δὲ μηδένα ⟨μετιέναι⟩ τῶν τυχόντων ἀνθρώπων· ἀθυμότεροι γὰρ εἶεν ἄν. 5 Εἰ δέ τινας δεῖ μετιέναι ἀμελοῦντας καὶ ἀκοσμοῦντας, τοὺς τὰ πλεῖστα κεκτημένους καὶ ἐν τῇ πόλει δυνάμεως μάλιστα μετέχοντας· εἴη γὰρ ἄν τι τοιοῦτο καὶ τοῖς ἄλλοις παράδειγμα. Ἐν οἷς καιροῖς ἕκαστα τούτων δεῖ παρεῖναι, ἐν τοῖς ἀκούσμασι γέγραπται.

XXXVIII 1 νεοκμῆτες Cas. : νεοχμῆτες M ‖ ὦσιν Cas. : σώμασιν M an σώμασιν ⟨ὦσιν⟩ cum Orelli? ‖ 3 καὶ θορύβου τῶν ἀνθρώπων Haase *Lucubr. Thuc.*, p. 55 : καὶ θορυβούντων καὶ ἀνθρώπων M ‖ ἀήθειαν Cas. : ἀλήθειαν M ‖ ὁρῶσαι M : ὁρμῶσαι prop. Lange ὠρύουσαι Mein. ‖ 4 ἐπαινοῦντα Mein. : -νοῦντασ M ‖ τῶν δὲ δεόμενον Cas. : τῶν δεδεμένων M ‖ μηδένα edd. : μηθένα M quod seru. Hunt.-Handf. ‖ μετιέναι add. Cas. ‖ 5 δυνάμεως Orelli : δυναμένους M ‖ παρεῖναι (ex παρίημι) M : παραινεῖν prop. Tur. ποιεῖν Hercher περαίνειν Oldf.

6 Ne pas permettre qu'on jette des pierres mal à propos, et prendre les dispositions suivantes pour ramasser de nuit les projectiles lancés pendant le jour : 7 descendre dans une corbeille [1] jusqu'au pied des murs des hommes qui les recueilleront; une fois qu'ils auront ramassé ces pierres, ils remonteront sur le rempart au moyen de filets à sangliers ou à cerfs qu'on y aura suspendus ou par des échelles faites avec des cordes [2]; 8 elles doivent être en nombre égal à celui des hommes chargés du ramassage, pour que si quelques-uns sont en danger ils remontent rapidement. En effet, n'ouvrez pas les portes la nuit [3], mais servez-vous d'échelles de ce genre ou de tout ce que vous voudrez.

1. Les corbeilles — (l'unc servira aussi à l'évasion de Saint Paul, *Ep. aux Corinthiens*, II, 11, 33) — semblent avoir ici un double but : ellcs contiennent les pierres, qu'on peut alors hisser facilement, et elles permettent de ne jeter qu'à la dernière minute les échelles de corde, que les ennemis risquent toujours d'utiliser par traîtrise si elles restent longtemps suspendues.

2. Cf. en XI, 6, l'exemple de Chios, où les ennemis, par suite d'une trahison, escaladèrent par ce moyen les murs de la ville.

3. Cf. sur le même sujet, XXVIII passim et notamment § 4.

6 Χερμάδια δὲ μὴ ἐπιτρέπειν ἀκαίρως ἀφιέναι, παρεσκευάσθαι δὲ ὅπως καὶ τὰ ἀφεθέντα ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐν νυκτὶ ἀναλέγηται ὧδε. 7 Κατακρεμαννύειν χρὴ ἐν κοφίνοις ἄνδρας κατὰ τοῦ τείχεος οἵτινες ἀναλέξουσιν· οὕτως δὲ ἄνδρας χρὴ τοὺς ἀναλέξαντας τὰ χερμάδια ἀναβαίνειν εἰς τὸ τεῖχος, κατακρεμασθέντων δικτύων συείων ἢ ἐλαφείων ἢ ταῖς ἐκ τῶν σχοινίων κλίμαξι πεποιημέναις. 8 Ταύτας δ᾽ ἴσας εἶναι τὸν ἀριθμὸν τοῖς ἀναλέγουσιν ἀνθρώποις, ὅπως, ἐάν τινες πονῶσιν, ταχὺ ἀναβαίνωσιν· πύλας γὰρ μὴ ἀνοίγεσθαι νυκτός, ἀλλὰ ταῖς τοιαύταις κλίμαξι χρῆσθαι καὶ ἄν τινα βούλησθε.

6 alt. δὲ Cas. : ὁ δὲ M ‖ 7 ἀναλέξαντας Hertl. : -ξοντασ M ‖ δικτύων συείων ἢ ἐλαφείων Orelli (cf. XI, 6) : δακτυλίων ιστων πελαφιων signo corruptionis addito supra ιστων et supra πελαφίων M ‖ 8 δ᾽ ἴσας Kirch. : δισσὰσ M.

CHAPITRE XXXIX

Ruses de guerre.

1 Quand on est assiégé, il faut user de stratagèmes du genre suivant. Dans les portes, et surtout du côté intérieur[1], creuser une tranchée en laissant de part et d'autre un passage; ensuite, que quelques hommes, faisant une sortie, engagent une escarmouche et amènent ceux des ennemis qui les poursuivront à charger derrière eux jusque dans la ville. **2** Les gens de la ville, en s'y réfugiant, courront naturellement le long des passages laissés de part et d'autre, mais on peut s'attendre à ce que les hommes de l'ennemi, ne connaissant pas d'avance l'existence de la tranchée, d'autant plus qu'elle aura été camouflée, y tombent et soient, en l'occurrence, exterminés par les soldats restés à l'intérieur de la ville[2]. Des détachements de ces soldats auront été postés dans les rues et à des emplacements situés contre les tranchées des portes. **3** Si les poursuivants ennemis s'introduisent en trop grand nombre et si l'on veut les contenir, il faut faire préparer au-dessus de la porte centrale une herse de bois aussi épaisse que possible et la garnir de fer[3]. **4** Quand donc on veut arrêter les ennemis qui font irruption dans la ville, on la fait descendre verticalement : la herse elle-même, en tombant, en supprimera quelques-uns et elle empêchera les autres d'entrer, tandis que, en même temps, les soldats postés sur le rempart tireront sur les ennemis qui sont devant les portes. **5** Il faut toujours désigner à

1. Si le fossé se prolongeait à l'extérieur de la porte, c'est à-dire devant l'entrée de la ville, il risquerait d'être repéré par l'ennemi.

2. Philon reprend à son compte le même conseil (Thév., p. 93 = D.S., p. 58-59, § 32).

3. Végèce, IV, 4, parlant des herses, signale que leur invention est ancienne et qu'on les plaçait à l'entrée d'un réduit, *propugnaculum*, construit devant la porte. Le *Mémorandum* publié par A. Dain répète le conseil d'Énée; la herse est en fer et dissimulée dans la porte même, *l.c.*, p. 125, § 23.

XXXIX [Δολεύματα]

1 Χρὴ δὲ πολιορκουμένους καὶ τὰ τοιαῦτα τεχνάζειν. Ἐν ταῖς πύλαις καὶ εἰς τὸ ἔσω μᾶλλον μέρος ὀρύξαντα τάφρον ἔνθεν καὶ ἔνθεν πάροδον λιπόντα, ἔπειτα ἐπεξελθόντας τινὰς ἀκροβολίζεσθαι καὶ προσάγειν τῶν πολεμίων ὥστε συνεισδραμεῖν εἰς τὴν πόλιν. **2** Τοὺς μὲν οὖν ἐκ τῆς πόλεως καταφεύγοντας εἰς τὴν πόλιν χρὴ ἔνθεν καὶ ἔνθεν παρὰ τὰς λελειμμένας παρόδους εἰστρέχειν· τοὺς δὲ τῶν πολεμίων συνειστρέχοντας εἰκός ἐστι, μὴ προειδότας τὴν τάφρον, ἅμα τε καὶ κεκρυμμένης οὔσης, εἰσπίπτειν καὶ φθείρεσθαι ⟨ὑπὸ τῶν⟩ ἔσω τῆς πόλεως ἐν τῷ καιρῷ· τούτων δ' εἶναι συντεταγμένους τινὰς ἐν ταῖς διόδοις καὶ πρὸς τοῖς ὀρύγμασι ⟨τῶν⟩ πυλῶν χώραις. **3** Ἐὰν δὲ πλείονες τῶν πολεμίων ἐπεισφέρωνται καὶ βούλῃ αὐτοὺς κατέχειν, χρὴ ἡτοιμάσθαι ἄνωθεν ἀπὸ τοῦ μεσοπύλου πύλην ξύλων ὡς παχυτάτων καὶ σεσιδηρῶσθαι αὐτήν. **4** Ὅταν οὖν βούλῃ ἀπολαβεῖν τοὺς εἰστρέχοντας πολεμίους, ταύτην ἀφιέναι ὀρθήν· καὶ αὐτή τέ τινας ἡ πύλη φερομένη διαφθερεῖ καὶ τοὺς πολεμίους σχήσει μὴ εἰσιέναι, ἅμα δὲ καὶ τῶν ἐπὶ τῷ τείχει βαλλόντων τοὺς πρὸς ταῖς πύλαις πολεμίους.

XXXIX **1** προσάγειν M : προάγειν *App. Bell.* 56, quem plures secuti sunt ‖ **2** εἰκός Cas. : εἴη ὅσ M ‖ ὑπὸ τῶν add. Schoene ‖ ἐν τῷ καιρῷ absolute dictum (cf. Xenoph. *Cyrop.* III, 3, 8) : τούτῳ addere uol. Hercher ‖ πρὸς Cas. : πρω M ‖ τῶν add. Tur. ‖ **3** βούλῃ Meier : βούλει M ‖ κατέχειν *App. Bell.* 56 *bis* : ἔχειν M ‖ ἄνωθεν Cas. : ανθεν signo corruptionis addito supra α M ‖ πύλην ξύλων ex Cas. Commentario uersio orelliana : πύλη πυλῶν M ‖ **4** βούλῃ Meier : βούλει M ‖ ἀπολαβεῖν Hertl. : ὑπολαβ- M ‖ πύλη φερομένη διαφθερεῖ Orelli : πολυφερομενη διαφέρει M.

l'avance à ses hommes l'endroit où ils se rassembleront dans la ville si les ennemis s'y précipitent en même temps qu'eux, afin qu'on reconnaisse les siens grâce à cet emplacement. Il n'est pas facile en effet des les reconnaître quand, pêle-mêle, amis et ennemis font irruption en armes au milieu du vacarme [1].

6 Contre des hommes trop hardis et qui s'approchent du rempart plus que de raison, de jour ou de nuit, on a déjà utilisé des filets [2], en les dissimulant si cela se passait de jour, à découvert si c'était de nuit : rabattant ces hommes par un tir d'escarmoucheurs, on hâlera à soi quiconque s'y fera prendre. 7 Le filet doit être de corde aussi résistante que possible et ce qui permet de le relever doit être une chaîne sur deux coudées de long pour qu'on ne la coupe pas, le reste, du côté des hâleurs, un câble. A l'intérieur du rempart, tout l'engin est descendu et remonté à l'aide de cordages ou d'une bascule. Si les ennemis essayent de rompre le filet, les défenseurs s'y opposeront en donnant du mou à la corde au moyen de bascules, pour les empêcher de la sectionner [3]. Les chaînes, employées en prévision de telles tentatives, sont fatigantes et difficiles à manier, et aussi bien n'offrent pas d'avantages.

1. C'était là, en effet, un danger évident. Le *De obsidione* (Thév., p. 322 = Berg, p. 62, § 103 et suiv.) et le *Mémorandum* publié par A. Dain, *l.c.*, p. 125, § 22, recommandent d'exiger de chaque soldat le mot de passe; dans la pratique, on ne voit pas très bien comment cette précaution peut être prise dans le cas d'hommes rentrant en masse et au pas de course.

2. L'emploi des filets est préconisé également dans Philon (Thév., p. 95 = D.S., p. 64, § 65) et le conseil est reproduit dans Héron (*Poliorc.* XXII, Wescher, p. 261). On pouvait prendre, en cas de nécessité, de simples filets de pêcheurs, (ce que firent les Tyriens assiégés par Alexandre, Diodore, XVII, 43, 10), mais ordinairement c'était sans doute des filets spéciaux, du type de nos éperviers.

3. Le filet détendu n'offre plus de prise et embarrasse les mains et les bras des captifs. Toutefois le texte n'est pas clair; il faut peut-être comprendre qu'on jette « une deuxième fois un filet » (c'est-à-dire un deuxième filet), qui renforce le premier.

5 Χρὴ δὲ τοῖς φίλοις ἀεὶ προειρῆσθαι, ἐάν ποτε αὐτοῖς πολέμιοι συνεισπίπτωσιν, ὅπῃ τῆς πόλεως συναθροισθήσονται, ὅπως τῷ τόπῳ οἱ φίλοι διαγιγνώσκωνται· οὐ γὰρ ῥᾴδιον μιγάδας τε ὄντας μεθ' ὅπλων καὶ μετὰ θορύβων συνεισπίπτοντας διαγιγνώσκεσθαι.

6 Ἤδη δὲ τοῖς θρασυνομένοις τε λίαν καὶ προσπελάζουσι τῷ τείχει ἐγγυτέρω τοῦ προσήκοντος νυκτὸς ἢ μεθ' ἡμέραν, βρόχους ἡμέρας μὲν κρυφαίως κατεσκεύασαν, νυκτὸς δὲ ἀκρύπτους, οἷς προκαλούμενοι ἀκροβολισμοῖς τὸν εἰσπεσόντα ἀνασπάσουσιν. 7 Ἔστω δὲ ὁ μὲν βρόχος ὅπλου ὡς ἰσχυροτάτου, τὸ δὲ ἕλκον ἐπὶ δύο πήχεις ἅλυσις, τοῦ μὴ διατμηθῆναι· τὸ δ' ἄλλο, ὅθεν ἕλκουσι, σχοίνου. Ὅλος δὲ ἔσω κατακρέμαται καὶ ἀνασπᾶται ὅπλοις ἢ κηλωνείοις· οἱ δὲ πολέμιοι ἐὰν διατέμνειν ἐπιχειρῶσι, πρὸς ταῦτα πάλιν οἱ ἔσωθεν κηλωνείοις χρῶνται καθιέντες, ἵνα μὴ διατέμνηται· αἱ γὰρ ἁλύσεις πρὸς τὰ τοιαῦτα πραγματῶδες καὶ δυσμεταχείριστον, ἅμα δὲ καὶ ἀλυσιτελές.

5 αὐτοῖς Hertl. : ἄυθισ M ‖ 6 τε λίαν Hercher : τέλεον M ‖ προκαλούμενοι Tur. : προσκ- M ‖ 7 ἅλυσις Cas. (ἅλ- Paris gr. 2443) : ἀλυσεισ M ‖ ὅλος Tur. : ὅλως M ‖ κηλωνείοις Cas. : αλωνίοισ M ‖ ἀλυσιτελές Cas. : λυσιτελέσ M.

CHAPITRE XL

Surveillance d'une ville.

1 Si la ville est grande et ne compte pas un nombre d'hommes suffisant pour établir un cordon de sentinelles tout autour de son enceinte et qu'on veuille cependant la bien faire garder par les effectifs que l'on a, il faut faire construire des buttes artificielles [1] avec les matériaux que l'on trouve sous la main sur tous les points où elle est facile d'accès. Ainsi, si des ennemis en font l'escalade clandestinement ou de vive force, ils se trouvent dans une situation inattendue et ne peuvent sauter de ces élévations, mais retournent sur leurs pas, n'ayant absolument aucune voie de descente. Qu'on prenne des gardes parmi les hommes dont on dispose et qu'on les place de part et d'autre de ces ouvrages pour tuer ceux qui tentent de sauter d'en haut.

2 Denys [2], s'étant rendu maître d'une ville dont les défenseurs avaient, les uns péri, les autres pris la fuite, voulut la conserver. Or, elle était trop grande pour être maintenue par un petit nombre d'hommes. **3** ⟨Il y établit⟩ donc quelques lieutenants avec le peu de forces dont il pouvait disposer et d'autre part maria les serviteurs des personnages les plus influents de la cité aux filles, aux femmes et aux sœurs de leurs maîtres. Il conjecturait en effet que c'était là le moyen de les rendre très hostiles à leurs maîtres et plus fidèles à sa personne.

4 A Sinope, au cours d'une guerre contre Datame [3], comme il y avait du danger et pénurie d'hommes, on fit

1. Ces buttes artificielles ont leur équivalent plus perfectionné dans les courtines crénelées, mais sans chemin de ronde, de Philon (Thév., p. 80 = D.S., p. 21-22, § 15-16). Leur côté extérieur n'est pas absolument infranchissable à l'escalade, pas plus qu'une muraille, mais la face tournée vers la ville est impraticable. Ces constructions témoignent du même souci d'empêcher la descente depuis le rempart jusque dans la ville

XL [Φυλακὴ πόλεως]

1 Ἂν ᾖ ἡ πόλις μεγάλη καὶ μὴ ἱκανοὶ ὦσιν οἱ ἐν τῇ πόλει ἄνθρωποι περιίστασθαι ἐν κύκλῳ τὴν πόλιν, τοῖς δὲ ὑπάρχουσι θέλῃς αὐτὴν διαφυλάξαι, χρὴ τῆς πόλεως ὅσα ἂν ᾖ εὐπρόσοδα οἰκοδομεῖν ὕψη ἐκ τῶν ὑπαρχόντων, ἵνα, ἄν τινες τῶν πολεμίων ἢ λαθραίως ἢ βίᾳ ἀναβῶσιν, ἐν ἀπειρίᾳ γενόμενοι μὴ δύνωνται καταπηδᾶν ἀφ' ὑψηλῶν, ἀλλὰ πάλιν ἀπίωσι μὴ ἔχοντες ὅπῃ καταβαίνωσιν. Παρὰ δὲ τὰ ᾠκοδομημένα ἔνθεν καὶ ἔνθεν φυλασσόντων ⟨ἐκ τῶν⟩ ὑπαρχόντων ἀνθρώπων, ἵνα τοὺς καταπηδῶντας ἀπὸ τῶν ὑψηλῶν διαφθείρωσιν.

2 Διονύσιος δὲ πόλιν ὑποχείριον ποιησάμενος, ἀνδρῶν τῶν ⟨μὲν⟩ ἐν τῇ πόλει τεθνηκότων, τῶν δὲ πεφευγότων, ἠθέλησε κατασχεῖν· ἦν δὲ μείζων ἢ ὥστε ὑπ' ὀλίγων φυλάσσεσθαι. 3 Ἐπιμελητὰς μὲν οὖν τινὰς μετ' ὀλίγων οὓς ἐνεδέχετο ⟨...⟩, τῶν δὲ ἐν τῇ πόλει τὰ μέγιστα δυναμένων ⟨τοῖς⟩ οἰκέταις συνῴκισεν τῶν δεσποτῶν τὰς θυγατέρας καὶ γυναῖκας καὶ ἀδελφάς· οὕτω γὰρ οὖν ᾤετο μάλιστα πολεμιωτάτους ἔσεσθαι τοῖς δεσπόταις καὶ αὐτῷ πιστοτέρους.

4 Σινωπεῖς δὲ πρὸς Δαταμᾶν πολεμοῦντες ἐπεὶ ἐν κινδύνῳ ἦσαν καὶ σπάνει ἀνδρῶν, τῶν γυναικῶν τὰ ἐπιει-

XL 1 ὕψη Mein. : ὕψει M ὑψηλὰ *App. Bell.* 57 || ἀπειρίᾳ M : ἐν ἀπορίᾳ Cas., quem plures secuti sunt || πάλιν ἀπίωσι Orelli : πασιν απασι signo corruptionis addito supra primum et secundum α M; alii aliter || ἐκ τῶν add. Cas. || 2 μὲν add. Lincke (*Philol.*, 1914, p. 157) || 3 Post ἐνεδέχετο lacunam ind. Cas., qui ἐπέστησε add. || δυναμένων τοῖς οἰκέταις Tur. : δυναμένουσ οἰκέτασ M || οὖν Mein. : ἂν M || αὐτῷ Sauppe : αὐτῶ M.

prendre aux femmes les plus convenables physiquement à ce dessein un extérieur et un équipement aussi masculins que possible et on leur donna en guise d'armes et de casques leurs cruches et les ustensiles de bronze du même ordre. On leur faisait faire le tour des points du rempart d'où les ennemis étaient susceptibles de mieux les voir, **5** mais elles n'avaient pas la permission de tirer, car on reconnaît de très loin que c'est une femme qui tire. Pendant le temps où on utilisait cette ruse, on prenait soin qu'il n'y ait pas de déserteurs, pour éviter qu'elle ne soit dévoilée.

6 Si vous voulez faire paraître plus nombreux les hommes de ronde sur le rempart [1], il faut les faire marcher en files de deux, portant leurs lances la première file sur l'épaule gauche, la seconde, sur la droite; et ainsi ils apparaîtront comme étant quatre de front. **7** S'ils font leurs rondes en lignes de trois, que le premier homme ait la lance sur l'épaule droite, le second, sur l'épaule gauche, et de même pour les autres. De cette façon, un homme en paraîtra deux.

8 Le sujet des rations sans blé, celui des denrées qui se raréfient en temps de siège et des moyens qu'on doit employer pour rendre l'eau potable, je les ai déjà traités dans mon livre *Sur les préparatifs de guerre* [2]. Puisque tout cela a été dit, je vais passer aux explications concernant l'organisation de la marine.

L'armée de mer comporte deux flottes [3]...

que les procédés cités en XXII, 19. Elles ne doivent pas être confondues avec l'exhaussement des murs d'enceinte préconisé dans le *Mémorandum* publié par A. Dain, *l.c.*, p. 124, § 6, exhaussement qu'on pratique souvent sur tout le pourtour et qui doit s'opposer à l'escalade.

κέστατα σώματα μορφώσαντες καὶ ὁπλίσαντες ὡς ἐς ἄνδρας μάλιστα, ἀντὶ ὅπλων καὶ περικεφαλαίων τούς τε κάδους καὶ τὰ ὁμότροπα τούτοις δόντες χαλκώματα, περιῆγον τοῦ τείχους ᾗ μάλιστα οἱ πολέμιοι ὄψεσθαι ἔμελλον. 5 Βάλλειν ⟨δὲ⟩ οὐκ εἴων αὐτάς· πόρρωθεν γὰρ κατάδηλος βάλλουσα γυνή· ποιοῦντες δὲ ταῦτα τοὺς αὐτομόλους ἐφύλασσον μὴ διαγγελθῇ.

6 Ἐὰν δὲ θέλῃς ἐπὶ τῷ τείχει περιόδους πλείους φαίνεσθαι, χρὴ περιιέναι ἐπὶ δύο, ἔχοντας τὰ δόρατα τὸν ἕνα στίχον ἐπὶ τῷ ἀριστερῷ ὤμῳ, τὸν δ᾽ ἕτερον ἐπὶ τῷ δεξιῷ· καὶ οὕτω φανοῦνται εἰς τέσσαρας. 7 Ἐὰν δὲ τρία περιίωσι, τὸν μὲν πρῶτον ἄνδρα ἐπὶ τῷ δεξιῷ ὤμῳ ἔχειν τὸ δόρυ, τὸν δ᾽ ἕτερον ἐπὶ τῷ ἀριστερῷ· καὶ οἱ ἄλλοι κατὰ ταὐτά. Καὶ οὕτω φανοῦνται εἷς δύο.

8 Περὶ δὲ τροφῆς ἀσίτου καὶ ὧν σπάνις ἐν πολιορκίᾳ καὶ ὑδάτων ὡς δεῖ πότιμα ποιεῖν, ἐν τῇ Παρασκευαστικῇ βύβλῳ δεδήλωται. Ἐπεὶ δὲ ταῦθ᾽ ἡμῖν εἴρηται, περὶ ναυτικῆς τάξεως δίειμι.

Ναυτικοῦ δὲ στρατεύματος δύο εἰσὶ στόλοι. . . .

5 δὲ add. Cas. ‖ 7 περιίωσι Paris. gr. 2443, inde Cas. : περιῶσι M ‖ εἷς δύο M : εἰς δύο *App. Bell.* 58 ‖ 8 Post στόλοι cetera desunt ‖ Subscriptio operis in M : Αἰνείου πολιορκητικὰ ἢ Αἰλιανοῦ καθὼς ἡ ἀρχή. De quo uide ad Introd., p. xii-xiii et xxxii.



APPARATVS BELLICI

qui uulgo dicitur Iulii Africani Κεστοί

CAPITA EX AENEA EXCERPTA

XXXVIII Πῶς πῦρ δυνάμεθα σβέσαι (cf. Aen., XXXIV).

Ἐὰν ἡμῶν οἱ πολέμιοι πυρὶ κατασκευαστῷ τεῖχος ἤ τι ἕτερον ἐμπρήσουσι, πῶς σβέσαι δυνάμεθα; σβέσομεν αὐτὸ συντόμως καταχέοντες ὄξος. Τοὺς δὲ σβεννῦντας ἀπὸ τῶν ὑψηλοτέρων δεῖ περὶ τὸ πρόσωπον ἔχειν ἔρυμά τι ἵνα ἧσσον ὀχλῶνται προσαϊσσούσης αὐτοῖς τῆς φλογός. Εἰ δὲ σὺ προγνῷς τὰ μέλλοντα καίεσθαι, χρῖσον ἔξωθεν ὄξος, καὶ τούτοις οὐ πρόεισι πῦρ.

XLV Πῶς ἡμεῖς ἐμπρήσωμεν (cf. Aen., XXXIII, 1).

Ἐμπρήσωμεν ἡμεῖς καθ' ἡμῶν ἐρχόμενον μάγγανον ἢ ναῦν ἢ πύργον πολέμιον οὕτως· ἐπιχεῖν δεῖ πίσσαν καὶ θεῖον ἐπιβάλλειν, ἔπειτα φλογώσαντα φάκελλον ἐπαφεῖναι σχοινίῳ ἐφ' ὅπερ θέλομεν. Τὰ δὲ τοιαῦτα προτεινόμενα ἀφ' ὧν ἱστάμεθα τόπων ἐπιβάλλεται τοῖς ἐπιφερομένοις.

XXXVIII Alias paraphraseis eiusdem textus uide infra, p. 102; at de codicibus supra, p. XLV-XLVI. ‖ ἔρυμά τι Meursius : ἐρύματ codd. ‖ XLV ἢ ναῦν Boivin : ἵνα οὖν codd. ‖ ἐπιχεῖν Boivin : ἐπισχεῖν codd. ‖ ἐπαφεῖναι Monac. 195 m. alt. : ἐπαφθῆναι codd. ‖ προτεινόμενα Boivin : -νομένων codd.

XLVI Πρὸς καιομένας πύλας (cf. Aen., XXXIII, 4).

Ἐὰν ἐμπρησθῶσιν αἱ πύλαι, δεῖ προσφέρεσθαι ξύλον καὶ ἐμβάλλοντα ὡς μέγιστον τὸ πῦρ ποιεῖν, μέχρις οὗ ταφρεύσει τὰ ἔσωθεν, καὶ ἐάν τι δέῃ ἐκ τῶν σοι ὑπαρχόντων οἴκοι καθαίρειν.

XLVIII Περὶ κλεψύδρας (cf. Aen., XXII, 24-25).

Κλεψύδρα πάνυ χρήσιμον [τὸ] κτῆμα πρὸς τοὺς νύκτωρ φυλάσσοντας, μακροτέρων ἢ βραχυτέρων νυκτῶν γινομένων· αὕτη δὲ συμβάλλεται οὕτως. Χρὴ κεκηρῶσθαι αὐτῆς τὰ ἔσωθεν καὶ μακροτέρων γινομένων τῶν νυκτῶν ἀφαιρεῖσθαι τοῦ κηροῦ, ἵνα πλέον ὕδωρ χωρῇ, βραχυτέρων δὲ προσπλάσσεσθαι, ἵνα ἔλασσον δέχηται. Τὴν δὲ ταύτης ὀπὴν ἀκριβῶς δεῖ ποιεῖσθαι, δι' ἧς τὸ τῆς προθεσμίας ὕδωρ ἐκρεῖ.

XLIX Πυλωρικόν (cf. Aen., XXVIII, 1-4; — XXIX, 12).

Ἐν φόβῳ μενούσης πόλεως τάδε δεῖ προνοεῖσθαι. Πύλας τὰς μὲν ἄλλας κεκλεῖσθαι, μίαν δὲ ἀνεῷχθαι, δι' ἧς ἂν δυσπροσοδώτατον ᾖ τῆς πόλεως καὶ ἐπὶ πλεῖστον ἀπ' αὐτῶν μέλλουσιν ὁρᾶσθαι οἱ προϊόντες. Καὶ ἐν αὐτῇ τῇ πύλῃ δεῖ ἐκτομάδα, ἵνα σώματα μὲν ἀνθρώπων δι' αὐτῆς εἰσίῃ ἓν καθ' ἕν· οὕτως γὰρ ἂν ἥκιστά τις λανθάνῃ καὶ δι' αὐτῆς εἰσιὼν αὐτόμολος ἢ κατάσκοπος, ἐάνπερ ὁ πυλωρὸς ᾖ νοηρός. Πᾶν δὲ ἀνοίγεσθαι ὑποζυγίων ἕνεκεν καὶ ἁμαξῶν

XLVI ἐμβάλλοντα Aen. : ἐμβάλλονται uel -λλοντας codd. ‖ δέῃ Aen. : δὲ ἐνί codd. ‖ καθαίρειν Par. gr. 2441 : -αίρεις codd. ‖ XLVIII τὸ del. Oldf. : τὸ κτῆμα codd. ‖ ποιεῖσθαι Boivin : πνεῖσθαι codd. ‖ XLIX μὲν οὔσης prop. Boivin ‖ δυσπροσοδώτατον ᾖ codd. rec. : δυσπροσοδότατον ἡ codd. antiq. ‖ post ἐκτομάδα Boivin add. εἶναι ‖ εἰσίῃ Aen. : εἰσὶν codd. ‖ λανθάνῃ Boivin : -άνει codd. ‖ αὐτόμολος Boivin : -μολις codd. ‖ ἀνοίγεσθαι Aen. : ἀνύεσθαι codd.

καὶ ἄλλων ἀγωγίμων ἀποτρέπω. Εἰ δέ τι τούτων ἀναγκαίως δεήσει δι' ἁμαξῶν εἰσκομίζεσθαι, σίτου ἢ οἴνου ἢ ἐλαίου ἢ τῶν τοιούτων τι, σωμάτων πλήθει ταῦτα εἰσκομίζεσθαι δεῖ προεξιόντος στρατεύματος. Τὸ δὲ ὅλον πρᾶγμα πύλας πρωῒ μὴ ἀνοίγεσθαι, ὀψιτερόν τε μηθένα ἔξω ἀφίεσθαι, πρὶν ἂν ἐξερευνήσῃ τὰ περὶ τὴν πόλιν. Ἔτι τε μήτε πλοῖα κατ' αὐτὰς ὁρμίζεσθαι, ἀλλὰ ἀποτέρω· (XXIX, 12) χρὴ γὰρ καὶ τοὺς ἐλλιμενιστὰς προσορμιζομένων πλοίων νυκτὸς ἢ ἡμέρας περὶ τούτων μὴ ἀδιασκέπτως ἔχειν, ἀλλ' ἐμβαίνοντας ἰδεῖν αὐτοὺς τὰ ἀγώγιμα, ἐνθυμουμένους ὅτι τούτων καταμελήσαντες τὰ μεγάλα ἐσφάλησαν.

L Ὅπλων λάθρᾳ εἰσκομιδή (cf. Aen., XXIX, 1-10).

Περὶ τῆς τῶν ὅπλων λάθρᾳ εἰσκομιδῆς ἥτις ἐστὶν αὕτη ἐκτέθειται τοῖς μὲν παλαιοῖς πολλάκις πεπραγμένη, ἡμῖν δὲ παράδειγμα γινομένη πρὸς τὸ πράττειν ᾗ θέλομεν, καὶ μὴ πάσχειν ὡς εἰδότες. Εἰ μὲν οὖν ἐστὶν ἑορτὴ πάνδημος τοῖς ἀφ' ἡμῶν ἐκεῖσε προενδημοῦσι ξένοις καὶ προδόταις ὡς εἰς τὸ μέλλον ἡμῖν συμπράττουσιν, εἰσκομίζεσθαι δεῖ θώρακας λινέους καὶ στολίδας καὶ περικεφαλαίας, ὅπλα, κνημῖδας, μαχαίρας, τόξα, τοξεύματα ἐν κιβωτίοις ὡς φορταγωγοῖς κατεσκευασμένα, ὡς ἱματίων ἐνόντων καὶ ἄλλων ἀγωγίμων. Ἅπερ οἱ ἐλλιμενισταὶ ἀνοίξαντες καὶ ἰδόντες, ὡς ἱμάτια μόνον τιμήσονται. Εἶτ' αὐτὰ εἰσάγεσθαι καὶ τιθέναι πρὸ τῆς ἀγορᾶς· ἐν δὲ ταρσοῖς καὶ ῥίποις καὶ ἱστίοις ἡμιυφαντιαίοις δοράτια καὶ ἀκόντια ἐνειλημένα,

XLIX ἀποτέρω Aen. : -τέρων codd. ‖ ἐλλιμενιστὰς Par. gr. 2437 e quo Meursius ‖ μὴ add. Par. gr. 2437 ‖ ἐμβαίνοντας Boivin : -νοντα codd. ‖ L ἐκτέθειται Boivin : -θηται codd. ‖ ᾗ Boivin : ἡ codd. ‖ Εἰ codd. rec. : ἡ codd. antiq. ‖ τόξα, τοξεύματα Aen. : τοξότοξεύματα codd. ‖ ἱματίων Aen. : ἱμάτιον codd. ‖ ἐλλιμενισταὶ Aen. : ἐνλιμενισταί codd. ‖ εἶτ' αὐτὰ Schoene : εἰ ταῦτα codd. ‖ ῥίποις Aen. : ῥιπτοῖς codd. ‖ ἱστίοις Tur. : ἱστοῖς codd.

ἐν δὲ ἄγγεσιν ἀχύρων πέλται καὶ μικρὰ ἀσπιδίσκια κεκρυμμένα, καὶ τὰ τούτων εὐογκότερα ἐν σαργάναις ἀσταφίδων καὶ σύκων πληρέσι, ἐγχειρίδια δὲ ἐν ἀμφιφορεῦσι πυρῶν καὶ ἰσχάδων καὶ ἐλαιῶν, τὸν δὲ τῆς ἐπιβουλῆς ἡγεμόνα φρυγάνων ἐν ἐμφορήματι. Καὶ εἰ μὲν μὴ γνωσθεῖεν ὑπὸ τῶν ἐν τῇ πόλει, νυκτὸς γινομένης ἀθροίζεσθαι τοὺς ἐπιθησομένους δεῖ καιρῷ ἐν ᾧ οἰνοῦνται οἱ πολῖται. Καὶ πρῶτον μὲν λυθήτω τὸ φόρημα διὰ τὸν ἡγεμόνα, ἔπειτα τοὺς ἄλλους τὰ ἄλλα λύσαντας δεῖ λαμβάνειν, καὶ τοὺς ἀμφιφορέας συντρίβειν διὰ τὸ συντόμως ἐπαίρειν· ἀπὸ σημείου τε ἕκαστον προσηκόντως ὁπλίζεσθαι. Καὶ τούτων τινὰς ἔχεσθαι πύργων τε καὶ τῶν τοῦ τείχους πυλῶν· καὶ πύργων μὲν διὰ τὸ διὰ σκάλης ἑτέρους ἀναδέχεσθαι, πυλῶν δὲ διὰ τὸ εἰσδέχεσθαι· καὶ τοὺς ἄλλους εἴς τε τὰ ἀρχεῖα καὶ τὰς πολεμίας οἰκίας εἰστρέχειν. Εἰ δὲ πρὸ τῆς ἑσπέρας γνωσθεῖεν, τοῦ ἔργου δεῖ παραυτίκα τούτους ἔχεσθαι καθὼς προεδηλώθη· οὐ γὰρ ἄλλως εὖ βουλεύσῃ.

LI Περὶ κρυφίας ἐπιστολῶν εἰσπομπῆς (cf. Aen., XXXI, 4-5).

Τοῖς κεχρημένοις προδόταις ἀναγκαῖον εἰδέναι πῶς ἐπιστολὰς δεῖ αὐτοὺς εἰσπέμπειν. Ἀπόστελλε γοῦν οὕτως. Πεμπέσθω ἀνὴρ ἐν τῷ φανερῷ φέρων ἐπιστολήν τινα περὶ ἄλλων πραγμάτων. Τοῦ δὲ πορεύεσθαι μέλλοντος κρυφαίως αὐτοῦ εἰς τὸ τῶν ὑποδημάτων πέλμα ἐντεθήτω εἰς τὸ

L ἄγγεσιν Aen. : ἄγεσιν codd. ‖ σαργάναις Aen. : σπαργάναις codd. ‖ ἀμφιφορεῦσι Oldf. : ἀμφιβορεῦσι (uel ἀμβιβορ-) codd. ‖ εἰ μὲν μὴ γνωσθεῖεν edd. : ἢ μὲν μὴ ἐγνώσθη codd. ‖ δεῖ Boivin : δὴ codd. ‖ λυθήτω Schoene : λυθῇ codd. ‖ σημείου τε Boivin : σημειοῦται codd. ‖ ἀρχεῖα Boivin : ἀρχαῖα codd. ‖ πολεμίας edd. : πολέμου codd. ‖ οἰκίας Boivin : οἰκείας codd. ‖ εἰστρέχειν Par. gr. 2441 : -τρέχει ceteri codd. ‖ παραυτίκα Boivin : παρ' αὐτὰ codd. ‖ τούτους edd. : τούτου codd. ‖ LI φέρων Boivin : φανερῶν codd.

μεταξὺ βιβλίον καὶ καταραπτέσθω· πρὸς δὲ τοὺς πηλοὺς καὶ τὰ ὕδατα εἰς κασσίτερον ἐληλασμένον γραφέσθω πρὸς τὸ μὴ ἀφανίζεσθαι ὑπὸ τῶν ὑδάτων τὰ γράμματα. Ἀφικομένου δὲ πρὸς ὃν δεῖ καὶ ἀναπαυομένου νυκτὸς ἀναλυέτω τὰς ῥαφὰς τῶν ὑποδημάτων καὶ ἐξελὼν ἀναγνούς τε καὶ ἄλλα γράψας λάθρᾳ ἀποστελλέτω τὸν ἄνδρα, ἀνταποστείλας καὶ δούς τι φέρειν φανερῶς· οὕτως γὰρ οὔτε ἄλλος οὔτε ὁ φέρων εἰδήσει.

LII Ἕτερον ἄλλο πανουργότερον (cf. Aen., XXXI, 17-19).

Ἀστράγαλον εὐμεγέθη δεῖ σε τρυπῆσαι τρυπήματα κδ᾽, ἓξ εἰς ἑκάστην πλευρὰν τοῦ ἀστραγάλου· ἔστω δὲ τὰ τρυπήματα στοιχεῖα. Διαμνημόνευε δὲ ἀφ᾽ ἧς ἂν πλευρᾶς ἄρξηται τὸ ἄλφα καὶ τὰ ἐχόμενα ἅπερ ἐν ἑκάστῃ πλευρᾷ γέγραπται. Μετὰ δὲ ταῦτα, ὅταν τινὰ θέλῃς ἐν αὐτῷ τίθεσθαι, λίνῳ δῆσαι. Διαιροῦντα δὲ δηλοῦν ἐν τῇ τοῦ λίνου διέρσει, ἀρξάμενος ἐκ τῆς πλευρᾶς τοῦ ἀστραγάλου, ἐν ᾗ τὸ ἄλφα ἐστί, παρελθὼν τὰ ἐχόμενα τούτου γράμματα, ὅταν ἔλθῃς εἰς πλευρὰν οὗ τὸ ἰῶτα γράμμα ἐστί, δίειρον καὶ πάλιν παρεὶς τὰ ἐχόμενα, ὅπου τὸ νῦ εἶναι συμβαίνει δίειρον, καὶ οὕτως τὰ τοῦ λόγου ἀντιγραφεῖεν ἂν εἰς τὰ τρυπήματα. Δεήσεται δὲ τὸν ἀναγινώσκοντα ἀναγράφεσθαι εἰς δέλτον τὰ δηλούμενα γράμματα ἐκ τῶν τρυπημάτων, ἀνάπαλιν γινομένης τῆς ἐξέρσεως τῇ ἐνέρσει.

LI ἐληλασμένον Mein. : ἠλασμένον codd. ‖ δεῖ rec. : δὴ Barber. gr. 276 Scorial. Y-III-11 ‖ καὶ Boivin : τὰ codd. ‖ τι Boivin : τε codd. ‖ LII ἓξ εἰς Aen. : ὧν codd. ‖ διαιροῦντα edd. : διαιροῦνται codd. ‖ διέρσει Cas. : διαιρέσει codd. (et M) ‖ τούτου Hercher : τοῦ ἰῶτα codd. τούτων M ‖ δίειρον Aen. : διήρον (bis) codd. ‖ τὸ νῦ add. Orelli in Aenea ‖ ἂν εἰς τὰ Boivin : ἄριστα codd. ‖ δέλτον τὰ Aen. : δέλτα τὸν codd. ‖ ἐξέρσεως Boivin : ἐξισώσεως codd. ‖ ἐνέρσει Cas. in Aenea : ἐνάρξει codd. (ἐνέρξει M).

LIII Ἕτερα περὶ τούτου παρὰ τῶν παλαιῶν πραχθέντα (cf. Aen., XXXI, 31-32, 23, 14, 33, 24).

Ἐπέμφθη γράμματά ποτε πολλάκις κατ᾽ Ἤπειρον οὕτως χρησαμένων αὐτῶν. Κυνὶ δεσμὸν τεθεικότες περὶ τὸν αὐχένα ἐνέβαλον τοῦ ἱμάντος ἔσωθεν ἐπιστολήν, εἶτα νυκτὸς τοῦτον ἀφῆκαν ἢ μεθ᾽ ἡμέραν πρὸς ὃν ἐξ ἀνάγκης ἤμελλεν ἥξειν, ὅθεν ἀπηνέχθη. Ἔστι δὲ τοῦτο θετταλόν.

(XXXI, 23) Ἄλλοι τινὲς εἰς βιβλίον γράψαντες ὡς λεπτότατον μακροὺς στίχους καὶ λεπτὰ γράμματα, ἵνα εὐογκότατα γένηται, εἶτα ἐπὶ τοῦ ὤμου τοῦ χιτωνίσκου ὑποθέντες καὶ ἀποπτύξαντες, ἀνύποπτον ἐποίουν τὴν κομιδὴν τῆς ἐπιστολῆς.

(XXXI, 14) Ἄλλοι πάλιν ἐν τῷ τῆς δέλτου ξύλῳ γράψαντες κηρὸν ἐπέτηξαν καὶ ἄλλα εἰς τὸν κηρὸν ἔγραψαν. Εἶτα ὅταν ἔλθῃ παρ᾽ ὃν δεῖ τὸν κηρὸν ἐκκνήσας καὶ ἀναγνοὺς ὁμοιοτρόπως ἀνταπέστειλεν. (XXXI, 33) Ἐγὼ δὲ τὰς παραγινομένας ⟨δέλτους⟩ εὐθὺς ἀνοίγειν παραινῶ, (XXXI, 24) διότι τὰ εἰσπεμπόμενα μετὰ ἐπιβουλῆς πάνυ χαλεπὸν φυλάξαι.

LIV Ὑπορυσσόντων γνῶσις καὶ κώλυσις (cf. Aen., XXXVII, 1-5).

Δεῖ τοὺς ὑπορύσσοντας ὧδε κωλύειν. Ἐὰν δοκῇ ὑπορύσσεσθαι, ὡς βαθυτάτην χρὴ τὴν ἐκτὸς τάφρον ὀρύσσεσθαι, ὅπως εἰς τὴν τάφρον τὸ ὑπόρυγμα ἀφίκηται καὶ ⟨οἱ⟩ ὑπο-

LIII κατ᾽ Ἤπειρον Aen. : κατήπειρον codd. ‖ δεσμὸν Boivin : δεσμῶν codd. ‖ εἶτα primum add. Boivin ‖ εἶτα altcr. Aen. : εἰς τὸν codd. ‖ ὅταν ἔλθῃ Aen. : ὅτε ἤλθες codd. ‖ δεῖ Aen. : δὴ codd. ‖ ἐκκνήσας Tur. (ap. Aen.) : ἐκκνίσας M ἐκκινήσας codd. ‖ δέλτους Aen., om. codd. ‖ LIV βαθυτάτην Aen. : βαθὺ codd. ‖ οἱ Aen., om. codd.

ρύσσοντες ὀφθῶσιν. Ἐὰν δέ σοι ὑπάρχῃ καὶ τειχίον τειχίσαι εἰς αὐτὴν ὡς ἰσχυροτάτων καὶ μεγίστων λίθων. Ἐὰν δὲ μὴ ὑπάρχῃ τειχίσαι λίθοις, ξύλων φορυτὸν κόμιζε. Ἐὰν δὲ τὰ ὑπορύγματα τῇ τάφρῳ προσπέσῃ, ἐμβάλλων τὸν φορυτὸν ἔμπρησον καὶ τὰ ἄλλα κατασκέπασον, ὅπως ὁ καπνὸς εἰς τὸ διόρυγμα πορεύσηται καὶ κακῶς ποιῇ τοὺς ἐν τῷ ὀρύγματι ὄντας· συμβαίνει γὰρ πολλοὺς ὑπὸ καπνοῦ ἀπολέσθαι. Λυμανεῖ δὲ τοὺς ὑπορύσσοντας σφῆκας καὶ μελίσσας ἀφεὶς εἰς τὸ διόρυγμα. Χρὴ δὲ καθ' ὃν ἂν ὀρύσσουσι τόπον ἀντορύσσειν καὶ ὑπαντᾶν.

LV Περὶ τοῦ τοὺς ὑπορύσσοντας μὴ βλάπτεσθαι (cf. Aen., XXXVII, 8-9).

Τοῖς ὑπορύσσειν μέλλουσιν οὕτως ἂν γένοιτο περίφραγμα ἰσχυρώτατον. Χρὴ δύο ἁμαξῶν τοὺς ῥυμοὺς εἰς ταὐτὸ συνδῆσαι, συμπετάσαντα κατὰ τὸ ἕτερον μέρος τῆς ἁμάξης, ὅπως μετεωρισθῶσιν οἱ ῥυμοὶ εἰς ταὐτὸ νεύοντες. Ἔπειτα οὕτως ἐπισυνδεῖν ἄλλα ξύλα τοῖς ῥυμοῖς καὶ ἄλλα περιφράγματα ἐπάνω, τὰ δὲ πηλῷ καλύψαι. Εἴη ἂν οὖν τοῦτο προσάγειν ὅπου βούλει τοὺς τροχοὺς καὶ ἀπάγειν, ὑπὸ δὲ τούτῳ τῷ φράγματι τοὺς ὑπορύσσοντας εἶναι.

LVI Δολίευμα (cf. Aen., XXXIX, 1-2).

Τοὺς πολιορκουμένους οὕτως δεῖ δολιεύεσθαι· ἐν ταῖς πύλαις εἰς τὸ ἔσω μᾶλλον μέρος ὀρύξαντας τάφρον ἔνθεν καὶ ἔνθεν πάροδον λιπεῖν καὶ προάγειν τῶν πολεμίων, ὥστε τινὰς συνδραμεῖν εἰς τὴν πόλιν. Χρὴ γοῦν ἔνθεν καὶ ἔνθεν

LIV μεγίστων λίθων Aen. : μεγιστοτάτων codd. ‖ ξύλων φορυτὸν Aen. : ξυλοφευκτόν codd. ‖ ἐμβάλλων τὸν Boivin : ἐμβάλλοντας codd. ‖ ποιῇ Aen. : ποιεῖ codd. ‖ ὑπορύσσοντας Schoene (κατ uel ἀντορ- prop. Boivin) : τορύσσον τὰς codd. ‖ LV εἴη ἂν edd. : εἴην οὖν codd. ‖ τοῦτο Boivin : τούτους codd. ‖ ἀπάγειν Boivin : ἐπάγειν codd.

παρὰ τὰς λελειμμένας παρόδους εἰστρέχειν. Τοὺς δὲ τῶν πολεμίων συντρέχοντας εἰκός ἐστιν ἐμπεσεῖν ⟨μὴ⟩ προειδότας τὴν τάφρον κεκρυμμένης αὐτῆς οὔσης.

LVI *bis* Ἄλλο δι' οὗπερ ὅσους ἂν θέλωμεν τῶν πολεμίων κατάσχωμεν (cf. Aen., XXXIX, 3-4).

Τῶν εἰσερχομένων πολεμίων ὅσους κατέχειν βουληθῶμεν ἄν, οὕτως ποιήσωμεν. Ἐάσωμεν εἰσιέναι ὅσους ἂν ἡμῖν ᾖ εὐχερὲς κτεῖναι· προετοιμάσθω δὲ ἄνωθεν ἀπὸ τοῦ μεσοπύλου ἔσω τῶν πυλῶν πύλη ὡς ⟨παχυτάτη⟩· καὶ σεσιδηρῶσθαι αὐτὴν ᾗ ὅταν οὗ βούλῃ ὑπολαβεῖν τοὺς εἰστρέχοντας πολεμίους σχῇ. Ταύτην ἄφες ὀρθὴν καὶ αὕτη τέ τινας ἢ πολλοὺς φερομένους διαφθερεῖ καὶ τοὺς πολεμίους ⟨σχήσει⟩ μὴ εἰσιέναι· ἅμα δὲ καὶ οἱ ἐπὶ τῷ τείχει βαλλέτωσαν ⟨τοὺς⟩ πρὸς ταῖς πύλαις πολεμίους.

LVII Πῶς δι' ὀλίγων ἀνθρώπων μεγάλης πόλεως φυλακὴ γενήσεται (cf. Aen., XL, 1,4-5).

Ἐὰν ἡ πόλις μεγάλη ᾖ, καὶ μὴ ἱκανοὶ ὦσιν οἱ ἐν τῇ πόλει ἄνθρωποι περιίστασθαι καὶ κυκλοῦν τὴν πόλιν, τοῖς δὲ ὑπάρχουσι θέλῃς αὐτὴν διαφυλάξαι, δεῖ τῆς πόλεως ὅσα ἂν ᾖ εὐπρόσοδα οἰκοδομεῖν ὑψηλὰ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων, ὡς ἐάν τινες τῶν πολεμίων βίᾳ ἢ λάθρᾳ ἀναβῶσιν, ἐν ἀπειρίᾳ γινόμενοι μὴ δύνωνται καταπηδᾶν. Παρὰ δὲ τὰ ᾠκοδομημένα ἔνθεν καὶ ἔνθεν φυλασσόντων οἱ ὑπάρχοντες ἄνθρωποι, ἵνα τοὺς καταπηδῶντας ἀπὸ τῶν ὑψηλῶν διαφθείρωσιν. (XL, 4-5) Ἀλλὰ μὴν καὶ γυναίων ἐνόντων καὶ

LVI λελειμμένας Aen. : λελημένας codd. ‖ μὴ Aen., om. codd. LVI *bis* οὕτως edd. οὕτως ἂν codd. ‖ ᾖ edd. : ἐστίν codd. ‖ ἔσω edd. : ἕως codd. ‖ πύλη Aen., om. codd. ‖ παχυτάτη ex Aen., om. codd. ‖ διαφθερεῖ Capps ex Orelli in Aen. : διαφθείρει codd. ‖ σχήσει Aen., om. codd. ‖ τοὺς Aen., om. codd. ‖ πρὸς Aen. : πρὸ codd. ‖ LVII ᾠκοδομημένα Aen. : οἰκοδομημένα codd.

γερόντων καὶ παιδαρίων, τούτων ἐπιεικέστατα σώματα διαμορφοῦν καὶ ὁπλίζειν ὡς εἰς ἄνδρας μάλιστα. Ἀντὶ δὲ ὅπλων διδόναι τούς τε κάδους καὶ τὰ τούτοις ὁμότροπα δόντας χαλκώματα περιάγειν τοῦ τείχους, βάλλειν δὲ ἢ καὶ ἀκοντίζειν μηδαμῶς ἐᾶν· κατάδηλον γὰρ γύναιον πόρρωθεν βάλλον.

LVIII Περὶ τοῦ στρατιώτας ὀλίγους ὄντας πολλοὺς φαίνεσθαι (cf. Aen., XL, 6-7).

Ἐὰν ἐπὶ τῷ τείχει ἢ χάρακι βούλῃ τοὺς περιόδους πλείω τῶν ὄντων φαίνεσθαι, χρὴ περιιέναι ἐπὶ δύο, ἔχοντας τὰ δόρατα τὸν πρῶτον στίχον ἐπὶ τῷ ἀριστερῷ ὤμῳ, τὸν δὲ ἕτερον ἐπὶ τῷ δεξιῷ· καὶ οὕτως φανοῦνται εἰς τέσσαρας. Ἐὰν δὲ τρία περιιῶσι, τὸν μὲν πρῶτον ἄνδρα ἐπὶ τῷ δεξιῷ ὤμῳ ἔχειν τὸ δόρυ, τὸν δὲ ἕτερον ἐπὶ τῷ ἀριστερῷ, καὶ οὕτω φανοῦνται εἷς δύο.

LVII κάδους Aen. : κλάδους codd. ‖ δόντας Aen. : δόντες codd. ‖ βάλλον ex Aen : μᾶλλον codd. ‖ LVIII ἐπὶ ante τρία add. Boivin ‖ περιιῶσι codd. rec. περιῶσι codd. antiq. (et M) ‖ εἷς Aen. : εἰς codd.

EX ALIIS OPERIBUS EXCERPTA

Corpus perditum 31 (Cf. Aen., XXXIV).

Πῶς δυνάμεθα σβέσθαι πῦρ.

Ἐὰν οἱ πολέμιοι διὰ πυρὸς σκευαστοῦ τεῖχος ἢ ἕτερόν τι ἐμπρήσωσι, σβέσομεν αὐτὸ ὄξος καταχέαντες· εἰ δὲ προγνῷς τὰ μέλλοντα καίεσθαι, χρῖσον ὄξος ἔξωθεν καὶ τούτοις ὁ πῦρ οὐ προσάψεται.

Sylloge tacticorum 70 (Cf. Aen., XXXIV).

Deest hoc capitulum, defectu quodam archetypi. De quo vide A. Dain, *Sylloge Tacticorum*, p. 113-114.

Titulum tamen illum, indice juvante qui legitur initio operis, supplere licet:

Πῶς ἂν τὸ ὑγρὸν καλούμενον σβεσθείη πῦρ, καὶ πῶς ἐμβληθὲν ξύλοις ἢ τοίχοις τούτων οὐχ ἅψαιτο.

Nicephori Urani, *Tactica* 104 (Cf. Aen., XXXIV).

Πῶς δυνάμεθα σβέσθαι πῦρ.

Ἂν ἐμπυρίσωσιν οἱ πολέμιοι διὰ πυρὸς σκευαστοῦ (ἤγουν διὰ τοῦ λαμπροῦ) τεῖχος ἢ ἄλλο τί ποτε, σβέσομεν αὐτὸ καταχύνοντες ὄξος.

Ἂν δὲ προνοήσῃς τὸ ποῦ μέλλει γενέσθαι ὁ ἐμπυρισμός, χρῖσον ἔξωθεν ὄξος· καὶ οὐ μὴ ἅψηται ἐκεῖ τὸ πῦρ.

NICEPHORI URANI, *Tactica* 172
(Cf. Aen., XXXVII, 1-4).

Πῶς ὀφείλουσιν νοεῖν οἱ πολεμούμενοι ἔσωθεν κάστρου τοὺς ἔξωθεν ὀρύσσοντας καὶ πῶς δεῖ κωλύειν αὐτούς.

1 Ἁρμόζει τὴν ἔξω τείχους σοῦδαν ὀρύσσεσθαι εἰς βάθος πολὺ πρὸς τὸ καταντῆσαι εἰς αὐτὴν τὸ γινόμενον ὄρυγμα παρὰ τῶν ἐχθρῶν καὶ πρὸς τὸ φανῆναι τοὺς ὀρύσσοντας ὅταν φθάσωσιν εἰς αὐτήν. **2** Ἂν δὲ δύνασαι, ποίησον καὶ ἐκεῖ τεῖχος ἰσχυρότατον· ἂν δὲ οὐκ ἔχεις λιθάριον, ποίησον ξύλινον τὸ τοιοῦτον τεῖχος. **3** Ὅταν δὲ φθάσωσι τὰ ὀρύγματα τῶν πολεμίων εἰς τὴν τοιαύτην σοῦδαν, βάλε πάλιν καὶ ἄλλα ξύλα εἰς τὰ ὀρύγματα καὶ εἰς τὸ ξύλινον ἐκεῖνο τεῖχος, καὶ ἐμπύρισον αὐτὰ καὶ ἐπισκέπασον μετὰ τοῦ χώματος, ἵνα ὑπάγῃ ὁ καπνὸς εἰς τὸ ὄρυγμα καὶ βλάψῃ τοὺς ὄντας εἰς αὐτό· πολλοὶ γὰρ ἀποθνῄσκουσιν ἐξ αὐτοῦ. **4** Βλάψεις δὲ τοὺς ὀρύσσοντας καὶ ἂν ἀπολύσῃς καὶ σφῆκας καὶ μελίσσας εἰς τὰ ὀρύγματα. **5** Ἁρμόζει δὲ ἵνα εἰς ὃν ἂν ὀρύσσωσι τόπον ἀντορύσσῃς καὶ ὑπαντᾷς.

NICEPHORI URANI, *Tactica* 173
(Cf. Aen., XXXIX, 1-2).

Δόλος ὑπὸ τῶν πολεμουμένων εἰς κάστρον γινόμενος.

Οἱ πολεμούμενοι ἔσωθεν κάστρου ὀφείλουσιν εἰς τὰς πύλας εἰς τὸ ἔσωθεν μέρος ὀρύξαι σοῦδαν καὶ καταλιπεῖν ἔνθεν καὶ ἐκεῖθεν διαβασίδια· εἶτα ἐκεῖνοι μὲν διαφεύ-

γοντες ἵνα διαβῶσιν εἰς τὰ τοιαῦτα διαβασίδια· ἐκδεχόμενον δέ ἐστι τοὺς πολεμίους ἐπιδιώκοντας καὶ μὴ προϊδόντας ἐμπεσεῖν εἰς αὐτὴν τὴν σοῦδαν.

Nicephori Urani capitula CLXXII et CLXXIII hic primum eduntur; capitula I et XVI, quae in notis ad paginas 10 et 72 laudantur, adhuc inedita sunt.

———

APPENDICE I

Les chapitres XVIII et XX sur la fermeture des portes ont suscité toute une littérature, car, assez détaillés pour donner d'abord l'impression qu'ils vont élucider ce problème, ils ne sont pas assez explicites, en fin de compte, pour permettre au lecteur d'arriver à une certitude. Aussi, toux ceux qui se sont intéressés à Énée ont-ils proposé une série de solutions plus ou moins probables. Je me référerai seulement aux deux ouvrages les plus récents, parce qu'ils font état l'un et l'autre des travaux antérieurs et donnent des croquis et des diagrammes. Ce sont : l'édition critique de Hunter et Handford, où les notes sur ce sujet sont de Handford, et le *Lexicon Aeneium* de D. Barends.

On ne peut songer, dans le cadre de la présente édition, à reprendre complètement la question, mais il n'est pas sans utilité de faire le bilan de ce que l'on sait et aussi de ce que l'on ignore, en partant d'une remarque préliminaire : il existait certainement au IVe siècle avant J.-C. des portes de ville de types très différents, et les systèmes de fermeture ne présentaient pas moins de variations. Énée, qui écrit, non pour la postérité mais pour les officiers de son siècle, considère tantôt l'un, tantôt l'autre de ces systèmes, pour que ses conseils soient complets, mais sans jamais dire auquel il pense, parce qu'il suppose que ses lecteurs le reconnaîtront facilement. Faute de songer à cette diversité initiale, on s'expose, en voulant expliquer tous les exemples donnés par Énée par rapport à un modèle de fermeture unique, à tomber dans d'insolubles complications. Me fondant sur cette même remarque, je n'essaierai pas de dissiper les obscurités inhérentes au fait que l'époque moderne n'emploie plus normalement ces systèmes, ancêtres des serrures,

avec lesquels les contemporains d'Énée étaient familiarisés. Voici donc le peu que l'interprétation des textes nous permet d'avancer[1].

A. LES PORTES

A côté des portes principales, à deux battants ouvrant vers l'intérieur de la ville (Voir croquis dans H. H. et dans *Lexicon*), il y avait souvent une ou plusieurs petites portes, qui pouvaient n'être que des poternes, ouvrant parfois sur un couloir. C'est ce type de porte qui explique la méprise des Thébains, la nuit où ils tentèrent de prendre Platées par surprise : après leur échec, voulant fuir la ville, ils pénétrèrent, par ce qu'ils prenaient pour une porte de l'enceinte, dans un grand bâtiment attenant aux remparts où on les enferma aussitôt[2]. De plus, les portes étaient souvent percées de guichets (Énée, XXIV, 5; XXVIII, 2).

En temps de guerre, on économisait les postes de garde indispensables à chaque issue en fermant de façon constante toutes les portes sauf une, la plus facile à défendre, qui restait en principe ouverte jusqu'à la tombée de la nuit. Les battants pouvaient être verrouillés verticalement par des tiges de fer mobiles, montant et descendant le long de la porte, soit en haut, soit en bas, et se fixant dans un évidement du linteau ou du seuil. Mais ils étaient maintenus essentiellement par une barre de bois transversale, que l'on faisait glisser horizontalement contre la porte et dont les extrémités reposaient dans des logements pratiqués dans les jambages de droite et de gauche. Un des logements, déterminé par les servitudes du tracé de l'enceinte, se prolongeait dans l'épaisseur du mur, de façon à recevoir la barre dans toute sa longueur lorsqu'on ouvrait les deux battants. Les dimensions de cette barre étaient très variables, mais, dans tous les cas, elles étaient suffisantes pour empêcher la porte, suffisamment épaisse elle aussi, d'être enfoncée. On

1. Il convient de noter que seules sont considérées ici les portes de ville : par conséquent, les problèmes d'ouverture pour qui vient de l'extérieur ne se posent pas.

2. Thucydide, II, 4, 5.

ne voit pas, en effet, que des ennemis aient jamais tenté cette opération. Ils pouvaient se risquer à attaquer une porte quand ils la trouvaient ouverte par hasard [1] (Cf. *Hell.* VII, I, 18 : δρόμῳ ἐφέροντο πρὸς τὰς πύλας τὰς ἐπὶ Φλειοῦντα ἰόντι, ὡς, εἰ ἀνεῳγμέναι τύχοιεν, εἰσπεσούμενοι), ou, depuis l'intérieur de la ville où ils étaient entrés par trahison, briser la barre à la hache si les circonstances le leur permettaient (Cf. Thucydide, II, 4, 4 : οἱ δὲ κατὰ πύλας ἐρήμους, γυναικὸς δούσης πέλεκυν, λαθόντες καὶ διακόψαντες τὸν μοχλὸν ἐξῆλθον). Mais, de façon générale, c'est par l'escalade et non par l'effraction que l'on force l'entrée d'une ville. (Cf. *Hell.* VII, 2, 5 et 6, et de nombreux autres exemples).

Si le dispositif de fermeture des portes était efficace, il était, en revanche, long et fatigant à mouvoir. Comment se manœuvrait la barre? Était-elle supportée par des crochets de fer au-dessus desquels on la soulevait pour l'enlever, ou glissait-elle horizontalement entre des pièces de bois formant coulisse? Là encore, la réponse n'est certainement pas une, mais multiple. Il y a des cas où la barre se soulevait, puis s'enlevait, puisqu'Énée conseille de la faire disparaître (XVIII, 22) lorsqu'on tient à garder les issues ouvertes; mais, quand elle atteignait un certain poids, il est peu probable qu'on ait pu la déplacer dans un autre sens que latéralement (XX, 4, 5). Nous pouvons seulement, du texte d'Énée, tirer deux conjectures :

a) Sur la place de la clenche (βάλανος), c'est-à-dire de la cheville empêchant le public d'enlever la barre quand elle était mise.

Handford suppose que cette cheville s'enclenchait dans une cavité (βαλανοδόκη) jouant le même rôle qu'une mortaise dans une serrure, préparée dans le mur de droite, du

1. Encore fallait-il qu'elle ne soit pas, comme à Rhamnonte, défendue extérieurement par un système de chicane qui en rendait l'abord compliqué. Cf. l'ingénieuse restitution proposée par J. Pouilloux, *La forteresse de Rhamnonte*, BEFAR, fasc. 179, Paris, 1954, p. 24-27; l'auteur a bien voulu relire cet appendice et me faire profiter de son expérience; qu'il en soit remercié ici.

même côté que le logement de la barre[1]. Cela l'oblige à introduire aussi dans ce mur une encoche pour permettre la manœuvre de la clenche[2]. Or cette encoche n'existe pas, la plupart du temps, dans les enceintes qui subsistent encore. De plus, si le logement de la clenche est taillé dans le mur, on ne voit guère comment des traîtres ont pu la faire sortir par des coups frappés de bas en haut, c'est-à-dire par dessous (Énée XVIII, 6). Bien plutôt donc, ce logement était aménagé, au moins dans les cas auxquels pense notre auteur, dans une des pièces de bois formant coulisse, soit dans un des rails supérieurs, son godet terminal étant creusé dans la barre même, soit dans la barre, son godet terminal étant creusé dans un des rails inférieurs, quand il n'y avait pas de rails supérieurs[3].

C'est ce qu'a bien vu Barends, mais il place la βαλανοδόκη sur le battant de gauche[4], à l'opposé du logement de la barre, localisation discutable, car elle paraît dangereuse sur le plan militaire. En effet, si quelqu'un tente de scier la barre (Énée, XIX, XX, 2), un seul trait de scie, à droite de la clenche, suffirait à libérer la barre, qu'on n'aurait plus, pour ouvrir la porte, qu'à pousser dans le trou préparé pour elle dans le mur. Aménagé au contraire à l'extrême droite du battant droit, l'espèce de verrou formé par la clenche dans son logement empêche tout retrait de la barre dans le mur droit. Comme, dans le mur gauche, le trou correspondant ne laisse que peu de jeu à la barre, il faut, pour ouvrir par traîtrise, la scier en deux endroits et ôter la section ainsi obtenue. Le travail est double, ce qui double automatiquement les risques pour le traître. Il faut donc, à mon sens, placer toujours la clenche et son logement le plus près possible de la cavité ménagée dans le mur pour le retrait de la barre[5].

1. C'est en fonction de cette localisation, adoptée également par Barends et par la présente édition, qu'il faut comprendre ce qui suit.

2. Voir croquis dans l'édition H. H., p. 159.

3. Voir fig. I, II, IV (godet terminal dans le rail inférieur) et fig. III *c* (godet terminal dans la barre).

4. Voir croquis dans le *Lexicon Aeneium*, p. 163.

5. Voir figure I.

b) Sur les dimensions du dispositif de fermeture.

Il semble que le plus souvent la barre (μοχλός) devait être actionnée par un seul homme sans grande difficulté, puisqu'un individu pouvait, par l'intermédiaire de la barre, imprimer à la clenche des secousses suffisantes pour la faire remuer, et même faire couler du sable sous elle (Enée, XVIII, 3 et 6), et surtout puisqu'un portier pouvait faire tourner la barre, sous l'œil d'un magistrat trop confiant, de manière à décaler l'axe du canal qui la traversait par rapport à celui du canal qui, dans la coulisse inférieure, termine le logement de la clenche (XVIII, 7). Ce dernier texte prouve en outre que la barre était quelquefois une poutre non équarrie, autrement dit, de section circulaire. Exceptionnellement, d'autre part, l'appareil de fermeture était d'un poids énorme, car il était massif et renforcé de plaques de blindage (XX, 2, 4, 5). Dans ce cas, la barre était si peu maniable qu'on la manœuvrait au marteau, sans doute en frappant latéralement sur des saillies du blindage fabriquées à dessein. L'ouverture et la fermeture de la porte devaient alors requérir une certaine main-d'œuvre, ou demander un temps considérable.

B. LES CLENCHES ET LEUR MANIEMENT.

Le verrouillage de la barre s'opérait d'une façon très simple — on vient de le voir — au moyen d'une cheville logée dans un canal vertical préparé d'après ses mesures, qui la recevait comme une mortaise le fait du pêne dans la gâche des serrures modernes. Quelles que soient les pièces de bois où passait ce canal [1], la tête de la cheville mise en place disparaissait complètement dans son logement et demeurait à plusieurs centimètres au-dessous de l'orifice [2]. Comment se présentait cette cheville, ou clenche? Aucun texte ne l'explique à ma connaissance. Le grec la nomme « gland », ce qui nous fixerait au moins sur sa forme si le

1. Cf. *supra*, p. 108.
2. Cf. *infra*, p. 111.

mot s'appliquait toujours au gland dans sa cupule. Mais Xénophon appelle les dattes « les glands des palmicrs » (*Anab.*, II, 3, 15); il est donc évident qu'il fait abstraction de la cupule pour considérer seulement l'amandc verte du gland. C'est à la même forme que font songer, dans les textes latins, les *glandes* fuselés que tiraient les frondes; une certaine hésitation est donc permise.

La matière dont était faite cette clenche semble avoir étć le fer. C'est du moins ce qu'affirment diverses scolies à Aristophane [1] et également la scolie à un passage de Thucydide (II, 4, 3) souvent cité à propos de balanos: τῶν δὲ Πλαταιῶν τις τὰς πύλας ἔκλεισε, στυρακίῳ ἀκοντίου ἀντὶ βαλάνου χρησάμενος εἰς τὸν μοχλόν. Le scoliaste déclare en effet: βάλανός ἐστι τὸ βαλλόμενον εἰς τὸν μοχλὸν σιδήριον; mais c'est là un éclaircissement dont on ne peut tirer une règle intangible. Quant à la phrase même de Thucydide, elle ne prouve rien. Poussé par la nécessité de refermer au plus vite la porte, ce Platéen utilise ce qu'il tient à la main, son javelot; n'ayant rien pour scier ou couper le manche pour en tirer un morceau de longueur convenable, il enlève tout simplement la pointe fixée en bas parce que c'est la seule partie susceptible de servir ses desseins et, qui plus est, sans le désarmer, le javelot étant parfaitement utilisable sans στυράκιον [2].

En réalité, comme notre texte incite à le croire, les clenchcs devaient être très différentes selon les villes et même d'une porte à l'autre, et rien ne s'oppose à ce quc certaines aient été faites de bois. Leurs dimensions variaient tout autant, pour répondre aux divers types de barres L'état du texte d'Enée et la présence de mots dont le sens echnique est discuté ne permettent pas non plus de bien se treprésenter les instruments décrits comme servant à ôter la clenche βαλανάγρα, θερμάστιον, καρκίνος, ni d'en tirer des renseignements probants.

1. Scolies aux *Guêpes*, v. 155, et à l'*Assemblée des Femmes*, v. 361.

2. Cette pointe était faite pour planter l'arme en terre, quand on était au repos, sans être obligé de recourir au fer de sa tête, qui eût risqué de s'émousser.

Voici comment on s'est représenté les choses pour établir la présente traduction. La clenche est un fuseau de fer, ou plutôt de bois, ce qui explique qu'un portier puisse si facilement y creuser une rainure (XVIII, 5 et 16), d'environ 15 cm de longueur et 5 cm de diamètre maximum (Voir figure II). Ces dimensions sont suffisantes pour bien fixer la barre à son rail de bois, d'autant plus que la clenche ne travaille pas. Comme on ne peut, en effet, faire plus qu'imprimer de petites secousses à la barre quand elle est verrouillée, il n'est pas indispensable de prévoir une cheville de fer, ou d'un diamètre supérieur. Plus longue, d'autre part, elle deviendrait trop facile à enlever, la difficulté de l'opération résidant, croyons-nous, dans le fait qu'il faut « repêcher » un objet de forme fuyante. Quand on verrouille la barre, on introduit cette clenche dans la cavité dont il a été question plus haut [1], pratiquée de telle sorte qu'elle aille en se rétrécissant vers le fond et que, même à la partie supérieure, sa largeur n'excède pas de plus de 2 cm celle de la clenche, qui doit en outre reposer à une profondeur calculée pour laisser 10 cm au moins entre sa tête et l'orifice de la cavité. De cette façon, il cst impossible de sortir la clenche, sauf avec un instrument à la fois assez long et de faible épaisseur.

L'outil spécial est la *balanagra* dont Énée semble décrire les éléments en XVIII, 10 et 11; malheureusement le texte est lacunaire et de plus le sens de στελέα [2] est conjectural. Toutefois, *la balanagra* paraît consister en un tube et en un anneau ou une douille au bout d'une tige, le tout en métal et fait sur mesures d'après la clenche. On peut donc risquer l'hypothèse suivante : la douille, descendue par le moyen de sa tige, venait entourer la pointe supérieure de la clenche et la maintenait immobile dans la position verticale; c'était indispensable pour qu'on puisse la saisir, car sinon, en raison de sa forme, elle remuait ou se coïnçait contre les parois de la βαλανοδόκη. On enfonçait alors le tube, qu'on avait jusqu'à ce moment maintenu dans le

1. Cf. p. 108 et 109.
2. Dans M, le mot est, en effet, paroxyton.

haut de la tige; il s'adaptait, en coiffant la douille, au milieu renflé de la clenche en forçant légèrement. Prise dans la douille à son diamètre le plus faible et dans le tube à son diamètre supérieur, la clenche se soulevait avec eux. La tige et le tube étaient peut-être articulés ensemble d'une façon qui nous échappe (Voir figure II) [1].

Le θερμάστιον pose moins de problèmes. C'est une pince fine dont les deux branches ont une forme différente, l'une étant une sorte de canal, adapté autant que possible au diamètre maximum de la clenche, l'autre une pièce plate destinée à assurer la prise, le profil de la cheville étant de courbure irrégulière (XVIII, 6) (fig. III, *a*).

Reste le καρκίνος, (fig. III, *b*), dont le nom annonce évidemment une pince ou des tenailles. Il était peut-être l'outil spécial remplaçant la balanagra dans les dispositifs où la clenche ne pouvait pas s'enlever de la coulisse supérieure lorsque la porte était fermée. Dans ce cas en effet la clenche était retenue par une dent de fer formant tenon (λοπὶς σιδηρᾶ, XX, 3), fichée au milieu de l'orifice de la cavité et qui, par conséquent, barrait l'entrée à la balanagra cylindrique en même temps que la sortie à la clenche. Au contraire, des brucelles, à l'écartement calculé pour enjamber ce tenon et travailler sous lui, permettaient de soulever la clenche pour libérer la barre, surtout si elles présentaient des branches façonnées comme celles du θερμάστιον, dont le καρκίνος ne différait que par l'articulation. (fig. III, *c*) Une fois la barre glissée dans l'évidement du mur préparé pour elle, la clenche n'était plus retenue par rien et sortait par le bas de son logement, mais peu importait à ce moment-là, puisque la porte était ouverte.

Dans le même chapitre XX, Énée recommande l'emploi simultané de trois clenches dissemblables. Elles pouvaient naturellement s'enlever à l'aide de trois *balanagrai* assorties à chacune d'elles, mais il y a lieu de se demander si, dans ce cas, le déverrouillage ne se faisait pas en deux temps :

1. S. A. Handford a émis sur ces questions d'autres interprétations intéressantes. On les trouvera dans *The evidence of Æneas Tacticus on the* βάλανος, *and* βαλανάγρα, *Journ. of Hell. Stud.*, XLVI, 1926, p. 181-184.

d'abord par en dessous, les clenches étant, non plus soulevées par leur partie supérieure et par leur milieu, mais poussées dans leur partie inférieure à l'aide d'un seul instrument à trois dents qui serait alors une clef primitive. On les ôtait ensuite avec une pince spéciale ou avec des *balanagrai*, pour les confier chacune à l'un des généraux. Cela supposerait pour les clenches peut-être une autre forme, et pour l'agencement un autre système que ceux qui sont décrits ci-dessus (Voir figure IV).

Quoi qu'il en soit, il faut se dire, non seulement que les dispositifs de fermeture étaient multiples, plus ou moins compliqués selon l'importance des fortifications et des portes elles-mêmes, mais aussi qu'ils étaient certainement ingénieux mais très simples, propres à être conçus et réalisés par n'importe quel forgeron de petite ville, dépourvu de connaissances et d'instruments spéciaux.

APPENDICE II

L'appareil dont nous avons l'explication en XXXVI, 2 est bien difficile à imaginer, et l'état du texte ne nous aide pas à combler les lacunes évidentes de la description. Pour former une conjecture, il faudrait d'abord répondre à deux questions : à quel cas précis cet appareil était-il réservé? quel est le sens du mot σπόνδυλος pour Énée?

Soucieux d'être complet, selon son habitude, Énée considérait sans doute tous les genres d'échelle d'escalade que les défenseurs pouvaient avoir à repousser, mais sans faire entre eux de suffisantes distinctions. Dans le texte actuel, le premier cas est certain : celui d'échelles plus hautes que le mur. Si la correction de Meineke pour le second cas est très vraisemblable (il s'agirait d'échelles de niveau avec ce mur), la restitution du troisième cas ne peut être qu'approximative. On s'attendrait assez qu'Énée mentionnât les échelles articulées, dont la base était stabilisée par un cadre de madriers, sur le plan duquel l'échelle était orientable de façon à former avec lui un angle plus ou moins ouvert, et dont la partie supérieure pouvait être rabattue à l'horizontale et former pont volant[1]. Contre elles, l'engin de protection devait évidemment répondre à un problème différent de celui que posaient les deux premiers cas.

La même obscurité enveloppe le terme σπόνδυλος ou σφόνδυλος. Les ingénieurs postérieurs à Énée n'emploient pas, semble-t-il, ce mot dans un sens technique pour désigner une partie d'un dispositif, comme on peut supposer

1. De telles échelles sont décrites dans Apollodore de Damas (IIe s. ap. J.-C.), mais rien ne s'oppose à ce qu'elles aient été déjà employées au temps d'Énée, leur construction et leur montage étant assez simples.

que le fait notre auteur. Dans Athénée le Mécanicien et bien plus tard dans Héron de Byzance, le mot, d'ailleurs rare, désigne une masse de pierre cylindrique, meule ou tambour de colonne, employée comme projectile.

La plupart des machines dont les ingénieurs anciens ont laissé la description sont conçues pour l'attaque, les rares machines de défense étant destinées à annihiler les précédentes : c'est le cas du contre-bélier d'Énée, chap. III, 10, et de la batterie de béliers de Philon de Byzance, dont le mouvement est facilité par des rouleaux (Thév., p. 92=D.S., p. 55, § 14 à 17). Athénée, il est vrai, termine son traité *des Machines* (Wescher, p. 39) par l'annonce d'un autre traité sur la façon de contrecarrer leur action, mais on ne sait si ce livre fut finalement rédigé, et de toute façon l'auteur n'y parlait sans doute pas des échelles. Le passage le plus explicite sur ce sujet est celui d'Apollodore de Damas (Wescher, p. 175-176 = Schneider, p. 36 et 38)[1]. Il en ressort qu'au moment de l'application des échelles la supériorité de la défense sur l'attaque est écrasante : outre que l'attaquant se trouve en position particulièrement mauvaise, les échelles elles-mêmes sont très exposées : προστιθέμεναι γὰρ τοῖς τείχεσιν, ἢ ἀνασπῶνται, ἢ ἐξωθοῦνται, ἢ κατάγνυνται, ἢ τὸ ἔσχατον οὐκ ἐῶνται προστίθεσθαι. Ces différents dangers étant assez évidents par eux-mêmes, Apollodore n'a pas ajouté de détails sur les engins ou sur les dispositifs qui en étaient cause.

Quelques lignes de Philon de Byzance (Thév., p. 85=D.S., p. 37-38, § 79) aideraient plus efficacement à comprendre Énée si elles n'étaient pas, elles aussi, obscures : Χρήσιμοι δέ εἰσι καὶ οἱ τρίβολοι οἷς ἀλοῶσι καὶ οἱ ἀγκυρωτοὶ δοκίδες καὶ οἱ χηλωτοὶ κοπεῖς πρὸς τὸ κωλύειν καὶ ἐκτραχηλίζειν τὰς προστιθεμένας κλίμακας. L'expression ἀγκυρωτοὶ δοκίδες me semble désigner des fers

1. Il nous a paru utile de donner ici, pour Apollodore de Damas, la concordance de Wescher avec l'édition Rudolf Schneider, *Griechische Poliorketiker*, dans *Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Philos.-hist. Klasse, Neue Folge, Band X, n° 1.

en forme d'ancre emmanchés dans des poutrelles, et χηλωτοὶ κοπεῖς des fourches (ou peut-être des pinces dentelées? [1]) de fort calibre, égalcment emmanchées dans des poutrelles. Le premier instrument pouvait servir à accrocher l'échelle ennemie et à la tirer à soi (ἐκτραχηλίζειν?), le second à la rompre, ou plus probablement à la renverser en arrière (κωλύειν). Mais que faisait-on des τρίβολοι? On peut comprendre, avec Rochas, qu'on s'en servait pour dépiquer le blé [2], mais un usage militaire me semble plus indiqué dans ce contexte. Il s'agirait toujours du même instrument, panneau de planches armées de dents de silex qui, chargé d'un poids et traîné par un cheval tout autour de l'aire, sert encore aujourd'hui dans le nord de la Grèce à séparer le grain de la paille, mais l'expression signifierait, non plus « des triboloi *pour* dépiquer », mais « des triboloi *à* dépiquer », et distinguerait ces triboloi des triboloi-chaussetrapes bien connus. Dès lors, rien n'empêcherait de penser que ces instruments jouent un rôle dans la défense contre les échelles d'escalade, et précisément le même que les panneaux dont Énée recommande la construction.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, elle n'explique toujours pas comment fonctionnaient ces panneaux. Ils faisaient tomber l'échelle et empêchaient qu'on pût l'appliquer, nous dit Énée. Il ne s'agissait donc pas d'un panneau vertical monté sur axe horizontal et fixé dans une embrasure : il aurait bien cédé sous le poids de l'échelle, mais celle-ci projetée en avant, aurait simplement heurté le parapet de ses montants. L'un d'eux pouvait se briser sous le choc, mais l'échelle ne serait pas tombée. D'autre part un panneau horizontal avançant par un créneau, en glissant sur des rouleaux également horizontaux, pour écarter du mur le haut de l'échelle et la renverser, aurait fait double emploi avec le ξύλῳ δικρῷ d'Énée (XXXVI, 1), et plus tard avec les poutrelles de Philon; or ces engins sont l'un comme l'autre, d'un maniement beaucoup plus facile

1. Cet instrument est à rapprocher du « lupus » décrit par Végèce, IV, 23.
2. *Rev. de Philologie*, III, 1879, p. 149.

qu'un panneau. Reste la possibilité d'un panneau suspendu verticalement devant le rempart par des chaînes et pouvant se déplacer latéralement dans un certain angle grâce à un système à galets (σπόνδυλοι?) fixé sous lui. Si l'on parvient à couvrir de ce panneau roulant l'emplacement où va s'appliquer la tête de l'échelle ennemie, les secousses que lui imprime l'ascension des soldats communiqueront au panneau des oscillations suffisantes pour que l'échelle tombe rapidement vers la gauche, que décale déjà normalement le poids des boucliers, et le même accident se reproduira pour les assaillants chaque fois qu'ils essaieront de la redresser. Les *triboloi* de Philon pouvaient être utilisés de la même façon, et d'autant mieux que ces instruments étaient peut-être montés sur des roulettes (cf. le « tribulum » latin). Toutefois, il n'est pas exclu qu'ils aient servi simplement, comme les herses au-dessus des portes, à assommer sous leur poids les soldats montant à l'escalade. Cf. Procope, *Bell. Goth.*, I, 21. Au contraire, l'engin décrit par Énée, très spécial, avait sans aucun doute une utilité beaucoup plus technique [1].

Quant au dispositif de protection décrit en XXXVII, 8 et 9, les mots συμπετάσαντα κατὰ τὸ ἕτερον μέρος τῆς ἁμάξης posent un problème pour lequel aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. « L'autre extrémité » d'un chariot, quand on vient de parler du timon, semble bien être le fond. Aussi l'hypothèse de deux chariots à quatre roues, parallèles, aux timons renversés vers le fond et réunis *entre eux* par une planche horizontale pour former une charpente légère sur laquelle on pouvait attacher des fascines, est-elle, à première vue, séduisante. Mais elle supposerait que les timons soient articulés par rapport au corps du chariot, puisqu'il faudrait les relever et les pencher en arrière; une telle mobilité peut s'obtenir simplement, grâce à une cheville ouvrière passant dans une lunette et raccordant le timon à la voiture, à la manière des modernes flèches d'attelage. Comme on ignore ce qu'était exactement pour Énée

1. Voir dans le *Lexicon Aeneium*, p. 168, une ingénieuse explication de ce passage.

une ἅμαξα, on ne peut négliger cette possibilité théorique, et l'engin décrit serait alors un mantelet sur roues [1].

Il nous paraît toutefois difficile de comprendre εἰς τὸ αὐτὸ δῆσαι, autrement que par « attacher *l'un sur l'autre* » (les deux timons), comme le remarquent H. H., et en conséquence nous repousserons, nous aussi, cette première interprétation. Nous adopterons de préférence le point de vue de ces derniers éditeurs. Nous pensons qu'il doit s'agir d'une sorte de tortue, sur la présomption que les ἅμαξαι employées étaient des carrioles à deux roues et à timon fixe [2], ce qui légitime notre interprétation des mots cités en tête de cette discussion. Et nous comprenons que les deux chariots étaient placés face à face; en appuyant sur l'arrière de chaque véhicule on dressait leurs timons, qu'on maintenait dans cette position en les liant solidement ensemble. On construisait alors une sorte d'éperon ou bien de pyramide, dont la base avait pour largeur celle des chariots et pour longueur leur écartement; la hauteur était celle du triangle formé par les deux timons sur cette base. Les mineurs pouvaient, sous cet abri que son enduit d'argile rendait incombustible et auquel sa forme permettait de résister aux projectiles de poids léger, travailler dans une sécurité relative. Quand l'abri devait être déplacé, il suffisait de lui faire décrire, en effectuant une poussée sur un de ses côtés, une rotation de 180 degrés. Les roues pouvaient alors fonctionner et amener l'engin là où il était requis [3].

A la vérité, cette tortue devait être assez peu maniable et bien encombrante pour le peu de protection qu'elle fournissait. Comme l'a souligné Rochas, p. 139 n. 2 (commentaire de ce passage), son blindage était trop faible pour qu'on l'appliquât contre le mur à saper, mais elle protégeait apparemment l'ouverture du puits d'attaque. Le mauvais état du texte est peut-être responsable de son obscurité.

En ce qui concerne l'enduit, voir aux notes complémentaires la n. 3 à la p. 77.

1. On trouvera un croquis de l'engin ainsi conçu dans le *Lexicon Aeneium*, p. 168.

2. Cf. H. L. Lorimer, *The country cart of ancient Greece*, *Journ. of Hell. Stud.*, XXIII, 1903, p. 132-151.

3. On trouvera un croquis illustrant cette interprétation dans H. H. *Commentaire*, p. 231.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Page 2.

1. En passant au pied de ces hauteurs, les soldats présentaient leur flanc droit à découvert, puisque le bouclier se portait à gauche. La nécessité de protéger le côté droit des combattants était de première importance; on en tenait compte aussi dans les fortifications, où les poternes étaient aménagées de façon à obliger les ennemis à présenter précisément leur bras droit aux défenseurs; elles semblent avoir été destinées soit à la sortie, soit à la rentrée des défenseurs, selon qu'elles étaient percées dans le flanc droit ou dans le flanc gauche des tours. C'est ce qu'incitent à croire les différences dans leur mode de fermeture. Cf. Philon (Thév., p. 82 = D.S., pp. 25-26, § 33-34) et la note 2 à la p. 42 dans la trad. A. de Rochas d'Aiglun. Pour l'étude historique des problèmes de la droite et de la gauche, voir P. Lévêque et P. Vidal-Naquet, *Épaminondas Pythagoricien, Historia,* t. IX, 1960, p. 294-308.

2. J'ai gardé à l'adjectif τειχήρης le sens qu'il a chez les autres auteurs et dans Énée lui-même en XXIII,4. Ce mot oppose ici le cas de troupes soutenant un siège à celui d'un corps partant pour une expédition.

3. Ce verbe rare, comme le sont aussi les mots de la même famille, semble s'appliquer à la fois à la sauvegarde et à la surveillance des citoyens, deux idées qui sont d'ailleurs intimement liées. Cf. πολιτοφύλακας dans Aristote, *Pol.*, II, VIII, 9 (1268*a*) interprété comme « officiers de police » par J. Aubonnet (édition Budé). La même remarque s'applique ici à πολιτοφυλακία, en XXII,7.

Page 4.

1. Rendre impraticables aux ennemis les places où ils pourraient se concentrer et les voies de communication a été l'un des préceptes les plus constamment observés dans l'art militaire. Ces εὐρυχωρίαι sont les espaces libres aussi bien bordés de constructions que non encore bâtis.

2. Cette tentative est celle d'Épaminondas, qui se place pendant l'été de 362 av. J.-C., peu de temps avant la bataille de Mantinée. Voir notamment Justin, VI, 7, et parmi les Grecs Diodore de Sicile, XV, 83, 3 πάντας τοὺς δυναμένους τόπους δέξασθαι δίοδον ἐμφράξας et Xénophon, *Hell.*, VII, 5, 12; je crois du

moins qu'il faut interpréter comme une référence à ces barricades l'indication assez énigmatique donnée à propos des mouvements d'Archidamos : διαβὰς ὅπερ ἐδόκει τι ἔχειν κώλυμα, opinion qui a déjà été soutenue par E. Delebecque, *Essai sur la vie de Xénophon*, p. 444. Les récits diffèrent sensiblement, et aucun historien ne mentionne les détails techniques sur lesquels Énée insiste et qui n'intéressent que les spécialistes; mais à mon sens la conclusion que E. Delebecque tire de cette omission chez Xénophon, à savoir qu'il avait en mains la *Poliorcétique*, ne s'impose pas.

3. Il s'agit du fameux coup de main contre Platées, au printemps de 431 av. J.-C. Il semble bien qu'Énée suive la relation faite par Thucydide, II, 2 sqq.

Page 9.

1. On peut ajouter aux exemples rassemblés par Énée le carnage des Ambraciotes sur les monts Idomène, en 426 av. J.-C., par les soldats de Démosthène. Les Ambraciotes furent surpris avant même d'être réveillés, car leurs avant-postes avaient cru à l'arrivée d'amis, simplement parce que Démosthène leur avait fait adresser la parole par des Messéniens, donc en dorien, Thucydide, III, 112. Cf. également le combat de nuit aux Épipoles (début d'août 413 av. J.-C.), où l'armée athénienne commandée par Démosthène tomba dans la plus grande confusion et fut complètement défaite faute de pouvoir distinguer dans l'obscurité entre amis et ennemis, Thucydide, VII, 44.

2. Il y a deux traditions sur cet épisode. Énée suit celle qui fait de ce coup de main heureux de Pisistrate contre Mégare l'origine de sa popularité (entre 565 et 561 av. J.-C.). Voir Hérodote, I, 59. Aristote, *Const. d'Ath.* XIV, 1 ; même relation dans Justin, II, 8 et dans Frontin, *Stratagèmes*, IV, 7, 44. Cf. Hunter-Handford, p. 115-116.

Page 11.

2. Xénophon insiste lui aussi sur l'importance de la cavalerie pour toutes sortes de missions, *Hipp.*, VII. Pour les rondes à cheval, Cf. XXVI, 4 et voir aux notes complémentaires la n. 4 à la p. 56.

Page 12.

1. Cf. *infra* XXIV, 16, une recommandation du même ordre attribuée à Iphicrate.

2. Si l'existence et l'utilisation de ces veilleurs de jour sont attestées en maints endroits chez les historiens, les textes, en

revanche, donnent peu d'indications sur leur système de signalisation. Hérodote, au temps de la seconde guerre médique, montre les guetteurs accourant porter les nouvelles (VII, 192 et 219). Polyen, V, 39, mentionne bien un trompette juché sur un arbre, mais Énée ne parle que de signaux visuels. Il fallait nécessairement brandir un objet facile à repérer de loin, un bouclier bien fourbi ou une feuille de métal capable de réfléchir la lumière. C'est en brandissant un bouclier qu'un traître aurait appelé vers Athènes la flotte perse après la bataille de Marathon (Hérodote, VI, 115, 121, 123, 124). Et c'est encore avec un bouclier levé en l'air que Lysandre, sur le point de déclencher la bataille navale d'Aigos-Potamos, fit donner un signal (Xénophon *Hell.*, II, 1, 27).

Page 14.

2. Il est inutile de donner plus de détails que l'auteur lui-même sur des sujets qu'il laisse volontairement de côté. On les trouvera traités dans les écrivains militaires postérieurs, particulièrement dans la *Mechaniche Syntaxis* de Philon, passim : moyens de fermer les ports, chausse-trapes, trous de loup, etc. Philon renvoie d'autre part à un chapitre de son œuvre probablement perdu donnant la manière d'empoisonner les vivres et les sources : Τίνα δὲ ταῦτά ἐστιν (= θανάσιμα φάρμακα), ἐν τοῖς Παρασκευαστικοῖς ἡμῖν δεδήλωται (Thév., p. 103 = D.S., p. 81, § 92). Les *Cestes* de Jules Africain ont également recueilli des recettes pour empoisonner l'eau (*Fragments des Cestes provenant de la Collection des Tacticiens grecs*, édition J.-R. Vieillefond, Les Belles-Lettres, 1932, p. 80, 4 et 5) et pour rendre stériles les arbres et les champs (*ibid.*, p. 56-57, 2 et 3, et p. 80, 6). Des procédés analogues sont consignés dans la *Sylloge* (A. Dain, p. 110-111, § 59-61) et dans le *De obsidione* (Thév. p. 321 = Berg, p. 59, § 82).

Page 16.

1. Le terme ὑπεκτίθεσθαι est le terme officiel pour ces conventions de refuge dont on connaît des exemples d'époques diverses. Cf. notamment *SGDI*, 5040, l. 21; *OGIS*, 437, l. 64; Diodore, XVII, 41, 2. Voir aussi *Bull. de Corr. Hell.*, LIV, 1930, p. 269, l. 19-20.

Les voisins qui n'ont rien à redouter de l'invasion ne peuvent qu'habiter sur le territoire d'une ville voisine. Les magistrats de l'État envahi leur confient les intérêts de leurs nationaux, et, si ces voisins se montrent loyaux, ils sont apparemment soit remboursés (δημοσίᾳ peut l'impliquer), soit récompensés par des décrets honorifiques comme les proxènes.

2. Les rapports entre la politique et les prédictions religieuses dans le monde grec sont certains à toutes les époques, bien qu'ils se prêtent à des interprétations diverses. Ce qu'il faut noter ici, c'est la méfiance d'Énée à l'égard de la religion. Dans la première moitié du IVe siècle av. J.-C., comme le remarque R. Flacelière, *Devins et Oracles Grecs*, p. 107, la foi aveugle dans les oracles s'est réfugiée dans le peuple, tandis que « Platon n'admet que la divination officielle des sanctuaires reconnus par l'État, et... se méfie des devins ou chresmologues isolés, dont beaucoup, selon lui, sont des charlatans. » Mais les hommes de guerre ne sont pas des philosophes, et le pieux Xénophon, par exemple, à peu près contemporain d'Énée, ne manque pas de sacrifier lui-même en toute occasion et d'interroger ses devins. Notre auteur, au contraire, est de ceux qui pensent que les nécessités du service doivent toujours avoir le pas sur les manifestations religieuses.

3. Le mot συσσιτία n'a pas de caractère militaire et désigne un groupe quelconque de convives. Cf. un emploi identique Xénophon, *Écon.*, VIII, 12. Au contraire συσσίτιον en XXVII, 13, s'applique à l'ensemble des soldats qui font partie réglementairement d'une même tablée.

Page 17.

2. Hunter-Handford, tout en notant que le souci d'avoir des écoles et des professeurs est généralement attesté dans les cités grecques, remarquent (Intr., p. xxv et n. 1; Commentaire p. 131-132 s. v. κατὰ παίδευσιν... ἐπιδημοῦντας), que la première école de dessin en Grèce fut ouverte à Sicyone par Pamphile, le maître d'Apelle, sans doute à l'époque de notre auteur. (Voir Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 77). Ils tirent de ce fait un argument pour supposer que la *Poliorcétique* a été écrite pour les Sicyoniens, ce qui renforcerait la thèse de l'identification de son auteur avec Énée de Stymphale.

3. Il est très intéressant de trouver ici les armées citées à côté des villes et des tyrans, en tant que personnes internationales habilitées à envoyer des ambassades. Rapprocher Louis Robert, *Collection Froehner, Inscriptions grecques*, Paris, 1936, no 52, où l'une des parties contractantes est une armée.

4. Il paraît indiqué de donner à τόκοι, dans ce passage, le sens de prime. On l'a parfois traduit par bénéfice, en interprétant la mesure comme une garantie officielle des profits tout autant qu'une taxation. Les Spartiates enfermés dans Sphactérie (été 425 av. J.-C.) avaient déjà, pour obtenir qu'on les ravitaille, annoncé qu'ils paieraient le prix fort, en même

temps qu'ils promettaient la liberté aux hilotes. Thucydide, IV, 26, 5.

5. Le sens exact de ces mots techniques ἀνολκή et καθολκή n'est pas connu. Il peut s'agir, comme le croit Oldfather, des manœuvres pour tirer les navires au sec et pour les remettre à l'eau.

Page 18.

2. La phrase qui suit la lacune indique que celle-ci contenait la promesse d'une récompense déterminée, en argent, pour le meurtrier éventuel du gouvernant dont la disparition était souhaitée. — Les récompenses accordées pour les meurtres politiques variaient selon les cités. On peut s'en faire une idée d'après les textes épigraphiques. Voir par exemple une inscription d'Ilion (début du IIIe s. av. J.-C.) dans Dittenberger, *OGIS*, 218, l. 19 sqq. Cf. le décret de Démophantos à Athènes (vers 410 av. J.-C.) cité plusieurs fois par les orateurs et donné en entier par Andocide, *Myst.* 96-98. Cf. *I.G.*, I², 304. Consulter aussi Philon (Thév., p. 97 = D.S. p. 68-69, § 12-14) qui recommande en plus de s'arranger pour que l'ennemi entende l'annonce des récompenses.

Tout le passage est assez obscur. Énée doit englober dans un même paragraphe tous les cas qui peuvent se présenter, en un raccourci qui n'est pas rare chez lui. Il songe apparemment aux souverains qui, chassés de chez eux, sont cependant à la tête d'un parti qui veut les ramener au pouvoir, aussi bien qu'à un dynaste vivant en exil. D'autre part, il n'est pas impossible qu'il envisage ici, non plus le point de vue de la défense, mais celui des attaquants qui assiègent la ville où règne encore, ou qui vient de bannir, le souverain condamné — (cf. le paragraphe suivant concernant les camps de mercenaires). — Enfin les cités auxquelles il pense ne sont peut-être pas exclusivement des cités grecques.

3. Le sabotage et la démoralisation de l'armée sont encore aujourd'hui passibles de mort. D'ailleurs les règles imposées aux mercenaires étaient nécessairement très dures; s'il en avait été autrement, ces hommes, pour la plupart rudes et sans scrupules, auraient fait la loi à leurs chefs et aux cités qui les employaient. La méfiance était, de plus, recommandée à leur égard. Énée signale par exemple qu'on doit calculer l'effectif souhaitable de troupes mercenaires par rapport au nombre des citoyens, en sorte que leur proportion ne soit jamais dangereuse. Voir *infra*, XII, 4.

Page 19.

3. Ces otages pouvaient être tués par l'ennemi, sous les yeux de leurs compatriotes; ils pouvaient aussi lui servir de couverture, de sorte qu'ils tombaient fatalement sous les coups de leurs concitoyens si ces derniers voulaient se défendre. Tel fut, par exemple, le sort des prisonniers originaires d'Utique, lors du siège de la ville par Agathoclès de Syracuse en 307 av. J.-C. (Diodore XX, 54).

4. Philon (Thév. p. 93 = D.S. p. 59 § 34) reprend ce conseil, répété par Énée lui-même en XXII, 7.

Page 21.

3. L'emploi du verbe στάζω indique qu'il s'agit des parties laissant passer l'eau, donc de la toiture.

Page 23.

2. On ne connaît pas la date de cette réforme. Comme Énée paraît bien renseigné, on peut supposer qu'elle n'était guère ancienne au moment où il écrivait. Elle pourrait se situer quelques années avant que Cléarque ne se soit emparé du pouvoir, en 364 av. J.-C. (cf. XII, 5, et, aux notes complémentaires, la n. 2 à la p. 24), dans la période troublée de l'histoire d'Héraclée sur laquelle nous trouvons des renseignements dans Aristote, *Politique*, 1304 *b*, 31 et suiv., passim.

3. Nous avons ici une référence à la révolte manquée des Parthénies (jeunes gens nés hors mariage pendant la première guerre de Messénie) à Sparte, que la tradition fixe à 708 av. J.-C. C'est à la suite de cet échec, en 706, que les Parthénies fondèrent la colonie de Tarente sur l'indication de l'oracle de Delphes. La date de 706 est aujourd'hui communément admise pour cette fondation. Cf. P. Wuilleumier, *Tarente des origines à la conquête romaine*, BEFAR, fasc. 148, Paris, 1939, p. 45-46 et J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, Publications de la Fac. des Lettres de Paris, 2e éd., Paris, 1957, p. 169-170. L'histoire racontée par Énée est donnée par Strabon (VI, 278-280) dans deux versions différentes. Notre auteur semble mélanger les deux, la grande ancienneté des faits lui servant d'excuse.

4. Ici encore, « riches » et « oligarques » désignent le même parti. Les Athéniens envoyèrent Charès à Corcyre en 361 av. J.-C. Le présent stratagème n'est raconté que par Énée, Diodore, dans sa relation des événements, se bornant à flétrir le rôle d'agitateur joué par Charès (Diodore, XV, 95, 3). Ce genre

de ruse, toutefois, a été utilisé à diverses reprises, notamment par Pisistrate au début de sa carrière, quand, d'après Aristote, il se blessa lui-même pour pouvoir imputer ses blessures à ses adversaires et réclamer une garde personnelle (*Const. d'Ath.* XIV, 1).

Page 24.

2. Il s'agit de Cléarque, dont la carrière aventureuse est assez connue (Pseudo-Suidas, s.v. Κλέαρχος). Appelé par les oligarques d'Héraclée en 364 av. J.-C., il trahit d'abord le roi du Pont, Mithridate I, dont il était l'allié, puis s'empara lui-même de la tyrannie avec l'aide du peuple (Diodore, XV, 81, 5, Justin, XVI, 4; Polyen, II, 30).

Page 25.

1. H. H., Commentaire, p. 145, s. v. ὑπολογιζομένοις ἀπὸ τῶν... τελῶν, s'étonnent que les impôts excèdent dans tous les cas la partie remboursable des frais que l'arrangement suggéré dans ce chapitre occasionnait aux citoyens aisés. Mais la nourriture et le logement d'un mercenaire ne devaient pas coûter plus cher que ceux d'un esclave; quant à la solde, elle était sans doute minime. Les discussions entre la Perse et Lacédémone pour fixer la solde des rameurs péloponnésiens au service du Grand Roi dans les dernières années du ve s. av. J.-C. peuvent servir de points de repère. Tissapherne donna bien une drachme attique par homme et par jour au début de l'hiver 412, mais ce fut là une aubaine très provisoire, et c'est à grand-peine qu'en 407, avant la bataille de Notion, Lysandre décida Cyrus à fixer cette solde à une obole au-dessus de l'indemnité normale des matelots athéniens, soit à quatre oboles au lieu de trois. Thucydide, VIII, 29, 2 et 45, 2; Xénophon, *Hell.*, 1, 5, 4 à 7. La différence d'époque, la crise économique qui a probablement sévi dès la fin du ve s. dans le monde grec et l'évolution monétaire ne permettent pas d'avancer un chiffre pour la solde courante des mercenaires à l'époque d'Énée, mais elle ne devait guère dépasser le minimum vital. On peut, sur toutes ces questions, consulter : H. W. Parke, *Greek mercenary soldiers from the earliest times to the battle of Ipsos*, Oxford, 1933, et même les ouvrages qui traitent principalement de la période hellénistique : G. T. Griffith, *The mercenaries of the Hellenistic World*, Cambridge, 1935, et M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, BEFAR, fasc. 169, Paris, 1949.

Page 28.

2. L'histoire de ce carnage des Abdéritains se trouve dans Diodore, XV, 36. Il place ce désastre en 376 av. J.-C. et l'attribue, non à des embuscades, mais à la trahison de leurs alliés thraces.

Page 30.

2. On serait tenté d'inscrire cette recommandation, d'une justesse si évidente qu'il était presque inutile de la formuler, au nombre de ces transitions redondantes qui ne sont pas rares chez Énée, mais la même réflexion, bien que faite en d'autres termes, se trouve chez Xénophon, *Hipp.*, IV, 13.

3. Il se réfère aux §§ 5-7 du présent chapitre. Frontin prête à Iphicrate, pendant une expédition en Thrace (probablement la campagne contre Anaxibios en 389 av. J.-C.), une tactique qui illustre les conseils donnés dans tout ce passage (*Stratagèmes*, I, 6, 3). C'est aussi en partant des mêmes principes que Périclès avait constamment refusé la sortie en masse que le Spartiate Archidamos essayait de provoquer en ravageant le dème d'Acharnes (431 av. J.-C.), Thucydide, II, 19-24.

Page 31.

2. Xénophon mentionne cet emploi des chars propre aux gens de Cyrène, où il voit un reste des usages répandus au temps de la guerre de Troie. Cf. *Cyrop.*, VI, 1, 27-28. Il est aisé de comprendre d'après ce passage que les chars en question étaient à quatre chevaux : Ἅρματα γὰρ τριακόσια τοὺς μὲν μαχομένους παρέχεται τριακοσίους, ἵπποις δ' οὗτοι χρῶνται διακοσίοις καὶ χιλίοις. — Συνωρίς désigne un char à deux chevaux. (Voir notamment sur ce sujet P. Chantraine, *Deux notes sur le vocabulaire comique d'Aristophane. Rev. des Ét. grecques*, LXXV, 1962, p. 392-394). Ζεῦγος peut avoir le même sens, mais ce nom s'applique souvent, comme ici, au char à quatre chevaux. Cf. Platon, *Ap. de Socrate*, 36d : εἴ τις ὑμῶν ἵππῳ ἢ συνωρίδι ἢ ζεύγει νενίκηκεν Ὀλυμπίασιν.

Page 34.

2. Cette fête est évidemment celle d'Héra, célébrée à l'Héraion, à 45 stades (près de 9 km) d'Argos. Énée a précédemment parlé d'une révolution oligarchique postérieure à celle-ci, celle de 370 av. J.-C., au chap. XI, 7. On admet donc qu'il s'agit ici de la révolution oligarchique de fin 418 ou début 417 av. J.-C.

Elle nous est connue par divers auteurs : Thucydide, V, 81-82; Diodore, XII, 80; Plutarque, *Alcibiade*, 15; Aristote, *Politique*, 1304[a], 25-27; mais aucun ne donne les précisions qu'apporte ce passage. Un massacre analogue eut lieu à Corinthe, en 392 av. J.-C., au dernier jour des Eucleia. Xénophon insiste sur son caractère sacrilège (*Hell.*, IV, 4, 2-3). Hérodote, I, 150, avait déjà expliqué l'antique annexion de Smyrne par les Ioniens en racontant que les Smyrnéens avaient été mis à la porte de leur propre ville, à l'occasion des fêtes de Dionysos célébrées hors des murs, par des exilés de Colophon qu'ils avaient recueillis.

Page 37.

3. Dans Polyen, II, 36, c'est la balanagra que subtilisent les traîtres pour prendre ses mesures.

4. Il s'agit du bout ferré du manche, et non du fer de lance. Cf. Appendice I, p. 110 et la n. 2.

Page 43.

2. Il faut probablement comprendre « de ce qu'ils font en faveur de l'ennemi », sens exprimé quelques lignes plus haut dans le même paragraphe.

Page 44.

2. Toutes ces précautions sont caractéristiques d'un siècle où les dissensions politiques fleurissaient un peu partout, et caractéristiques aussi, il faut bien le dire, de l'esprit grec, volontiers soupçonneux, comme il est volontiers trompeur, par simple amour de la subtilité. On le rapprochera du tirage au sort des juges, à Athènes, pour les différents tribunaux et de l'organisation de leurs votes tels qu'ils sont décrits par Aristote, *Const. d'Athènes*, LXIII-LXIX.

Page 45.

1. On ne voit pas très bien à quoi rapporter cette référence. Peut-être à VI,7, simple allusion à une capture possible des veilleurs de jour, ou à XVI, 21-22, où il est question d'attaques par surprise, sans mention de veilleurs, à moins que ce ne soit à un autre ouvrage.

2. L'emploi de chiens pour la garde des villes n'a rien d'étonnant, les chiens de garde ayant sans doute existé de tout temps chez les particuliers. Polyen donne différents exemples de leur utilisation à des fins militaires (II, 25; IV, 2, 16) et Végèce la recommande (IV, 26).

Page 46.

3. Avec la restitution de Casaubon adoptée dans ce texte, il faut comprendre que ce Nicoclès n'est pas le roi de Salamine de Chypre, mais un général inconnu, apparemment au service de Sparte.

Page 48.

1. Cette transaction, d'un genre peu connu, est malheureusement très obscure. Énée doit avoir en vue des troupes mercenaires — (on sait que, pour les citoyens, l'abandon de poste était, à Athènes, puni d'atimie au ɪvᵉ siècle, comme il l'avait été au vᵉ. Voir Andocide, *Sur les Mystères*, § 74 et Démosthène, *Sur la liberté des Rhodiens*, § 32) — sans quoi la mention du πρόξενος ne s'expliquerait pas. Mais qui est ce πρόξενος? Sans doute le répondant de ces mercenaires, c'est-à-dire celui qui a négocié leur engagement et qui défend leurs intérêts, que ce soit un riche particulier (cf. XIII) ou un recruteur professionnel.

De toutes façons, la défaillance d'un factionnaire paraît assimilée à une désertion : il est immédiatement rayé des rôles (c'est, du moins, ce que semble indiquer la vente de son poste), et, de plus, puni si on le retrouve. Mais cette vente, à n'importe quel prix, est bien surprenante; il faut supposer qu'un candidat mercenaire versait une certaine somme en signant son engagement, précaution probablement destinée à éviter qu'il ne se dédise.

Voici comment on peut se représenter les choses : dès qu'un abandon de poste est signalé, l'officier que cela regarde envoie un soldat prendre la place de l'homme manquant; il s'occupe en même temps de lui trouver un remplaçant définitif (peut-être par l'intermédiaire d'un recruteur?). Ce remplaçant verse une somme dont le montant se fixe après discussion, et qui resterait acquise au corps des mercenaires s'il manquait à sa promesse, mais qui, normalement, lui est remboursée par la suite, par le « recruteur-répondant » du coupable, sur la solde qui restait due à ce dernier. Celui-ci, avant d'en avoir fini avec l'administration militaire, est encore passible d'une punition, régulièrement infligée par l'officier supérieur.

Page 52.

2. La date peut être fixée à 360 av. J.-C. Cf. Démosthène, *Contre Aristocrate*, § 154 sqq et Polyen, III, 14. C'est, parmi ceux dont la date est sûre, l'événement le plus récent rapporté par Énée. L'expression περὶ τὴν Αἰολίδα est vague; cf. περὶ Ἀχαΐαν (XVIII, 8).

3. Ceci prouve ou que la clenche n'était pas mise, ou alors que le portier, et non le général, avait la *balanagra*. Énée reviendra plus loin, en XXVIII, sur le danger qu'il y a à ouvrir la porte au lieu du simple guichet.

Page 53.

2. L'adjectif ξένας semble bien signifier ici « de mercenaire », mais Énée n'entendait pas forcément par là « barbare ». Il voulait probablement dire « de spécialiste », les commandos ne se confiant pas à n'importe qui.

3. Cet Athénodoros est apparemment le même que celui dont Démosthène déclare qu'il était athénien (*Contre Aristocrate* § 12). Cf. H. H., *Commentaire* p. 185, s.v. Ἀθηνόδωρος Ἴμβριος.

Page 54.

3. Probablement en 379 av. J.-C., quand la Cadmée fut reconquise sur les Spartiates. Toute l'histoire du retour des Thébains bannis est dans Xénophon, *Hell.*, V, 4, 2-13. D'après ce récit, la Cadmée n'a pas été prise de vive force, puisque la garnison a capitulé. Énée veut sans doute parler du premier assaut (προσέβαλον πρὸς τὴν ἀκρόπολιν, *Hell.* V, 4, 10), dont Xénophon ne dit pas s'il a eu lieu de nuit. Autre allusion au même événement en XXXI, 34.

Page 56.

4. Les rondes à cheval répondaient à deux buts : augmenter la rapidité de la ronde, comme le dit Énée, ou garder les cavaliers sur le qui-vive quand on s'attendait à une attaque. Pour ce dernier cas, cf. ce que Xénophon raconte d'Athènes, après la retraite des Trente à Éleusis, lorsque les Dix craignaient chaque jour une attaque des gens du Pirée, *Hell.*, II, 4, 24. Pour les estafettes à cheval, cf. VI, 6, et, aux notes complémentaires, la n. 2 à la p. 11.

Page 57.

3. Ce passage nous semble apporter une nouvelle nuance au sens militaire du verbe ἐξετάζειν, passer en revue, étudié par Y. Garlan, *Remarques sur la nouvelle loi judiciaire thasienne*, *Bull. de Corr. Hell.*, LXXXVIII, 1964, p. 147-150.

Page 58.

1. Ce terme doit désigner le chef civil de la cité, devenu, du fait de la guerre, chef militaire. Sur le caractère de milice que revêt souvent l'armée qu'Énée a en vue, consulter l'Introduction, p. xx-xxii. Sur la forme spéciale du mot chez notre auteur, voir Oldfather, p. 137, n. 1.

2. Un exemple historique de telles dispositions est proposé par Polyen, I, 40, 3. Pendant la guerre du Péloponnèse, alors que les Spartiates assiégeaient Athènes, Alcibiade se serait placé sur l'Acropole, d'où pouvaient le voir les sentinelles de la ville, du Pirée et des Longs Murs. On ne voit guère à quel moment Alcibiade, encore présent dans sa patrie, aurait pu organiser de cette façon les gardes de nuit.

Page 60.

1. Euphratas est inconnu par ailleurs. Son commandement en Thrace est nécessairement antérieur à 371 av. J.-C., puisque Sparte rappela ses harmostes après Leuctres.

2. Nous avons peut-être ici une allusion inexacte à la proclamation faite par Cléarque au sujet d'un âne (Xénophon, *Anab.*, II, 2, 20-21, où la récompense est d'un talent). Notre texte, d'ailleurs, souffre d'une lacune. Voir une histoire analogue dans Polyen, III, 9, 4 (attribuée à Iphicrate).

Page 64.

2. Ces étrangers ne sont pas des mercenaires, comme l'indique le verbe rare προενδημεῖν, mais, à moins de corriger le texte, on est obligé d'admettre que leur installation dans la ville a pour but de favoriser la future révolution.

3. Hapax, dont la signification n'est pas claire. Il m'a paru hardi de le rapprocher de σπολάς - στολάς, corselet de cuir, comme le font Hunter-Handford, plutôt que de στολίς vêtement.

4. Nous avons gardé à ces clayonnages de roseaux juxtaposés leur nom méridional, dont l'usage s'est actuellement généralisé en même temps que celui de l'objet. Il ne peut guère, en effet, être question ici d'ouvrages en osier, qui n'auraient pas eu la

souplesse nécessaire pour être déroulés (cf. *ibid.*, 8), et ces ταρσοί sont probablement analogues aux ταρσοὺς καλάμων qui séparaient à intervalles réguliers les assises de briques des murs de Babylone, Hérodote, I, 179. En XXXII, 2, au contraire, le mot ταρσός désigne nettement un treillis de roseaux entrelacés, d'après la définition que donne le texte même.

Page 68.

2. Le mot βυβλίον apparaît plusieurs fois dans ce chapitre avec son sens général de « rouleau de papyrus ». Il doit s'agir ici d'un petit livre, puisqu'Énée oppose le mot à « un autre écrit », c'est-à-dire une lettre, un rapport, un état de compte, etc. (cf. § 8-9).

3. Le participe πεμπόμενος ne peut désigner que l'homme qui est touché par la lettre, à qui elle est envoyée. Cet emploi insolite, mais répété dans les §§ suivants, était peut-être dialectal.

Page 74.

2. En 479 av. J.-C. Voir Hérodote, VIII, 128, où toute l'histoire est racontée. Il y a de nombreux exemples historiques de la transmission de messages par flèches.

3. Le sens de γλυφίδες n'est pas exactement connu. Le mot désigne soit les encoches pratiquées dans le talon de la flèche pour qu'on puisse la fixer sur la corde de l'arc qui va la tirer, soit les fentes longitudinales de l'empenne, comme le suggère Ph.-E. Legrand dans sa traduction d'Hérodote VIII, 128, (éd. G. Budé), d'après Schweighaüser (*Lexicon Herodoteum*, s. v. πτεροῦν). La préposition περί (παρά dans Hérodote), ayant elle-même un sens vague, ne permet pas, nous semble-t-il, de préciser l'acception du terme.

4. En 499 av. J.-C. Ici encore, Énée a suivi Hérodote, V, 35, Cette histoire, d'ailleurs peu vraisemblable, a frappé les Anciens, puisqu'on la retrouve dans Polyen, I, 24, et dans Aulu-Gelle, XVII, 9.

Page 75.

2. Cette phrase pourrait bien être une glose de lecteur, comme le conjecturent Hunter-Handford, *Commentaire*, p. 215-216 s.v. ἀντὶ τῶν φωνηέντων... τί δαί car τί δαί est normalement interrogatif.

3. Énée a déjà préconisé l'emploi de chiens pour garder la ville, de nuit. Voir XXII, 14 et, aux notes complémentaires, la n. 2 à la p. 45.

Page 76.

1. Inconnu par ailleurs.
2. En 379 av. J.-C. Voir XXIV, 18 et, aux notes complémentaires, la n. 3 à la p. 54. C'est ici l'histoire, demeurée célèbre, d'Archias renvoyant au lendemain les affaires sérieuses. On la trouve dans Plutarque, *Pélopidas* 10, et dans Corn. Nepos, *Pélopidas* 3.
3. On ne sait à quoi rapporter l'allusion.
4. Glous commanda la flotte perse dans la guerre contre Évagoras de Chypre (cf. Diodore, XV, 3, 2) approximativement de 386 à 379 av. J.-C., date de sa mort. L'interdiction que signale Énée est en rapport avec le cérémonial compliqué qui s'observait à la cour du Grand Roi.

Page 77.

2. On considère Denys 1er de Syracuse comme le premier stratège grec qui ait mené l'attaque d'une place à l'aide d'un matériel complet, tours, béliers et catapultes, lors du siège de Motyè, en 398-397 av. J.-C. (Diodore, XIV, 48 et suiv.). Il était en avance sur son temps, et ses maîtres étaient sans doute les Carthaginois, qui avaient tiré leurs connaissances de Phénicie et d'Assyrie. Cf. W. W. Tarn, *Hellenistic and Naval Developments*, Cambridge, 1930, pp. 102-103. On voit cependant par le texte d'Énée que les machines de guerre étaient d'un emploi courant dans le monde grec du ive siècle av. J.-C. Cf. XXXVIII, 1.
3. Héron de Byzance parle d'un « enduit d'argile gras et visqueux mélangé de poils de porc ou de bouc », qui ne peut « ni se déchirer, ni se fendre », utilisé pour la consolidation des tortues. Bien évidemment, cet enduit n'est pas identique à celui d'Énée, car il ne peut servir à badigeonner une toile; il s'agit tout de même d'une composition ayant des propriétés analogues (*Poliorc.*, V, Wescher p. 217, d'après Apollodore de Damas, Wescher p. 146). Pour l'emploi d'une toile protectrice, cf. § 9 du présent chapitre d'Énée et la note.
4. Les sièges étaient, jusqu'à l'époque d'Énée, une affaire d'endurance, et les assauts des ennemis visaient plutôt à amener l'assiégé à se rendre qu'à prendre la ville de vive force. On comprend dans ces conditions qu'avoir l'avantage de la hauteur ait été d'une importance primordiale. Au cours du siège de Platées par les Péloponnésiens (auquel on se référera plusieurs fois), le premier soin des assiégeants fut d'édifier une terrasse plus élevée que le rempart, et les Platéens répondirent à cette manœuvre en exhaussant, jusqu'à un niveau supérieur à celui

de la terrasse, ce rempart, par une muraille de briques et de bois (430 av. J.-C.). Voir Thucydide, II, 75, en entier.

5. Cet écran de fumée et de feu est destiné à empêcher les ennemis de viser. Il complète la protection des défenseurs, qu'il couvre dans les espaces laissés libres par les voiles.

Page 78.

2. Les grosses pierres à fardier s'employaient aussi pour prévenir l'approche des machines en barrant leur route : Xénophon, *Hell.*, II, 4, 27. Leur poids, très variable, devait normalement rester inférieur à une centaine de kg. Celles que Philon recommande de projeter au moyen de différents systèmes vont de un à trois talents (26 à 78 kg). Voir Philon (*Thév.*, p. 91 = D.S. p. 53-54, § 8-9 et p. 54, § 10); ces chiffres sont acceptables ici également. Il est difficile de dire si le dispositif de notre auteur constituait déjà une sorte de grue, permettant par un contrepoids de faire remonter le bloc de pierre après le coup, comme celle dont parlera l'empereur Léon (*Instit.*, XV, 34).

3. Ce contre-bélier doit probablement démolir la machine opposée avant qu'elle n'entre en jeu; peut-être aussi faut-il comprendre qu'il frappe en même temps qu'elle, la force de son propre coup étant ainsi doublée par celle du coup adverse. Dans les deux cas, il va sans dire que le contre-bélier doit être plus fort que le bélier, sous peine d'être brisé par lui. Le dispositif d'Énée a l'avantage psychologique de prendre l'ennemi par surprise. — Philon (Thév. p. 92 = D.S. p. 55, § 15-17) recommandera d'ouvrir des embrasures là où elles sont nécessaires et de les garnir d'un contre-bélier déplaçable à l'aide de rouleaux. Il emploie toutefois l'expression κριὸν τὸν ἀντικατασκευασθέντα « bélier pour contrebattre », de sorte que le mot ἀντίκριος est un hapax.

4. D'après le contexte, ces machines sont des tours de charpente. Leur description et les détails de leur construction se trouvent, comme pour les autres machines et les divers tracés de remparts, de circumvallation et de contrevallation, dans les « mécaniciens ». Voir Biton, Philon de Byzance, Athénée, Apollodore de Damas et les auteurs byzantins. Chez les écrivains latins, consulter le livre IV de Végèce et les 7 derniers chapitres du livre X de Vitruve.

5. La catapulte lance-flèches aurait été inventée chez les Grecs pour Denys de Syracuse asssiégeant Motyè (Voir aux notes complémentaires la n. 2 à la p. 77). On en montrait une à Sparte vers 370, comme curiosité, d'après Plutarque, *Moral.* 219 *A*, et deux σώρακοι καταπαλτῶν sont mentionnés à Athènes dans

une inscription datant du milieu du ɪvᵉ s. av. J.-C., *I.G.* II², 120, l. 37, tandis que la catapulte lance-pierres n'apparaîtrait pas avant le siège de Tyr par Alexandre. Énée accouple la catapulte et la fronde, parce que ce sont les deux seules armes qui dépassent la portée de l'arc. (Renseignements empruntés à Tarn. *op. cit.*, p. 105 et 106.)

6. Les flèches, quand elles avaient été tirées sans atteindre personne, pouvaient encore blesser un soldat qui marchait sur elles par inadvertance, s'il était en sandales ou pieds nus. — On peut aussi comprendre, avec le *Lexicon Aeneium*, s. v. χαμαιπετής, que ces flèches, piquées dans l'étoffe, ne retombaient pas sur le sol, à l'extérieur des murs, où l'ennemi aurait pu les ramasser pour s'en resservir. — Jusqu'à l'invention de la poudre, les tentures épaisses restèrent, sur terre et sur mer, une protection courante contre les pierres, les dards et les javelots. Ainsi, Guillaume de Pouille décrit en ces termes les préparatifs des gens de Palerme alliés aux Africains en vue d'un combat naval :

Proque repellendis saxorum vel jaculorum
Ictibus, obtectis rubicundis undique filtris,
Ad pugnam veniunt...

(*Geste de Robert Guiscard* (xɪᵉ s.), ɪɪɪ, v. 231 sqq.).

Page 79.

1. Les Platéens assiégés avaient construit une seconde ligne de fortifications pour le cas où l'ennemi prendrait pied sur le rempart grâce à la terrasse élevée en face. C'était un mur en forme de croissant, qui rejoignait ce rempart aux deux extrémités de la construction de briques et de bois qui le surélevait, face à la terrasse ennemie. (Voir aux notes complémentaires la n. 4 à la p. 77.) Thucydide, II, 76, 3. Philon (Thév. p. 92 = D.S. p. 55-56, § 18) et l'Anonyme de Byzance qui s'en inspire dans les *Stratégiques* (XIII, 13-14, K.R. II, 2, p. 80-82) donnent le même conseil qu'Énée, en recommandant de faire le contre-mur triangulaire, les deux branches aboutissant de part et d'autre de la brèche, afin d'exposer l'ennemi à un double tir.

Page 80.

1. Dans un pays sec et chaud comme la Grèce, le feu fut longtemps, comme il était naturel, l'arme la plus redoutable. Bien avant Énée, les Grecs connaissaient des mélanges capables de produire un embrasement presque inextinguible. Ils les

employèrent pendant la guerre du Péloponnèse, au siège de Platées (430-427 av. J.-C.) et au siège de Délion (424 av. J.-C.). Ces mélanges sont toujours à base de soufre et de poix, et on les verse sur du bois (Thuc., II, 77, 4) ou sur du charbon ardent (Thuc., IV, 100, 4). Énée en donne une recette complète au chapitre XXXV, qu'on peut comparer avec celle du feu spontané, αὐτόματον πῦρ, telle que Jules Africain la recueillera (*Cestes*, Vieillefond, p. 62, § 13). Il ne faut pas les confondre avec le célèbre feu grégeois, dont il exista plusieurs espèces, mais qui pouvait tantôt filer sur l'eau (parce qu'il renfermait du bitume ou du naphte), tantôt traverser les airs (parce qu'il renfermait une composition détonante, sans doute voisine de la poudre, tassée dans un tube ou dans une sorte de fusée). Cf. L. Lalanne, *Recherches sur le feu grégeois*, Paris 1845; G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au Xe siècle: Nicéphore Phocas*, Paris 1890, pp. 52-61; plus récemment A. Dain, *Appellations grecques du feu grégeois* (Mélanges Ernout), Paris, 1940, p. 121-127.

2. Les habitants de Rhégium repoussèrent par ce moyen un assaut de Denys Ier de Syracuse, retardant ainsi de plusieurs années la chute de leur ville (386 av. J.-C.) [Diodore, XIV, 108, 4]. Philon de Byzance recommande de même de lancer des chausse-trapes garnies d'étoupe enflammée (Thév. p. 94 = D.S. p. 60, § 39 — Thév. p. 95 = D.S., p. 63, § 55 — Thév. p. 104 = D.S. p. 83-84, § 104-111). Le foudre d'Énée n'est pas non plus sans ressemblance avec la falarique romaine (Végèce, IV, 18).

Page 84.

2. Les Ambraciotes assiégés enfumèrent les mineurs romains au moyen de plumes brûlant dans une grande jarre (189 av. J.-C.) [Polybe, XXI, 28, 11 sqq.; Polyen, VI, 17; Tite-Live, XXXVIII, 7; repris dans *De obsidione*, Thév., p. 325 = Berg, p. 76-77, § 190-195.] Cf. le précepte donné par Philon (Thév., p. 99 = D.S., p. 71-72, § 30-34), auquel fait allusion Héron, (*Poliorc.*, I, Wescher, p. 212).

3. Ainsi au siège de Thémiscyre par Lucullus. Cf. Appien, *De Bello Mithrid.*, 44.

4. En 512 av. J.-C. Énée a trouvé l'histoire dans Hérodote, IV, 200. Cet Amasis est un général perse.

Page 85.

1. Vitruve, X, Schneider 16 ou vulgo 22, relate que l'architecte Tryphon d'Alexandrie découvrit par le même moyen les mines qui menaçaient la ville d'Apollonie. Le siège d'Am-

bracie, déjà cité ci-dessus (note complémentaire 2 à la p. 84) fournit, du moins dans les sources grecques, un exemple analogue, étudié par J.-A. de Foucault (*Bull. Budé*, 1955, 2, p. 63), sur lequel s'appuie le *De obsidione* (Thév., p. 325 = Berg, p. 75-77, § 177-195). Enfin, le *Mémorandum inédit sur la défense des places* publié par A. Dain, *Rev. des Ét. Grecques*, LIII, 1940, p. 123-136, érige ce stratagème en règle générale (p. 126, § 30), probablement d'après le texte du *De obsidione*. On ne voit pas pourquoi Énée parle de l'emploi nocturne de cet expédient, à moins que, dans la journée, la transmission par la terre du choc des pioches ne soit brouillée par la résonance des multiples autres bruits qui, eux, cessent la nuit. Rapprocher l'ordre de cesser tout travail bruyant, *supra*, XXII, 24.

2. Pour le commentaire de ce passage, voir Appendice II, p. 114 et suiv.

Page 86.

2. Les remarques qui précèdent sont d'un officier rompu aux exigences du commandement. Ne jamais extérioriser sa colère assure le prestige du chef, et cette attitude témoigne d'un sang-froid qui, heureusement, peut être contagieux. Quant au conseil d'adresser les blâmes aux citoyens riches et influents, il ne serait pas juste d'y voir un parti-pris politique. Là encore, c'est une question de prestige, parce que l'officier manifeste par là son impartialité; c'est aussi une mesure disciplinaire s'appuyant sur cette maxime que l'exemple doit venir de haut.

Page 90.

2. La même histoire est relatée par Justin, XVI, 5. Il l'attribue à Cléarque et la situe à Héraclée du Pont (364-363 av. J.-C.).

3. La date exacte de ce siège n'est pas connue; elle doit se situer vers 370 av. J.-C. Cf. Polyen, VII, 21, 2 et 5.

Page 91.

1. Le détail de ce stratagème est obscur pour plusieurs raisons. D'abord, chez les auteurs dont Énée a certainement eu connaissance, Xénophon et Thucydide, ἐπί se dit *ordinairement* de la profondeur d'une formation militaire, la préposition se rencontrant assez fréquemment chez eux pour que ceci du moins

soit clair. Cf. Xénophon, *Anab.*, I, 2, 15; IV, 8, 11; VII, 1, 23; *Hell.*, II, 4, 34 etc., et Thucydide, IV, 93, 4; IV, 94, 1; V, 68, 3; VI, 67, 1 et 2. Mais l'emploi de εἰς est moins bien délimité, puisque, chez le seul Xénophon par exemple, on le rencontre au sens de ἐπί à côté de son acception distributive ordinaire. Ainsi dans *Hell.*, IV, 2, 18: 'Αμελήσαντες τοῦ εἰς ἑκκαίδεκα, « négligeant la formation sur 16 rangs de profondeur », (le contexte, il est vrai, rend le sens de εἰς parfaitement clair), à côté de *Hell.*, VII, 4, 22: εἰς δύο ἄγων, « en colonne par deux » (c'est-à-dire deux de front; les exemples de ce dernier sens sont nombreux). Il est, ensuite, impossible de distinguer à coup sûr, dans notre texte, la préposition εἰς de l'adjectif numéral εἷς.

Plutôt que de suivre l'un ou l'autre des précédents éditeurs dans une correction invérifiable, nous avons préféré garder le texte de M malgré son obscurité. — Pour la ronde « en file de deux », on peut inférer de la mention « ils apparaîtront comme étant quatre de front » qu'il s'agit en fait de quatre hommes formés en carré. Dans le deuxième cas, Énée nous semble, en employant le neutre τρία, sous-entendre non pas σώματα, qui rendrait la suite incompréhensible, mais ζυγά, lignes, mot que l'on attend bien ici, en opposition, comme dans d'autres textes, à στίχα, files. Il est logique de supposer que chaque rangée compte aussi deux hommes en profondeur, soit un total de six. Mais nous ne nous chargerons pas d'expliquer pourquoi, dans le second cas, c'est la position non réglementaire de la lance, sur l'épaule droite, qui sert de point de départ, inversant ainsi la manœuvre, si nos suppositions numériques sont exactes, de sorte que, dans la ronde à quatre hommes, les lances soient plus écartées et, dans la ronde à six hommes, plus rapprochées que la normale.

Que l'on traduise, d'ailleurs, d'une façon ou d'une autre, on ne voit guère comment Énée obtient le résultat indiqué. Soucieux d'être complet, à son ordinaire, il a probablement en vue plusieurs ruses différentes, mais il condense à l'excès sa pensée, estimant les indications qu'il donne suffisantes pour permettre aux spécialistes auxquels il s'adresse de saisir l'idée générale de la chose : il s'agit de provoquer, grâce à la distribution des lances sur l'une et l'autre épaule alternativement, une illusion d'optique. On doit modifier cette ruse pour l'accommoder, en fonction de l'effectif de la ronde, à l'angle visuel et à la distance donnés en chaque circonstance. Elle n'est, de plus, efficace que de loin, quand l'observateur ennemi ne distingue que le haut des lances sans deviner la tête des hommes. L'éloignement est un facteur essentiel de réussite dans tous les stratagèmes plus

ou moins subtils employés par les Anciens pour tromper l'ennemi sur l'importance d'une troupe ou d'une flotte. Cf. Xénophon, *Hipparque*, V, 5 et 6. Quant à ces stratagèmes eux-mêmes, ils sont en général très simples. On en trouvera des exemples typiques recueillis dans la *Sylloge Tacticorum*, éd. A. Dain, ch. 87, p. 128.

2. On peut se faire une idée des développements d'Énée sur ces sujets par Philon (Thév., p. 88-89 = D.S., p. 45, § 30 à p. 48, § 47 : recettes de diverses pâtes et boulettes nutritives, reprises par Héron, *Poliorc.*, *post conclusionem*, Wescher, p. 277-279; Thév., p. 90 = D.S., p. 50, § 54 : préparation pour purifier l'eau).

3. Énée veut dire, je pense, que toute armée de mer doit être divisée en deux, chaque partie devant jouer un rôle qu'il définissait plus loin. On peut aussi comprendre que les vaisseaux de guerre doivent être équipés de deux façons différentes.

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN AOUT 1967
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE DURAND
28-LUISANT.

DÉPÔT LÉGAL : 3e TRIMESTRE 1967,
IMPR. No 364 ÉDIT. No 1357.